

REVUE DU RHIN SUPÉRIEUR | 2023

Revue du Centre de Recherche sur les Économies,
les Sociétés, les Arts et les Techniques

51

SR

R

R

S

Revue éditée par le Centre de Recherche sur les Économies,
les Sociétés, les Arts et les Techniques

REVUE DU RHIN SUPÉRIEUR

RRS

Revue du Rhin Supérieur
n° 5, 2023

© Centre de Recherche sur les Économies,
les Sociétés, les Arts et les Techniques
(CRÉSAT, UR 3436) – Université de Haute-Alsace
16 rue de la Fonderie 68093 Mulhouse cedex

Directeur éditorial : Guido Braun

Directrice éditoriale adjointe :
Aude-Marie Certin

Coordination du dossier thématique :
Régis Boulat

Comité de lecture : Régis Boulat,
Indravati Félicité, Stéphane Haffemayer,
Carine Heitz, Sandrine Kott,
Brice Martin, Pascal Raggi, Catherine Roth

Secrétaire de rédaction : Luciano Piffanelli

Conception et réalisation : Salomé Risler

ISSN : 1766-4837

Les élites rhénanes,
XVIII^e-XX^e siècle

CRESAT
Centre de recherche sur les économies,
les sociétés, les arts et les techniques

2023

n° 5

Édito

En 2022-2023, le CRÉSAT et sa revue ont été confrontés à de grands défis, qui ont été remarquablement relevés grâce à la bonne collaboration de ses membres et au dynamisme des recherches menées dans le laboratoire. La revue a continué à s'engager courageusement sur la voie de la transformation en un journal OpenEdition publié électroniquement. Malgré cela, l'intérêt pour l'édition imprimée du numéro 4 de 2022 n'a pas diminué, une réimpression a même dû être commandée pour la première fois au printemps 2023 afin de répondre à la demande accrue.

Le succès de la revue est notamment dû à l'engagement exceptionnel du comité de lecture, au sein duquel – outre les membres déjà actifs l'année précédente – Sandrine Kott (université de Genève) a remplacé Lilian Hilaire-Pérez en tant qu'experte extraordinaire pour le dossier thématique de cette année. Par ailleurs, la revue a pu continuer à compter sur l'engagement des collègues suivants au sein de son conseil d'experts : Régis Boulat (Histoire), Brice Martin (Géographie) et Catherine Roth (Sciences de l'information et de la communication) continuent de siéger au comité de lecture pour le compte du CRÉSAT ; Indravati Félicité (université de La Réunion, récemment élue à l'université d'Erlangen-Nuremberg), Stéphane Haffemayer (université de Rouen), Carine Heitz (UMR GESTE, INRAE-ENGEES) et Pascal Raggi (université de Lorraine) siègent toujours en tant que membres externes. Avec les collègues extérieurs régulièrement contactés pour des expertises ponctuelles et qui contribuent à la charge de la relecture de tous les articles par les pairs en double aveugle, ils assurent par leur engagement la qualité de la revue.

Le comité éditorial, quant à lui, a également connu certaines modifications : Aude-Marie Certin, maîtresse de conférence en Histoire médiévale à l'université de Haute-Alsace, ancienne secrétaire de rédaction, succède à partir de ce numéro, en tant que directrice éditoriale adjointe à Aziza Gril-Mariotte, professeure d'Histoire de l'art à l'université d'Aix-Marseille

depuis la rentrée 2022. À partir de l'été 2024, Luciano Piffanelli, maître de conférence en Histoire moderne et Archivistique à l'université de Haute-Alsace, prendra le relais d'Aude-Marie Certin en sa qualité de secrétaire de rédaction. Le fait que la politique de l'emploi de l'université ait conduit à une série de contrats à durée déterminée se traduit donc aussi par un affaiblissement temporaire du comité éditorial, qui ne comptait que deux personnes – en plus du comité de lecture – pour ce numéro. Le manque persistant de financement de base a contribué à ce que la correction formelle de toutes les parties de la revue et la traduction d'une grande partie des résumés des articles soient entre les mains du directeur éditorial alors que la directrice adjointe rassemblait les informations pour la plupart des rubriques du bulletin. L'élection de Luciano Piffanelli au poste de secrétaire de rédaction en juin 2023, avec une reprise des tâches prévue pour l'été 2024, devrait apporter un soulagement bienvenu.

Par ailleurs, il convient de remercier vivement Salomé Risler pour la conception graphique de la revue et l'équipe strasbourgeoise de PARÉO pour la préparation technique de la version en ligne (<http://www.ouvroir.fr/trrs/>).

Entre-temps, le CRÉSAT a de nouveau enregistré une augmentation réjouissante de son personnel, au 1^{er} septembre 2023, renforçant ses capacités de laboratoire de recherche : outre la pérennisation des postes de Luciano Piffanelli dans le domaine de l'histoire des Temps modernes et de l'archivistique, ainsi que de Sabine Bosler en Sciences de l'information et de la communication, l'élection de Murielle Béasse comme MCF également en Sciences de l'information et de la communication signifie une augmentation considérable des compétences du laboratoire dans ce domaine.

De nouveaux projets de recherche transversaux émergent actuellement à l'interface entre différentes disciplines du laboratoire (géographie, histoire et info-com) autour des champs thématiques de recherche du développement durable, de l'énergie et de l'environnement. L'histoire économique, les circulations et les identités constituent en outre des axes thématiques traditionnels, récemment renforcés et relancés, des recherches menées au sein du CRÉSAT.

Les manifestations scientifiques et les nouveaux projets de recherche organisés à cet effet en 2022, documentés dans le bulletin ci-joint, en témoignent, tout comme la récente évaluation par le Hcéres. Par ailleurs, la direction du laboratoire partage l'analyse proposée par le comité, suite à sa visite du laboratoire à l'automne 2022, en saluant notamment la reconnaissance du très bon bilan de l'unité durant le quinquennal 2017-2021, reconnu par une chaire senior IUF en Histoire et plusieurs distinctions et prix, de son expertise dans les domaines de l'industrialisation, des risques, du nucléaire et des circulations ainsi que les conclusions du rapport selon

lesquelles « l'unité contribue fortement, dans le domaine des SHS, à la réflexion sur des défis sociétaux majeurs »¹. Dans son avis global, le comité Hcéres conclut que le « CRÉSAT est une unité de recherche qui, au fil du temps, a su se créer une identité claire : celle d'un laboratoire en SHS participant aux travaux transfrontaliers (France, Suisse, Allemagne), à partir d'axes forts (histoire économique, patrimoine industriel ; géographie historique et des risques), puis qui a su faire émerger des thématiques novatrices (circulations internationales, nucléaire) sans perdre son identité et sa crédibilité initiales »².

C'est à travers sa revue, entre autres, que le CRÉSAT s'engage à développer l'interdisciplinarité au sein de l'unité et dans la construction de ses réseaux, en poursuivant sa politique d'internationalisation, de valorisation de la recherche et de son inscription dans la société.

Dans ce sens, le thème du dossier thématique de la revue de cette année, les élites du Rhin supérieur entre l'époque moderne et le xx^e siècle, s'inscrit dans le sillage du très grand succès du premier numéro, sur la désindustrialisation, paru il y a quatre ans et qui a reçu un accueil très positif. En même temps, le nouveau numéro se place dans la tradition des recherches en histoire économique et industrielle menées depuis des décennies à Mulhouse au CRÉSAT. Les contributions *Varia* reprennent également ce point fort de l'histoire économique, mais aussi d'autres thèmes de notre laboratoire qui sont apparus plus récemment et qui répondent eux aussi à des défis sociétaux majeurs, comme l'adaptation au changement climatique et la recherche sur la paix.

GUIDO BRAUN
Directeur éditorial

1. Voir son rapport publié le 2 février 2023 : <https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/cresat-centre-de-recherches-sur-les-economies-les-societes-les-arts-et-1>.

2. *Ibid.*

Sommaire

DOSSIER : LES ÉLITES RHÉNANES, XVIII^e–XX^e SIÈCLE

15 Régis Boulat
Introduction

CONTRIBUTIONS

23 Régis Boulat
La Société Industrielle de Mulhouse et les débuts de la coopération
transfrontalière (1962-1975)

47 Cécile Modanese
Le rapport à l'art des industriels alsaciens et suisses au XIX^e siècle

77 Thomas Grandjean
Douze hommes aux aguets : la Sogenal, observatoire privilégié
des mutations industrielles de l'Alsace (1945-1982)

VARIA

103 Markus Laufs
Transformer l'Alsace d'une demande en un droit.
La traduction comme instrument de médiation
de la paix à l'époque moderne

129 Théo Behra
De l'atelier à l'usine Zeller-frères, une entreprise
des vallées vosgiennes face au processus d'industrialisation
(1816-début du XX^e siècle)

157 Gaël Bohnert
Le changement climatique remet-il en cause l'identité
des vins et des vignobles dans le Rhin Supérieur?

RETOUR AUX SOURCES

- 185 David Bourgeois
Les sources de la coopération transfrontalière :
l'exemple de l'agglomération de Bâle à travers les fonds
de Saint-Louis Agglomération

BULLETIN DU CRÉSAT

ACTIVITÉS ET PROJETS

- 203 Manifestations scientifiques en 2022
Collective Identities, European Identities?
Comparative privacy and the literacies of a networked age :
a critical approach
Les Vosges à l'heure des humanités environnementales
Exposer les modes. Une histoire du mannequinage au musée
Hortus : Regards transversaux sur les jardins historiques en Alsace
Identities : Identités plurielles et langages politiques.
Les mots et les choses : Antiquité, Humanisme et ère numérique
Journées d'Histoire Industrielle sur la thématique
des « Fleuves industriels »
Frontières et environnement : temps, espaces, méthodes
Langues et diplomaties, du Moyen Âge à nos jours
Colloques sur le nucléaire et les héritages coloniaux
- 211 Projets de recherche
Éducation à l'approche critique
EPICradle CoCon
Géopolitique des corridors de l'uranium (GeoCorUran)
Identities : Constructions d'identités plurielles et langages
politiques de l'Antiquité à nos jours
Médiations dans la gestion des enjeux post-démantèlement de la
centrale nucléaire de Fessenheim (MEPADE), OHM Fessenheim –
LabEx DRIIHM (Laboratoire d'Excellence, Dispositif de Recherche
Interdisciplinaire sur les Interactions Hommes-Milieus)
MyFrenchFilmFestival
SOSI Polynésie française. Observatoire des héritages du Centre
d'Expérimentation du Pacifique (CEP)

- 217 Brèves
Nouvelles inscriptions en doctorat
- 221 Publications
Nos chercheurs ont publié en 2022
- 235 L'équipe du CRÉSAT
Liste des membres du CRÉSAT
au 30 juin 2023
- 239 Table des matières
- 241 Conditions de soumission

D
O
S
S
I
E
R

LES ÉLITES RHÉNANES,
XVIII^e-XX^e SIÈCLE

Introduction

Si, dès les années trente, l'économiste Henry Laufenburger et Pierre Pflimlin consacrent un chapitre de leur *Cours d'économie alsacienne* au « patronat mulhousien dans ses œuvres »¹, il faut attendre le milieu des années 1980 et la thèse magistrale de Michel Hau sur l'industrialisation de l'Alsace (1803-1939)² pour que les historiens réfléchissent aux caractéristiques spécifiques du patronat protestant mulhousien depuis le XVIII^e siècle. Alors que ce dernier ne joue plus qu'un rôle résiduel dans l'écosystème sud-alsacien, M. Hau met ainsi en lumière son comportement spécifique (fort taux d'épargne, études poussées chez les héritiers, notamment dans les matières scientifiques, taux de naissances élevé jusqu'à la fin du XIX^e siècle) ainsi que son système de valeurs quand, par la suite, d'autres travaux placeront la focale sur les enjeux de politiques sociales (Sandrine Kott et Marie-Claire Vitoux)³ ou son fonctionnement en réseau (Florence Ott) à travers le rôle de la Société industrielle de Mulhouse par ailleurs à l'origine d'une pluralité d'initiatives⁴. En 2005, dans les *Dynasties alsaciennes*, Michel Hau et Nicolas Stoskopf retracent, de « la tradition d'autonomie urbaine » aux « derniers feux », l'itinéraire collectif de ces longues lignées souvent originaires de Suisse ou d'Allemagne qui traversent les siècles sans toutefois constituer un modèle unique, la variété des destinées étant à l'image de la diversité

1. Henri Laufenburger, Pierre Pflimlin, *Cours d'économie alsacienne* (t. 2, *L'industrie de Mulhouse*), Paris, Sirey, 1930.

2. Michel Hau, *L'industrialisation de l'Alsace (1803-1939)*, préface de Maurice Lévy-Leboyer, Strasbourg, Association des Publications près les universités de Strasbourg, 1987.

3. Sandrine Kott, « Enjeux et significations d'une politique sociale : la SIM 1827-1870 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°4 (octobre-décembre 1987), p. 640-659 ; Marie-Claire Vitoux, *Paupérisme et assistance à Mulhouse au XIX^e siècle*, Strasbourg, Association des publications près les universités de Strasbourg, 1986.

4. Florence Ott, *La Société industrielle de Mulhouse 1826-1876. Ses membres, son action, ses réseaux*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1999 et Eadem, *La Société industrielle de Mulhouse au temps de l'empire allemand 1871-1918*, Mulhouse, SIM, 2005.

confessionnelle ou culturelle comme aux contextes/enjeux géopolitiques⁵. De plus, ces dynasties n'ont pas seulement contribué à l'industrialisation précoce de l'Alsace, elles ont joué un rôle moteur dans le développement économique, politique, scientifique et culturel de la France contemporaine tout en essayant dans le monde entier⁶.

Depuis une vingtaine d'années, la recherche historique a continué de s'intéresser à l'histoire des élites rhénanes, rurales ou urbaines, qui, depuis l'époque moderne, sont confrontées à des bouleversements politiques, économiques et sociaux qu'il s'agisse de la fin de la tutelle impériale et de l'incorporation progressive du Rhin Supérieur dans de grands États plus ou moins centralisés, de la succession de plusieurs conflits franco-allemands aux conséquences toujours insuffisamment étudiées, de l'industrialisation puis des mutations industrielles, du processus de construction européenne et de coopération transfrontalière avec la Suisse ou l'Allemagne. L'ambition du séminaire de recherche organisé par le CRÉSAT au printemps 2023 sous forme de journée d'étude était donc de faire le point, à la fois, sur l'évolution sociologique des élites alsaciennes et plus largement du Rhin supérieur (particularités et comportements de la haute société protestante, renouvellement du patronat, etc.), sur leur rôle dans les processus d'échanges commerciaux entre aires politiques ou économiques différentes, dans les débuts de la coopération transfrontalière franco-germano-suisse, sur leur rapport à la construction européenne, sur leurs pratiques sociales, sur la question des appartenances et des identités ou les phénomènes de circulations et de connexions. Cinq chercheurs ont bien voulu partager leurs travaux.

La communication d'Éric Hassler (UNISTRA – ARCHE) intitulée « Noblesses alsaciennes – élites rhénanes : réflexions autour des échelles d'observation et des myopies historiographiques durant la seconde modernité », s'inscrit dans les apports méthodologiques de l'histoire connectée qui offrent la possibilité d'une relecture de l'histoire moderne des élites nobiliaires rhénanes qui surmonte la fracture causée par le déplacement de la frontière sur le Rhin par la mise en évidence du maintien de solidarités fortes dont il faut questionner la nature, les leviers et les effets. La permanence de l'agrégation multiple aux cercles de chevalerie locaux (Basse-Alsace, Ortenau, Brisgau) et de l'ancrage foncier qui permet le maintien dans les matricules, mais aussi l'entretien de

réseaux matrimoniaux étroits qui favorisent le monopole exercé sur les chapitres nobles locaux (Andlau, Ottmarsheim, Masevaux, Murbach, Bâle notamment) dessinent un écosystème nobiliaire du Rhin supérieur au sein duquel gravitent les lignages qui perpétuent ces pratiques sociales, malgré l'inscription dans des fidélités princières désormais différentes (France/Saint-Empire). Ce renforcement des liens croisés, qui s'explique notamment par la nécessité impérieuse de conserver la capacité à intégrer les chapitres nobles et les ordres teutoniques et de Malte par un contrôle drastique de la qualité nobiliaire des lignages avec lesquels on se marie – ce qui en réduit significativement le nombre –, ne bénéficie toutefois réellement qu'à un petit nombre de familles qui tendent à s'enfermer dans un entre-soi préjudiciable sur le long terme car il empêche l'ouverture à d'autres noblesses, notamment française. Pour lui, l'intégration des élites rhénanes est au final réelle, mais relative.

La contribution de Cécile Modanese (chercheuse associée au laboratoire du CRÉSAT) était consacrée aux « Rapports à l'art du patronat industriel suisse et alsacien au XIX^e siècle ». Décrit comme un groupe austère, travailleur et économe, le patronat protestant du Rhin Supérieur entretient pourtant un rapport à l'art méconnu et révélateur d'une conception de son rôle dans la société. En plus de pratiquer eux-mêmes les arts, parfois à haut-niveau, de bénéficier d'une formation dans leur milieu familial et de cours auprès de professionnels, les patrons protestants mulhousiens ou suisses sont souvent des promoteurs des arts via l'accueil d'artistes, des commandes ou par une incitation à la pratique ouvrière dans des sociétés de musique. Prenant rapidement conscience de la valeur patrimoniale de lieux et des objets, ils s'investissent dans la création de musées et l'entretien du patrimoine médiéval afin, d'une part, d'éduquer au goût, et d'autre part, de le transmettre aux générations futures. Les élites du XIX^e siècle jouent alors le rôle de mécènes à titre personnel.

Trois communications étaient plus spécifiquement centrées sur le second XX^e siècle. D'abord celle de Thomas Grandjean (Université Paris-Dauphine-PSL, DRM MOST) intitulée « Douze hommes aux aguets : la Sogenal, observatoire privilégié des mutations industrielles de l'Alsace (1945-1982) ». Dans un contexte marqué par les mutations industrielles de l'Alsace et l'émergence d'une nouvelle économie portée par des investissements exogènes, la Sogenal, filiale rhénane de la Société Générale fondée en 1881 s'impose de fait comme la première banque d'entreprise régionale, en accompagnant l'essor de nouvelles activités. Cette politique est menée par un groupe d'administrateurs actifs, qui disposent d'une vision fine de l'évolution économique de la région. À partir d'un corpus d'archives varié (dossiers du conseil d'administration, dossiers du personnel, rapports

5. Michel Hau, Nicolas Stoskopf, *Les dynasties alsaciennes*, Paris, Perrin, 2005.

6. On se reportera notamment aux nombreuses notices individuelles des membres des familles Dollfus ou Koechlin dans Patrick Cabanel, André Encrevé (dir.), *Dictionnaire biographique des protestants français de 1797 à nos jours*, Paris, Les éditions de Paris, 2015.

économiques) et en privilégiant une analyse des points de vue des administrateurs de la Sogenal, cette étude montre de quelles manières la banque influence l'activité économique de la région tout en s'inscrivant elle-même dans une relation de dépendance réciproque avec les dynamiques industrielles locales.

Ensuite, celle de Martial Libera (UNISTRA – SAGE) « Une élite économique singulière ? Les responsables des chambres de commerce d'industrie (CCI) d'Alsace et de Moselle de 1945 aux années 1970 »⁷. S'intéressant aux responsables des Chambres de commerce et d'industrie (dirigeants et permanents) chargés de représenter les intérêts des entreprises industrielles et commerciales de leur circonscription auprès des pouvoirs publics, il souhaite en saisir la spécificité et examiner, au sein du paysage consulaire, la singularité des chambres alsaciennes. À travers l'étude des trajectoires d'une trentaine d'hommes, il souligne l'homogénéité d'un groupe dont l'appartenance religieuse est marquée à Mulhouse, une large palette de diplômes, une forte culture d'entreprise couplée à un capitalisme souvent familial. Les secteurs d'activités de ces dirigeants souvent auréolés de succès sont le reflet des principales branches constitutives des Chambres et des mutations de l'économie alsacienne. Présents sur tous les fronts, ils participent à la vie des syndicats professionnels et des organisations patronales, contribuent au rayonnement économique local, régional, voire national, à la coopération transfrontalière tout en se souciant de la formation et de la patrimonialisation. Aux domaines d'action classiques des CCI (informer, conseiller et aider les entreprises, formation, gestion des infrastructures de transport) s'ajoutent des aspects plus stratégiques (défense des intérêts des entreprises, prospective) de sorte que M. Libera montre que le travail comporte trois dimensions. À partir de plusieurs exemples comme les réactions des institutions consulaires aux conséquences économiques du Marché commun, l'Union des chambres de commerce rhénanes, les échanges commerciaux transfrontaliers, l'annexion de Kehl (1945-1953), la canalisation de la Moselle versus Grand canal du Nord-est, s'éclairent les interactions avec les organisations patronales et les syndicats de branche, les relations avec les administrations et les décideurs politiques, les interactions avec les acteurs économiques des régions voisines. Pour ce faire, cette « élite économique singulière » utilise des moyens ordinaires (communication, influence, etc.) et extraordinaires

(participation au combat politique voire actions d'opposition radicale au Plan Schumann).

Enfin, Régis Boulat (UHA – CRÉSAT) a montré le rôle central joué par la Société industrielle de Mulhouse dans la phase pionnière de coopération transfrontalière informelle qui s'étend du début des années 1960, date de la création de la *Regio Basiliensis* par de jeunes cadres bâlois soucieux de l'avenir de leur cité, aux « Accords de Bonn » en 1975 qui en font une « affaire d'États ». En effet, les administrateurs de la SIM qui souhaitent réaffirmer le rôle central de leur compagnie dans l'écosystème mulhousien au moment où ce dernier est chamboulé par la disparition des activités industrielles nées à la fin du XVIII^e siècle comprennent rapidement tout l'intérêt de l'initiative et créent une *Regio du Haut-Rhin*. Même s'il s'agit de résoudre les problèmes pratiques qui se posent aux populations de part et d'autre de la frontière et de projeter un certain nombre de réalisations pratiques en matière d'infrastructures de transport, d'implantations industrielles ou de coopération culturelle, l'idée se heurte à de nombreuses résistances au sein d'une partie des grands élus alsaciens et de l'administration française. Si la *Regio* prend finalement son envol à partir de 1969, les patrons mulhousiens se retrouvent dépossédés de leurs initiatives dès 1975 lors de la création de la Commission intergouvernementale prévue par les « Accords de Bonn ».

Ces contributions illustrent la richesse des recherches récentes et la diversité des approches de l'histoire des élites dans la région du Rhin supérieur du XVII^e au XX^e siècle. Comme il s'agit de recherches en cours, seules sont publiées dans ce numéro les contributions qui ont pu être suffisamment achevées sous forme d'articles. L'objectif est de stimuler la recherche sur ce sujet, à la fois sur le plan thématique et du point de vue méthodologique.

7. Voir Martial Libera, *Diplomatie patronale aux frontières. Les relations des chambres de commerce frontalières françaises avec leurs homologues allemandes (1945-milieu des années 1980)*, Genève, Droz, 2020.

CONTRIBUTIONS _____

RÉGIS BOULAT

La Société Industrielle de Mulhouse et les débuts de la coopération transfrontalière (1962-1975)

Maître de conférences en histoire économique à l'Université de Haute-Alsace, Régis Boulat est membre du Centre de recherche sur les économies, les sociétés, les arts et les techniques (CRÉSAT) dont il dirige l'axe Histoire et patrimoine de l'industrie. Parmi ses publications récentes, on notera : avec Renaud Meltz (dir.), *Jean-Pierre Chevènement, le dernier des Jacobins*, Paris, Nouveau Monde, 2021 ; avec Natacha Pimmel (dir.), *L'intelligence collective ou la Société industrielle de Mulhouse depuis 1826*, Mulhouse, Mediapop Éditions, 2021 ; avec Serge Neunlist (dir.), *L'Ingénieuse ou l'École Nationale Supérieure de Chimie de Mulhouse depuis 1822*, Mulhouse, Mediapop Éditions, 2022.

Fondée en 1826, la Société industrielle de Mulhouse joue un rôle central dans la phase pionnière de coopération transfrontalière informelle qui s'étend du début des années 1960, date de la création de la *Regio Basiliensis* par de jeunes cadres bâlois soucieux de l'avenir de leur cité, aux « Accords de Bonn » en 1975 qui en font une « affaire d'États ». En effet, ses administrateurs souhaitent réaffirmer le rôle central de leur compagnie dans l'écosystème mulhousien au moment où ce dernier est chamboulé par la disparition des activités industrielles nées à la fin du XVIII^e siècle. Même s'il s'agit de résoudre les problèmes pratiques qui se posent aux populations de part et d'autre de la frontière et de projeter un certain nombre de réalisations pratiques en matière d'infrastructures de transport, d'implantations industrielles ou de coopération culturelle, la *Regio du Haut-Rhin* qui voit le jour en 1965 se heurte à de nombreuses résistances au sein d'une partie des grands élus alsaciens et de l'administration française. Si la *Regio* prend finalement son envol à partir de 1969, les patrons mulhousiens se retrouvent dépossédés de leurs initiatives dès 1975 lors de la création de la Commission intergouvernementale prévue par les « Accords de Bonn ».

Die 1826 gegründete *Société industrielle de Mulhouse* spielt eine zentrale Rolle in der Pionierphase der informellen grenzüberschreitenden Zusammenarbeit, die von den frühen 1960er Jahren, als junge Basler Führungskräfte, die sich um die Zukunft ihrer Stadt sorgten, die *Regio Basiliensis* gründeten, bis zum „Bonner Abkommen“ von 1975 reichte, das die *Regio Basiliensis* zu einer

„Staatsangelegenheit“ machte. Die Vorstände wollten die zentrale Rolle ihrer Gesellschaft im Ökosystem Mülhausens in einem Augenblick bekräftigen, in dem dieses durch das Verschwinden der zu Ende des 18. Jahrhunderts entstandenen industriellen Aktivitäten erschüttert wurde. Obwohl es darum ging, die praktischen Probleme der Bevölkerung beiderseits der Grenze zu lösen und eine Reihe praktischer Errungenschaften in den Bereichen Verkehrsinfrastruktur, Industrieansiedlungen und kulturelle Zusammenarbeit zu planen, stieß die 1965 ins Leben gerufene *Regio du Haut-Rhin* bei einem Teil der großen elsässischen Volksvertreter und der französischen Verwaltung auf zahlreiche Widerstände. Während die *Regio* ab 1969 endlich Fahrt aufnahm, wurden den Mülhauser Unternehmern seit 1975 bei der Gründung der im „Bonner Abkommen“ vorgesehenen Regierungskommission ihre Initiativen genommen.

Née en 1826 de l'initiative d'une vingtaine de jeunes représentants de l'élite manufacturière mulhousienne unis par des liens à la fois familiaux, capitalistiques et philosophico-politiques, la Société industrielle de Mulhouse (SIM) qui est caractérisée par une absence de hiérarchie et un fonctionnement en réseau, s'affirme au XIX^e siècle comme un foyer d'innovation et le creuset d'une réflexion sociale originale¹. Amputée d'une partie de ses forces vives, privée de son influence politique et de ses prérogatives sociales, confrontée à l'hostilité des fonctionnaires prussiens après 1870, elle n'en reste pas moins le centre organisateur de la coopération patronale pendant toute la période de l'annexion puis au cours de l'entre-deux-guerres même si l'activité technique de ses comités de mécanique ou de chimie décline progressivement. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, sous la houlette de Jean Dollfus, elle est confrontée successivement au défi de la reconstruction puis, au cours des Trente glorieuses, aux mutations industrielles du territoire mulhousien (déclin des activités historiques et perte des centres de décision locaux). Bien qu'affaiblie, elle tente d'enrayer de son mieux la disparition des activités nées au moment de la première industrialisation (textile, construction mécanique) par toute une série d'initiatives². Avec les Bâlois, elle joue notamment un rôle de premier plan, grâce à son nouveau président Philippe Brandt, dans cette phase pionnière de l'histoire de la coopération transfrontalière franco-germano-suisse qui débute en 1962 avec la création de la *Regio Basiliensis* par de jeunes cadres bâlois, se poursuit par la création de la *Regio du Haut-Rhin*

1. Florence Ott, *La Société industrielle de Mulhouse, 1826-1876. Ses membres, son action, ses réseaux*, Strasbourg, PUS, 1999.

2. Régis Boulat, Natacha Pimmel (dir.), *La Société industrielle de Mulhouse. L'intelligence collective depuis 1826*, Mulhouse, Mediapop, 2021.

en 1965, puis en 1975 par les Accords de Bonn qui institutionnalisent une coopération devenue « affaire d'État »³.

« L'amitié [n'étant] pas un mythe mais une impérieuse réalité parce que la géographie dicte sa loi à la politique »⁴, les liens entre Bâle et Mulhouse sont à la fois anciens et complexes. Au milieu du XVIII^e siècle, Mulhouse est « ville helvétique »⁵ : à la communauté de foi et à la fraternité d'armes, à l'origine bâloise de grandes dynasties mulhousiennes – la famille Kœchlin notamment – s'ajoutent le développement de l'industrie et les aspects financiers. Si « Bâle doit beaucoup à Mulhouse » – on pense notamment au train ou à la chimie⁶ – au XIX^e siècle, l'inverse reste tout aussi vrai y compris pendant la période du *Reichsland* : c'est grâce à des capitaux bâlois que la Banque de Mulhouse voit le jour en 1872⁷ et ce sont des hommes d'affaires bâlois qui président aux destinées de la SACM jusqu'en 1919. Toutefois, l'entre-deux-guerres est synonyme d'un désengagement bâlois tant du point de vue financier – la période est, du reste, plutôt à l'inversion des flux de capitaux qui, partant de France, trouvent refuge en Suisse – que du point de vue industriel, même si des personnalités comme les ingénieurs René et Maurice Kœchlin, de nationalité suisse, restent des « traits d'union » et si une collaboration voit le jour à la fin des années trente à propos du futur aéroport de Bâle-Mulhouse.

Alors que chacun vit désormais plus ou moins « de son côté » à la fin des années 1950, les initiatives de jeunes cadres bâlois inquiets pour l'avenir de leur cité vont rejoindre les préoccupations des administrateurs de la SIM qui souhaitent réaffirmer le rôle central de leur compagnie dans l'écosystème mulhousien au moment où ce dernier est chamboulé par la disparition des activités industrielles nées à la fin du XVIII^e siècle. Comment se déroule ce « deuxième contact » et comment débouche-t-il sur cette phase pionnière de la coopération transfrontalière informelle ? Pour répondre à cette question laissée de côté par l'historiographie qui s'est

3. La coopération transfrontalière peut être définie comme une « politique étrangère secondaire pratiquée par les collectivités locales et régionales situées de part et d'autre d'une frontière nationale », les acteurs infranationaux devenant acteurs des relations internationales. Elle est à la fois parallèle et complémentaire à l'action extérieure des États, voir Birte Wassenberg, *Vers une eurorégion ? La coopération transfrontalière franco-germano-suisse dans l'espace du Rhin Supérieur de 1975 à 2000*, Bruxelles, Peter Lang, 2007.

4. Raymond Oberlé, « Quatre siècles de relations entre Bâle et Mulhouse », *BSIM*, n°3 (1990), p. 27-43.

5. Odile Kammerer, Bernard Jacqué, Marie-Claire Vitoux, *Nouvelle Histoire de Mulhouse*, Mulhouse, Mediapop, 2023.

6. Nicolas Stoskopf, « Ce que la Suisse doit à Mulhouse », *Annuaire historique de Mulhouse*, 27 (2016), p.93.

7. Nicolas Stoskopf, « Histoire de la Banque de Mulhouse (1872-1929) », *Annuaire historique de Mulhouse*, 33 (2022), p. 43-69.

plutôt intéressée à la période postérieure à 1975 ou à l'action des chambres consulaires⁸, nous reviendrons successivement, à partir des archives de la SIM et de sources imprimées, sur les initiatives bâloises, le rôle de la SIM et, malgré certaines oppositions, sur les premières réalisations concrètes.

DES INITIATIVES PRIVÉES BÂLOISES À L'ORIGINE DE LA *REGIO BASILIENSIS*

Le 29 janvier 1962, une quinzaine de jeunes cadres bâlois désireux de réfléchir à l'avenir de leur cité se réunissent à la *Zunft zum Schlüssel* pour repenser le futur de Bâle en tenant compte de la dynamique d'intégration économique européenne et « faire sortir leurs concitoyens de l'attitude de satisfaction béate qui est trop souvent la leur et qui est une conséquence fâcheuse d'une longue période de prospérité »⁹. Anticipant la fin de cette conjoncture et de possibles difficultés à venir, ils souhaitent réfléchir en articulant les échelles, à savoir celle de la Confédération mais également celle d'un territoire délimité par le Jura, les Vosges et la Forêt Noire.

Bâle, un développement contraint au début des années 1960

C'est que le canton de Bâle-Ville qui connaît au début des années 1960, un fort accroissement démographiquement – sa population a doublé passant de 112 200 habitants en 1900 à 225 600 en 1960¹⁰ – souffre de l'exiguïté d'un territoire limitrophe de deux pays étrangers et d'un autre canton souverain. Le dynamisme économique de la ville est largement conditionnée d'une part, par les grandes entreprises chimiques, la plupart des sociétés anonymes telles Geigy (1758), Ciba (1884), Sandoz (1886), Hoffmann-La Roche & Cie (1897), Lonza (1897) et, d'autre part, par des banques et des sociétés d'assurances comme la Société de Banque Suisse (1872), « La Bâloise » Compagnie d'assurances (1864) sans oublier la Banque des Règlements Internationaux (1929). Or, pour Alfred Sarasin, associé de la Banque A. Sarazin & Cie et membre du Grand conseil de Bâle, l'accroissement de la population et le dynamisme économique seront à l'avenir « de

8. Martial Libera, *Diplomatie patronale aux frontières. Les relations des chambres de commerce frontalières françaises avec leurs homologues allemandes (1945-milieu des années 1980)*, Genève, Droz, 2020.

9. Archives de Mulhouse [AM], PV du conseil d'administration de la SIM, 10 janvier 1964, Annexe 2 : Exposé de M. Ph. Brandt.

10. Rita Schneider-Sliwa, Andrea Kampschulte, Daniela Zunzer, « Évolution démographique, différenciation et fractures socio-spatiales dans les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 42, 1-2 (2002).

plus en plus en fonction de l'espace disponible» : «si le développement continue au même rythme, il faudrait trouver 2 211 hectares additionnels pour le logement des habitants et l'installation de nouvelles fabriques», les bords du Rhin, essentiels aux établissements industriels, étant déjà saturés¹¹. C'est pourquoi, «le coin frontalier» est déjà caractérisé par le développement d'une forme «d'emprise bâloise». Les entreprises bâloises souffrent également d'un manque de main-d'œuvre qui entraîne un recours croissant aux frontaliers alsaciens. Ancien – déjà plus de 6 000 travailleurs frontaliers vers Bâle dans le canton de Huningue en 1862¹² – le phénomène a subsisté au cours de l'entre-deux-guerres, mais ces relations n'ont pas toujours été unilatérales, l'Alsace étant également jusqu'aux années 1950 une terre d'accueil pour des ouvriers bâlois.

Par ailleurs trop excentrée, mal reliée au reste de la Confédération et bénéficiant d'une prospérité essentiellement liée au Rhin et à la chimie/pharmacie, Bâle court également le risque de végéter à l'ombre de Zurich, en passe de devenir la capitale économique de la Suisse. En effet, les différentes instances suisses de planification qui prévoient la formation de grands centres économiques et culturels regroupés autour de Zurich et de l'arc lémanique et la création d'ici l'an 2000 d'une grande nébuleuse urbaine et industrielle d'au moins 300 000 habitants à la croisée des autoroutes Nord-Sud et Est-Ouest dans la région d'Oensingen-Schönenwerd, ne tiennent guère compte de Bâle. Or, pour ces jeunes cadres bâlois, «Bâle doit cesser d'être une ville frontière et se souvenir qu'au cours de l'histoire elle faisait partie d'un ensemble régional largement ouvert vers le Nord et le Nord-Ouest»¹³. Au moment où la construction économique européenne devient progressivement une réalité, de nouveaux centres de gravité ne pourraient-ils voir le jour autour de pôles d'attraction et dans des régions où l'implantation d'industries nouvelles serait facilitée par du foncier disponible, une main-d'œuvre abondante et des voies de communications denses ? Pourquoi Bâle ne chercherait-elle pas à créer avec ses voisins immédiats d'Alsace et du Pays de Bade – qui disposent de tout cela –, et avec les cantons situés en partie Nord du Jura, une région prospère de part et d'autre d'un *Vater Rhein* en passe de devenir l'une des principales voies de navigation intérieure européenne ? Du reste l'évêché de Bâle n'exerçait-il

11. Alfred Sarazin «Le point de vue de Bâle», *BSIM*, n°1 (1965), p. 26.

12. Cécile Buxeda, «Évolution et diffusion spatiale du travail frontalier en Alsace (1968-1999)», *Cybergeo : European Journal of Geography*, Espace, Société, Territoire, document 245 [En ligne : <http://journals.openedition.org/cybergeo/4110>], mis en ligne le 3 septembre 2003, consulté le 24 octobre 2023.

13. AM, PV du conseil d'administration de la SIM, 10 janvier 1964, Annexe 2 : Exposé de M. Ph. Brandt.

pas jadis sa juridiction jusqu'au Nord de Colmar et de Brisach alors que le Sundgau était le vignoble et le grenier d'une ville dont Aeneas Sylvius Piccolomini écrivait en 1433 *ea est in Elsatica regione* ?

La naissance de la *Regio Basiliensis*

C'est dans cette perspective que l'association *Regio Basiliensis* – le vocable est emprunté à une publication de la Société de géographie et d'ethnographie de Bâle – voit le jour. Une première réunion a lieu sous la présidence du Samuel Schweizer, directeur général du *Bankverein*, le 20 février 1963. Elle réunit une quarantaine de représentants des milieux industriels, bancaires, associatifs et universitaires, du gouvernement cantonal et de la presse. Hans Briner qui en devient par la suite secrétaire général fait un exposé complet des buts de la *Regio Basiliensis* dans lequel il insiste sur le retard pris par Bâle par rapport au Haut-Rhin et au Pays de Bade en matière de planification, sur la volonté de la future *Regio* de ne pas entrer en concurrence avec d'autres organisations ni de se substituer au gouvernement cantonal qu'il désire au contraire aider. Dès le 25 février, un groupe de travail composé de jeunes cadres et d'universitaires voit le jour pour étudier les limites géographiques de la région envisagée, rassembler de la documentation, vaincre les résistances des milieux gouvernementaux et le scepticisme ambiant. Quant au groupe de patronage ou *Fördergruppe* qui doit réunir «les hommes les plus représentatifs des milieux industriels, bancaires, universitaires comme du gouvernement cantonal», sa tâche sera de donner des directives, de soutenir moralement et financièrement le projet.

Le groupe de travail prend rapidement contact avec les planificateurs français et allemands et tient à Bad Schauenburg une première séance les 7 et 8 juin 1963 censée accoucher d'un programme. Des personnalités françaises dont six Alsaciens (le sous-préfet Frédéric Gerst et d'autres membres du CAHR) et allemandes sont invitées à une deuxième séance de travail et des contacts sont établis avec les gouvernements cantonaux de Bâle campagne, Argovie et Soleure, avec l'*Oberbürgermeister* de Fribourg en Brisgau, avec le maire de Colmar puis avec les planificateurs de Mulhouse. Un voyage d'étude est organisé pour prendre connaissance des plans d'extensions des villes d'Allemagne du Nord et leurs réalisations¹⁴.

Alors qu'un premier appel de fonds a déjà permis de réunir 60 000 francs suisses, l'assemblée générale constituante du groupe de patronage du 13 décembre 1963 confirme Schweizer dans ses fonctions

14. *Ibid.*

de président et nomme un comité restreint composé de M. Schaller conseiller d'État chef du département des Finances de Bâle, du professeur Staehlin, du Dr. H. P. Zschokke président du *Volkswirtschaftsbund*, de Nicolas Jacquet président de la *Basler Reederei*. M. Speiser et Hans Briner résument l'activité du groupe du travail et à la suite d'une discussion, un programme d'action en neuf points est approuvé.

Ce dernier prévoit l'ouverture d'un Bureau permanent sur la *Freiestrasse* – la plus ancienne rue commerçante de Bâle – qui sera chargé de la coordination des affaires courantes et administratives, d'assurer la coordination des travaux des différentes commissions. La première devra mener des études fondamentales et dresser un catalogue des problèmes d'intérêt commun de la région. Les Instituts d'Économie politique et de Géographie de l'Université de Bâle ont accepté de mettre deux scientifiques à la disposition de la *Regio* : d'une part le Dr. Reinhardt devra entrer en relation avec le Centre de sociologie européenne de la Sorbonne (R. Aron) afin d'étudier dans quelle mesure les populations du Haut-Rhin, du Brisgau, de Bâle et des cantons limitrophes sont prêtes à collaborer¹⁵; d'autre part, le Dr. Lucius Burckhardt qui établira un Atlas structurel de soixante-dix-sept cartes (économie, transport, sous-sol, hydrologie, etc.) complétant les Atlas badois et alsaciens. Une deuxième commission assurera la liaison avec les représentants des différentes parties prenantes françaises, suisses et allemandes via des réunions régulières, notamment avec les planificateurs du Haut-Rhin et du Brisgau dans la perspective du développement urbain. Une troisième préparera avec des représentants du Haut-Rhin, de Strasbourg et du Brisgau une rencontre consacrée à la question de l'enseignement supérieur et à la création «à Saint Louis ou quelque part dans le Sundgau», d'un Collège européen comportant un enseignement bilingue, français et allemand. Enfin, les deux dernières commissions s'intéresseront respectivement à l'utilité de créer, à Bâle, un marché gare pour les fruits et légumes et aux possibilités d'agrandissement de l'aéroport Bâle-Mulhouse «afin d'en faire l'aéroport de la région». Il est même envisagé de créer une Banque de la Région qui aurait pour mission de faciliter le financement des grands projets à venir¹⁶.

Ainsi, pour Hans Briner, tout en ayant conscience «des difficultés d'une rencontre avec l'Europe», la Suisse entend se frayer «une voie d'accès

15. Cette liaison n'a finalement pas pu être établie mais l'Institut n'en poursuivra pas moins son enquête en lien avec la SIM qui lui proposera un panel d'une cinquantaine de personnalités haut-rhinoises.

16. AM, PV du conseil d'administration de la SIM, 10 janvier 1964, Annexe 2 : Exposé de M. Ph. Brandt.

à la route européenne» au moment où la collaboration régionale fait l'objet de l'attention de la Commission de la CEE. À l'inverse des cantons «intérieurs», les cantons frontaliers de Schaffhouse, du Tessin, de Genève et de Bâle qui sont «en contact permanent et direct avec l'Europe en voie de formation» tant dans le domaine de l'économie que dans celui des transports, du tourisme, «se sentent plus proches sur le plan matériel et peut être même aussi sur le plan spirituel, de l'Europe nouvelle que les zones situées en son cœur». Ils doivent d'autant plus jouer les pionniers qu'à l'échelle fédérale, les autorités suisses auraient tendance à les négliger et à concentrer leurs efforts sur le centre du pays¹⁷. «Nous sommes partis des faits et avons constaté ce qui existe», conclut de son côté Andreas Speiser qui tente de définir le Rhin Supérieur :

C'est une région homogène qui, si vous regardez une carte physique, sans frontières nationales, représente une entité géographique : un bassin comme l'Île de France ou en Suisse le *Mittelland*, des régions assez bien limitées par les données naturelles, les montagnes, les fleuves, le climat. Mais il y a tout de même le fait national, les frontières. Cette région qui se prêterait en somme idéalement à un développement économique homogène, qui pourrait jouer un rôle important au centre de l'Europe, cette région est aujourd'hui découpée en trois secteurs par des limites politiques, par les frontières, et il est clair que ces frontières n'ont pas été décidées par des économistes ou par des géographes car elles ne sont pas du tout conformes à la structure naturelle. C'est le deuxième fait; ces frontières existent et il faut les accepter. Il y a maintenant un troisième fait très important : l'Europe... Or cette région qui est la nôtre est au cœur de l'Europe.

Si la Suisse n'appartient pas au Marché commun, la présence du Rhin est un atout...¹⁸.

Ces initiatives privées bâloises visant à résoudre, malgré l'existence de frontières, un certain nombre de problèmes communs à l'ensemble de la région grâce à la création d'un climat d'entente et de confiance dans des régions voisines appelées à avoir des liens de plus en plus étroits, à l'étude d'un vaste ensemble trinational, à la sensibilisation des instances planificatrices reçoivent un accueil très favorable à la SIM.

17. Dr. Hans J. Briner, «Une expérience de développement régional : la *Regio Basiliensis*», *BSIM*, n°1 (1965), p. 21.

18. Andreas Speiser, directeur adjoint de la Société de Banque Suisse, occupe des fonctions importantes à la *Regio*.

LA CRÉATION DE LA *REGIO DU HAUT-RHIN* (1965)

Alors que le territoire mulhousien est confronté à un certain nombre de difficultés, les administrateurs de la SIM considèrent au début des années 1960 que la création « d'un ensemble régional » avec les Bâlois plutôt qu'avec les Strasbourgeois « ne ferait que ramener Mulhouse à ses origines naturelles », Bâle et ses entreprises « pouvant faire beaucoup plus pour la revitalisation de la région que Paris ou Strasbourg ». Il s'agit toutefois de mettre en valeur les ressources et les apports à cet ensemble sous peine de devenir un « satellite »¹⁹. Grâce à Philippe Brandt, la compagnie se mobilise rapidement pour que lui soit reconnu un rôle d'interface entre les acteurs français du dossier d'une part et les animateurs de la *Regio Basiliensis* d'autre part. La *Regio du Haut-Rhin* qui voit le jour en 1965 fonctionne au départ comme un comité de la SIM.

La coopération transfrontalière, une occasion à saisir ?

Le Sud Alsace connaît au début des années 1960 un certain nombre de difficultés dont certaines sont liées à la situation bâloise. En effet, la « propriété foncière bâloise s'insinue partout, au fur et à mesure de l'abandon des parcelles par les propriétaires français » : « Cette lente et patiente pénétration bâloise, est devenue un sujet de brûlante actualité et donne lieu à quelques inquiétudes du côté français ». Certes, « l'envahisseur est pacifique » mais il existe des risques de complications « pour l'avenir du coin frontalier » si la question « est laissée au bon plaisir des Bâlois, et chose plus grave, aux opérations des spéculateurs » : il manque « un plan franco-suisse bien arrêté avant qu'il ne soit trop tard pour intervenir efficacement dans ce mouvement qui risque fort de ne pas être une simple poussée de fièvre mais de se poursuivre au rythme de la croissance bâloise », déplore alors Roland Habersetzer de l'Institut de géographie de l'Université de Strasbourg²⁰. La question de l'agrandissement de l'aéroport franco-suisse de Bâle Mulhouse se pose également : engagées dès 1937, les discussions ont débouché sur un projet de deux pistes bétonnées de 1 600 m et 2 000 m localisées dans un triangle Blotzheim-Hésingue-Saint-Louis (topographie, ampleur des superficies disponibles) et sur une Convention binationale de 1949 qui en précise les modalités de gestion : un établissement public franco-suisse est chargé d'assurer pour le compte des deux gouvernements la construction et l'exploitation de l'aéroport, les

19. AM, PV du conseil d'administration de la SIM, 10 avril 1964.

20. Roland Habersetzer, « L'expansion foncière bâloise dans le coin frontalier de Saint-Louis Huningue », *BSIM*, n°1 (1965), p. 7-20.

terrains sont mis à disposition par la France alors que le financement des dépenses dites « de premier établissement » incombe à la Suisse, la gouvernance est paritaire et binationale et une route douanière est inaugurée en 1952. Or, en 1960, malgré 314 000 passagers et 7 600 t de fret transportés cette année-là, les électeurs bâlois rejettent un premier projet d'agrandissement.

Ces aspects sont loin d'être les plus graves au regard des mutations industrielles de la région mulhousienne. Au terme d'un processus de reconstruction-modernisation à la fois rapide et largement autofinancé au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, le Sud Alsace voit ses activités traditionnelles décliner. C'est d'abord le coton qui, dès le début des années 1950, a connu des crises successives liées à la réorganisation du marché mondial (décolonisation, concurrence des pays en voie de développement), à l'avènement des fibres synthétiques et de la société de consommation. Au début des années 1960, beaucoup d'établissements ont déjà mis la clef sous porte et seules les entreprises les plus solides dotées d'un bon positionnement stratégique, d'une organisation commerciale efficace, de larges assises financières et d'une direction dynamique parviennent à s'adapter. La situation nécessite donc d'importants efforts de promotion de la part de l'ensemble des acteurs tels le Comité pour l'aménagement du Haut-Rhin (CAHR), la Chambre de Commerce de Mulhouse, la SIM, etc. afin d'attirer des capitaux et des établissements nouveaux. C'est ainsi que Peugeot s'installe dans la forêt de la Hardt via sa filiale Indenor à partir de 1959 : opérationnelle en 1962, l'usine produit d'abord des boîtes de vitesse montées ensuite à Sochaux avant de démarrer deux nouvelles unités de production (forge et fonderie d'aluminium sous pression). Alors que ces mutations s'accompagnent d'un problème d'aménagement du territoire puisque les activités industrielles et la population désertent les vallées pour s'établir en plaine et le long du Rhin et que Mulhouse, vingt-sixième ville de France qui vient de dépasser les 100 000 habitants, est à l'étroit dans ses frontières communales, des voix s'élèvent pour réclamer une réflexion à une échelle beaucoup plus large que celle des frontières de l'arrondissement.

Toutefois, considérant au début des années 1960 que sa situation au cœur d'une Europe économique en construction lui offre « une nouvelle chance », la ville s'invente, sous l'impulsion de ses élites politiques (notamment son maire Émile Muller) et économiques, un grand dessin de « métropole du futur » dotée d'établissements d'enseignement supérieur, de pôle industriel fondé sur l'industrie lourde et les grands investissements réalisés le long du Rhin. La « futurologie mulhousienne » est à l'œuvre à travers les Journées organisées par la SIM (Journées scientifiques en 1958,

Journées de l'urbanisme en 1959, Journées de la jeunesse en 1960, Journées textiles en 1961, etc.) et sa modernité est symbolisée par une future « Tour de l'Europe » conçue par l'architecte François Spoerry²¹.

1964 année du « Deuxième contact »

Pour Jean Dollfus qui a succédé à son père à la tête de la SIM en 1945, poursuivre l'œuvre de ses prédécesseurs ne signifie pas « refaire consciencieusement la route qu'ils ont suivie » mais « faire à notre place ce qu'ils feraient »²². Trois instruments lui ont permis de mener sa tâche à bien jusqu'au début des années 1960 : de nouveaux comités provisoires (ceux qui existaient depuis le XIX^e siècle n'ont pas été recréés), le *Bulletin* qui a reparu dès 1946, le groupe « Échanges » initié par Jacques Henry Gros et son beau-frère François Spoerry afin de « mêler les jeunes mulhousiens de souche actifs et conscients du rôle qu'ils doivent jouer, à des nouveaux venus engagés dans les administrations ou les entreprises mulhousiennes »²³. Toutefois, le dirigisme économique et social d'une part et les mutations industrielles d'autre part ne sont pas sans conséquences sur l'organisation qui connaît un certain nombre de difficultés notamment financières, du fait de la diminution de ses membres « Entreprises », et organisationnelles en raison de la raréfaction progressive du patronat protestant. « Centre de pensée et d'action destiné à méditer les problèmes du Mulhouse de demain », la SIM joue néanmoins un rôle primordial dans la structuration du patronat, l'enseignement, la culture et la prospective. Souhaitant mettre à profit sa liberté d'action pour « comme par le passé, être novatrice et révolutionnaire », elle réfléchit au début des années 1960 à la perspective d'une association de la Suisse avec la Communauté économique européenne et à la création d'une liaison étroite Bâle-Mulhouse sur des questions relatives à la science et à la culture, au financement des entreprises, aux communications aérienne, ferroviaires et routières voire aux sports²⁴. Chargé de déterminer quels « groupements de Bâle » auraient les mêmes intérêts que les siens, Philippe Brandt qui connaît bien les milieux d'affaires bâlois pour en faire partie, pense d'abord à la *Gesellschaft für Gutes und Gemeinnütziges*, qui gère une grande partie des fondations d'intérêt publique de Bâle ou à la Société de statistique. Toutefois, pour être fructueux, les contacts « doivent

avoir un but commun ou une réalisation exemplaire comme l'aéroport de Bâle-Mulhouse »²⁵. C'est alors qu'une « une possibilité de ce genre » s'offre à la SIM avec la création de la *Regio Basiliensis*²⁶.

Ayant étudié successivement à Mulhouse puis en Suisse où sa famille s'est réfugiée pendant le *Reichsland*, Philippe Brandt (1898-1981) est un ingénieur-docteur en chimie diplômé de l'École de chimie de Mulhouse. Spécialisé dans les colorants, il a fait toute sa carrière dans la chimie bâloise, jusqu'à accéder à la présidence de l'entreprise Durand Huguenin. C'est à ce titre qu'il a pris part à la constitution de la *Regio Basiliensis* dont il présente les buts au conseil d'administration de la SIM au début de l'année 1964 :

Nous nous trouvons en présence d'une initiative dont le sérieux ne saurait être mis en doute. L'idée d'un rassemblement des forces vives, intéressées à la création d'un centre régional économique et culturel, débordant les frontières politiques, est d'un très grand intérêt et cadre parfaitement avec les tendances actuelles concernant l'organisation future de l'Europe.

Pour Ph. Brandt, la SIM y trouverait non seulement la possibilité de contacts mais surtout « d'une collaboration utile à une œuvre commune de grande envergure dont notre ville pourrait retirer un grand avantage ». Pour Bernard Thierry-Mieg, influent patron du groupe Schaeffer, si la *Regio* a fait l'unanimité à Bâle, la situation sera plus difficile dans le Haut-Rhin : d'une part, plusieurs organismes du Haut-Rhin ayant déjà tenu à se faire représenter auprès de cette association, « il est regrettable une fois de plus que les diverses instances haut-rhinoises agissent isolément et en ordre dispersé » ; d'autre part, « les milieux officiels du Département » sont sur la réserve en raison de la crainte « très nette à Saint-Louis », « d'une mainmise de Bâle sur les régions limitrophes ». Il ne faut pas oublier non plus la volonté affirmée de personnalités de premier plan comme Pierre Pflimlin de privilégier « l'unité alsacienne ». Néanmoins, pour Ph. Brandt, la Suisse ne faisant pas partie du Marché commun, « il y aurait peut-être lieu, à travers une expérience régionale de cette sorte » de se demander « comment un début d'unité économique pourrait être élaboré entre elle et ses voisins ». Problème : alors que la région bâloise dispose « d'une abondance d'hommes de qualité et de chefs d'entreprise qui ont le pouvoir de prendre des décisions importantes », dans le Haut-Rhin

21. Nicolas Stoskopf, *Université de Haute-Alsace. La longue histoire d'une jeune université*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2005, p. 26-31.

22. R. Boulat, N. Pimmel, *La Société industrielle de Mulhouse... op.cit.*, p. 50.

23. Régis Boulat, « Jacques Henry Gros, le dernier grand patron alsacien ? », in J.-P. Barrière, R. Boulat, A. Chatriot, P. Lamard, J.-M. Minovez, *Les trames de l'histoire. Mélanges en l'honneur de J.-C. Daumas*, Besançon, PUFC, 2017, p. 193-203.

24. AM, PV conseil d'administration de la SIM, 10 novembre 1961, p. 6.

25. AM, PV conseil d'administration de la SIM, 1^{er} mars 1963.

26. AM, PV conseil d'administration de la SIM du 10 janvier 1964, Annexe 2 : intervention de Ph. Brandt.

«les décisions capitales sont prises dans leur grande majorité par des responsables parisiens qui se préoccupent peu de l'avenir du Haut-Rhin». Tout en rendant compte au CAHR et aux chambres consulaires, la SIM ne pourrait-elle dans ces conditions regrouper les différentes forces en présence, devenir l'interlocuteur privilégié des Bâlois et coordonner des projets d'avenir²⁷ ?

Dans la foulée, Jacques Henry Gros est chargé d'animer un Comité d'études composé de Ph. Brandt, Jean-Baptiste Donnet et des anciens présidents du groupe «Échanges» pour prendre officiellement contact avec la *Regio Basiliensis* et réfléchir à la manière de constituer un front haut-rhinois uni²⁸. Pour B. Thierry-Mieg, J. Dollfus, qui vient d'être élu à la tête de la Chambre de commerce de Mulhouse, et Jacques André, président du CAHR, devront demander à leurs collaborateurs de restreindre leurs initiatives individuelles «tant que la situation n'aura pas été clarifiée» et le caractère privé de la SIM est un avantage qui devra être mis en exergue.

C'est à Bâle, le 9 avril 1964, qu'a lieu la première rencontre officielle avec les représentants de la *Regio Basiliensis*²⁹. Ces derniers étant très désireux de savoir si les Chambres de commerce de Mulhouse et Colmar, et le maire de Mulhouse ont confié à la SIM «une mission d'investigation», Ph. Brandt a tenu à ce que le Comité d'études de la SIM se présente en indiquant qu'il agissait «en accord avec les autres organismes du Haut-Rhin»³⁰. Après des contacts informels avec ces derniers, c'est toutefois le jour même que J. Dollfus leur écrit officiellement :

il est apparu au conseil de la SIM que notre compagnie, connue des Bâlois, et de caractère strictement privé, avait une structure qui l'apparentait au Comité de la *Regio Basiliensis* et avait ainsi une entière liberté d'action à son égard [...]. Vous avez bien voulu envisager favorablement une telle initiative pour éviter la multiplication de comités parallèles et vous avez bien voulu encourager sa réalisation.

27. AM, PV conseil d'administration de la SIM, 10 janvier 1964, p. 4.

28. Jacques-Henry Gros, *Au fil du siècle. Mémoires humanistes d'un chef d'entreprise mulhousien*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2004, p. 199-205.

29. Côté suisse MM. Staehlin dir. des Ets. Geigy, Briner secrétaire permanent de la *Regio*, Dr. Linn avocat au secrétariat du Département de la Justice de la ville de Bâle, Gloor avocat et notaire; Speiser vice-directeur de la Société des Banques Suisses. Côté français, MM. J.H. Gros, Boidevezi, Ph. Brandt, J.-B. Donnet, Lalande, Valentin Smith et Weisgerber.

30. AM, PV conseil d'administration de la SIM, 13 mars 1964.

Espérant avoir évité la constitution dans chaque collectivité intéressée, d'un comité spécial, indépendant et souverain, J. Dollfus ne s'attendait pas à «une prise de position tendant à confier une mission exclusive à la SIM» :

aucun de mes interlocuteurs n'aurait pris une position aussi nette par écrit, sans consulter un organisme responsable de sa collectivité. À ce moment il y aurait eu des divergences d'opinions qui nous auraient écartés ou même séparés définitivement de la coordination souhaitée³¹.

Confrontés à la demande mulhousienne d'éviter de prendre des contacts «en ordre dispersé» et «de les centraliser au sein d'un organisme privé comme la SIM», les délégués bâlois rappellent «qu'il ne s'agit pas uniquement de contacts entre Bâle et Mulhouse» mais «entre Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Mulhouse, Colmar, le reste du Haut-Rhin, Belfort, Montbéliard et les diverses parties du Pays de Bade» et qu'il ne faut pas laisser de côté des groupes ou des minorités susceptibles d'être hostiles au projet. En juin, une nouvelle réunion³² étudie la possibilité pour des entreprises suisses de confier des travaux à façon à des industriels français en sous-traitance, l'implantation d'industries nouvelles dans le Haut-Rhin, etc. Si les Mulhousiens obtiennent que le secrétariat général de la SIM oriente à l'avenir les Bâlois dans la recherche de renseignements pour leur futur *Atlas*³³, ces derniers réclament l'élargissement du Comité de la SIM à des personnalités du Haut-Rhin et attendent l'aide mulhousienne pour le développement de l'aéroport : ne pourraient-ils exercer une «pression utile» sur les autorités fédérales suisses afin de les amener à augmenter le trafic alors que Swissair négligerait les intérêts de la région bâloise ? Opposant différents partis bâlois, les Français préfèrent rester discrets. À l'issue de cette deuxième réunion, Ph. Brandt suggère de créer à Mulhouse, comme à Bâle, un Comité de travail chargé d'animer dans le Haut-Rhin les travaux de la *Regio* et un Comité de soutien comprenant les personnalités intéressées et les représentants des principaux groupements du Haut-Rhin. Quant à F. Spoerry, il souligne le besoin d'une Banque d'affaires régionale indispensable au financement des futurs projets alors que la Société de Banque Suisse vient de prendre une participation dans la SADE.

31. AM, PV conseil d'administration de la SIM, 10 avril 1964.

32. Côté français, se sont ajoutés aux membres de la SIM le secrétaire général de la mairie de Mulhouse qui souligne combien cette dernière compte sur la SIM pour assurer la liaison avec le groupe *Regio*, le rédacteur en chef de *L'Alsace* et Étienne Julliard, professeur de géographie à l'université de Strasbourg.

33. AM, PV conseil d'administration de la SIM, 6 juillet 1964.

« Mulhouse entre deux pôles » ?

B. Thierry Mieg ayant décliné la succession de J. Dollfus pour cause de réorganisation en cours du groupe Schaeffer, c'est finalement Ph. Brandt qui prend officiellement la tête de la SIM lors de l'Assemblée générale de novembre 1964. Il lui paraît vital que la vénérable compagnie définisse un programme d'action tenant compte, pêle-mêle, du baby-boom, de la concurrence des pays en voie de développement, de la « parade » que constitue l'association des pays européens au sein de laquelle, « notre région, cessant d'être une région frontière avec tous les inconvénients que cela comprend, se placera au cœur du nouvel ensemble ouvert sur le Rhin par des ports et des zones industrielles », ce Rhin censé devenir l'axe de pénétration le plus important du continent et par lequel seront reliées la mer du Nord et la Méditerranée dès qu'un système moderne de canaux à grand gabarit aura été réalisé. La SIM se doit donc d'aider à la création à Mulhouse « d'un des centres de gravité qui ne manqueront pas de se former dans l'Europe de demain » en dialoguant avec ses voisins dont les intérêts sont analogues – la formation de la *Regio*, « dont on parle tant », « cette association entre Bâle, le Haut-Rhin, peut-être la Franche-Comté et le Pays de Bade qui doit nous permettre de réaliser ici, dans l'avenir, au profit de tous et de la France, bien entendu, un nouveau centre de gravité européen »³⁴.

Dans la foulée, le groupe « Échanges » sollicite des experts français et suisses pour un cycle de conférences intitulé « Mulhouse entre deux pôles », en l'occurrence Strasbourg et Bâle, et un colloque dont la synthèse paraît dans le *Bulletin* en 1965. Définissant la *Regio* dans leur éditorial, J.-H. Gros et H. Zuber rappellent que le Rhin « n'est plus aujourd'hui un fossé que l'on s'efforce de rendre infranchissable » car il a retrouvé sa destination première, « celle d'être un lien entre les pays qu'il pénètre, une voie économique susceptible d'apporter la richesse aux régions qu'il traverse » :

À une époque où les évolutions s'accélèrent, où les économies se transforment, progressent ou s'atrophient en quelques décennies, l'on ne doit pas hésiter longtemps devant les chances offertes, la conception de la *Regio* peut en être une. Bâle étant en amont, l'idée est descendue avec le fleuve³⁵.

Suivent des contributions d'un géographe strasbourgeois sur l'expansion foncière bâloise dans le coin frontalier de Saint-Louis – Huningue, une

34. *BSIM*, n°4 (1964), Allocution de M. Philippe Brandt, Président, p. 51-55.

35. « Éditorial », *BSIM*, n°1 (1965), p. 4.

présentation de la *Regio Basiliensis* par son secrétaire général le Dr. Hans J. Briner et les trois études du cycle de conférences, à savoir « Le point de vue de Bâle » par Alfred Sarasin, « Strasbourg » par Jean-Marie Guégan (responsable de la Commission aménagement du territoire de la Jeune chambre économique de Strasbourg) et « Mulhouse et les projets de *Regio* » qui mêle les interventions de Jean-Jacques Dollfus, du géographe Étienne Juillard et d'Andreas Speiser.

Du point de vue suisse, ces « deux pôles » sont un faux-problème dans la mesure où « le but de la *Regio* n'est pas de développer des centres dans la *Regio* mais de développer la *Regio* dans l'Europe ». De son côté, le géographe Étienne Juillard joue les Cassandra. Face aux difficultés mulhousiennes, il considère que la crise structurelle de certaines branches dont le textile coexiste avec les difficultés conjoncturelles des autres branches : « Mulhouse en difficulté se tourne donc vers Bâle ! » Il constate néanmoins que derrière l'idée de *Regio* se cachent « des intérêts divers, hétérogènes », que Bâle et Mulhouse « ont en fait des arrière-pensées très différentes » et que, « le jour où l'on abordera les réalisations pratiques, on risquera de faire apparaître des intérêts opposés qui finalement paralyseront toute action » :

En tant qu'Alsacien, je suis inquiet et en tant que Mulhousien, je suis finalement persuadé que, si la *Regio* se faisait, ce serait au profit de Bâle. Lorsqu'on intègre un espace et qu'un centre y pèse plus lourd que les autres, ce centre s'impose de toute évidence. Par conséquent ce qui m'inquiète dans l'idée de la *Regio*, c'est le fait que Mulhouse risque de devenir une sorte de satellite, et même dans la mesure où Bâle s'étendrait vers l'Ouest, un point fort dans une banlieue »³⁶.

Alors que les Bâlois se défendent de vouloir « annexer Mulhouse », les patrons mulhousiens mettent en avant différents projets dont l'aéroport et la complémentarité entre d'une part la région Alsace telle qu'elle est prévue dans le plan français d'aménagement du territoire et la *Regio* conçue comme une « collaboration entre territoires similaires » (!) de part et d'autre de frontières nationales. Tous s'accordent évidemment sur une conclusion, « à l'heure actuelle la *Regio* est avant tout la recherche d'un état d'esprit ». Alors qu'à l'automne 1964, les Bâlois hésitent toujours quant aux différents partenaires alsaciens à contacter, il devient de plus

36. « Mulhouse et les projets de la *Regio* », *BSIM*, n°1 (1965), p. 33-43.

en plus urgent pour la SIM et le CAHR de mettre en place une structure haut-rhinoise sous peine de poursuite des « initiatives désordonnées qui ont déjà été prises »³⁷.

Finalement, la *Regio du Haut-Rhin* voit le jour en 1965 : soutenue par le CAHR et la Chambre de commerce et d'industrie de Mulhouse, cette instance privée ayant un statut de Comité de la SIM doit promouvoir le « développement harmonieux de la partie Sud du Haut-Rhin aux plans économique, culturel, touristique et sportif et de coordonner ses efforts dans ces différents domaines avec ceux de ses partenaires du Bade Sud et de la région de Bâle (*Regio Basiliensis*) ». Elle comporte d'une part un Groupe d'appui conçu sur le modèle bâlois (industriels, élus, hauts-fonctionnaires à titre personnel, représentants de la Chambre de commerce et du CAHR, etc.) et d'autre part, un Groupe de travail structuré par cinq commissions (agriculture, tourisme, Jeux européens, pédagogie et industrialisation).

UNE EFFICACITÉ DISCRÈTE MAIS RÉELLE

Face à l'incompréhension voire à l'hostilité, la SIM va mener un travail d'information des élites économiques et politiques mais également du grand public.

Une nécessaire recherche de soutiens

L'année 1965 est largement consacrée à des études, à la préparation du Congrès international de l'urbanisme prévu à Bâle et aux travaux de la Commission de coopération économique censée établir un programme pratique car les Bâlois attendent des éclaircissements tant sur la situation réelle du Haut-Rhin que sur les conditions à remplir pour s'y implanter. L'idée serait de faire jouer à la *Regio* un rôle d'intermédiaire entre d'une part les organismes locaux intéressés réunis au sein du Groupe d'expansion économique (émanation du Syndicat intercommunal pour les zones industrielles de la région de Mulhouse) et, d'autre part, la *Regio Basiliensis* et une agence de prospection bâloise. Si des réunions ont lieu à Zurich, Lausanne et Neuchâtel, « certaines initiatives un peu excessives prises en Suisse » ainsi que l'idée même de *Regio*, suscitent la double hostilité des administrations strasbourgeoises et parisiennes dont B. Thierry-Mieg, membre du Groupe d'appui de la *Regio* se fait l'écho. C'est pourquoi il suggère de plutôt mettre l'accent sur les liens unissant Mulhouse au Nord Franche-Comté. Tout en

37. AM, PV conseil d'administration de la SIM, 2 novembre 1964.

reconnaissant l'existence du problème, Ph. Brandt considère qu'il ne faut pas trop ralentir la marche « mais agir moins directement, moins visiblement et obtenir l'appui d'un certain nombre de personnes et de milieux compétents avant de nous manifester à nouveau »³⁸.

Si les membres de la *Regio du Haut-Rhin* prennent l'attache d'un certain nombre de personnalités (André Bord, le préfet Lenoir, René Urich) pour leur expliquer le sens de leur démarche, la partie est toutefois loin d'être gagnée, notamment auprès de P. Pflimlin. En janvier 1967, lors d'une intervention à la SIM consacrée aux « Réalités et perspectives de l'action économique régionale », ce dernier évoque la nécessité d'atteindre un nouvel équilibre entre Paris et Province, le développement d'une prise de conscience régionale notamment au niveau économique grâce aux comités d'expansion et aux programmes d'action régionale avant d'en venir « aux réalités économiques alsaciennes » dont il redoute de parler à Mulhouse (« car il faudrait pour que nous nous comprenions bien, aller au fond des choses »). Son idée est « simple » : « l'unité ». Tout en reconnaissant que la région Alsace est « beaucoup moins homogène qu'on ne le croit à Paris ou ailleurs », il considère que, faute d'arriver à la faire vivre, elle sera « menacée dans son existence » : « J'entends trop souvent dire à Paris que l'Alsace est une région trop petite puisqu'elle comprend seulement deux départements. C'est en effet le seul cas en France ». En plus d'envisager une coopération avec la Franche-Comté ou la Lorraine – il ne veut pas isoler l'Alsace dans une « tour d'ivoire » – il accepte le principe « d'une certaine coopération avec les régions étrangères voisines car il y a des problèmes frontaliers à traiter avec les Suisses et les Allemands » :

mais il faut choisir des méthodes qui ne mettent pas en danger l'unité alsacienne. Il est souhaitable que l'interlocuteur que nous plaçons en face de nos voisins, qu'ils soient en deçà ou au-delà de la frontière, soit l'Alsace elle-même. On évitera ainsi les confusions et les risques de désintégration. Oui, il faut que l'Alsace se ressaisisse³⁹ !

Toutefois, la création côté allemand d'une *Regio Bade-Sud* à Fribourg en Brisgau en dépit de quelques frictions entre la *Planungsgemeinschaft Breisgau* à Fribourg et la *Planungsgemeinschaft Hochrhein* à Säckingen, montre que la conscience des problèmes de planification régionale est

38. AM, PV conseil d'administration de la SIM, mars 1966.

39. Pierre Pflimlin, « Réalités et perspectives de l'action économique régionale », *BSIM*, n°1 (1967), p. 43-53.

en train de dépasser les frontières⁴⁰. Alors que les administrateurs de la SIM et les promoteurs de la *Regio du Haut-Rhin* craignent que la langue n'incite désormais les Suisses à privilégier les Allemands, l'arrivée d'Alfred Graff, riche d'une longue expérience dans l'administration préfectorale au poste de secrétaire général de la Chambre de commerce et d'industrie de Mulhouse et des efforts renouvelés « d'évangélisation » vont aider la *Regio* à prendre son envol. En 1969, la réunion plénière de la *Regio du Haut-Rhin* se déroule en présence du préfet Escande, de Roger Reynaud, délégué général de l'Association pour le développement et l'industrialisation de la Région Alsace (ADIRA) qui représente André Bord, de Pierre Pflimlin, des principaux élus du Haut-Rhin et de personnalités badoises et bâloises. Importante, « elle amorce un revirement dans l'opinion sur la *Regio* d'un certain nombre de personnalités, particulièrement dans les milieux strasbourgeois et au sein de l'administration »⁴¹. Ces relations nouvelles avec les responsables de la politique et de l'administration alsacienne se concrétisent l'année suivante par un accord entre la *Regio du Haut-Rhin* et l'ADIRA aux termes duquel un Bureau de coordination de l'aménagement du territoire voit le jour. Pendant des Bureaux suisse et allemands projetés, il est censé être le « partenaire qualifié pour toutes les questions supra-frontalières de planification et d'aménagement du territoire ». Pour la SIM, cet accord avec le relais régional de la DATAR n'entraîne toutefois aucune subordination de la *Regio du Haut-Rhin* mais constitue « une base d'entente de principe afin d'éviter de stériles affrontements entre propositions franco-germano-suisse et celles émanant de la région Alsace »⁴².

L'action des commissions

Plusieurs commissions structurent les travaux de la *Regio du Haut-Rhin* à la fin des années 1960⁴³. La commission des infrastructures réfléchit aux perspectives de développement de l'aéroport de Bâle-Mulhouse dont J.-H. Gros a pris la présidence du conseil d'administration en même temps que celle de la Chambre de commerce et d'industrie de Mulhouse. Il est également question des liaisons autoroutières, notamment entre Mulhouse et Bâle, des installations portuaires de Huningue et d'un centre de dédouanement tripartite. Au début des années 1970, en plus de ses propres

40. AM, PV conseil d'administration de la SIM, 6 décembre 1965.

41. AM, PV conseil d'administration de la SIM, 10 mars 1969.

42. AM, PV conseil d'administration de la SIM, 1970.

43. Jacques Hering, « La Regio du Haut-Rhin », *BSIM*, n°1 (1972), p. 69-70 et Jacques Steiblen, « La Regio du Haut-Rhin », *BSIM*, n°3 (1970), p. 68-70.

propositions, elle peut adresser des propositions allemandes ou suisses aux responsables français. La commission de pédagogie qui s'efforce de nouer et multiplier les contacts avec des établissements scolaires suisses et allemands, est ouverte aux enseignants et souhaite faciliter au maximum les échanges d'expériences pédagogiques. Créée en 1969, la commission Tourisme qui rassemble les responsables départementaux du tourisme, établit une liste de questions susceptibles d'être débattues sur une base *Regio* comme par exemple l'établissement d'un inventaire des richesses touristiques, l'accueil des touristes à l'aéroport de Bâle-Mulhouse, l'organisation de circuits touristiques transfrontaliers, etc. De son côté, la commission Industrialisation travaille à la rédaction d'un mémento des charges fiscales et sociales pesant sur les entreprises françaises qui sera complété par les tableaux correspondants pour l'Allemagne et la Suisse. En 1971, elle mène une étude comparative des modalités d'implantation dans les trois pays concernés.

Enfin, la Commission des Jeux européens travaille depuis 1966 à la candidature du Rhin Supérieur (Bâle, Fribourg en Brisgau, Mulhouse, Colmar et Strasbourg) pour accueillir les Jeux Européens envisagés par le Haut-Commissaire aux Sports Maurice Herzog. Avec l'accord du ministre des Sports François Misoffé et le soutien du sénateur Charles Stoessel, des démarches ont été entreprises tant du côté du colonel Marceau Crespin qui fait le déplacement jusqu'à Mulhouse que des différents Comités olympiques⁴⁴. Quel programme sportif ? Quelles sont les installations sportives à construire ? Quid du village olympique ? Suite au décès accidentel du sénateur Stoessel, le député Raymond Zimmermann et le conseiller général André Erbland reprennent le flambeau. En décembre 1968, les jeux sont censés avoir lieu en 1974 mais en 1970, date de la présentation d'une plaquette officielle de candidature aux Comités Olympiques réunis à Dubrovnik, la décision n'est pas encore prise. Toutefois, au début des années 1970 l'enlisement du projet et les difficultés financières du comité chargé de préparer la candidature de la *Regio* (les frais ont été couverts par Bâle, Fribourg et Mulhouse) expliquent qu'ils ne voient pas le jour.

En 1971, l'évènement majeur est la création de la Conférence tripartite permanente de coordination régionale qui institutionnalise la coordination suprafrontalière au niveau des exécutifs. Cette coordination existait déjà à un niveau technique depuis 1969 dans le cadre du Service de coordination internationale de la *Regio* qui avait défini des préoccupations communes en matière de planification et établi un programme

44. J.-H. Gros, *Au fil du siècle... op. cit.*, p. 201.

commun de coordination. Après la réunion constitutive du 25 juin 1971 au cours de laquelle le principe d'une rencontre biannuelle est retenu, le préfet et le président du Conseil général, le président du gouvernement du Bade-Sud, le président du département de l'Intérieur du canton de Bâle-Ville et un conseiller d'État de Bâle-Campagne, se réunissent à nouveau à Bad Krozingen pour adopter un programme commun de coordination, aborder le problème des traversées du Rhin et celui de l'aéroport Bâle-Mulhouse. Pour J.-H. Gros, cet organisme efficace et démocratique permettait le règlement de questions liées «à l'environnement, l'aménagement du territoire, le transport, les communications, l'emploi frontalier, l'énergie, la culture, l'action universitaire, etc.⁴⁵. Les troisième et quatrième rencontres ont lieu respectivement à Colmar en mai 1972, à la demande du préfet du Haut-Rhin, et à Bâle en novembre 1972. Au cours de cette dernière rencontre, il est notamment question de l'implantation d'usines nucléaires le long du Rhin, de l'environnement de l'aéroport et des problèmes pratiques que posent les travailleurs frontaliers aux communes françaises du Sud du Haut-Rhin. Sur cette dernière question, les Chambres de commerce de Mulhouse et de Bâle sont arrivées à un accord qui doit encore être approuvé par leurs ressortissants, à savoir une contribution bénévole à une association franco-suisse qui devra utiliser ces fonds pour aider les communes françaises à financer certains de leurs investissements dans l'enseignement et la culture. Surtout, c'est au cours de cette quatrième séance que le président informe officiellement les membres du conseil que le ministère français des Affaires étrangères a demandé à ses homologues de la République Fédérale d'Allemagne et de la Confédération Helvétique, la création d'une Commission tripartite pour les régions frontalières comprenant exclusivement des représentants étatiques⁴⁶.

Le 1^{er} février 1973, des représentants des autorités suisses, françaises et allemandes se rencontrent à Paris pour évoquer une planification commune dans les régions du Rhin supérieur⁴⁷. Il s'agit de donner plus de poids à la Conférence tripartite par la création de son pendant, «au niveau des gouvernements», à savoir la Commission tripartite «dont la tâche principale serait de transmettre les projets régionaux examinés par la Conférence tripartite aux organismes qui pourront en assurer la réalisation». Elle pourra «aider, coordonner, informer mais ne veut ni négocier

45. *Ibid.*, p 202.

46. Les Français ont réclamé la réunion d'une telle commission plus tôt mais les Allemands et les Suisses ont répondu qu'ils ne voyaient pas la possibilité d'en exclure les représentants des régions frontalières intéressées.

47. AM, SIM, 02 A 1261, communiqué remis à la presse, 7 février 1973.

ni décider», n'interviendra pas dans les problèmes pouvant être résolus régionalement ou lorsque des accords auront déjà pu être établis par-dessus les frontières :

elle sera un intermédiaire entre la Conférence tripartite régionale et les organismes nationaux, ou selon les cas, internationaux, qui devront trouver une solution concrète aux problèmes soulevés [...] et pourrait être caractérisée par la définition suivante «une commission qui n'est pas une commission».

C'est pourquoi seuls des représentants des gouvernements en seront membres tandis que les personnalités politiques et économiques collaboreront à la Conférence tripartite.

CONCLUSION

Le 5 mai 1973 – jour du 25^e anniversaire de la création du Conseil de l'Europe – l'inauguration à Mulhouse de la Tour de l'Europe dont les trois façades concaves symbolisent la coopération transfrontalière entre la France, l'Allemagne et la Suisse⁴⁸, intervient à un moment charnière. En effet, les élites économiques mulhousiennes et bâloises qui souhaitent poursuivre et approfondir leur collaboration, certes limitée au Sud du Rhin Supérieur, viennent de créer une *Association pour la promotion de la région frontalière Bâle-Mulhouse* dont Ph. Brandt prend la tête⁴⁹. Toutefois les trois gouvernements, et notamment le gouvernement français, souhaitent «reprenre la main» en plaçant la coopération transfrontalière sous le contrôle des organes compétents en matière de politique étrangère. Les négociations qui débutent à Paris en février 1973 – au cours desquelles les Suisses se montrent désireux de continuer à associer les partenaires régionaux – et se terminent dans la capitale fédérale allemande en mars 1975 aboutissent aux «Accords de Bonn». La coopération devient ainsi une affaire d'États à travers une Commission intergouvernementale (trois délégations de huit membres) destinée à «faciliter l'étude et la solution de problèmes de voisinages dans les régions frontalières suivantes» :

48. Amandine Diener, «Le quartier de la Tour de l'Europe à Mulhouse (1959-2015). Perspective européenne d'un patrimoine transfrontalier», *In Situ*, 28 (2009).

49. J.-H. Gros, *Au fil du siècle... op. cit.*, p. 203.

les cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne, le Land Bade-Wurtemberg (territoire des régions *Mittlerer Oberrhein*, *Südlicher Oberrhein* et *Lankreis Lörrach*), la région Alsace (Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin), le Land Rhénanie-Palatinat (territoire du Palatinat-Sud). La commission traite des questions concernant l'aménagement du territoire, l'environnement, la politique économique régionale, l'énergie, les transports, l'emploi (notamment les travailleurs frontaliers), les implantations industrielles et agricoles, l'urbanisme et l'habitat, l'enseignement et la formation, la culture, les loisirs et le sport, et, finalement l'entraide en cas d'urgence⁵⁰. Formulant des recommandations à l'intention des parties contractantes, la Commission qui désormais détient seule le pouvoir, est tenue informée des activités des deux Comités de caractère régional constitués l'un au Nord et l'autre au Sud. Les Allemands ont obtenu l'élargissement du processus au Nord et l'accroissement de leur poids politique dans l'ensemble et les Suisses ont réussi à sauvegarder la « petite politique étrangère » initiée avec succès grâce à la *Regio Basiliensis*⁵¹. Si les élus locaux alsaciens retrouvent par la suite un rôle de premier plan dans les instances de coopération trinationale, les milieux économiques mulhousiens n'ont en revanche jamais retrouvé celui qu'ils avaient au cours de cette époque pionnière, la *Regio du Haut-Rhin* finissant d'ailleurs par disparaître, faute de substance (la *Regio Basiliensis* elle existe encore, avec une mission partiellement financée par la Confédération). Grâce à des hommes comme Lothar Späth (Ministre-Président du Land Bade-Wurtemberg) et Marcel Rudolf (sénateur-maire de Strasbourg), des manifestations transfrontalières d'un type nouveau voient le jour (Symposia et Congrès tripartites) et le Rhin-Supérieur apparaît comme une association de régions frontalières dans les années 1980. Toutefois, il faut attendre « l'europanisation » de la question à partir des années 1990, notamment via les projets INTERREG, pour assister au final à l'émergence d'une « Eurorégion modèle »⁵².

50. JORF, 6 janvier 1976, p. 158-161.

51. B. Wassenberg, *Vers une eurorégion... op. cit.*

52. *Ibid.*

CÉCILE MODANESE

Le rapport à l'art des industriels alsaciens et suisses au XIX^e siècle

Cécile Modanese, chercheuse associée au laboratoire du CRÉSAT, a soutenu une thèse à l'Université de Haute-Alsace en 2020 sur *La dynastie des pépiniéristes Baumann de Bollwiller et leur influence sur l'horticulture et le goût des jardins (XVIII^e-XX^e siècles)* qui a fait l'objet d'une publication aux PUF. Elle est responsable du service Pays d'art et d'histoire de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller et responsable du château de la Neuenbourg à Guebwiller.

LES INDUSTRIELS ALSACIENS ET SUISSES ont permis un essor économique sans précédent au XIX^e siècle. Ce patronat essentiellement protestant, est alors décrit comme un groupe austère, travailleur et économe. Son rapport à l'art, méconnu, est révélateur d'une conception de son rôle dans la société. Ils pratiquent eux-mêmes les arts, parfois à haut-niveau, bénéficiant d'une formation dans le milieu familial et de cours auprès de professionnels. Par ailleurs, ils encouragent les arts à la fois par une incitation à la pratique ouvrière dans des sociétés de musique, par l'accueil d'artistes, ou simplement par des commandes. Enfin, prenant conscience de la valeur patrimoniale de lieux et d'objets, ils s'investissent dans la création de musées et l'entretien du patrimoine médiéval afin, d'une part, d'éduquer au goût, et d'autre part, de le transmettre aux générations futures. Les élites du XIX^e siècle jouent alors le rôle de mécènes à titre personnel.

DIE ELSÄSSISCHEN UND SCHWEIZERISCHEN INDUSTRIELLEN sorgten im 19. Jahrhundert für einen beispiellosen wirtschaftlichen Aufschwung. Diese hauptsächlich protestantischen Arbeitgeber wurden damals als strenge, fleißige und sparsame Gruppe beschrieben. Ihr kaum bekanntes Verhältnis zur Kunst ist bezeichnend für eine bestimmte Auffassung ihrer Rolle in der Gesellschaft. Sie übten die Künste selbst aus, manchmal auf hohem Niveau, und profitierten von einer Ausbildung im familiären Umfeld und Unterricht bei Fachleuten. Darüber hinaus förderten sie die Künste, indem sie Arbeiter in Musikvereinen dazu anregten, ihre Fähigkeiten auszuüben, Künstler aufnahmen oder einfach Aufträge erteilten. Schließlich wurden sie sich des

kulturellen Wertes von Orten und Objekten bewusst und setzten sich für die Einrichtung von Museen und die Pflege des mittelalterlichen Erbes ein, um einerseits Geschmackserziehung zu betreiben und andererseits dieses Erbe an zukünftige Generationen weiterzugeben. Die Eliten des 19. Jahrhunderts fungierten damals als persönliche Mäzene.

Dans les travaux des historiens alsaciens travaillant depuis une quarantaine d'années sur l'histoire du capitalisme familial alsacien, les dynasties patronales protestantes sont souvent décrites comme un groupe social ascétique et économe, sacralisant le travail au détriment des loisirs¹. Leur rapport aux arts et/ou leur éventuelle pratique artistique n'y sont pas mentionnés. Il en va de même dans les travaux consacrés aux élites intellectuelles régionales depuis l'époque moderne² dans les travaux sur l'histoire du patronat français au xx^e siècle³. Toutefois, le survol des collections muséales et privées montre que les industriels alsaciens et suisses ont bien porté un intérêt conséquent aux arts tant dans la pratique que dans l'encouragement, endossant non seulement un rôle de mécène ou d'artiste mais également celui de porteur d'un idéal social dans lequel l'art a toute sa place.

Aussi cette étude se donne-t-elle pour objectif de préciser le rapport aux arts des industriels alsaciens et suisses, d'en comprendre les ressorts et d'en déceler les spécificités. Spatialement, le cadre géographique de l'Alsace et de la Suisse a été choisi pour sa perméabilité plurielle, à la fois migratoire (arrivée d'entrepreneurs suisses en Alsace dès la fin du xviii^e siècle), économique (liens financiers des entrepreneurs suisses et alsaciens), matrimoniale et éducative (de nombreux jeunes industriels de Sud Alsace

1. Jean-Marie Schmitt, *Aux origines de la Révolution industrielle en Alsace*, Strasbourg, Istra, 1980; Michel Hau, *L'industrialisation de l'Alsace (1803-1939)*, Strasbourg, PUS, 1987; Michel Hau, Nicolas Stoskopf, *Les dynasties alsaciennes*, Paris, Perrin, 2005.

2. Jean-Michel Boehler, Christine Lebeau, Bernard Vogler (dir.), *Les élites régionales (xvii^e-xx^e siècle). Construction de soi-même et service de l'autre*, Strasbourg, PUS, 2002.

3. Jean-Claude Daumas (dir.), *Dictionnaire historique des patrons français*, Paris, Flammarion, 2010. Parmi les cent vingt entrées thématiques, seulement quelques-unes évoquent la pratique ou l'encouragement des arts, à travers le mécénat ou la constitution de collections d'art contemporain.

étudient dans des pensionnats suisses). Enfin, au milieu du XVIII^e siècle, Mulhouse est «une ville suisse». Les industriels mulhousiens essaient au cours du XIX^e siècle dans les vallées vosgiennes, irriguant la région de leurs pratiques. Chronologiquement, l'étude s'intéressera aux pratiques des familles pionnières de l'industrie du XVIII^e siècle jusqu'à celles héritières de l'industrialisation de la fin du XIX^e siècle afin de percevoir les évolutions durant cette période mouvante.

Dessin, peinture, musique, poésie, théâtre, etc., les disciplines artistiques ont été étudiées dans une grande variété, la seule limite étant celle de la pratique effective par les industriels⁴. L'architecture sera exclue du développement, chaque bourgeois sensible à son cadre de vie œuvrant à l'aménagement de sa villa et de son écrin de verdure, souvent dans des beaux quartiers permettant un entre-soi et un affichage de la prospérité, résumé ainsi : «À l'origine, la villa abritait des artistes, le poids des hommes d'affaires se renforçant progressivement, en même temps que la valeur de ces demeures exceptionnelles»⁵.

Afin de comprendre et d'expliquer le rapport aux arts des industriels suisses et alsaciens, quelle que soit leur confession, il conviendra d'interroger trois comportements au prisme de très nombreux exemples, notamment celui de Guebwiller pour ce qui est de la musique : d'abord, leur pratique artistique personnelle ; ensuite, l'encouragement à la pratique des arts ; enfin, les motivations relatives à cette volonté de « transmission » illustrant, au choix, la nécessaire inspiration des créateurs industriels ou une prise de conscience patrimoniale. Dans la mesure où la pratique artistique dénuée d'application industrielle n'a été qu'effleurée, cette étude a mobilisé des sources de première main allant des correspondances d'artistes ou de familles d'industriels suisses et alsaciennes (Mieg, Kœchlin ou Dollfus à Mulhouse, Bourcart, Gros, Schlumberger, Hartmann dans les vallées, Sulzer à Winterthur ou Merian à Bâle), aux inventaires après décès, en passant par les collections privées ou de musées alsaciens et suisses (carnets de croquis, tableaux, instruments de musique, etc.). L'irrégularité de la richesse des sources ne permet toutefois pas un traitement statistique de la dynamique culturelle et l'exhaustivité ne sera ainsi en aucun cas recherchée.

4. La danse ou la sculpture ne sont ainsi pas concernées faute de « traces », tout au plus sait-on que la danse se pratiquait lors de soirées dans un cercle restreint chez Jacques Hartmann ou chez les Roman à Wesserling. Des bals de charité sont aussi donnés.

5. Michel Pinçon, Monique Pinçon-Charlot, « Les espaces de la bourgeoisie », in J.-C. Daumas (dir.), *Dictionnaire historique... op. cit.*, p. 736.

LA PRATIQUE PERSONNELLE DES INDUSTRIELS

Les arts qui font partie du quotidien des familles d'industriels sont considérés comme source de délasserment mais ils ont aussi l'objectif d'élever les esprits. Les pensionnats suisses qui accueillent leurs enfants constituent un premier creuset où se perpétue l'esprit du siècle des Lumières. Les premières générations séjournent à l'école d'Yverdon menée par le pédagogue Johann Heinrich Pestalozzi (1746-1827). Quelques années plus tard, les jeunes hommes fréquentent les établissements de ses disciples, Ferdinand Lippe à Lenzbourg ou Emmanuel von Fellenberg à Hofwyl : trente-neuf mulhousiens passent ainsi chez Pestalozzi entre 1806 et 1817, vingt-deux chez Fellenberg de 1805 à 1850⁶. Citons hors de Mulhouse, les fils de Jacques-Gabriel Gros de Wesserling, Jean-Jacques Bourcart, Aimé Roman et Eugène Roman⁷, les Bâlois Dietrich et Fritz Preiswerk⁸, Merian et Vischer de Bâle⁹. Par ailleurs, quarante-quatre enfants mulhousiens de 1823 à 1853 se forment chez Lippe, comme Henri Zuber de Rixheim, Henry et Nicolas Schlumberger fils de Guebwiller.

La nature et l'art occupent des places importantes : le dessin apprend à observer et à apprécier les proportions, le chant offre le rythme et l'entraîne. Ces disciplines sont intégrées dans les principes éducatifs d'Hofwyl¹⁰. À Lenzbourg également, le dessin fait partie de l'apprentissage accoutumant les jeunes hommes à la patience et à la persévérance. Un autre pensionnat à Guebwiller, tenu par Dautheville accueille de jeunes gens comme Jean Kœchlin, Jean-Jacques Bourcart fils, le futur peintre Émile Bourcart, Adolphe Schlumberger, Gustave Dollfus, Camille Weber, Auguste Lalance ou encore Philippe Marozeau de Wesserling¹¹. Là aussi, la pratique des arts fait partie du quotidien¹². Les familles d'industriels faisaient en sorte que filles et garçons acquièrent un socle de connaissances

6. M. Hau, N. Stoskopf, *Les dynasties alsaciennes... op. cit.*, p. 151-152.

7. Jean-Marie Bobenrieth, Jean-Alain Haan, *Gros – Roman, 130 ans d'industrie textile à Wesserling et dans la haute vallée de la Thur*, Colmar, Do Benzinger, 2007, p. 164.

8. Bertrand Risacher, « Des bâlois à Mulhouse, les Preiswerk (1807-1812) », *Annuaire historique de Mulhouse* (2012), p. 25.

9. Jacques-Henry Gros, *Au fil du siècle. Mémoires humanistes d'un chef d'entreprise mulhousien*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2004, p. 25.

10. Karl Hermann Scheidler, *Des établissements d'éducation de M. de Fellenberg à Hofwyl*, Paris, Hachette, 1841, p. 57.

11. *La Revue de Paris*, vol. 21 (1914), p. 462-463.

12. *Souvenirs de la pension Dautheville*, carnet de croquis de Jean-Jacques Bourcart (fils), portraits au crayon, profils à l'encre annotés, 1840-1854, Musée Deck et des pays du Florival, n° inventaire 995.2.1.

et de pratiques culturelles. Le tableau qui montre la famille de Mathieu Mieg est représentatif : alors que lui-même tient une palette de peinture, deux autres membres tiennent un violon et une flute¹³.

Le dessin et la peinture : de la pratique amateur aux carrières artistiques

Il n'est guère surprenant de constater une sensibilité au dessin parmi les industriels du textile. Le besoin de renouveler les collections d'indiennes et de papiers peints suppose la création de motifs et implique de faire venir, à grands frais, des dessinateurs de Paris. C'est le cas à Wesserling avant que l'entreprise ne possède son propre cabinet de l'impression¹⁴. Nombreux sont les industriels qui s'adonnent eux-mêmes à ce loisir : Mathieu Mieg (1756-1840) se consacre à la peinture à la fin de sa vie, imité par son fils, Jean-Georges (1788-1864), qui a laissé des dessins à la mine de plomb et des vues à l'aquarelle¹⁵; Théodore Renouard de Bussière (1802-1865) lance le mouvement de dessins des sites usiniers tels que ceux de De Dietrich, auxquels il est lié par ses attaches familiales¹⁶; la famille Bourcart, originaire de Suisse, manie le crayon sur plusieurs générations, Charles Bourcart en tête, qui multiplie les techniques et supports¹⁷; la famille Kœchlin compte de nombreux artistes, paysagistes ou portraitistes. Citons encore le polymathe Georges Spetz (1844-1914), fils d'un propriétaire catholique de filature à Issenheim ou encore le couple Hélène Schlumberger (1850-1920) et Aimé Gros (1842-1917)¹⁸. La formation au dessin serait-elle une façon d'initier au goût des motifs, de forger le regard à leur élégance, à leur précision ou aux harmonies chromatiques pour ainsi prendre part aux choix stratégiques ou à la création de nouveautés? Certains n'hésitent pas à se former dans des ateliers de renom, comme l'industriel mulhousien Jean-François Grosjean qui a fréquenté l'atelier du peintre David¹⁹.

Quelques-uns en font même leur métier tout en enseignant, au moins à leurs débuts. C'est le cas de Jean Mieg (1791-1862), collaborateur de Godefroy Engelmann, qui réalise des planches de la collection des *Manufactures du*

Haut-Rhin; du peintre au rayonnement national Henri Zuber (1844-1909), petit-fils du co-fondateur de la fabrique de papiers peints de Rixheim, auteur de scènes agricoles des environs de Ferrette et d'ailleurs²⁰. Marcel Rieder (1862-1942) issu d'une famille d'industriels protestants de Thann, se forme à Mulhouse puis aux Beaux-Arts de Paris, réalise de nombreuses scènes d'intérieur intimistes, mettant en lumière les pratiques bourgeoises. Là aussi, d'autres exemples pourraient être cités, comme Philippe Gros, ou Jean Koechlin (1773-1861).

La musique : un art largement pratiqué

La relation à la musique est ambivalente dans la religion protestante : alors que Luther inclut le chant, accompagné de l'orgue ou d'un petit groupe d'instruments, Calvin, se méfie de ses effets potentiellement trop distrayants. La pratique de la musique se développe malgré tout dans la sphère familiale protestante au XVIII^e siècle : les pianos apparaissent dans les intérieurs comme le montre un portrait de Mathieu Mieg ou d'Anne-Marie Weber, l'épouse de Jean-Georges Koechlin (1765-1788)²¹. Melling représente en 1776 le couple De Dietrich, Philippe Frédéric et son épouse Sybille installée au clavecin. La presse locale annonce des cours de piano ou de musique donnés par des musiciens étrangers. Ces détails montrent que les interdits qui pesaient dans les villes réformées tombent progressivement en désuétude dès le XVIII^e siècle.

Au XIX^e siècle, il est courant de pratiquer la musique en famille, comme occupation de loisirs et de détente. Elle faisait partie de l'instruction des jeunes gens, hommes et filles, à plusieurs titres : acquisition des bases d'un savoir-vivre en société, discipline et rigueur. Elle amenait à l'embauche d'un maître de musique et à la multiplication des instruments pratiqués²². Aussi, il n'est pas surprenant que les différents inventaires après décès comprennent souvent un piano. Même s'ils n'ont pas été recensés de manière exhaustive, les exemples sont nombreux chez les principales dynasties industrielles : les Bourcart, de Bary, Frey, Ziegler à Guebwiller²³,

13. Camille Schlumberger, *Portraits mulhousiens, de la fin du XVI^e au commencement du XIX^e siècle. 160 planches reproduites en phototypie par la maison Braun, Clément & Cie, à Dornach, Ribeauvillé, 1906, pl. 91.*

14. J.-M. Bobenrieth, J.-A. Haan, *Gros – Roman... op. cit.*, p. 84.

15. Raymond Oberle, « Jean-Georges Mieg », *NDBA*, n° 26 (1995), p. 2655.

16. François Pétry, « Théodore Renouard de Bussière et les activités industrielles de De Dietrich vers 1820 », in Jean-Pierre Kintz (dir.), *Autour des De Dietrich, de 1685 à nos jours*, Reichshoffen, Association De Dietrich, 2007, p. 121.

17. Collection privée Michel Bourcart ainsi que les nombreux manuscrits et carnets conservés au Musée Th. Deck.

18. J.-H. Gros, *Au fil du siècle... op. cit.*, p. 26-27.

19. Jean-Marie Schmitt, « Grosjean Jean-François », *NDBA*, n° 14 (1989), p. 1296.

20. Denis Blech, *Henri Zuber (1844-1909), de Pékin à Paris. Itinéraire d'une passion*, Paris, Somogy Éditions, 2008, p. 75-81.

21. C. Schlumberger, *Portraits mulhousiens... op. cit.*, pl. 68.

22. Charles Kienzl à Guebwiller, Julius Stockhausen chez les Hartmann à Munster ou au Logelbach, Frédéric Hegar de Zurich professeur de violon des familles de Bary, Frey et Schlumberger en 1861-1862.

23. *Cent ans de musique à Guebwiller, 1824-1924*, Guebwiller, J. Brinkmann, 1924, p. 16. Charles Metzenthin, *Notes sur la famille Ziegler*, 1992, non publié, copie conservée au centre de documentation, château de la Neuenbourg, Guebwiller.

Jean Zuber père à Rixheim²⁴, Édouard Kestner à Thann²⁵. Les dîners et soirées à Wesserling sont accompagnés de moments musicaux où on jouait un trio de Reber, le chœur des *Quatre saisons* de Haydn²⁶ ou encore un trio de Beethoven. Jacques-Gabriel Gros était en effet lui-même violoniste et son neveu Philippe Gros (1806-1850) est également bon musicien. Ces œuvres supposaient un niveau certain de musique et comprennent un moment de bravoure apprécié par le public connaisseur. Lorsque les membres de la famille n'étaient pas suffisants ou ne pratiquaient pas certains instruments, des invitations pouvaient compléter le petit groupe.

Au sein de la famille Hartmann de Munster, la musique est incontournable. Si bien que le violoniste Louis Spohr (1784-1859) affirme qu'il s'agit d'un critère de recrutement pour entrer à la filature du Hammer dirigée par Jacques Hartmann (1774-1839), lui-même bassoniste²⁷. Sa fille, Caroline (1807-1834), était une remarquable pianiste qu'il n'hésite pas à emmener à des concerts jusqu'à Karlsruhe. Elle se perfectionne ensuite à Paris ayant pour professeur Chopin à partir de 1833, Liszt plus ponctuellement et Hiller²⁸. Parmi les proches des Hartmann, Henri Lebert joue lui-même du violoncelle si bien qu'il est associé à chacune des soirées musicales. Jenny (1828-1897), fille de Nicolas Hartmann, est bonne pianiste et possède une jolie voix. Déjà cité comme peintre, Georges Spetz (1844-1914) fait aménager dans sa villa un salon de musique avec des instruments comme un piano, un harmonium et une harpe. Compositeur, il destine ses œuvres essentiellement au salon²⁹. Tout comme pour le dessin et la peinture, certains parviennent à une pratique professionnelle, comme Napoléon Henri Reber (1807-1880)³⁰ ou Charles Kœchlin (1867-1950) qui

24. D. Blech, *Henri Zuber... op. cit.*, p. 23.

25. Gressot, « Relations sur la vie industrielle et commerciale », écrites à Porrentruy, cité dans Marc Drouot, André Rohmer, Nicolas Stoskopf, *La fabrique des produits chimiques Thann et Mulhouse. Histoire d'une entreprise de 1808 à nos jours*, Nuée Bleue, Strasbourg, 1991, p. 30.

26. Ainsi intitulé dans l'ouvrage J.-M. Bobenrieth, J.-A. Haan, *Gros – Roman... op. cit.*, p. 154, il s'agit vraisemblablement des *Saisons* de Haydn créée en 1801 pour grand orchestre classique, adapté pour une interprétation à faible effectif.

27. Jan Marisse Huizing, « Frédéric Chopin et son élève Caroline Hartmann (1807-1834) », *Annuaire de la Société d'histoire du Val et de la Ville de Munster*, 2002, p. 31 ; Pierre Brunel, Gérard Léser, Bernadette Schnitzler, « Les monuments funéraires des Hartmann à Munster », *Annuaire de la Société d'histoire du Val et de la Ville de Munster*, 1997, p. 52.

28. Geneviève Honegger, « Frantz Liszt en Alsace », in Nicolas Duffetel, Malou Haine (dir.), *Frantz Liszt, un Saltimbanque en Province*, Symétrie, Lyon, 2007, p. 248.

29. Paul-Philippe Meyer, *Un florilège musical du Florival et environs, compositeurs nés au XIX^e siècle*, Guebwiller, 2021, imprimé en cinq exemplaires.

30. Gérard Arnold, « Le bicentenaire de la naissance d'un compositeur mulhousien oublié, Napoléon-Henri Reber (1807-1880) », *Annuaire historique de Mulhouse* (2007), p. 17-19.

renonce à sa carrière de polytechnicien pour s'inscrire parmi les grands compositeurs de musique de la fin du XIX^e et du XX^e siècle³¹.

Réservée initialement à la sphère privée, la musique devient au cours du XIX^e siècle un loisir de sociabilité via les salons ou les sociétés de musique (fig. 1 et 2). Au délassement, à l'élévation de l'esprit, s'ajoute également une volonté d'imiter la noblesse : c'est ainsi qu'au Cercle de Schoppenwihhr, Fanny de Berckheim (1778-1801) a fréquenté intellectuels et artistes dont le poète Pfeffel. La perméabilité entre la noblesse et la bourgeoisie s'accroît après la Révolution française.



Fig. 1 : Le tableau représentant les dames de la famille mulhousienne Heilmann-Vetter réalisé en 1834 par Jean Mieg montre les jeunes femmes affairées à des travaux de broderie pendant que l'une d'elles joue au piano. Reproduit dans *Portraits mulhousiens*, 1906.

31. Aude Caillet, *Charles Koechlin, 1867-1950. L'art de la liberté*, Anglet, Séguié, 2001.



Fig. 2 : Mathieu Mieg, dit le Chroniqueur, peint par lui-même, dans son cabinet de travail, entouré de nombreux tableaux et sculptures, ancienne maison Mieg, place Saint-Étienne, Portraits Mulhousiens, 1906.

La photographie : entre technique et art

L'art de la photographie, mêlant la technique et l'artistique est très vite apprécié par les industriels. Le grand nom Adolphe Braun est lui-même issu de ce monde puisqu'il possédait au début de sa carrière un atelier de dessin pour le textile. Dès l'invention du daguerréotype, des montages permettent d'étendre les modèles pour l'impression sur étoffes.

Fait bien moins connu est la passion de Daniel Dollfus-Ausset de Mulhouse pour la photographie. Il permet à Gustave Dardel et Camille Barnabé de se lancer dans les daguerréotypes de haute-montagne dans son refuge sur le glacier de l'Aar. Il soutient les frères Bisson qui s'installent à Paris comme photographes et encourage sans doute Adolphe Braun dans son projet de conception de modèles photographiques pour l'impression textile³².

32. Ulrich Pohlmann, *Adolphe Braun. Une entreprise photographique européenne au 19^e siècle*, Munich/Colmar, Schirmer/Model, 2018, p. 11.

Jean-Gaspard Roman (1812-1886) se passionne pour cet art dès les années 1850 et devient membre actif de la Société française de Photographie créée en 1854. Il expose à Paris en 1861 un album de différentes vues de France et d'Italie. Il laisse de beaux clichés à Wesserling³³. Il publie une brochure technique sur un procédé au colodion sec en 1861.

Le goût pour la photographie se transmet sur plusieurs générations dans la famille Zeller, originaire de la vallée de Masevaux, spécialisée dans la production de céramiques industrielles à Wuenheim. De nombreuses plaques de verre sont encore conservées actuellement, représentant les paysages agricoles mais aussi des scènes de vie du XIX^e siècle³⁴.

Adolphe Braun en 1859 publie *L'Alsace photographiée*, surmontant la difficulté technique des grands formats et rassemblant cent vingt monuments et paysages d'Alsace. Il a besoin pour cela du soutien de personnalités et lors du lancement de la souscription, le succès n'est pas au rendez-vous, hormis auprès des Haut-Rhinois parmi lesquels se trouvent sûrement des industriels³⁵. Aussi, lors de l'édition des *Vues de Suisse*, à partir de 1862, Braun prévoit une tout autre diffusion commerciale, sur les sites touristiques même.

La diffusion de la photographie dans le cercle des industriels permet aujourd'hui de bénéficier de sources iconographiques utiles à l'étude du goût de ce groupe.

La difficile percée du théâtre dans les villes industrielles d'Alsace

Rares, les sources relatives à la fréquentation théâtrale au XIX^e siècle dans les villes industrielles alsaciennes, ne doivent pas être surinterprétées : à Thann, Charlotte Kestner va « à la comédie » avec son frère Philippe-Charles puis, à la génération suivante, Charles encourage l'organisation de soirées théâtrales³⁶. Si quelques photographies laissent penser que des pièces de théâtre étaient jouées dans le cercle familial, que ce soit dans le Val d'Argent ou dans la vallée de la Lauch, les mentions demeurent rares et il faut attendre la fin du siècle pour que des théâtres soient construits dans les bourgades industrielles, comme à Munster ou Sainte-Marie-aux-Mines. En Suisse, il se répand à travers la création de sociétés de théâtre par actions soutenues par la bourgeoisie locale, notamment à Saint-Gall (1804), Bâle (1834), Zurich (1834), Lucerne (1839), Bellinzzone (1846) et Soleure (1856).

33. J.-M. Bobenrieth, J.-A. Haan, *Gros – Roman... op. cit.*, p. 123.

34. Centre de documentation du Pays d'art et d'histoire, château de la Neuenbourg, Guebwiller.

35. Christian Kempf, « Adolphe Braun et la photographie en Alsace », in Adolphe Braun, *L'Alsace photographiée en 1859*, Obernai, Gyss, 2003, p. 11-17.

36. M. Drouot, A. Rohmer, N. Stoskopf, *La fabrique des produits chimiques... op. cit.*, p. 50 et 75.

À Mulhouse, la fondation du théâtre illustre la difficulté rencontrée par cet art à faire souche en Alsace. Jusqu'en 1798, les représentations théâtrales y sont simplement interdites³⁷ et il faut attendre 1867 pour que les industriels (Jean Dollfus, Jules Dollfus, Camille Favre, Jules Gros, Jean Koechlin-Dolfus, Georges Steinbach, Isaac Lantz, Jean Mieg-Koechlin et Édouard Mieg) initient la construction d'un théâtre grâce à une société civile par actions, à l'instar des structures suisses. Ayant du mal à trouver son public parmi la population calviniste locale, la *Société théâtrale* est finalement cédée à la ville de Mulhouse dès 1877.

La constitution de collections privées

Quelques industriels constituent, par goût personnel, des collections d'œuvres d'art contemporain, ancien ou étranger. C'est ainsi que Jacques Koechlin (1801-1884), ingénieur chimiste chez Hartmann à Munster rassemble cent treize œuvres dont des toiles de Géricault, Corot ou Rysdael qui seront mises en vente à sa mort³⁸. Frédéric Hartmann (1822-1880) s'est lui aussi constitué une collection de maîtres de renommée internationale : ami de Théodore Rousseau, il correspondait avec Delacroix ou Jean-François Millet dont il possédait des œuvres. Dans son testament, il prévoit un inventaire par un expert et envisage leur vente³⁹. Alfred Kœchlin-Schwartz, déjà cité en tant que peintre, rassemble lui aussi des œuvres et lègue soixante tableaux modernes au Musée des Beaux-Arts de Mulhouse⁴⁰. Frédéric Zuber collectionne quant à lui les paysages⁴¹. De son côté, Émile de Bary à Guebwiller rassemble des pièces très hétéroclites d'art ancien au moment où Georges Spetz constitue une collection d'œuvres d'art rhénanes (fig. 3)⁴². Alexandre Bourcart collectionne quant à lui des pièces en provenance d'Extrême-Orient⁴³, à l'instar du chimiste lyonnais Émile Guimet, à l'origine d'un musée dédié en 1879. En Suisse, des collectionneurs ont parfois donné naissance à des musées et fondations : Bernhard Mayer (1866-1946) a constitué une collection impressionniste contestée.

37. Caroline Delaine, *Le théâtre de la Sinne*, Mulhouse, Focus, 2018, p. 5.

38. Nicolas Stoskopf, « La face cachée de la famille Koechlin », *Annuaire historique de Mulhouse* (2021), p. 159-164.

39. Sa salle à manger était décorée de toiles représentant des paysages ruraux de Millet. Base Mérimée, IA68001669 et Archives municipales [AM] Munster, dépôt Hartmann, B9, testament de Frédéric Hartmann, 1879.

40. Nicolas Stoskopf, « Alfred Kœchlin-Schwartz », *Dictionnaire biographique des protestants français de 1787 à nos jours*, volume 3 (2022), p. 458.

41. D. Blech, *Henri Zuber... op. cit.*, p. 24.

42. *Revue Alsacienne Illustrée*, 1900, p. 144.

43. J.-H. Gros, *Au fil du siècle... op. cit.*, p. 29.



Fig. 3 : Georges Spetz dans sa villa à Issenheim et ses collections d'art. BNU Strasbourg.

Loin d'être tous « austères », les industriels alsaciens et suisses s'adonnent à la musique, au dessin ou à la photographie sans oublier leur goût pour la littérature ou la poésie, leurs récits de voyage qui mènent à la constitution de riches bibliothèques privées⁴⁴. Plus encore qu'une éducation convenable, la pratique artistique est un loisir noble, convenant à leur situation sociale et religieuse, ainsi qu'à une recherche d'élévation de l'esprit, certaines familles n'hésitant pas à envoyer leurs rejetons se former à Paris chez les meilleurs maîtres. Cette pratique courante des arts chez les industriels contredit l'idée développée par Pierre Bazaine, dans un discours à l'Assemblée nationale, selon laquelle « l'industrialisme étouffe l'art, étouffe la poésie ». Dès le milieu du XIX^e siècle, alors que le phénomène industriel et la métamorphose des paysages s'accroissent, on peut repérer un goût pour les sujets rappelant les pratiques préindustrielles. En outre, même si les biographies suggèrent que les carrières artistiques ont été engagées contre l'avis du patriarche, les exemples sont suffisamment nombreux

44. Archives départementales du Haut-Rhin [ADHR], 6E28/117, Inventaire après décès de Jean-Jacques Bourcart, 9 mars 1855 et jours suivants. Plus de 1000 volumes.

pour considérer que ces carrières ont été tolérées, voire même encouragées (famille Kœchlin) : s'agit-il « d'éloigner » des prétentions à la gestion des affaires familiales ? De parer à un éventuel besoin artistique au sein de l'entreprise ? Si « l'industriel » peut devenir artiste, la perméabilité matrimoniale n'est toutefois que très rarement permise : les « petites » histoires amoureuses de Jenny Hartmann et Julius Stockhausen et l'interrogation sur le lien particulier entre Caroline Hartmann et Chopin⁴⁵ montrent que même si les industriels s'intéressent aux arts, ils ne se mélangent pas aux artistes. Quelques rares exemples sont néanmoins à signaler dans le domaine de la peinture : le peintre Alexandre Bida épouse en 1869 une fille Astruc de Buhl, le peintre Charles Meissonnier épouse la fille de Philippe Gros, etc.⁴⁶ Autant de situations caricaturées par Hudry-Menos dans son roman pour jeunes filles se déroulant dans le Florival, *Un petit monde alsacien*.

ENCOURAGER LA PRATIQUE DES ARTS

La période postrévolutionnaire hérite d'une tradition de valorisation de la fonction sociale de l'art qui trouve ses racines sous l'Ancien Régime. Dès le siècle des Lumières, Jean-Jacques Rousseau affirme « Puisque les beaux-arts doivent servir de moyens pour accroître et assurer le bonheur des hommes, il est nécessaire qu'ils pénètrent jusqu'à l'humble cabane du citoyen »⁴⁷. Quelques décennies plus tard, en 1815, le duc de la Rochefoucauld Doudeauville considère que c'est l'ignorance et le manque d'instruction des classes inférieures qui a causé les maux de la période 1789-1815. Dès lors, l'objectif est plus de civiliser par l'étude et l'appropriation du sentiment esthétique que de former des virtuoses ou des artistes⁴⁸. Cette pensée entre en corrélation avec les convictions philanthropiques nées des Lumières, qui s'expriment certes par l'assistance, mais surtout par des actions culturelles, pédagogiques et moralisatrices⁴⁹. Quant à la pensée saint-simonienne, elle

assigne à l'artiste une place prépondérante au même titre que les savants et les industriels. L'historien Jérôme Blanc fait de Frédéric Engel-Dolfus (1818-1883), industriel qui cherche à démocratiser l'instruction, l'éducation, la culture et les loisirs, un saint-simonien par la pratique⁵⁰. Dans cette conception, les richesses dégagées par l'industrie doivent être au service de l'intérêt général et du bien public.

Donner l'occasion de pratiquer la musique

La pratique de la musique est polymorphe au début du XIX^e siècle. Au XVIII^e siècle, les académies de musique sont soutenues par la noblesse. Les sociétés de musique de l'ancien régime et du début XIX^e sont des organisations professionnelles, destinées à faire des concerts s'adressant aux couches supérieures. On assiste en Europe à une pression par le bas à partir des années 1830 et surtout 1860 pour entrer dans ces sociétés et participer à leur sociabilité⁵¹. En Suisse, se développe le modèle du *Convivium musicum*, souvent sous la forme d'une confrérie dans laquelle on pratique la musique et ceci afin de donner des concerts d'amateurs.

Indépendamment de ces deux expressions de la pratique musicale, naît l'idée au début du XIX^e siècle que la musique soit susceptible d'enflammer le courage des travailleurs et de glorifier l'âge industriel⁵². Rouget de L'Isle compose *Le chant des Industriels*, interprété à l'usine du patron saint-simonien Ternaux lançant le projet de pratique associative industrielle du chant choral⁵³.

La quête de la fraternité à travers la pratique musicale constitue également une voie intéressante comme le montre l'exemple de Guebwiller où, dès le début du XIX^e siècle, *La musique de Guebwiller*, est très active, sollicitée notamment en 1824 pour inaugurer le temple protestant. Les industriels mettent leur villa à disposition pour les répétitions et des concerts caritatifs sont organisés⁵⁴. En 1825, Jean-Jacques Bourcart fait venir Charles Kienzl (1797-1874), un autrichien catholique de renom qui joue du violon, de l'orgue, etc., fonde une école de musique, « catholique et protestante », monte un chœur mixte, un orchestre symphonique « que des grandes villes envient »⁵⁵. Structurée officiellement en association comprenant plusieurs

45. J.M. Huizing, « Frédéric Chopin... », *art. cit.*, p. 40.

46. J.-M. Bobenrieth, J.-A. Haan, *Gros – Roman... op. cit.*, p. 117.

47. *Nouveau dictionnaire pour servir de supplément au Dictionnaire des sciences, des arts et des métiers*, tome premier, Paris/Amsterdam, Panckoucke et al., 1776, p. 591.

48. Voir sur le sujet Philippe Gumpowicz, *Les travaux d'Orphée. Deux siècles de pratique musicale amateur en France (1820-2000). Harmonies, chorales, fanfares*, Paris, Aubier, 2001, p. 19 ; Michelle Biget-Mainfroy, *La Musique à l'épreuve des mots. Écrits croisés de France et d'Allemagne à l'époque romantique*, Lyon, Symétrie, 2010, p. 171.

49. Colette Bec, Catherine Duprat, Jean-Noël Luc, Jacques-Guy Petit, *Philanthropes et politiques sociales en Europe (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, Éditions Anthropos, 1994, p. 3-15.

50. Jérôme Blanc, *Frédéric Engel-Dolfus, un industriel saint-simonien*, Paris, Christian, 2003.

51. Hans Erich Bödecker, Patrice Veit, *Les sociétés de musique en Europe, 1700-1920*, Berlin, Berliner Wissenschafts-Verlag, 2008, p. 6.

52. Émile Barrault, *Du passé et de l'avenir des Beaux-Arts*, Paris, Mesnier, 1830, p. 78.

53. Julien Tiersot, *Rouget de l'Isle, son œuvre, sa vie*, Paris, Delagrave, 1892.

54. Charles Kienzl, *Musikalische Geschichte der Stadt Gebweiler*, Mulhouse, Risler, 1868, p. 18.

55. *Cent ans de musique à Guebwiller... op. cit.*, p. 14.

membres du patronat local, son essor est tel que les répétitions chez les privés ne suffisent plus. Pour Bourcart, il s'agit « d'anoblir par la musique l'esprit et le cœur, réaliser l'union et la fraternité de nos concitoyens, animer le goût musical autour de nous et éterniser dans notre région cet art si noble en le répandant, pour ainsi dire, comme un parfum »⁵⁶. En 1838, il achète le couvent pour y soigner les corps et élever les esprits en y installant l'hôpital civil, une salle d'asile mais aussi une salle de musique donnant à la société les moyens de son ambition. Il met aussi à disposition plusieurs instruments : un piano, une contrebasse, deux violoncelles, deux violons et une viole⁵⁷. Lors de l'inauguration en 1838, Sigismund von Neukomm dirige l'orchestre de la Société de Musique pour la célèbre *Flûte enchantée* de Mozart et un *Te deum* de Neukomm. Dans les années 1840, Guebwiller est mentionnée comme un haut lieu musical au même titre que Cologne et Bâle. De grands concerts sont donnés, comme le *Requiem* de Mozart en 1839, ou la *Création* de Haydn en 1842, exécutée sans musiciens extérieurs. Ainsi, « le culte des arts sous toutes ses formes, met de l'huile dans les rouages de la machine, évite les grincements, lubrifie les organes qui risqueraient en se grippant de provoquer des accidents, voire même des catastrophes » : si « les redoutables événements de 1848 n'ont pas eu à Guebwiller autant de répercussions qu'en maintes autres localités industrielles » c'est en raison « du développement de l'éducation musicale, aux bons rapports qui s'étaient établis à cette occasion entre les différentes couches de la population. La Musique adoucit les mœurs »⁵⁸.

Si d'autres initiatives ont lieu, par exemple à Munster où Jacques Hartmann aménage une salle de musique dans sa filature du Hammer occupant ainsi « sainement » sa population⁵⁹, elles ne sont pas uniformément répandues en Alsace dans la première moitié du XIX^e siècle, peut-être en raison de « l'inculture des industriels mulhousiens », trop occupés à gérer leurs fabriques⁶⁰.

56. Discours de J.J. Bourcart du 5 octobre 1830.

57. ADHR, 6E28/117, Inventaire après décès de J. J. Bourcart, 9 mars 1855 et jours suivants.

58. *Orphéenne Guebwiller, 1850-1925*, Alsatia, Guebwiller, 1925, p. 16-17.

59. Armand Audiganne, *Les populations ouvrières et les industries de la France*, 2^e édition entièrement refondue, tome 1, Paris, Capelle, 1860, p. 170-171.

60. Marie-Claire Vitoux, « Culture(s) et industrialisation à Mulhouse au XIX^e siècle : un oxymore », dans *Annuaire historique de Mulhouse* (2008), p.107-120.

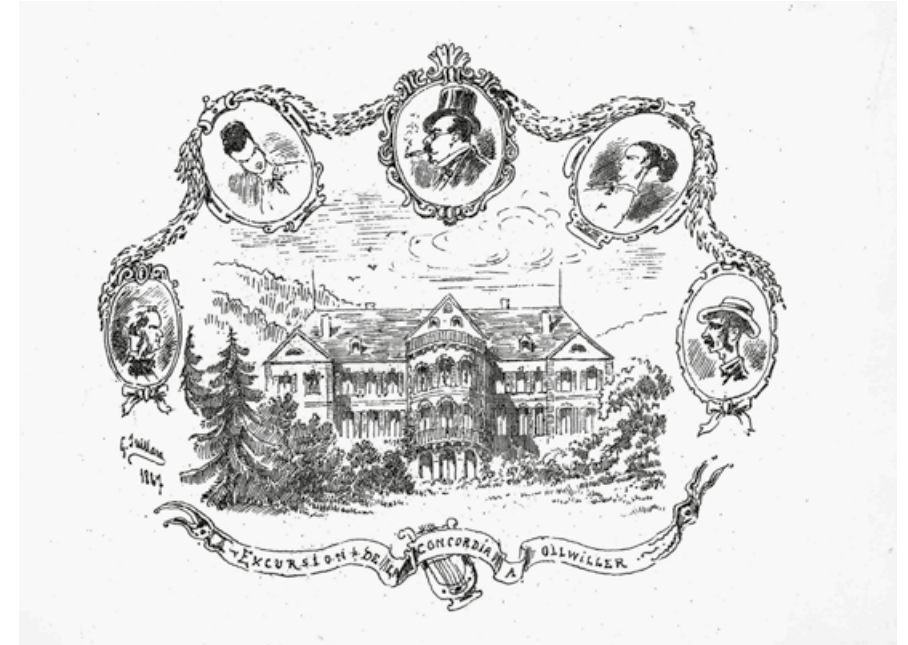


Fig. 4 : Excursion de la chorale de la Concordia de Mulhouse, accueillie en 1867 par la famille Gros à Ollwiller, dessin de Georges Julliard, collection Musée historique de Mulhouse.

Parallèlement, une vague orphéoniste se développe en France : initiée par Louis Bocquillon, dit Wilhem (1781-1842), elle vise à la diffusion massive du chant dans le peuple grâce à une méthode d'enseignement mutuel. L'orphéon bannit les solos qui flattent les orgueils formant des chanteurs et non des artistes⁶¹. Le succès est grand à Paris comme en province, l'organisation de concours destinés à créer une émulation et à encourager les industriels de toute la France à patronner la pratique porte ses fruits⁶² : Strasbourg s'ouvre au chant choral en 1836 par un rassemblement de cinquante artistes alsaciens et des chorales dans les bourgades industrielles. Charles Kestner favorise la fondation d'une chorale en 1856, puis d'un orphéon en 1863⁶³. L'intérêt pour la musique ne se manifeste à Mulhouse qu'à partir des années 1845-1850 par la création de la chorale *Concordia*, qui une fois créée atteint rapidement un succès (fig. 4) encouragée par le patronat industriel local⁶⁴. En Suisse, le schéma diffère : les chœurs d'hommes qui

61. *L'illustration*, juillet 1856.

62. Ph. Gumplowicz, *Les travaux d'Orphée... op. cit.*, p. 53-55.

63. M. Drouot, A. Rohmer, N. Stoskopf, *La fabrique des produits chimiques... op. cit.*, p. 75.

64. Paul-Philippe Meyer, « Premières au théâtre », *Annuaire historique de Mulhouse* (2019), p. 95.

se développent notamment à Zurich dès 1805 sous l'impulsion du musicien Hans Georg Nägeli, ne sont à l'origine pas des chœurs populaires⁶⁵. Les fanfares prennent le relais en France à partir des années 1880⁶⁶ mais, contrairement à l'orphéon, leur création suppose un important mécénat pour l'achat des instruments. La fanfare Latscha est fondée à Jungholtz dès 1838. À Guebwiller, Nicolas Schlumberger fils finance l'achat des instruments de la fanfare fondée en 1846. Ce mouvement s'accompagne de la construction de kiosques ou de salles financés également par des industriels. À l'exemple de Guebwiller déjà cité, s'ajoute celui de Munster, où une salle de répétition ainsi qu'une salle de concert et de théâtre sont édifiées en 1892, grâce au mécénat de Julie Aimée Hartmann (1826-1897), épouse de Frédéric Hartmann.

Ainsi, la pratique musicale ouvrière en Alsace naît d'un encouragement patronal humaniste incluant des ouvriers, dans la conception de la *Bildung* des sociétés allemandes où jouer de la musique entre dans un processus social d'éducation vers l'humanité. L'art y est un idéal à l'opposé du rendement⁶⁷.

La pratique de la lecture et du théâtre

L'Homme moderne se forme avec l'appui des arts : sociétés de musique et de lecture se révèlent le cadre adéquat à ce projet. Au XIX^e siècle, l'influence des Lumières se ressent à travers la revendication éducative et civilisatrice. Suivant l'exemple des lieux de sociabilités élitistes que sont les sociétés de lecture du XVIII^e siècle, les industriels alsaciens fondent ou soutiennent des institutions dédiées à la lecture afin d'en diffuser la pratique : à Thann, Charles Kestner soutenait la société de lecture fondée en 1853⁶⁸ ; à Guebwiller, Jean-Jacques Bourcart fils est notamment connu pour avoir fondé des Cours Populaires censés fournir à l'ouvrier désireux de s'instruire, les moyens de développer son intelligence. À partir de 1858, des cours du soir comprennent un cours de chant et un cabinet de lecture. Certaines leçons sont données par les industriels eux-mêmes⁶⁹. Autre exemple, le cercle littéraire dit « le Casino » créé à Husseren en 1859 sous

l'impulsion de la grande manufacture de Wesserling⁷⁰ : présidé par Aimé-Philippe Roman, il est fréquenté par un milieu mixte dont 30 % d'employés et d'ouvriers⁷¹. En Suisse, les premières sociétés de lecture suivent plutôt l'ambition de « rapprocher les hommes distingués de la ville ». Vers 1830, grâce au libéralisme et à la démocratisation après 1860, les sociétés de lecture touchent progressivement des cercles plus larges que les premières fondations élitistes⁷².

L'encouragement à la pratique théâtrale populaire reste en revanche rare : contrairement à Godin qui prévoit ce loisir au sein de son familistère à Guise à partir de 1869⁷³, les Alsaciens préférèrent la musique pour amener « l'harmonie » au sein des villes industrielles. Le théâtre est une pratique réservée à la bourgeoisie à une exception près, celle du théâtre du peuple du Bussang fondé en 1895 par Maurice Pottecher, fils d'un patron ferblantier (« Par l'art, pour l'humanité »). Le théâtre a alors une utilité sociale : éveiller l'esprit et le cœur du citoyen en favorisant la fraternité, l'apaisement, la solidarité et la justice⁷⁴. Pottecher a pour idéal de faire communier ensemble des spectateurs de toute classe sociale, et cela même si le public populaire ne maîtrise pas les codes du théâtre. Le patronat alsacien et suisse n'encourage donc que très peu et tardivement la mise en place de théâtres populaires : faut-il y voir une conséquence de leur rigueur calviniste ? Du reste, la mauvaise fréquentation du théâtre de Mulhouse fondé par les industriels eux-mêmes illustre toute la difficulté d'acceptation de cet art.

Accueillir des artistes, entre le plaisir égoïste et un soutien de l'art

À la fois curieux et mécènes, les industriels alsaciens et suisses accueillent à plusieurs reprises les artistes chez eux. Dès la fin du XVIII^e siècle, la première représentation du *Chant de guerre de l'Armée du Rhin*, devenue ensuite la Marseillaise, a lieu le 26 avril 1792 dans le salon de Sybille et Philippe Frédéric de Dietrich (1755-1806) à Strasbourg⁷⁵. À cet exemple emblématique succèdent bien d'autres. Paul Athanase de Renouard

65. Antonio Baldassarre, « Der bürgerliche Wertheimmel über Zürich. Betrachtungen zum Musikleben und Konzertwesen im Zürich des 19. Jahrhunderts », in E. Bödecker, P. Veit, *Les sociétés de musique en Europe... op. cit.*, p. 176.

66. Ph. Gumpłowicz, *Les travaux d'Orphée... op. cit.*, p. 75.

67. E. Bödecker, P. Veit, *Les sociétés de musique en Europe... op. cit.*, p. 19.

68. M. Drouot, A. Rohmer, N. Stoskopf, *La fabrique des produits chimiques... op. cit.*, p. 75.

69. A. Lecocq en décrit les fondements et l'organisation dans *Bibliothèque et Cours populaires de Guebwiller*, Guebwiller, 1864.

70. J.-M. Bobenrieth, J.-A. Haan, *Gros – Roman... op. cit.*, p. 95.

71. Armand Audiganne, « Du mouvement intellectuel parmi les populations ouvrières », *Revue des Deux Mondes*, Nouvelle période, t. 13 (1852), p. 681.

72. Emil Erne, « Sociétés de lecture », *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)* [En ligne : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/011300/2010-09-23/>], consulté le 19 juin 2023.

73. Frédéric K. Panni, Hugues Fontaine, *L'album du familistère*, Guise, Éditions du familistère, 2017, p. 54, p. 335.

74. Bénédicte Boisson, *Le Théâtre du Peuple de Bussang. Cent vingt ans d'histoire*, Arles, Actes Sud, 2015, p. 23.

75. Daniel Fischer, « Lieux de mémoire, adresses de légende : à la recherche des origines de la Marseillaise à Strasbourg », in *La Marseillaise*, Strasbourg, Éditions des Musées de Strasbourg, 2021, p. 38-46.

de Bussière, qui avait coutume d'accueillir les personnalités de passage, fait venir le jeune prodige Franz Liszt (1811-1886) dès 1823, en concert privé au château de la Robertsau⁷⁶. Arrivé à l'âge adulte, Liszt excelle dans la technique pianistique et est invité à se produire à grands frais en Alsace et en Suisse. En juin 1845, en pleine « Listzmania » il débute son périple à Mulhouse, quelques jours après la venue de Thalberg. La critique est dithyrambique dans *L'Industriel Alsacien*. Un deuxième concert suit. Alors que le premier article fait la part belle à la prestation de Liszt, un second engage une controverse sur le musicien qui « entraîne avec sa puissante imagination dans tous les sentiments extrêmes... non, ces effets prodigieux ne sont pas moraux, exciter les passions c'est un moyen de faire beaucoup d'effet, mais ce n'est pas celui de propager les sentiments vrais du beau et du parfait »⁷⁷. Il enchaîne ensuite plusieurs concerts à Colmar, Strasbourg, Belfort et Bâle, accompagné par orchestres locaux. Deux prestations sont à sortir de la tournée : les concerts de Thann et de Munster où Liszt répond aux invitations des industriels Philippe-Charles Kestner (1776-1846) et Henri Hartmann (1782-1852). À Munster, la soirée est réservée à quelques privilégiés accueillis avec faste.

À Guebwiller, plusieurs concerts sont donnés dans le salon des Bourcart, qui, « comme tous les êtres humains bons, aimaient la musique et ouvraient leur maison à l'art »⁷⁸. Après l'inauguration de la salle de musique des Dominicains, Neukomm réside chez eux durant six mois et il se rend aussi à Thann où il est reçu par les Kestner⁷⁹. Le baryton Julius Stockhausen revient régulièrement à Guebwiller, sa ville natale. Il utilise son réseau artistique pour enrichir la vie musicale de la ville faisant venir Clara Schumann, en 1858 et en 1862 qui séjourne alors chez les Schlumberger. La famille Hartmann de Munster entretient des relations amicales avec les milieux artistiques. Aussi, accueille-t-elle de nombreuses personnalités, tant dans la musique que dans la peinture. Jacques Hartmann, « s'était imposé l'honneur d'ouvrir sa maison à tous les voyageurs célèbres soit par leur position, soit par leurs talents⁸⁰ ». L'un d'eux est le violoniste Louis Spohr qui passe deux semaines chez l'industriel en 1816. En 1830, c'est au tour du compositeur et pianiste Johann Peter Pixis⁸¹. Ces séjours sont

76. G. Honegger, « Franz Liszt en Alsace... », *art. cit.*, p. 32, p. 245-265.

77. Extrait de *L'Industriel Alsacien*, cité dans André Brandt, « Liszt à Mulhouse en 1845 », *Bulletin du Musée Historique de Mulhouse*, t. LX (1952), p. 79-85.

78. Ch. Kienzl, *Musikalische Geschichte... op. cit.*, p. 16.

79. M. Drouot, A. Rohmer, N. Stoskopf, *La fabrique des produits chimiques... op. cit.*, p. 54-55.

80. Jean Bresch, *La Vallée de Munster et les Vosges centrales*, Colmar, E. Barth, 1871, p. 133.

81. J.M. Huizing, « Frédéric Chopin... », *art. cit.*, p. 31-34.

l'occasion de jouer des œuvres en association avec la famille et ses proches. De son côté, Jacques-Gabriel Gros convie à Wesserling Pachatscheck, Kern, Herrmann Schwederlé ou encore Milanollo. À Mulhouse, Jean Koechlin-Dollfus accorde lui aussi sa « protection généreuse » aux artistes⁸².

Les commandes

Bien qu'en 1869 Eugène Müntz reproche aux Alsaciens de ne soutenir que très peu la création artistique contemporaine⁸³, on voit apparaître des tableaux destinés à la sphère privée dans les collections et les inventaires après décès. Parmi les commandes d'industriels, on peut repérer des peintures de fleurs aux artistes Kreyder ou Benner, des tableaux de genre (Gustave Brion) et des scènes agricoles qui sont également une manière de montrer les conséquences de l'industrialisation sur les paysages. Les commandes passées par Frédéric Hartmann à différents artistes et notamment de l'école de Barbizon, sont sûrement les plus connues et étudiées : la série sur les Saisons demandée à Delacroix ne sera jamais achevée, mais d'autres œuvres commandées à Rousseau, Millet – des paysages ruraux – font l'objet de consignes précises⁸⁴. Les Mulhousiens privilégient les artistes locaux⁸⁵. À Winterthur, la famille Sultzter est également très proche du monde artistique, à qui ils commandent différentes œuvres. Leurs liens avec Sophie Schaeppi sont connus par l'existence du journal de l'artiste, qui bénéficie d'achats en 1895 par exemple⁸⁶.

Les portraits d'industriels et de leur famille sont nombreux au XIX^e siècle comme le montre l'ouvrage de Camille Schlumberger, *Les portraits Mulhousiens*, qui rassemble huit cent quarante-deux portraits de différentes techniques, à l'huile, miniatures, aquarelles, et même lithographies⁸⁷ et photographies⁸⁸. Certains artistes comme Josué Dollfus (1796-1887) se spécialisent dans les miniatures. Waschmuth réalise plusieurs portraits de famille en extérieur : celle de Rodolphe Koechlin en 1801, de Jean-Georges Reber en 1804, ou de Daniel Schlumberger, de Lutterbach, représentée dans

82. Eugène Müntz, « Les artistes alsaciens contemporains et les arts en Alsace », *Revue d'Alsace* (1869), p. 281-282.

83. E. Müntz, « Les artistes alsaciens... », *art. cit.*

84. Luciana Lourenço Paes, « Frédéric Hartmann et la commande des Quatre Saisons », *Annuaire de la Société d'histoire du val et de la ville de Munster* (2018), p. 21-38.

85. Benoît Bruant, « Art, patrimoine et industrie : Mulhouse 1828-1939, histoire d'une ambition culturelle », *Annuaire historique de Mulhouse* (2008), p. 133.

86. Informations extraites du journal de Sophie Schaeppi, aimablement transmises par Jean-Marie Schelcher.

87. D. Blech, *Henri Zuber... op. cit.*, p. 30, portraits de Jean et Élise Zuber.

88. C. Schlumberger, *Portraits mulhousiens... op. cit.*

son jardin en 1803. Des commandes de portraits individuels sont faites à des artistes reconnus. Ainsi, Faller exécute des portraits pour Mossmann et les demoiselles Schlumberger de Thann⁸⁹. Henri Beltz a peint la famille d'industriels Robert de Thann, venant de Neuchâtel. Parfois, les portraitistes sont d'illustres inconnus, annoncés simplement par *La Gazette*, ce qui laisse entrevoir la naissance d'un commerce lié au train de vie des familles d'industriels.

Le patronat passe également commande d'objets d'art décoratif, notamment en céramique qui fait l'objet d'un engouement sans précédent dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Si Théodore Deck fait carrière essentiellement à Paris, son lien avec l'Alsace s'est néanmoins exprimé à travers quelques réalisations. En 1848, la société de musique achète à Deck un buste de Mozart en terre cuite pour parer la salle de musique de Guebwiller, déjà décorée par deux œuvres peintes par Thiebault Zimmermann, manufacturier à Issenheim. Plus tard, les industriels alsaciens font appel à Deck notamment pour des pièces en collaboration avec le peintre suisse Anker. La liste des ventes réalisées en 1879 à Mulhouse par Deck montre l'attrait des Schlumberger, Koechlin, Zuber, Dollfus-Gros, Scheurer, Rieder, Favre, pour ces faïences d'art⁹⁰. L'atelier Deck réalise encore deux ensembles de céramique architecturale à Guebwiller, la première, en 1876, une salle de bain en collaboration avec Edmond Lachenal pour Céline et Adolphe Schlumberger, la deuxième, une véranda avec Auguste Lamère pour Édouard de Bary, en 1890.

En Suisse, Antoine puis Alfred Borel de Neuchâtel, négociants dans le coton, transforment un moulin situé à Bevaix en demeure bourgeoise à partir de 1845. Alfred Borel adjoint un salon en 1867⁹¹ et fait appel à un peintre italien, Antonio Valentino pour décorer la Galerie aux quatre peintres et aux quatre saisons. Il fait appel à Rinaldo Marocco, de Milan, pour réaliser les médaillons naturalistes des parois. D'autres artistes interviennent encore comme le peintre paysagiste bâlois, Arnold Jenny, qui exécute une frise évoquant des paysages des quatre saisons, ou le peintre Auguste Bachelin pour réaliser quatre portraits des dames Borel en médaillons.

89. E. Müntz, « Les artistes alsaciens... », *art. cit.*, p. 277.

90. Bernard Jacqué, « Quelques documents inédits sur la présence d'œuvres du céramiste Théodore Deck à Mulhouse », *Annuaire historique de Mulhouse* (2019), p. 71-75.

91. Antoine Wasserfallen, *Les Borel de Neuchâtel à San Francisco. Du savetier au financier*, Morges, Cabédita, 2002, p. 14 et 159.

Par ailleurs, les villas se dotent de ferronneries, de verres émaillés, de menuiseries ou encore de jardins⁹². Les expositions universelles sont l'occasion de faire connaître les productions à cette clientèle à fort pouvoir d'achat. La perméabilité entre la Suisse et l'Alsace est ici remarquable à travers la circulation des architectes, des paysagistes et des artistes.

Ce rapport à l'art est cependant à nuancer. Ces pratiques se situent à l'intersection entre le plaisir personnel et le soutien. Ni Liszt, ni Deck, ni Delacroix n'en avaient besoin. Le contexte est différent dans le cadre d'achats d'études à des peintres peu connus, comme le pratiquaient les Sulzer de Winterthur, ou encore les commandes payées d'avance réalisées par Jacques Hartmann. Notons qu'après 1871, les commandes sont l'occasion d'un positionnement politique de protestation : la famille Kestner commande à Henner une Alsacienne en deuil. Un autre exemple est celui de l'Alsacienne produite par Deck et Jean Benner, dans les années 1880⁹³.

Fréquentes chez les industriels, les politiques d'encouragement s'expriment donc à travers différents comportements et visent à introduire la culture et l'art dans l'ensemble de la société. Il s'agit de diffuser les pratiques, d'élever les esprits et de canaliser les loisirs dans la droite ligne du socle commun éducatif inculqué par les pédagogues suisses et parfois francs-maçons. À cela s'ajoute la conviction d'élever les esprits par la pratique artistique liée à la *Bildung*. Les échanges dans les loges maçonniques ont peut-être aussi contribué à la diffusion de ce courant de pensée. Néanmoins, les exemples de philanthropie culturelle se dénombrent en Alsace plutôt qu'en Suisse, qui préfère des actes de mécénat plutôt qu'une diffusion fraternelle.

TRANSMETTRE

Née pendant la Convention, la doctrine de l'instruction du citoyen par les Beaux-Arts est reprise par les industriels du Haut-Rhin avec une visée toute pragmatique : l'éducation artistique du peuple tend à susciter des vocations d'artisans et de dessinateurs, à combattre l'oisiveté, « mère de tous les vices », et à améliorer qualitativement la production. Les industriels se mobilisent alors pour la sauvegarde du patrimoine bâti et archéologique

92. En matière de création de jardins et de ferronneries extérieures, les industriels font appel à des paysagistes venant de Suisse, comme Évariste Mertens, ou inversement Napoléon Baumann travaille en périphérie bâloise ou à Genève.

93. Bernard Jacqué, « Un plat de Deck protestataire », *Annuaire historique de Mulhouse* (2021), p. 110-111.

ainsi que pour la création de musées. L'objectif est pluriel et évolue au fil du XIX^e siècle : transmettre aux générations futures les traces et œuvres du passé, initier au goût, mais aussi inspirer les créateurs par la mise à disposition de modèles et d'œuvres de référence.

Un engagement pour la sauvegarde du patrimoine et des monuments archéologiques

La Révolution a permis une prise de conscience de la valeur patrimoniale, conceptualisée par l'abbé Grégoire. Au cours du XIX^e siècle, cette notion se structure avec la création du service des Monuments historiques en 1834 puis l'élaboration de la « liste de Mérimée » de 1840.

C'est au cours du XIX^e siècle également que des politiques ont conduit à la création d'institutions structurantes pour la vie culturelle française. En pleine période de la naissance de la notion de patrimoine, les industriels s'engagent dans les démarches d'étude, de conceptualisation et de préservation des biens hérités du passé. Certains sont membres de la Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace (SCMHA), ils pratiquent l'archéologie et participent à la restauration de ce qui est alors appelé les « Antiquités »⁹⁴.

Tantôt un goût pour le Moyen Âge les amène à acquérir des ruines : à Ottrott, les ruines du Windeck, agrémentées de baies géminées du Guirbaden ornent le parc des Dartein dès les années 1830 ; le baron Fabvier intègre quant à lui le château de Kintzheim, qui sert de fond de scène à son parc paysager ; les Hartmann qui intègrent les vestiges du Schwarzenbourg dans leur propriété sont également propriétaires du Schrankenfels en 1900⁹⁵. Les Zuber acquièrent le château de Ferrette et construisent un chalet suisse à ses pieds. Cet attrait pour les ruines médiévales dépasse largement la sphère alsacienne. Un exemple bien connu est le château de Ripaille, au-dessus de Thonon, acquis à la fin du XIX^e siècle par Frédéric Engel-Gros, patron des usines textiles DMC qui le remanie, l'extérieur en style Renaissance, l'intérieur en style Art nouveau. Tantôt on assiste à des actions de sauvegarde : le Haut-Koenigsbourg fait l'objet des soins du baron Fabvier dans les années 1850 puis de l'industriel Dietsch de Lièpvre dans les années 1870. Nicolas Schlumberger fils porte et finance les travaux de consolidation du château du Hugstein en 1862 (fig. 5). L'industriel Hartmann suit le chantier au château de Kaysersberg financé par la commune et la SCHMHA en 1869 et porte un œil attentif

94. François Igersheim, *L'Alsace et ses historiens, 1680-1914. La fabrique des monuments*, Strasbourg, PUS, 2006.

95. ADHR 8AL1/11941, 17/02/1900.

sur le Windeck. Dans les Vosges du Nord, MM. Dietrich & Cie participent financièrement aux travaux du Schoeneck. Cependant, lorsqu'en 1903 Félix Wolff le conservateur des monuments historiques de l'administration allemande met en place le système bénévole des *Denkmalpfleger*, aucun industriel ne s'implique, sans doute comme contestation contre l'administration allemande⁹⁶.

D'autres exemples ponctuels montrent une conscience de l'importance des œuvres héritées du passé et la volonté de constituer des collections. Antoine Borel à Neuchâtel achète des automates Jacquet-Droz du XVIII^e siècle qui rejoignent le musée de la ville, Auguste Kestner se fait le promoteur de la restauration des vitraux de la collégiale de Thann (1842-1845)⁹⁷, Auguste Haensler (1849-1921), ébéniste et gendre de Charles Stehelin porte la restauration des verrières du temple Saint-Étienne à Mulhouse⁹⁸. Les industriels suisses en revanche ne semblent pas autant engagés dans la protection du patrimoine bâti, laissant cette tâche à des personnalités politiques.



Fig. 5 : Le Hugstein, dessiné à l'encre et au crayon, carnet de croquis de Henry Bourcart, 1843, collection famille Bourcart.

96. Cécile Modanese, *Les ruines de châteaux-forts en Alsace. Représentation, conservation, restauration (1800-1914)*, Maîtrise, histoire, Université Marc Bloch, Strasbourg, 2004, p. 76-78.

97. M. Drouot, A. Rohmer, N. Stoskopf, *La fabrique des produits chimiques... op. cit.*, p. 82.

98. François-Joseph Fuchs, « Auguste Haensler », *NDBA*, n° 12 (1989), p. 1074.

Création de musées par les industriels alsaciens

Dès 1832, un an après la constitution du Comité des Beaux-Arts par la Société industrielle de Mulhouse (SIM), l'idée de la création d'un musée est avancée. Le projet n'aboutit pas faute de moyens. Cependant, la SIM organise une série d'expositions de peintures en 1836, 1839 et 1841⁹⁹. Bien sûr, les actuels musées techniques de Mulhouse trouvent leur origine dans un usage économique¹⁰⁰, à savoir renouveler des collections et porter une attention aux motifs et aux modes. Dès 1833, Josué Heilmann fait un rapport sur la création d'un musée industriel du Haut-Rhin pour conserver une collection «de tous les genres de produits industriels de notre département». Les échantillons abondent, provenant des manufactures ou ramenés par des industriels en voyage. Le musée de dessin industriel se constitue à partir de 1857 trouvant sa place à l'étage de l'école de dessin¹⁰¹. Essentiellement destiné à être un centre de documentation pour les professionnels, il est accessible au public le dimanche¹⁰².

Le musée des Beaux-arts doit, lui aussi, sa création à Frédéric Engel-Dollfus (1818 - 1883) qui fait réaliser à ses frais des moulages de bas-reliefs du Parthénon¹⁰³. L'idée de créer un musée de tableaux est approuvée en 1864 par la SIM. Les tableaux, provenant de dons des membres sont exposés dans la salle des séances de l'institution. Outre Frédéric Engel Dollfus qui offre à l'institution le noyau de la collection¹⁰⁴, Frédéric Zuber, Jean Koechlin-Dolfus, Émile Koechlin, Alfred Koechlin-Schwartz et Édouard Vaucher, contribuent à la constitution de la collection par différents dons¹⁰⁵. Ils devancent les pratiques des dons et legs qui s'affirment après 1900¹⁰⁶. Engel Dollfus obtient aussi des envois de l'État grâce à l'appui du comte de Niewerkerke¹⁰⁷. En 1869, le musée compte cinquante-huit tableaux dont quarante-quatre issus de dons particuliers. Il s'adresse aux membres

de la SIM à travers un rapport «en recommandant l'étude des beaux-arts comme l'une des distractions les mieux faites pour réagir contre la tyrannie du coton!»¹⁰⁸ Le projet aboutit après la guerre de 1870, à travers la construction d'un bâtiment dédié achevé en 1883¹⁰⁹.

L'objectif de la fondation de ce musée est l'éducation à l'art du grand public, dans une visée d'élévation sociale et morale, mais aussi, évidemment, d'éducation des dessinateurs et ouvriers de l'impression sur étoffes. D'autres membres de famille d'industriels ne tardent pas à compléter la collection : Madame Daniel Dollfus-Koechlin en 1900¹¹⁰, Gabriel Schlumberger (1866-1931) avec le don d'un ensemble de lithographies d'Engelmann¹¹¹. Le mécénat des industriels sur une période longue rend les expositions et la collection attractives, si bien qu'elle est jalouée par le secrétaire des Amis des arts de Strasbourg en 1880¹¹².

La Société Schongauer est créée en 1847, avec pour vocation la création d'un cabinet d'estampes doublé d'une école de dessin. Les œuvres doivent alors servir à l'éducation populaire, mais aussi à la formation artistique des jeunes dessinateurs employés dans les manufactures textiles à Logelbach ou dans la vallée de Munster¹¹³. L'initiative obtient le soutien collectif de la SIM et quelques industriels prennent part individuellement à cette fondation à travers leur adhésion ou grâce à des financements ponctuels. Ainsi, retiré des affaires à partir de 1843, Frédéric Hartmann-Metzger finance les lourds travaux de restauration nécessaires à l'aménagement du cloître d'Unterlinden, futur musée¹¹⁴. Il contribue également à l'acquisition puis à la restauration de la mosaïque de Bergheim, découverte en 1848, qui devient une pièce maîtresse du musée¹¹⁵. Parmi les fondateurs notons Albin et Édouard Gros (fils de Jacques Gabriel Gros), Édouard Collomb (1801-1875), chimiste à Wesserling¹¹⁶ ou Hertzog à Logelbach. En 1853, le musée est inauguré. Tout au long du XIX^e siècle, les collections s'enrichissent grâce

99. Isabelle Dubois-Brinkmann, *Musée des Beaux-Arts de Mulhouse, œuvres choisies*, Bernardswiller, ID L'Édition, 2019, p. 4.

100. Bernard Jacqué, «Mulhouse et ses musées, plus d'un siècle et demi d'histoire», *Annuaire historique de Mulhouse* (2008), p. 121-129; Jacqueline Jacqué, «Le musée d'impression sur étoffes», in *Musée en Alsace*, Strasbourg, 1977, p. 279-298; Florence Ott, *La Société Industrielle de Mulhouse 1826-1876. Ses membres, son action, ses réseaux*, Strasbourg, PUS, 1999, p. 558-565.

101. B. Jacqué, «Mulhouse et ses musées, ...», *art. cit.*, p. 121-122.

102. Règlement du musée de dessin industriel de Mulhouse, *Bulletin de la SIM* (1873), p. 30-31.

103. *Centenaire de la Société industrielle de Mulhouse, 1826-1926*, 2 vol., Mulhouse-Dornach, Braun et Cie, 1926, t. I, p. 87.

104. Il passe commande de nombreuses toiles à des artistes régionaux contemporains en 1860-1862.

105. I. Dubois-Brinkmann, *Musée des Beaux-Arts de Mulhouse... op. cit.*, p. 4.

106. J.-C. Daumas (dir.), *Dictionnaire historique... op. cit.*, p. 765.

107. B. Bruant, «Art, patrimoine et industrie...», *art. cit.*, p. 139.

108. *Bulletin de la SIM*, tome XXXIX (1869), p. 434, séance du 26 mai 1869.

109. F. Ott, *La Société Industrielle de Mulhouse... op. cit.*, p. 567-572.

110. I. Dubois-Brinkmann, *Musée des Beaux-Arts de Mulhouse... op. cit.*, p. 4-8.

111. André Brandt, «Gabriel Schlumberger», *Bulletin du Musée Historique de Mulhouse*, t. LX (1952), p. 23-24.

112. Société des amis des arts de Strasbourg, compte rendu de l'assemblée générale du 18 janvier 1880, Strasbourg, Hubert et Haberer, 1898, p. 13.

113. Christian Heck, Esther Moench-Scherer, *Catalogue général des peintures du Musée Unterlinden*, Colmar, Musée Unterlinden, 1990, p. 16.

114. Pantxika Béguerie-De Paepé, «1847 : Société Schongauer Colmar», *Revue d'Alsace* (2009), p. 22-28.

115. Catalogue du Musée de Colmar, Colmar, Decker, 1866, p. 106.

116. J.-M. Bobenrieth, J.-A. Haan, *Gros - Roman... op. cit.*, p. 80.

à des dons, dont certains proviennent des industriels alsaciens tels que Maurice Burrus, Georges Spetz, Henri Lebert et des industriels mulhousiens : Hartmann Riessler, Dollfus ou Koechlin¹¹⁷.

Concernant le musée historique de Mulhouse, les fouilles archéologiques menées en 1858 à Rixheim, mettent à jour un tumulus et lancent un projet de musée pour l'histoire de la ville. Frédéric Engel-Dollfus reprend l'idée devant la SIM en 1864. Le mot de musée n'est pas employé : le comité temporaire qui doit voir le jour aura pour objectif premier de « former une exposition au profit des pauvres dans un objectif philanthropique d'initiation à l'histoire de la ville ». Les dons sont nombreux pour constituer la collection d'abord installée à la bibliothèque, puis dans une salle du Musée des Beaux-Arts (actuel Musée de l'Impression sur étoffes)¹¹⁸. À l'échelle nationale, Raymond Koechlin (1860-1931) est président fondateur de la Société des Amis du Louvre¹¹⁹.

Les fondations au service des musées suisses

Alors que les musées suisses du XIX^e siècle doivent leur existence à des initiatives universitaires, progressivement, ils sont soutenus par le mécénat industriel par le biais de fondations, tradition qui perdure, aujourd'hui encore. L'une des plus anciennes, la Fondation Christophe Merian (1800-1858), est créée par testament par le marchand de coton brut, financier, époux de Margaretha Burckhardt (1806-1886), fille d'industriel elle aussi. À la tête d'une importante fortune, il aménage une vaste propriété en périphérie de Bâle où il établit une ferme et réalise des expériences agricoles, fait non surprenant pour cet ancien élève d'Hofwyl. Il crée la fondation dès 1857 dans un large objectif : la contribution au bien-être de la population à travers les progrès agronomiques, l'ouverture de son parc au public, mais aussi le soutien à des projets culturels et sociaux. Un autre exemple est celui de la Fondation Emanuel Hoffmann à Bâle, à partir de laquelle est créé le premier musée européen dédié à l'art contemporain, le *Museum für Gegenwartskunst* de Bâle. La fondation est aussi mécène d'artistes et de musiciens. Ce soutien à l'art repose sur la fortune familiale des Hoffmann-Oeri née de la multinationale de la pharmacie Roche, établie par leur arrière-grand-père, Fritz Hoffmann, en 1896¹²⁰. Le phénomène se développe

117. C. Heck, E. Moench-Scherer, *Catalogue général des peintures... op. cit.*, p. 30.

118. Martine Stahl-Weber, « Le musée historique », in *Musées en Alsace*, Strasbourg, Éditions Publitotal, 1977, p. 259.

119. N. Stoskopf, « La face cachée... », *art. cit.*

120. Ingrid Dubach-Lemainque, « Ces collectionneurs philanthropes qui sont le visage de la Suisse », *L'œil*, n° 746 (septembre 2021), p. 50-57.

tout au long du XX^e siècle. Alfred Borel, installé à Neuchâtel, se rapproche davantage des pratiques alsaciennes : œuvrant pour la création du nouveau musée de la ville, il fait jouer son cercle relationnel et finance lui-même la création d'un médaillon de façade par Albert Anker et la cage d'escalier (1883-1884) tout en finançant d'autres projets, comme les orgues du temple de Béroche, ou des chaires nouvelles à l'Université de Neuchâtel. Après son décès en 1915, la presse helvétique évoque des legs de plus d'un million de francs or à diverses institutions neuchâteloises¹²¹.

CONCLUSION

Les industriels alsaciens et suisses sont eux-mêmes, dès le début du XIX^e siècle, des artistes. Convaincus des bienfaits de la pratique culturelle et artistique, ils encouragent la lecture ou la musique. Ce constat nuance l'image austère de l'industriel laborieux et soustrait à tout loisir. Pourtant, les études consacrées au patronat industriel ont occulté ce phénomène, sans doute parce que le rapport à l'art touche essentiellement la sphère privée plutôt que celle de l'entreprise. Il faut toutefois distinguer la pratique personnelle, dans laquelle l'art est un usage d'une élite bourgeoise au niveau d'instruction et au train de vie élevé alimentant la sociabilité, d'une promotion humaniste et d'un encouragement des arts auprès de la population ouvrière.

Existe-t-il une spécificité alsacienne et suisse ? Globalement l'aisance financière des industriels européens leur permet un accès aux arts, aux commandes en particulier dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. La pratique individuelle, même si elle n'a guère été étudiée, ressort parfois : Maurice Bergès par exemple peint de nombreux tableaux. Sans pratiquer eux-mêmes, les industriels français passent des commandes destinées à embellir leurs intérieurs. Citons les Bergès en Isère, amis de Mucha, qui lui commandent quelques créations. Léon Lamotte (1812-1903) dans le Nord, appréciait l'art et passe de nombreuses commandes¹²². On lit à travers les réalisations et les commandes, la perception de la société. À la fierté de voir représentée son entreprise sur des crayonnés ou des lithographies, succède un engouement pour les scènes rurales ou de nature dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

121. A. Wasserfallen, *Les Borel de Neuchâtel... op.cit.*, p. 183 et 200.

122. *La famille Motte*, Tournai, Castermann, 1909, p. 13.

Du point de vue de l'encouragement à la pratique artistique, la musique connaît un succès sans précédent avec les orphéons à travers la France entière. Edmond Bossu, industriel du Nord parle de « notre musique » en évoquant l'ensemble porté par l'entreprise Motte-Bossu¹²³. La spécificité réside davantage dans l'origine des convictions qui accompagnent la pratique et l'encouragement. En termes d'encouragement à une pratique populaire, la conviction philanthropique différencie les industriels alsaciens qui cherchent à atteindre une société fraternelle à travers l'éducation et les pratiques artistiques. Elle ne rejoint pas là le mouvement orphéonique qui cherche à galvaniser ses ouvriers. Enfin, on constate qu'ils appliquent ce courant de pensée en privilégiant la pratique musicale qui suppose rigueur, entraînement et abnégation, aux autres arts, même si elle peut exciter les passions : c'est ainsi que le pianiste Thalberg dont le jeu tend au beau et au parfait est préféré à Liszt¹²⁴. Les industriels suisses et alsaciens tendent donc à une pratique artistique sage, sérieuse et raisonnable à l'opposé du romantisme qui exalte les passions.

123. Louis Trénard, «Un industriel roubaisien du XIX^e siècle par sa correspondance», *Revue du Nord*, t. 50 (1968), p. 35-53.

124. Extrait de *L'Industriel Alsacien*, cité dans A. Brandt, «Liszt à Mulhouse...», *art. cit.*

THOMAS GRANDJEAN

Douze hommes aux aguets : la Sogenal, observatoire privilégié des mutations industrielles de l'Alsace (1945-1982)

Thomas Grandjean est doctorant en sciences de gestion à l'université Paris Dauphine-PSL (DRM MOST, UMR CNRS 7088). Ses travaux portent sur la désindustrialisation et la restructuration d'entreprises depuis les années 1980. Son mémoire de Master 2, *Les administrateurs de la Sogenal face aux mutations industrielles de l'Alsace (1945-1982)*, dirigé par Régis Boulat et Nicolas Bourguinat et soutenu à la faculté des sciences historiques de l'Université de Strasbourg a été récompensé du Prix d'histoire François Bourdon, dans la catégorie « Jeune chercheur ».

ENTRE 1945 ET 1982, l'Alsace connaît une grande mutation industrielle caractérisée d'une part par une destruction de ses structures productives traditionnelles (textile, construction mécanique) et d'autre part par l'émergence d'une nouvelle économie portée par des investissements exogènes et favorisée par une coopération transfrontalière en construction. Dans ce contexte, la Sogenal, filiale rhénane de la Société Générale fondée en 1881, s'impose comme la première banque d'entreprise régionale, en accompagnant l'essor de nouvelles activités. Cette politique est menée par un groupe d'administrateurs actifs, qui disposent d'une vision fine de l'évolution économique de la région. À partir d'un corpus d'archives varié (dossiers du conseil d'administration, dossiers du personnel, rapports économiques) et en privilégiant une analyse des points de vue des administrateurs de la Sogenal, cette étude montre de quelles manières la banque influence l'activité économique de la région tout en s'inscrivant elle-même dans une relation de dépendance réciproque avec les dynamiques industrielles locales.

BETWEEN 1945 AND 1982, the Alsace region underwent a major industrial transformation, characterised by the destruction of its traditional production structures (textile industry, mechanical engineering) and by the emergence of a new economy driven by foreign investment and encouraged by the development of cross-border cooperation. Against this backdrop, Sogenal, Société Générale's Rhineland subsidiary founded in 1881, established itself as the region's leading corporate bank, supporting the growth of new activities. This policy was pursued by a group of active administrators who had a fine-grain understanding of the

region's economic development. Drawing on from a varied corpus of archival material (board of directors' files, staff files, economic reports) and focusing on an analysis of the views of Sogenal's administrators, this study demonstrates the ways in which the bank influenced the region's economic activity, while creating a relationship of reciprocal dependence with local industrial dynamics.

ZWISCHEN 1945 UND 1982 erlebte das Elsass einen großen industriellen Wandel, der einerseits durch eine Zerstörung seiner traditionellen Produktionsstrukturen (Textilien, Maschinenbau) und andererseits durch das Entstehen einer neuen Wirtschaft gekennzeichnet war, die von exogenen Investitionen getragen und durch eine im Aufbau befindliche grenzüberschreitende Zusammenarbeit begünstigt wurde. In diesem Kontext etablierte sich die Sogenal, die 1881 gegründete rheinische Tochtergesellschaft der Société Générale, als erste regionale Unternehmensbank, indem sie den Aufschwung neuer Aktivitäten begleitete. Diese Politik wurde von einer Gruppe aktiver Verwaltungsratsmitglieder verfolgt, die über einen genauen Einblick in die wirtschaftliche Entwicklung der Region verfügten. Anhand eines vielseitigen Archivkorpus (Verwaltungsratsakten, Personalakten, Wirtschaftsberichte) und einer Analyse der Ansichten der Verwaltungsratsmitglieder der Sogenal zeigt diese Studie, wie die Bank die wirtschaftlichen Aktivitäten der Region beeinflusste, während sie selbst in einer wechselseitigen Abhängigkeit von der lokalen industriellen Dynamik stand.

Créée en 1864 par décret impérial, la Société Générale s'implante dès 1866 en Alsace en ouvrant une agence à Strasbourg, puis à Mulhouse et Colmar quatre ans plus tard. Cette expansion est cependant enrayée par la guerre franco-prussienne. Suite à la signature du traité de Francfort, la Société Générale est alors la seule banque française dans une Alsace-Moselle redevenue allemande. Soucieuse de ne pas perdre ses intérêts dans les départements annexés, elle fonde, avec l'aide d'industriels locaux, une filiale de droit allemand nommée la Société Générale Alsacienne de Banque (*Allgemeine Elsässische Bankgesellschaft*), le 15 octobre 1881. Désormais émancipée de sa Maison-Mère, la jeune banque ouvre de multiples agences de Metz à Lausanne, en passant par Guebwiller et Mayence, renforçant ainsi sa position de part et d'autre du Rhin.

Au lendemain du « retour à la France » des départements annexés, la Société Générale conforte la Sogenal dans son rôle de représentante du groupe dans le monde rhénan. En Alsace-Moselle, la maison-mère compte profiter de l'ancrage régional de sa filiale et de son savoir-faire en tant que « banque de proximité », tandis qu'en Allemagne, la banque est utilisée comme « fer de lance » du groupe, lui permettant d'assurer son *leadership* face à ses concurrents français.

L'ascension de la Sogenal est cependant heurtée au début des années 1930. La crise économique n'épargne pas les établissements de crédits régionaux : des quatre banques régionales (Banque de Mulhouse, Comptoir d'escompte de Mulhouse, Banque d'Alsace et Société Générale Alsacienne de Banque), seule la Sogenal survit à la « Grande crise » au prix d'une réduction de son capital de 100 millions de francs en 1924 à 40 millions de francs en 1929. Parallèlement, la crise financière que subit l'Allemagne conjuguée à l'arrivée au pouvoir du régime national-socialiste en 1933 freine son expansion outre-Rhin avant de la contraindre à fermer ses agences allemandes. Repliée à Périgueux au cours de la Deuxième Guerre

mondiale, la direction générale assiste impuissante à la prise de contrôle de ses agences par la *Badische Bank*. Alors qu'un projet de fusion entre les deux banques est un temps envisagé par les autorités allemandes, l'activité de la Sogenal est finalement mise en sommeil jusqu'à la fin du conflit.

En 1945, bien que chamboulée par trois guerres franco-allemandes et par la crise des années trente, l'économie alsacienne qui dispose de nombreux relais d'influence semble se caractériser par la solidité et la permanence de ses structures productives. Toutefois, les Trente Glorieuses sont synonyme d'une « grande mutation industrielle »¹ caractérisée d'une part par une désindustrialisation entraînant le dépérissement des secteurs et des entreprises nés aux XVIII^e et XIX^e siècles (industrie textile, construction mécanique) et d'autre part par l'émergence d'une « nouvelle économie » alsacienne qui repose sur des investissements exogènes liés à la situation géopolitique de l'Alsace au cœur du marché européen, mais aussi sur le renouvellement de l'industrie locale dans un contexte de coopération transfrontalière en construction².

Ainsi, malgré l'exacerbation de la concurrence bancaire (Crédit Mutuel, Crédit Industriel d'Alsace-Lorraine, Caisses d'épargne) et la disparition d'un nombre important de firmes métallurgiques et textiles, la Sogenal connaît une croissance importante grâce à des liens toujours plus étroits avec un territoire dont elle prend mensuellement le pouls. Afin de consolider sa présence, elle prospecte et accompagne l'essor de nouvelles activités, le développement économique ainsi que la réflexion sur l'aménagement du territoire et la régionalisation. De manière plus indirecte mais tout aussi essentielle, elle participe également aux travaux d'agences de développement, qu'il s'agisse de l'Agence de développement et d'industrialisation de la région Alsace (ADIRA, 1950), du Comité d'action pour le progrès économique haut-rhinois (CAHR, 1953) ou de la Société Alsacienne de Développement et d'Expansion (SADE, 1956)³. L'ensemble de ces actions permet ainsi à la Sogenal de conforter son statut de principale banque industrielle régionale au cours du second XX^e siècle.

À la suite des travaux pionniers de Paul Klein, il faut attendre la thèse de Michel Siegel afin d'avoir une vue d'ensemble du paysage bancaire

1. Nicolas Stoskopf, Pierre Vonau, « L'Alsace du second XX^e siècle : la grande mutation industrielle », *Revue d'Alsace*, 130 (2004), p. 159-192.

2. Birte Wassenberg, *Vers une eurorégion ? La coopération transfrontalière franco-germano-suisse dans l'espace du Rhin supérieur de 1975 à 2000*, Bruxelles, Peter Lang, 2007.

3. Nicolas Stoskopf, Raymond Woessner, « Les territoires industriels de l'Alsace et leurs mutations de 1746 à nos jours », in J.-C. Daumas, P. Lamard, L. Tissot (dir.), *Les territoires de l'industrie en Europe (1750-2000). Entreprises, régulations et trajectoires*, Besançon, PUFC, 2007, p. 295-321.

alsacien, bien que son travail ne porte que sur une période limitée⁴. Malgré l'existence de monographies d'établissements⁵, de travaux universitaires⁶, auxquels s'ajoutent quelques contributions émanant de disciplines connexes, on ne peut que relever la quasi-absence de travaux scientifiques portant sur la Sogenal. En plus de l'article d'Hubert Bonin qui retrace l'histoire de la banque, de sa création à son rattachement à la Société Générale en 2001⁷, l'établissement a plus suscité l'intérêt pour son rôle dans l'espace rhénan qu'en Alsace même⁸ malgré les travaux consacrés à l'histoire économique régionale et son inscription dans le cadre de la coopération transfrontalière⁹.

Or, l'étude des relations entre les administrateurs de la Sogenal et le territoire alsacien après 1945 s'inscrit au carrefour de deux champs de recherche, la prosopographie des élites économiques et les relations entre banque et industrie au XX^e siècle. Si depuis les années 1980, les sociologues et les chercheurs en sciences de gestion se sont intéressés aux administrateurs des grandes sociétés anonymes, rares sont les historiens français à avoir réalisé des études prosopographiques des conseils d'administration durant le long XX^e siècle, exception faite dans le domaine bancaire de la thèse de Chantal Ronzon-Bélot sur les dirigeants des grandes banques de dépôt à la Belle-Époque¹⁰. Quant aux relations entre banques et groupes industriels au XX^e siècle, elles n'ont pas fait l'objet d'une étude systématique

4. Paul Klein, *L'évolution contemporaine des banques alsaciennes*, Paris, Pichon, 1931; Michel Siegel, *Les banques en Alsace, 1870-1914*, Strasbourg, Coprur, 1993.

5. André Gueslin, *Le Crédit Mutuel*, Strasbourg, Coprur, 1982; Bernard Vogler, *Histoire de la Caisse d'Épargne de Thann (1837-1987)*, Strasbourg, 1987.

6. Marie Andrée Calamé, *La banque populaire en Alsace*, Mémoire de DEA, histoire, Université de Strasbourg, 1993; Dominique Clad, *Histoire des caisses d'épargne du Bas-Rhin, 1870-1918*, Mémoire de maîtrise, histoire, Université de Strasbourg, 1987; Vincent Claustre, *Dynamiques bancaires et développement régional : l'exemple de l'Alsace*, Paris, Prospective et aménagement, 1979.

7. Hubert Bonin, « Un modèle ? La Sogenal, une banque régionale européenne (1881-2001) », in Michel Lescuré, Alain Plessis (dir.), *Banques locales et banques régionales en Europe au XX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 2004, p. 390-410. Voir également Hubert Bonin, « La Société générale en Allemagne : la Sogénal », in Hubert Bonin, *Histoire de la Société générale*, tome II, Genève, Droz, 2019, p. 303-318.

8. Dominique Clad, *La Société Générale Alsacienne de Banque en Allemagne après la Première Guerre mondiale*, DEA, histoire, Université de Strasbourg, 1988; Christiane Kugler, *L'implantation de la Société Générale en Allemagne après 1945*, Master 1, histoire, Université de Provence Aix-Marseille 1, 2007.

9. Michel Hau, Nicolas Stoskopf, *Les dynasties alsaciennes*, Paris, Perrin, 2005; Michel Hau, *L'industrialisation de l'Alsace (1803-1939)*, Strasbourg, PUS, 1987; Martial Libera, *Diplomatie patronale aux frontières. Les relations des chambres de commerce frontalières françaises avec leurs homologues allemands (1945-milieu des années 1980)*, Genève, Droz, 2019; Birte Wassenberg, *Vers une eurorégion... op. cit.*

10. Chantal Ronzon-Bélot, *Banquiers de la Belle Époque : les dirigeants des trois grands établissements de crédit en France au tournant du XX^e siècle*, thèse de doctorat, histoire, Université Paris-Nanterre, 2000.

en France, à l'inverse de l'Allemagne, où elles ont notamment été étudiées avec précision par les historiens Volker Wellhöner et Harald Wixforth¹¹. Pourtant, comme le rappelle l'historien Hervé Joly, l'étude des administrateurs permet de mieux appréhender les relations de pouvoir entre banque et entreprise. À partir de documents aisément consultables (composition des conseils d'administration), il est possible de quantifier la représentation des banquiers dans les conseils d'administration d'entreprises – et inversement – et ainsi, de mettre en exergue les liens plus ou moins étroits entre banques et entreprises industrielles.¹²

C'est dans ce contexte que notre étude s'intéressera au cas de la Société Générale Alsacienne de Banque de 1945 à 1982. Quels rapports entretient-elle avec son territoire ? Quel rôle joue-t-elle dans la « grande mutation industrielle » des Trente Glorieuses ? Qui sont les membres de son conseil d'administration et quelles sont leurs analyses, notamment face au ralentissement des activités industrielles à partir du milieu des années 1970 ?

Pour répondre à ces questions, nous nous appuyerons d'une part sur le fonds Sogenal conservé aux archives historiques de la Société Générale, et particulièrement sur les procès-verbaux des conseils d'administration, les dossiers consacrés aux sociétés de développement régionales, les *Rapports mensuels de la situation économique des régions où s'exercent les activités de la Sogenal* auxquels s'ajoutent les archives personnelles des présidents René Debrix (1938-1955) et Guillaume Labadens (1969-1977). D'autre part notre étude s'appuie sur des sources imprimées comme la revue d'entreprise *Panorama*, des écrits personnels d'administrateurs et enfin l'*Annuaire de la Sogenal*, publié par la banque entre 1922 et 1977, qui offre de nombreux renseignements sur les sociétés par actions présentes en Alsace-Moselle, au Luxembourg et en Sarre et leurs administrateurs.

Nous nous intéresserons successivement à l'analyse prosopographique des membres du conseil avant d'étudier leur vision des mutations industrielles alsaciennes au second XX^e siècle pour montrer de quelles manières la banque influence l'activité économique de la région tout en s'inscrivant elle-même dans une relation de dépendance réciproque avec les dynamiques industrielles locales.

11. Volker Wellhöner, *Großbanken und Großindustrie im Kaiserreich*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1989 ; Harald Wixforth, *Banken und Schwerindustrie in der Weimarer Republik*, Cologne, Böhlau, 1995.

12. Hervé Joly, « Représentation comparée des banques dans les conseils des groupes industriels en France et en Allemagne au XX^e siècle », in P. Lamard, N. Stoskopf (dir.), *L'entreprise rhénane : mythe ou réalité ? Hommage à Michel Hau*, Paris, Picard, 2015, p. 55-69.

LES ADMINISTRATEURS DE LA SOGENAL, UNE TRIPLE EXPERTISE AU SERVICE D'UNE BANQUE ET DE SON TERRITOIRE

Les destins de la Sogenal et des grandes entreprises industrielles alsaciennes sont intimement liés, la création de la banque en 1881 ayant été permise par l'apport massif de capitaux de la part de familles d'industriels locales (De Dietrich, Herrenschmidt). La Sogenal affirme d'emblée une forte identité industrielle. La composition de son conseil de surveillance¹³ reflète une certaine pluralité capitaliste puisque s'entremêlent des délégués parisiens et des représentants des communautés économiques locales. L'ensemble des branches d'activités s'est engagé en soutien de la Sogenal. Aux administrateurs-fondateurs issus de la tannerie (Alfred Herrenschmidt), de la construction mécanique (Édouard de Turckheim), de la rubanerie (Émile de Bary) et de la brasserie (Arthur Schutzenberger) s'ajoutent au fil des ans les représentants des plus illustres familles industrielles alsaciennes tels que Léon Ungemach, Édouard Schlumberger et Eugène de Dietrich.

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la banque, amputée de plusieurs membres influents (les présidents successifs de la SACM Pierre Schweisguth et Émile Dollfus sont décédés en 1940 et 1945), se dote de nouveaux statuts dont l'article 14 précise qu'elle est administrée par un « conseil d'administration composé de cinq membres au moins et de douze au plus, pris parmi les actionnaires, nommés par l'Assemblée générale et ordinaire »¹⁴. Dès lors, le conseil d'administration de la Sogenal est composé de son président et directeur-général, de trois représentants de la Société Générale, ainsi que de sept administrateurs externes. Qui sont ces hommes ? Quels sont leurs points communs et leurs différences ? Existe-t-il un profil-type d'administrateur¹⁵ ?

13. Remplacé par le Conseil d'administration en 1938, il devient alors un organe consultatif et honorifique.

14. Archives historiques de la Société Générale [AHSG], boîte 82054, article 3, Statuts de la Société Générale Alsacienne de Banque, 1945.

15. Pour une analyse détaillée du profil sociologique de chaque membre du conseil, le lecteur pourra consulter le dictionnaire biographique des administrateurs présent dans Thomas Grandjean, *Les administrateurs de la Sogenal face aux mutations industrielles de l'Alsace (1945-1982)*, Master 2, histoire, Université de Strasbourg, 2021.

Membres du Conseil d'administration et du Comité de direction

Dirigeants de la Sogenal siégeant au Conseil d'administration		
René Debrix	Administrateur général (1934-1938) puis président (1938-1955)	1934-1955
Albert Ehret	Directeur général (1945-1954) puis président honoraire (1954-1962)	1950-1962
Guillaume Labadens	Directeur général (1954-1969), puis président-directeur général (1969-1977) puis président honoraire (1977-1982)	1969-1982
Dirigeants de la Sogenal siégeant au Comité de direction		
Frédéric Rauch	Directeur général	1969-1976
René Geronimus	Directeur général puis président	1976-1992
Michel Wilhelm	Directeur général	1976-1984
Dirigeants passés de la Société Générale à la Sogenal siégeant au Conseil d'administration		
Julien Chadenet	Administrateur (1937-1955), président de la Sogenal (1955-1965), Président honoraire (1965-1980)	1937-1980
Henri Blanchenay	Président de la Sogenal	1965-1968
Jean-Paul Delacour	Administrateur (1969-1978) puis président (1978-1982)	1969-1982
Représentants de la Société Générale siégeant au Conseil d'administration de la Sogenal		
Maurice Rossignol	Directeur, directeur central des opérations de banque, directeur honoraire	1919-1959
Pierre De Moüy	Vice-président, président	1938-1953
Jacques Ferronnière	Directeur, directeur général, président, vice-président de la Sogenal	1945-1972
Paul Sébire	Directeur honoraire	1953-1969
Claude Hannezo	Directeur, directeur général adjoint	1967-1969
Jean Richard	Directeur général adjoint, vice-président, vice-président de la Sogenal	1969-1977
Pierre Muron	Directeur général adjoint	1973-1982
Léopold Jeorger	Directeur de l'étranger, directeur général adjoint	1977-1982
Représentants des communautés économiques régionales siégeant au Conseil d'administration		
Georges Herrenschiidt	Gérant des Tanneries Herrenschiidt	1918-1945
Bernard De Turckheim	Président de N. Schlumberger & Cie, vice-président d'honneur de la Sogenal (1973-1977)	1919-1977
André Hartmann	Président des établissements Hartmann à Munster, président d'honneur de la Chambre de commerce de Colmar	1921-1945
René Blech	Président des établissements Blech à Sainte-Marie-aux-Mines, président de la Chambre de commerce de Colmar	1929-1946
Charles Lambert De Cambray		1943-1955
Eugène Krafft	Vice-président directeur général de Dollfus Mieg & Cie à Mulhouse, vice-président de la Chambre de commerce de Mulhouse	1945-1963
Fernand Schieber	Gérant des établissements SINCOTEX à Lutzelhouse	1945-1956

Raymond Schuhl	Gérant des établissements Picard & Schuhl à Sainte-Marie-aux-Mines	1945-1958
Charles Frey	Maire de Strasbourg	1950-1955
Henri De Wendel	Gérant des établissements De Wendel	1955-1982
Dominique De Dietrich	Président-directeur général de De Dietrich	1956-1963
Christian D'Andlau Hombourg	Président-directeur général de la Banque fédérative rurale et administrateur général des sociétés de Crédit Mutuel	1956-1972
Robert Baboin	Président de SIDELOR	1958-1977
Bernard Thierry-Mieg	Président-directeur général des établissements Schaeffer et TIVAL, vice-président de la Chambre de Commerce de Mulhouse	1962-1978
Léon Denivelle	Président-directeur général des Fabriques de Produits Chimiques de Thann et Mulhouse et de Potasses et Produits Chimiques	1963-1982
Gilbert De Dietrich	Président-directeur général de De Dietrich	1968-1982
Jean-Frédéric Hérubel	Président-directeur général de N. Schlumberger & Cie	1973-1982
Pierre Pflimlin	Maire de Strasbourg	1973-1982
Théodore Kaas	Président de SIDECHAR	1977-1982
Roland Wagner	Président-directeur général de la Brasserie de Mutzig, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin	1978-1982

Liste des membres du conseil d'administration et du comité de direction de la Sogenal entre 1945 et 1982.

Devenir et être administrateur de la Sogenal : origines et trajectoires de vie

Trois profils-types se dégagent de l'étude des trente-sept administrateurs en fonction de 1945 à 1982. Le premier renvoie aux membres de la Sogenal, dont ses six présidents et directeurs généraux qui se succèdent au cours de la période (René Debrix, Albert Ehret, Guillaume Labadens, Frédéric Rauch, René Geronimus et Michel Wilhelm). À ces dirigeants issus de *l'Alsacienne* se joignent successivement onze représentants de la Société Générale (Maurice Rossignol, Pierre de Moüy, Jacques Ferronnière, Paul Sébire, Claude Hannezo, Jean Richard, Pierre Muron, Léopold Jeorger) dont trois assurent également un temps la présidence de la Sogenal (Julien Chadenet, Henri Blanchenay, Jean-Paul Delacour). Enfin, vingt administrateurs externes viennent compléter le conseil. Parmi eux, certains sont issus de la tannerie (Georges Herrenschiidt), du secteur bancaire (Christian d'Andlau-Hombourg), du textile (André Hartmann, René Blech, Eugène Krafft, Fernand Schieber, Raymond Schuhl, Bernard Thierry-Mieg), de la construction mécanique (Bernard de Turckheim, Dominique de Dietrich, Gilbert de Dietrich, Jean-Frédéric Hérubel), de l'industrie sidérurgique

(Henri de Wendel, Robert Baboin, Théodore Kaas), de la chimie (Léon Denivelle), de l'agriculture et brassiculture (Charles Lambert de Cambrai, Roland Wagner) et de la politique (Charles Frey, Pierre Pflimlin).

Les banquiers de la Sogenal sont d'abord issus de milieux provinciaux modestes et majoritairement catholiques. Peu diplômés, ils intègrent relativement jeunes la Sogenal où leur abnégation et leur sens des affaires leur a permis d'accéder à des fonctions dirigeantes. Ainsi, ils entrent au conseil d'administration ou au comité de direction vers cinquante ans et y siègent en moyenne vingt ans. Du fait de leur expérience « de terrain », ils tissent des liens étroits avec les acteurs des milieux économiques, politiques et associatifs alsaciens. Ensuite, les délégués de la Société Générale sont nés à Paris ou en province, tous dans des familles catholiques relativement aisées. Tous, excepté un (Jean-Paul Delacour), suivent des études de droit avant de les compléter pour certains par un cursus de sciences politiques ou par un passage à l'ENA. La plupart sont hauts fonctionnaires avant de rejoindre la Société Générale à des postes de direction. Ils intègrent le conseil d'administration de la filiale alsacienne vers quarante-neuf ans et y restent environ seize ans. Peu présents en Alsace, ils ne s'impliquent que très rarement dans la vie économique et socioculturelle locale. Enfin, les administrateurs externes sont issus de familles bourgeoises alsaciennes ou lorraines, autant catholiques que protestantes. Les héritiers ou managers de l'industrie suivent logiquement des formations d'ingénieurs (École Polytechnique, École Centrale) ou de chimistes, tandis que les représentants politiques s'orientent vers des formations juridiques. Cooptés en raison de leur expérience, ils rejoignent le conseil d'administration de la Sogenal vers cinquante-sept ans pour une assez longue durée, puisqu'ils y siègent en moyenne dix-sept ans. Outre leur fonction de capitaines d'industrie ou d'élus locaux, ces hommes sont particulièrement bien insérés dans les organisations économiques régionales ou les associations socio-culturelles.

Les trajectoires semblent donc difficilement comparables car elles ont des logiques différentes. Ainsi, les dirigeants de la Sogenal doivent en grande partie leur poste à leur abnégation et à leur fidélité à la Maison. Le parcours de René Debrix est à ce titre significatif. Entré à l'âge de vingt ans à l'agence de la Société Générale de Caen, il rejoint la Sogenal trois ans plus tard où il effectue le reste de sa carrière, accédant à la direction générale puis la présidence en 1938¹⁶. De même, Guillaume Labadens intègre l'*Alsacienne* en qualité d'inspecteur-adjoint, avant d'être nommé

16. AHSG, dossiers des dirigeants, dossier « René Debrix » ; Archives nationales [AN], Base Léonore, cote 19800035/65/8037, notice c-103464 – Dossier de la Légion d'honneur de René Debrix.

directeur-général en 1954 puis président en 1969¹⁷. À l'inverse, rares sont les membres de la Société Générale à effectuer la totalité de leur carrière au sein de l'entreprise. Pour la plupart issus de la haute fonction publique, ils rejoignent directement la direction de la banque. Quant aux industriels, héritiers ou managers, tous se voient confier les directions des différentes entreprises en raison de leurs compétences, pour la plupart acquises sur les bancs de prestigieuses écoles. Au niveau de l'influence sociale, à l'inverse des industriels invités à siéger au conseil, les hommes issus de la Sogenal et de la Société Générale ne sont pas tous bien nés et ce sont donc leurs « beaux » mariages qui leur permettent une intégration à la bourgeoisie locale. Ces hommes peuvent ainsi former un ensemble social cohérent, caractérisé par une certaine endogamie sociale. C'est notamment le cas de Guillaume Labadens qui épouse en 1936 Odile Cochon de Lapparent, fille de Jacques Cochon de Lapparent, éminent professeur de minéralogie à l'Université de Strasbourg¹⁸.

Ces hommes ont également des parcours scolaires brillants. Les filières d'accès restent très étroites tout au long de la période étudiée. La prédominance des études juridiques et de sciences politiques pour les banquiers et des grandes écoles d'ingénieurs pour les industriels demeure spectaculairement forte. Rares sont les membres du conseil à suivre des formations alternatives. Les études commerciales sont encore peu représentées, y compris pour les banquiers, à l'exception de Michel Wilhelm, directeur-général de la Sogenal à partir de 1976 et diplômé de HEC¹⁹. Plus rares encore sont ceux qui n'ont pas fait d'études supérieures. À l'inverse, une poignée d'hommes se distinguent par leur formation d'exception, les conduisant jusqu'à l'École nationale d'administration, tels que Jean-Paul Delacour, Claude Hannezo et Léopold Jeorger²⁰. La religion n'apparaît pas comme un critère fondamental de recrutement au sein du conseil de la banque. Aux hommes de la Sogenal et de la Société Générale majoritairement catholiques, se joignent autant d'industriels issus des vieilles familles protestantes (Georges Herrenschmidt, Gilbert et Dominique de Dietrich, Bernard Thierry-Mieg pour ne citer qu'eux) que de chefs d'entreprises catholiques (Théodore Kaas, Roland Wagner). Si la tolérance prévaut, le conseil de la banque semble, durant le second XX^e siècle, être

17. AHSG, dossiers du personnel, dossier « Guillaume Labadens ».

18. *Ibid.*

19. René Geronimus, « In memoriam, Michel Wilhelm, Jean Wolfarth », *Bulletin de la Société des Amis des Universités de l'Académie de Strasbourg*, n° 59 (2005), p. 9-10.

20. F. Cardoni, N. Carré de Malberg, M. Margairaz, *Dictionnaire historique des inspecteurs des Finances 1801-2009. Dictionnaire thématique et biographique*, Vincennes, IGPDE, 2012, p. 611, 716 et 735.

tout de même influencé par la démocratie chrétienne de Pierre Pflimlin et le christianisme social porté par Christian d'Andlau. Enfin, que cela soit dû à leurs engagements durant les deux conflits mondiaux ou à leur rôle dans l'économie régionale, une majorité des administrateurs sont titulaires de décorations.

DES ADMINISTRATEURS AU CŒUR DE LEUR BANQUE ET DE LEUR RÉGION

Si le parcours et la trajectoire des administrateurs de la banque présentent des similitudes, leurs implications au sein du conseil de la banque et de la vie de la région divergent fortement.

Rentrés pour la plupart vers cinquante-deux ans au sein du conseil, au moment où ils assument les plus hautes fonctions au sein de leurs entreprises respectives, les administrateurs y restent près de dix-huit ans, avant de le quitter vers soixante-dix ans. Ainsi, siéger au conseil de la Sogenal n'est pas affaire de représentation, puisque ses membres jouent encore un rôle majeur sur la scène économique et politique nationale et régionale. De plus, leur implication est longue, puisque la plupart d'entre eux y effectuent plus de trois mandats successifs.

Les dirigeants de la Sogenal appelés à siéger au conseil de leur banque sont choisis en fonction de l'évolution de leur carrière au sein de la banque et des relations qu'ils entretiennent avec le monde économique et politique local. Les délégués de la Société Générale sont quant à eux souvent choisis en raison de leur bonne connaissance du monde rhénan, voire de leur expérience passée en Alsace ou en Moselle, à l'image de Paul Sébire, administrateur en qualité de représentant de la Société Générale de 1953 à 1969 et ancien directeur de la succursale de Metz²¹. De plus, leur réseau de relations et leur connaissance de l'État acquis durant leur carrière au sein de la haute fonction publique constituent un atout majeur pour la banque.

La cooptation des administrateurs externes répond quant à elle à des logiques multiples. Bien que les relations personnelles jouent un rôle important, le choix est avant tout guidé par une volonté de pouvoir compter sur les hommes les plus influents sur le plan économique et politique. Ainsi, Charles Frey (1950-1955) et Pierre Pflimlin (1973-1982) sont tous les deux cooptés au moment où ils deviennent maire de Strasbourg. De même,

21. AHSG, dossiers du personnel, dossier «Paul Sébire»; AN, Base Léonore, côte 19800035/1172/35778, notice c-247236 – Dossier de la Légion d'honneur de Paul Auguste Albert Sébire.

l'appartenance à une famille historiquement liée à la Sogenal n'apparaît plus comme un critère suffisant pour s'assurer une place au sein du conseil. À l'image de la non-succession de Georges Herrenschmidt ou René Blech, les représentants d'entreprise familiale en difficulté ne sont pas reconduits. Au-delà des liens qu'entretiennent leurs familles avec la banque, les De Dietrich, Schlumberger (De Turckheim, Herubel) ou Thierry-Mieg sont avant tout les représentants des entreprises les plus performantes d'Alsace. Outre leur statut de dirigeants d'entreprises, ces hommes sont également choisis pour leur rôle au sein des chambres de commerce et des associations patronales locales, à l'instar de Roland Wagner, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg au moment de sa cooptation en 1978.

Le conseil de la Sogenal n'est pas le seul endroit où se retrouvent banquiers et industriels. Ces derniers se côtoient notamment au sein des institutions économiques locales, à l'image de la SADE qui compte dans ses rangs Guillaume Labadens, Bernard Thierry-Mieg, Gilbert de Dietrich, Jean-Frédéric Hérubel et Roland Wagner à la fin des années 1970. D'autres organismes et entreprises accueillent également ces administrateurs, tels la Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg, les différentes succursales alsaciennes de la Banque de France, Électricité de Strasbourg ou encore les établissements Ungemach.

Les relations entre ces hommes se font également sentir par un ensemble de médiations plus indirectes, telles que l'adhésion à un même courant politique ou la participation aux mêmes associations culturelles. Figures éminentes de la région, dirigeants de banque, hommes politiques et industriels prennent volontiers part à la vie associative locale, tant dans le domaine de la culture, de la santé, de l'éducation ou du sport. Beaucoup d'entre eux comme Georges Herrenschmidt, René Debrix et René Blech, puis Pierre Pflimlin, René Geronimus, Michel Wilhelm et Roland Wagner se retrouvent au sein de la Société des Amis de l'université de Strasbourg, association majeure dans le domaine de l'enseignement supérieur alsacien²².

22. M. Hau, A. Latham, N. Stoskopf, *Cent ans d'histoire de la Société des amis des Universités de l'académie de Strasbourg, 1920-2020*, Strasbourg, PUS, 2020.

	Crédit foncier et communal d'Alsace et de Lorraine	SADE	Chambre de commerce et d'industrie de Strasbourg	Succursales alsaciennes de la Banque de France	Électricité de Strasbourg	De Dietrich	Établissements Ungemach	Harpener AG	Société des Amis de l'Université de Strasbourg
Georges Herrenschmidt	•		•						•
René Debrix					•		•		•
Maurice Rossignol							•		
Bernard De Turckheim						•			
André Hartmann									•
René Blech									•
Albert Ehret	•				•				
Charles Frey					•				
Dominique De Dietrich			•			•			
Robert Baboin								•	
Bernard Thierry-Mieg		•		•		•			
Guillaume Labadens	•	•	•		•				•
Léon Denivelle				•					
Gilbert De Dietrich		•		•		•			
Frédéric Rauch									
Jean-Frédéric Hérubel		•		•					
Pierre Pflimlin								•	•
René Geronimus								•	•
Michel Wilhelm			•						•
Théodore Kaas								•	
Roland Wagner		•	•						•

Principaux conseils d'administration dont au moins trois administrateurs de la Sogenal sont membres de 1945 à 1982

Réunissant banquiers locaux et parisiens, hommes politiques et industriels, le conseil d'administration de la Sogenal se caractérise ainsi par une triple expertise. Peu présents en Alsace mais parfaitement intégrés dans les cercles de pouvoirs parisiens, les délégués de la Société Générale font bénéficier l'Alsacienne de leur parfaite connaissance des enjeux politiques et économiques nationaux et internationaux. En raison de leur expérience au sein de la banque depuis le début du siècle, les dirigeants de la Sogenal connaissent quant à eux parfaitement les spécificités bancaires de la région.

Enfin, les administrateurs externes, de par leurs statuts de chefs d'entreprise et de représentants politiques, ainsi que par leur présence multiforme dans la vie économique et politique alsacienne, partagent, lors des réunions du conseil, de précieuses informations sur l'évolution de la région.

Il convient désormais de s'intéresser à la façon dont ces hommes appréhendent les mutations industrielles alsaciennes du second XX^e siècle.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGENAL, VIGIE DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ALSACIENNE

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, l'Alsace est exsangue. Ses deux départements figurent parmi les plus sinistrés de France, en témoigne la destruction de près de 430 usines sur l'ensemble de la région²³. Toutefois dans la décennie qui suit la Libération, l'économie alsacienne, qui dispose de nombreux relais d'influence, semble caractérisée par la solidité et la permanence de ses structures productives. De par son passé, celle-ci était marquée par la prédominance des secteurs industriels qui employaient près de 180 000 salariés, répartis entre l'industrie textile, la construction mécanique et le secteur de l'énergie. Ces entreprises étaient clientes des deux principales banques régionales : le Crédit Industriel d'Alsace-Lorraine (CIAL) et la Société Générale Alsacienne de Banque (Sogenal).

Les membres du conseil d'administration de la Sogenal disposent d'une vision très fine de l'économie régionale grâce aux « rapports mensuels sur la situation économique des territoires sur lesquels s'exerce l'activité de la banque ». Établis mensuellement, longs d'une dizaine de pages, ils sont organisés de deux manières différentes : soit par secteurs d'activités (agriculture, viticulture, agroalimentaire, industrie textile, construction mécanique et électronique, mines de potasse, chimie, navigation rhénane, etc.) ou plus fréquemment par zones géographiques. Regroupant les comptes rendus des directeurs des différentes succursales, chaque rapport détaille la situation économique de son secteur (Mulhouse, Colmar, Strasbourg, Moselle, Luxembourg et Sarre). Ces visions du « terrain » sont ensuite mises en perspective afin de fournir une vue d'ensemble de la situation économique de la région aux administrateurs.

23. Bernard Vogler, Michel Hau, *Histoire économique de l'Alsace. Croissance, crises, innovations : vingt siècles de développement régional*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 1997.



Agence Sogenal, rue du Sauvage, Mulhouse, 1960

RUPTURE OU CONTINUITÉ ? LE REGARD DE LA SOGENAL SUR L'INTÉGRATION DE L'ÉCONOMIE ALSACIENNE AU MARCHÉ FRANÇAIS (1945-1954)

Au cours des années qui suivent la Libération, les membres du conseil sont particulièrement attentifs à la bonne reconstruction d'une industrie jadis florissante garantissant la prospérité de la banque. Au début des années 1950, c'est donc avec une certaine appréhension qu'ils perçoivent les premiers signaux de crise textile, secteur affaibli à la fois par la saturation du marché intérieur, par la concurrence des pays à moindres coûts de main-d'œuvre, ainsi que par la perte de débouchés extérieurs que constituait l'Union Française²⁴. Historiquement liée à plusieurs entreprises textiles, la banque relève la trajectoire déclinante de certaines affaires, préambule à un futur désengagement. C'est qu'il s'agit de s'assurer de la solvabilité des entreprises clientes pour conserver son *leadership* sur la scène bancaire régionale. À titre d'exemple, les administrateurs parviennent dès 1955 à identifier les maux de l'industrie textile alsacienne et à en prévoir les conséquences à moyen terme : « la profession n'a pas su mettre à profit la

24. B. Vogler, M. Hau, *Histoire économique de l'Alsace... op. cit.*, p. 320.

période d'euphorie de l'après-guerre pour se moderniser suffisamment et surtout pour s'organiser. Les moyens de production sont restés répartis, comme il y a 50 ans, entre un grand nombre d'entreprises moyennes fabricant chacune une gamme étendue d'articles»²⁵.

À l'inverse, il y a les « bons élèves », issus de secteurs à fort potentiel, à l'image de la Fabrique de produits chimiques de Thann et Mulhouse, dont la banque souligne les résultats « brillants et prometteurs »²⁶. D'autres entreprises, « clients historiques », restent dynamiques, comme par exemple dans la construction mécanique en raison de l'énormité des besoins de la reconstruction (SACM, De Dietrich, Schlumberger), dans les secteurs viticoles et brassicoles (Kronenbourg), ou encore dans la potasse. Ainsi, bien que réalistes, les rapports ne tombent pas dans le pessimisme ambiant qui semble régner au sein des instances politiques et économiques régionales. À la fin de l'année 1953, la banque souligne ainsi :

Les rapports de nos succursales confirment une évolution favorable en ce qui concerne l'économie de leur rayon d'action. Elle contraste singulièrement avec l'extrême pessimisme qui caractérise les réunions organisées depuis quelque temps en commun entre le Comité d'Étude et d'Action pour l'Économie alsacienne et les commissions économiques créées au sein des Conseils Généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin²⁷.

Ainsi, bien que les administrateurs de la Sogenal se montrent plus mesurés que les membres des divers comités régionaux, ils soulignent toutefois, au mitan des années 1950, l'impérieuse nécessité de faire de l'Alsace, région résolument tournée vers l'Europe, une place forte d'un nouveau marché commun alors en construction.

UNE RÉGION ET UNE BANQUE AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE EUROPÉENNE (1955-1969)

Les efforts de modernisation et de rationalisation que les banquiers appellent de leurs vœux se concrétisent au cours de la décennie suivante. Les années 1960 marquent un tournant dans la transformation de l'industrie

25. AHSB, boîte 13114, article 116, dossier des réunions du conseil d'administration, décembre 1954.

26. AHSB, boîte 13108, article 106, dossier des réunions du conseil d'administration, 5 juillet 1949.

27. AHSB, boîte 13112, article 114, dossier des réunions du conseil d'administration, 1^{er} décembre 1953.

alsacienne. Dans un contexte de concurrence exacerbée, les administrateurs de la Sogenal assistent à la disparition d'un certain nombre d'affaires familiales textiles et brassicoles, handicapées par la faiblesse de leurs moyens de production. Convaincus des vertus d'un marché basé sur les lois de la concurrence, ils se désolent toutefois peu de la fermeture d'entreprises marginales, qu'ils considèrent comme des freins au développement économique régional. À l'inverse, c'est avec une grande satisfaction qu'ils accueillent le mouvement de concentration dans l'industrie textile (DMC, Schaeffer), mais aussi dans le secteur brassicole (Albra) où émerge un nouveau groupe d'envergure internationale :

Une nouvelle et importante concentration vient d'être annoncée : les Brasseries de l'Espérance, de Mutzig, de la Perle et de Colmar vont fusionner pour former « l'Alsacienne de brasserie – (Albra) ». Le nouveau groupe sera le second en Alsace et le quatrième de France. Il représentera par ailleurs le tiers des exportations françaises de bière.²⁸

Parallèlement à la réorganisation de l'industrie locale, les administrateurs de la Sogenal suivent de très près l'internationalisation de l'économie alsacienne. En réaction à la décision de la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) de favoriser le subventionnement des économies de l'Ouest de la France, au détriment des régions de l'Est jugées moins sinistrées, les décideurs politiques alsaciens développent une politique d'accueil aux capitaux extérieurs à partir du début des années 1960.²⁹

La banque s'engage ainsi fortement aux côtés des sociétés de développement régionales (CAHR et SADE) et des Collectivités locales ainsi que des chambres consulaires afin de favoriser l'arrivée d'investissements exogènes en Alsace. Une note des réunions de la Sogenal de 1960 souligne la synergie entre les acteurs privés et publics de la région :

Ces institutions, avec lesquelles nous avons à cœur de travailler en étroite liaison, ont actuellement l'importante mission d'accueillir, d'orienter et d'aider les nombreux industriels français ou étrangers qui désirent s'installer dans nos provinces, ou y transférer une partie de leurs activités, en vue de mettre à profit des avantages exceptionnels

28. AHSB, boîte 12961, article 326, dossier des réunions du conseil d'administration et du comité central, 29 avril 1969.

29. Henri Nonn, *L'Alsace actuelle : développement régional et métropolisation depuis les années 1950*, Strasbourg, PUS, 2015, p. 28.

dont le moindre n'est pas celui d'une situation géographique privilégiée au centre du Marché Commun. Plusieurs implantations sont déjà effectives, d'autres sont en cours, et les premiers résultats obtenus par les entreprises nouvellement établies paraissent prometteurs³⁰.

Cette politique s'avère payante, puisqu'en l'espace d'une décennie, plus de 500 établissements français (Peugeot, Rhône-Poulenc, Pechiney, PEC-Rhin), allemands et suisses (Liebherr, Ciba-Geigy) ou américains (General Motors, Timken, Lilly) s'implantent dans la région. L'arrivée de ces entreprises extérieures contribue au dynamisme de certaines PME locales proches de la Sogenal. C'est notamment le cas de Soprema fondée en 1908 et spécialisée dans l'étanchéité des toitures en terrasse qui se développe à l'international au cours de cette période. De la même manière, la Société des ateliers de construction électromécaniques du Bas-Rhin, fondée en 1922 par Joseph Siat à Benfeld, devenue Socomec en 1963, développe plusieurs sites de production en France et en Italie à partir de la fin de la décennie³¹. Toutefois, si les membres de la Sogenal accueillent avec satisfaction les bienfaits de l'internationalisation de l'économie régionale, ils ne se montrent pas dupes quant aux conséquences potentiellement négatives de la perméabilité des frontières favorisée par le marché commun sur l'emploi d'une main-d'œuvre qualifiée alsacienne :

Les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, où s'exerce notre activité sont demeurés confrontés au dynamisme des pays limitrophes : les réajustements monétaires, s'ils ont ralenti la pénétration des produits étrangers, ont en revanche rendu plus sensible l'écart des salaires de part et d'autre des frontières et il en est résulté une nouvelle ponction de la main-d'œuvre au détriment de l'économie régionale. Cette compétition, les Alsaciens l'acceptent comme un facteur de progrès, pourvu que toutes leurs chances soient sauvegardées³².

Ainsi, au terme d'une décennie pourtant bénéfique pour l'économie alsacienne, les administrateurs de la Sogenal, emprunts d'un certain pragmatisme, ne manquent pas de souligner les défis futurs auxquels celle-ci est amenée à faire face.

30. AHSB, boîte 13148, article 125, dossier des réunions du conseil d'administration, 22 février 1960.

31. N. Stoskopf, P. Vonau. « L'Alsace du second XX^e siècle... », *art. cit.*, p. 28.

32. AHSB, boîte 812393, article 398, rapport et bilan annuel de l'assemblée générale ordinaire de 1969.

L'ALSACE, UNE RÉGION FRANÇAISE ÉPARGNÉE PAR LES CRISES DES ANNÉES 1970 ?

Si à partir du premier choc pétrolier de 1973, la dynamique d'investissements exogènes ralentit, l'Alsace ne connaît pas, à l'inverse de la plupart des autres régions françaises, une baisse de son activité industrielle³³. En dépit du dépérissement de ses structures industrielles traditionnelles, les dirigeants de la Sogenal semblent, à l'instar des dirigeants politiques locaux, se satisfaire du bon taux d'emploi de la région, bien que cette « exception alsacienne » soit en partie faussée par le nombre d'emplois transfrontaliers, qui passe de 8 000 en 1960 à 30 000 en 1974.³⁴ La vision de la banque est quelque peu biaisée par la bonne activité des entreprises des membres du conseil d'administration de la banque. En effet, à l'aube des années 1980, De Dietrich, Schaeffer, Schlumberger, Les Produits chimiques de Thann et de Mulhouse font figure d'exception au sein d'un patronat régional en grande difficulté.

De plus, si les administrateurs ne peuvent que constater la « détextilisation » de l'Alsace³⁵, le déclin de l'industrie de machine-outils (Manurhin, CIT-Alcatel), dont ils pointent le « trop grand nombre d'entreprises petites et moyennes, de caractère familial »³⁶, ainsi que l'affaiblissement des Mines de potasse, ces pertes sont en partie compensées par la vitalité du secteur automobile porté par Peugeot, désormais principal employeur du Haut-Rhin avec 16 000 salariés en 1979. Au sujet de la marque au Lion, les membres de la Sogenal, toujours soucieux de comparer l'activité industrielle régionale au regard de la moyenne nationale, ne peuvent que se féliciter des « excellents résultats obtenus par l'usine Peugeot de Mulhouse spécialisée dans les fabrications du modèle 104 »³⁷.

Au sud de la région, l'implantation de plusieurs entreprises pharmaceutiques (Ciba-Geigy, Sandoz, Lilly) participe à l'essor de l'industrie du médicament. Bien que relativement peu pourvoyeur d'emplois – 1 % des emplois industriels de la région à la fin de la décennie – le développement de ce secteur s'accompagne d'une hausse des investissements étrangers et renforce indéniablement le pouvoir d'attractivité de la région, ce qui

ne laisse pas insensibles les administrateurs de la Sogenal, soucieux de voir cette dernière occuper une place dans le marché commun. L'économie alsacienne n'a donc pas connu, pendant cette période, de crise majeure et en ce sens, les années 1970 ne marquent pas une fin abrupte des Trente Glorieuses. Cependant, la survie de l'économie n'a été rendue possible que par les investissements massifs d'entreprises étrangères, auxquels la Sogenal a fortement contribué, parfois au détriment du patronat régional.

CONCLUSION

En 1982 la nationalisation de la Sogenal s'accompagne d'un profond renouvellement de son conseil d'administration qui met ainsi un terme à près d'un siècle de coopération entre la banque et les élites politiques et patronales locales.

De la fin du XIX^e siècle à la fin du XX^e siècle, la Sogenal n'a eu de cesse de s'appuyer sur les héritiers des familles fondatrices de la banque (Herrenschmidt, De Dietrich, De Turckheim, Schlumberger, Hartmann, De Wendel, De Bary). Alors que l'Alsace connaît au cours des Trente Glorieuses une profonde mutation de ses structures productives et que la Sogenal doit faire face à une concurrence bancaire de plus en plus exacerbée, le choix des membres de son conseil d'administration s'est avéré crucial. À l'inverse du CIAL qui se caractérise par une large clientèle de PME, la Sogenal travaille avec une clientèle majoritairement composée de grandes entreprises. Plus que financières, les relations entre les banques et ces entreprises se font surtout sentir par un ensemble de médiations plus indirectes : celles assurées par certaines institutions économiques locales comme les chambres de commerce ou les organismes patronaux où les représentants de grandes firmes et banques régionales apparaissent influents. Les échanges d'administrateurs sont en effet fréquents entre les conseils d'administration de ces firmes et ceux des banques régionales.

La différence entre les deux principales banques régionales se traduit ainsi dans la composition de leurs conseils d'administration. Tandis qu'en 1952 Jacques André était l'unique représentant de l'industrie alsacienne au sein du conseil d'administration du CIAL, la Sogenal comptait dans ses rangs Charles Frey (Maire de Strasbourg), André Hartmann (président d'honneur de la Chambre de commerce de Colmar), Eugène Krafft (vice-président de DMC et de la Chambre de Commerce de Mulhouse), Fernand Schieber, Raymond Schuhl et Bernard de Turckheim (vice-président de la Chambre de Commerce de Strasbourg). Au sortir des Trente Glorieuses et après de profondes mutations de l'industrie alsacienne,

33. B. Vogler, M. Hau, *Histoire économique de l'Alsace... op. cit.*, p. 343.

34. N. Stoskopf, P. Vonau. « L'Alsace du second XX^e siècle... », *art. cit.*, p. 32.

35. Terme emprunté dans Marie-Danielle Reys, *L'industrie textile en Alsace de 1945 à nos jours : crise ou évolution ?* Maîtrise, histoire, Université de Strasbourg, 1971.

36. AHSB, boîte 81268, article 347, dossier des réunions du conseil d'administration, 5 avril 1977.

37. AHSB, boîte 12966, article 339, dossier des réunions du conseil d'administration et du comité central, 24 septembre 1974.

la situation était quasi-identique. Ainsi, durant les années 1970, Jacques-Henry Gros (président de la SAIC et de la SIM) apparaît bien seul parmi les administrateurs du CIAL. À l'inverse, Pierre Pflimlin côtoie encore plusieurs personnalités alsaciennes issues de l'industrie au sein du conseil de la Sogenal : Léon Denivelle (PDG de Thann & Mulhouse), Gilbert de Dietrich (PDG de De Dietrich & Cie.), Jean-Frédéric Hérubel (PDG de N. Schlumberger & Cie.), Bernard Thierry-Mieg (PDG des établissements Schaeffer)³⁸.

Ainsi, la Banque a pu compter sur des hommes compétents et jouant un rôle majeur dans l'économie alsacienne au moment de leur cooptation. En effet, l'évolution des membres du conseil s'est faite parallèlement aux mutations de l'industrie. Alors qu'au lendemain de la Libération, la banque ne compte pas moins de cinq représentants du textile au sein de son conseil, Bernard Thierry-Mieg en est l'unique porte-parole à partir du milieu des années 1960. La présence de ces « bonnes personnes, au bon moment et au bon endroit » au sein du conseil d'administration de la banque permet ainsi à la Sogenal de disposer d'une vision particulièrement fine des mutations industrielles que l'Alsace connaît entre 1945 et 1982.

La relative indifférence des administrateurs face aux dangers potentiels de l'internationalisation de l'économie alsacienne, synonyme de « dérégionalisation », pourrait apparaître surprenante. En réalité, ce soutien à la massification d'investissements exogènes renvoie à une logique de renforcement du système bancaire régional³⁹. En effet, à partir du milieu des années 1950 se construit une nouvelle stratégie de développement fondée sur l'appel massif aux capitaux extérieurs avec pour sources principales les firmes allemandes, nord-américaines et suisses. Cette stratégie est notamment l'œuvre de Pierre Pflimlin dont certains dirigeants de la Sogenal comme Guillaume Labadens et Michel Wilhelm sont très proches. La cooptation du maire de Strasbourg au cours de la décennie suivante témoigne ainsi de l'acointance entre lui et la banque ainsi que l'adhésion de cette dernière à la politique d'internationalisation de l'économie alsacienne.

À partir des années 1960, la vague d'investissements exogènes a pour effet de ralentir l'intégration de l'économie alsacienne dans le cadre national et permet ainsi de maintenir une spécificité locale dont les banques régionales savent tirer parti. De plus, la pénétration d'entreprises étrangères sur le marché alsacien permet de renforcer des relations bancaires entre

les régions de l'Est et les pays voisins (Allemagne, Suisse, Luxembourg). La consolidation d'un système bancaire alsacien, à rebours du mouvement général de centralisation du système bancaire et financier français, est rendue possible par les modalités de développement de la région au cours de cette décennie. Au moment de la nationalisation de la banque, force est de constater que la politique menée par ses dirigeants s'est avérée payante : en 1982, la Sogenal a consolidé son statut de première banque d'entreprise alsacienne, tout en étant devenue un important établissement bancaire rhénan. En ce sens, à la fois banque régionale, banque rhénane, et filiale privée d'une banque nationalisée, la Sogenal constitue un objet d'étude unique pour mieux comprendre les dynamiques bancaires européennes du second xx^e siècle.

38. Sogenal, *Annuaire des sociétés par action en Alsace, Moselle, Luxembourg, Sarre, Strasbourg*, Société Générale Alsacienne de Banque, éditions de 1952 et 1977.

39. V. Claustre, *Dynamiques bancaires et développement régional... op. cit.*, p. 134.

VARIA _____

MARKUS LAUFS

Transformer l'Alsace d'une demande en un droit

*La traduction comme instrument de médiation
de la paix à l'époque moderne¹*

Markus Laufs a étudié l'histoire et les sciences politiques aux universités de Bonn et de Pérouse. Sa thèse de doctorat, soutenue en 2020 à Bonn et publiée en 2022, porte sur les pratiques des médiations de paix néerlandaise et papale lors des congrès de paix de Münster (1643-1649) et de Nimègue (1676-1679). Depuis 2022, il est collaborateur scientifique et conservateur pour le domaine Moyen Âge-Époque moderne au Musée historique allemand (Deutsches Historisches Museum), Berlin.

L'ARTICLE SE CONCENTRE sur la fonction et l'importance des techniques de traduction en tant qu'instruments des médiateurs de paix pontificaux au cours du XVII^e siècle. Les différentes étapes de traduction de l'article 13 de la réplique française présentée en janvier 1646 lors du Congrès de paix de Westphalie, qui traite entre autres des revendications françaises en Alsace, ainsi que les conditions de paix françaises formulées en avril 1678 lors du Congrès de paix de Nimègue, servent de principaux objets d'étude. Dans le cadre de leurs traductions, les médiateurs ont utilisé différentes techniques, comme la restructuration du texte et le remplacement de termes, afin d'influencer les négociations. Si les parties contractantes le permettaient, ils pouvaient ainsi notamment supprimer des termes provocateurs. À Nimègue, le médiateur tentait en outre de tenir compte des intérêts papaux.

DER BEITRAG RÜCKT DEN FOKUS auf Funktion und Bedeutung von Übersetzungstechniken als Instrumente von päpstlichen Friedensvermittlern während des 17. Jahrhunderts. Als zentrale Untersuchungsobjekte dienen die Übersetzungsstufen von Artikel 13 der französischen Replik im Januar 1646 auf dem Westfälischen Friedenskongress, der sich unter anderem mit französischen Ansprüchen im Elsass beschäftigt, sowie die französischen Friedensbedingungen

1. L'auteur remercie cordialement Mme Anna Schleich pour la traduction minutieuse de l'article et le professeur Guido Braun pour la relecture détaillée.

im April 1678 auf dem Friedenskongress von Nimwegen. Die Mediatoren nutzten im Rahmen ihrer Übersetzungen verschiedene Techniken, wie die Umstrukturierung des Textes und die Ersetzung von Begriffen, um Einfluss auf die Verhandlungen zu nehmen. Wenn dies die Verhandlungsparteien zuließen, konnten sie so vor allem Provokationen tilgen. In Nimwegen versuchte der Mediator zudem, päpstliche Interessen einzuflechten.

THE ARTICLE FOCUSES ON the function and significance of translation techniques as instruments of papal peace mediators during the 17th century. The translation stages of article 13 of the French *replica* in January 1646 at the Peace Congress of Westphalia, which among other things dealt with French claims in Alsace, as well as the French peace terms in April 1678 at the Peace Congress of Nijmegen serve as central objects of investigation. The mediators used various techniques in their translations, such as restructuring the text and substituting terms, to influence the negotiations. If the negotiating parties allowed them to do so, they were able to remove provocations in particular. In Nijmegen, the mediator also tried to weave in papal interests.

Bien que les congrès diplomatiques du XVII^e siècle se déroulaient dans des villes relativement petites et que les émissaires résidaient à proximité immédiate, les négociations ne pouvaient avoir lieu sans circulation de documents. Les demandes de préséance entravaient souvent les rencontres entre les ambassades. Les documents élaborés solennellement et les notes rédigées provisoirement dominaient les négociations. Les médiateurs jouaient le rôle de messagers². La recherche historique sur la paix réduit souvent le rôle des intermédiaires à celui d'un «facteur»,

2. Voir Lucien Bély, «La médiation diplomatique au XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle», in Association des historiens modernistes des universités (France), *Armées et diplomatie dans l'Europe du XVII^e siècle*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1992, p. 129-147, ici p. 133; Lucien Bély, *L'art de la paix en Europe. Naissance de la diplomatie moderne, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, p. 323; Guido Braun, «Les formes de la négociation franco-espagnole à Münster. Médiation, interposition, projets d'arbitrage», in Lucien Bély, Bertrand Haan, Stéphane Jettot (dir.), *La paix des Pyrénées (1659) ou le triomphe de la raison politique*, Paris, Éditions Classiques Garnier, 2015, p. 219-237, ici p. 221-223, 233-236; Fritz Dickmann, *Der Westfälische Frieden*, 7^e édition, Münster, Aschendorff, 1998, p. 213; Heinz Duchhardt, «Arbitration, Mediation oder bons offices? Die englische Friedensvermittlung in Nijmegen 1676-1679», in Heinz Duchhardt, *Studien zur Friedensvermittlung in der Frühen Neuzeit*, Wiesbaden, Steiner, 1979, p. 23-88, ici p. 55-56, 63-64, 78; Heinz Duchhardt, «Friedenskongresse im Zeitalter des Absolutismus. Gestaltung und Strukturen», in Konrad Repgen (dir.), *Forschungen und Quellen zur Geschichte des Dreißigjährigen Krieges*, Münster, Aschendorff, 1981, p. 226-239, ici p. 231-232; Paul Otto Höynck, *Frankreich und seine Gegner auf dem Nymwegener Friedenskongreß*, Bonn, Röhrscheid, 1960, p. 61-62; Matthias Köhler, *Strategie und Symbolik. Verhandeln auf dem Kongress von Nimwegen*, Cologne, Weimar, Vienne, Böhlau, 2011, p. 141-142; Peter Rietbergen, «Papal Diplomacy and Mediation at the Peace of Nijmegen», in Johannes Alphonsus Henricus Bots (dir.), *The Peace of Nijmegen 1676-1678/79. International Congress of the tricentennial Nijmegen 14-16 September 1978*, Amsterdam, Holland University Press, 1980, p. 29-96, ici p. 59; Michael Rohrschneider, *Der gescheiterte Frieden von Münster. Spaniens Ringen mit Frankreich auf dem Westfälischen Friedenskongress (1643-1649)*, Münster, Aschendorff, 2007, p. 250-251, 261-262; Daniel Séré, *La paix des Pyrénées. Vingt-quatre ans de négociations entre la France et l'Espagne, 1635-1659*, Paris, Honoré Champion, 2007, p. 125-126; Barbara Stollberg-Rilinger, «Parteiische Vermittler? Die Westfälischen Friedensverhandlungen 1643-48», in Gerd Althoff (dir.), *Frieden stiften. Vermittlung und Konfliktlösung vom Mittelalter bis heute*, Darmstadt, WBG, 2011, p. 124-146, ici p. 130.

en particulier pour la période qui a suivi la paix de Westphalie³. D'une part, cet angle de vue néglige de nombreuses autres techniques de médiation. D'autre part, comparer la médiation au travail d'un facteur, qui distribue des lettres d'un point à un autre, ne décrit en rien son effet réel. Cet article soutient que la clé pour comprendre le potentiel de l'influence des médiateurs est basée sur les traductions⁴.

Les trois ambassades concernées – l'expéditeur, le porteur du message et le destinataire – parlaient et écrivaient souvent aussi dans trois langues différentes. C'est pourquoi, dans ces occasions, les médiateurs ont joué le rôle de « centre de traduction ». Recevant les demandes et les offres d'une partie, ils traduisaient souvent ces déclarations d'abord dans leur propre langue. L'autre partie devait généralement retraduire les documents⁵. Ce processus quelque peu déroutant a potentiellement permis aux médiateurs de modifier la formulation des déclarations, voire leur fond, comme nous le verrons plus loin.

3. Notamment les médiateurs anglais au congrès de la paix de Nimègue sont appelés « Briefträger » – facteurs. Voir H. Duchhardt, « Arbitration, Mediation oder bons offices? » ... *art. cit.*, p. 57, 67, 71, 83; Heinz Duchhardt, *Gleichgewicht der Kräfte, Convenance, Europäisches Konzert. Friedenskongresse und Friedensschlüsse vom Zeitalter Ludwigs XIV. bis zum Wiener Kongress*, Darmstadt, WBG, 1976, p. 26-29; P. O. Höynck, *Frankreich und seine Gegner ... op. cit.*, p. 88, 182.

4. Pour d'autres pratiques de médiation voir Michael Rohrschneider, « Friedensvermittlung und Kongresswesen: Strukturen – Träger – Perzeption (1643-1697) », in Christoph Kampmann, Maximilian Lanzinner, Guido Braun, Michael Rohrschneider (dir.), *L'art de la paix. Kongresswesen und Friedensstiftung im Zeitalter des Westfälischen Friedens*, Münster, Aschendorff, 2011, p. 139-165, ici p. 145, 153-154. En se concentrant sur la médiation papale à Nimègue, Lucien Bély fait déjà allusion à la fonction d'un interprète en plus de la simple transmission. Voir L. Bély, *L'art de la paix en Europe ... op. cit.*, p. 323-324. Pour les types et les fonctions de la traduction dans le contexte de la diplomatie des Temps modernes voir Martin Espenhorst, « Einführung : Frieden übersetzen in der Vormoderne. Translationsleistungen und -defizite im vormodernen Friedensprozess », in Heinz Duchhardt, Martin Espenhorst (dir.), *Frieden übersetzen in der Vormoderne. Translationsleistungen in Diplomatie, Medien und Wissenschaft*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2012, p. 9-15, ici p. 10-12.

5. Voir L. Bély, « La médiation diplomatique » ... *art. cit.*, p. 134; L. Bély, *L'art de la paix en Europe ... op. cit.*, p. 323; Guido Braun, « Une tour de Babel? Les langues de la négociation et les problèmes de traduction au Congrès de la paix de Westphalie (1643-1649) », in Rainer Babel (dir.), *Le Diplomate au travail. Entscheidungsprozesse, Information und Kommunikation im Umkreis des Westfälischen Friedenskongresses*, Munich, Oldenbourg, 2005, p. 139-172, ici p. 158; Guido Braun, « Fremdsprachen als Fremderfahrung. Das Beispiel des Westfälischen Friedenskongresses », in Michael Rohrschneider, Arno Strohmeier (dir.), *Wahrnehmungen des Fremden. Differenzenerfahrungen von Diplomaten im 16. und 17. Jahrhundert*, Münster, Aschendorff, 2007, p. 203-244, ici p. 213, 223; Guido Braun, « Verhandlungs- und Vertragssprachen in der "niederländischen Epoche" des europäischen Kongresswesens (1678/79-1713/14) », *Jahrbuch für Europäische Geschichte*, 12 (2011), p. 103-130, ici p. 109; Guido Braun, « Französisch und Italienisch als Sprachen der Diplomatie auf dem Westfälischen Friedenskongress », in Annette Gerstenberg (dir.), *Verständigung und Diplomatie auf dem Westfälischen Friedenskongress. Historische und sprachwissenschaftliche Zugänge*, Cologne, Weimar, Vienne, Böhlau, 2014, p. 23-65, ici p. 31-32; P. Rietbergen, « Papal Diplomacy and Mediation » ... *art. cit.*, p. 60-61.

Par rapport aux études antérieures sur les pratiques de traduction, cet article se concentre sur les documents eux-mêmes. De nouvelles perspectives s'ouvrent ainsi, complétant les études antérieures sur l'utilisation des langues lors des congrès de paix au XVII^e siècle, ainsi que les résultats des recherches sur la traduction dans la diplomatie et les moyens de communication dans le cadre des processus de paix européens à l'époque moderne⁶.

Dans son introduction à une anthologie sur la traduction et la paix aux Temps modernes, Martin Espenhorst attire l'attention sur les actes de traduction des médiateurs dans le contexte de l'établissement de la paix. Il classe les pratiques des intermédiaires dans la dimension culturelle de la traduction. Dans ce cas, les actions en tant que telles représentent la performance de traduction, comme dans le cas d'un modérateur. Cependant, il est également possible d'identifier les pratiques des médiateurs comme des formes linguistiques et médiales de base de la traduction⁷. Outre leurs performances de traduction symbolique, notariale et modératrice, les médiateurs ont agi en tant que traducteurs de déclarations dans d'autres langues et dans d'autres médias, c'est-à-dire qu'ils ont transformé un message parlé en une déclaration écrite et vice versa⁸. L'analyse comparative linguistique des offres et des demandes écrites, ainsi que de leurs

6. Voir G. Braun, « Une tour de Babel? » ... *art. cit.*, p. 139-172; G. Braun, « Verhandlungs- und Vertragssprachen in der "niederländischen Epoche" » ... *art. cit.*, p. 103-130; Guido Braun, « Das Italienische in der diplomatischen Mehrsprachigkeit des 17. und frühen 18. Jahrhunderts », in Heinz Duchhardt, Martin Espenhorst (dir.), *Utrecht – Rastatt – Baden 1712-1714. Ein europäisches Friedenswerk am Ende des Zeitalters Ludwigs XIV.*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2013, p. 207-234; G. Braun, « Französisch und Italienisch als Sprachen der Diplomatie » ... *art. cit.*, p. 23-65; Guido Braun, « Les problèmes de communication aux congrès internationaux. De Westphalie à Ryswick (1643-1697) », in Dejanirah Couto, Stéphane Péquignot (dir.), *Les langues de la négociation. Approches historiennes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017, p. 191-218. Les résultats du projet *Übersetzungsleistungen von Diplomatie und Medien im vormodernen Friedensprozess. Europa 1450-1789* sont synthétisés dans les volumes collectifs suivants : H. Duchhardt, M. Espenhorst, *Frieden übersetzen in der Vormoderne ... op. cit.*; H. Duchhardt, M. Espenhorst, *Utrecht – Rastatt – Baden 1712-1714 ... op. cit.*; Martin Espenhorst (dir.), *Frieden durch Sprache? Studien zum kommunikativen Umgang mit Konflikten und Konfliktlösungen*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2012; Martin Espenhorst (dir.), *Unwissen und Missverständnisse im vormodernen Friedensprozess*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2013. Voir aussi Markus Laufs, « In viam pacis ». *Praktiken niederländischer und päpstlicher Friedensvermittlung auf den Kongressen von Münster (1643-1649) und Nimwegen (1676-1679)*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2022, p. 376-416.

7. Voir M. Espenhorst, « Einführung : Frieden übersetzen in der Vormoderne » ... *art. cit.*, p. 10, 12.

8. Voir Archivio Apostolico Vaticano [AAV]; Nunziatura delle Paci [NP] 34, fol. 561-561', Bevilacqua à Cybo, 19 novembre 1677; L. Bély, « La médiation diplomatique » ... *art. cit.*, p. 133; G. Braun, « Une tour de Babel? » ... *art. cit.*, p. 158; G. Braun, « Fremdsprachen als Fremderfahrung » ... *art. cit.*, p. 223; G. Braun, « Verhandlungs- und Vertragssprachen in der "niederländischen Epoche" » ... *art. cit.*, p. 109, 118; G. Braun, « Das Italienische in der diplomatischen Mehrsprachigkeit » ... *art. cit.*, p. 221-222, 229; G. Braun, « Französisch und Italienisch als Sprachen der Diplomatie » ... *art. cit.*, p. 31, 50, 64; P. Rietbergen, « Papal Diplomacy and Mediation » ... *art. cit.*, p. 60.

traductions officielles et professionnelles, a rarement été effectuée dans le domaine de la recherche sur la diplomatie de l'époque moderne⁹.

La première question centrale est de savoir comment les différentes versions des documents ont évolué dans le cadre du processus de transmission par le biais de la traduction. En outre, il est important de savoir si les médiateurs ont pu exercer une influence sur les négociations en faveur de l'établissement de la paix par le biais de ces procédures. Cet article répondra à ces questions en analysant les traductions des médiateurs papaux Fabio Chigi au Congrès de paix de Westphalie (1643-1649) et Luigi Bevilacqua au Congrès de paix de Nimègue (1676-1679), après une brève présentation des protagonistes apostoliques.

Bien que les contextes des deux congrès soient différents, par exemple en termes de positions de négociation, des continuités peuvent être repérées, comme l'existence d'une médiation papale et l'opposition entre la France et les Habsbourg¹⁰. Afin de permettre une analyse ciblée, les objets de négociation, sur la base desquels seront étudiées les pratiques de traduction, se limiteront principalement à certaines déclarations. Il s'agit de l'article 13 de la réplique française de janvier 1646, qui traite principalement de la question de la possession de l'Alsace, et des conditions de paix françaises d'avril 1678. Les négociations entre la France et l'empereur au sujet de l'Alsace constituent donc une base idéale pour cette analyse, car l'Alsace n'était pas seulement un objet de négociation très controversé entre les parties française et impériale. Les droits de propriété des Habsbourg en Alsace étaient également si complexes que les Français n'en avaient qu'une connaissance initialement

9. Au cours des dernières décennies, de telles analyses de textes ont été effectuées presque uniquement dans le contexte des traductions de traités entre les puissances européennes et l'Empire ottoman. Voir par exemple Maria Baramova, «Die Übersetzung der Macht». Die Profile der habsburgisch-osmanischen Translationen im 16.-18. Jahrhundert», in H. Duchhardt, M. Espenhorst, *Frieden übersetzen in der Vormoderne ... op. cit.*, p. 197-205, ici p. 200-201, 203-205; Gustav Bayerle, «The Compromise at Zsitvatorok», *Archivum Ottomanicum*, 6 (1980), p. 5-53, ici p. 6-9, 17-23; Dennis Dierks, «Übersetzungsleistungen und kommunikative Funktionen osmanisch-europäischer Friedensverträge im 17. und 18. Jahrhundert», in M. Espenhorst, *Frieden durch Sprache ? op. cit.*, p. 133-174, ici p. 134-136, 153-154, 158, 167-169, 171-172; Dariusz Kołodziejczyk, *Ottoman-Polish diplomatic relations (15th-18th century). An annotated edition of 'ahdnames and other documents*, Leiden, Boston, Cologne, Brill, 2000; Susan A. Skilliter, «The Hispano-Ottoman Armistice of 1581», in Clifford E. Bosworth (dir.), *Iran and Islam. In memory of the late Vladimir Minorsky*, Edinburgh, University Press, 1971, p. 491-515.

10. Pour un aperçu des deux congrès de la paix, voir par exemple J. A. H. Bots, *The Peace of Nijmegen 1676-1678/79 ... op. cit.*; Derek Croxton, *Westphalia. The Last Christian Peace*, New York, NJ, Palgrave Macmillan, 2013; F. Dickmann, *Der Westfälische Frieden ... op. cit.*; Dorothee Goetze, Lena Oetzel (dir.), *Warum Friedensschließen so schwer ist. Der Westfälische Friedenskongress in interdisziplinärer Perspektive*, Münster, Aschendorff 2019; P. O. Höyneck, *Frankreich und seine Gegner ... op. cit.*, p. 94-158.

diffuse¹¹. Par conséquent, la nécessité d'une médiation très active doit être considérée comme élevée. En particulier, la traduction des revendications françaises sur l'Alsace lors du congrès de paix de Westphalie illustre l'ampleur potentielle de la transformation des messages sémantiques par les médiateurs. L'analyse des pratiques de traduction du médiateur papal au congrès de Nimègue se poursuit par une interrogation sur les aspects de continuité et de transformation. En effet, Bevilacqua se référait souvent aux pratiques de Chigi et de son partenaire, le médiateur vénitien Alvis Contarini à Münster¹². Néanmoins, le nonce à Nimègue a partiellement adopté une approche différente de la traduction.

LES PROTAGONISTES APOSTOLIQUES DE LA MÉDIATION

Fabio Chigi est probablement l'un des médiateurs les plus célèbres de l'époque moderne, notamment en raison de sa carrière ultérieure en tant que pape Alexandre VII. Chigi est arrivé à Münster dès mars 1644 et y a exercé sa fonction de médiateur pendant environ cinq ans¹³. Son éducation

11. Voir Franz Bosbach, «Einleitung», in Elke Jarnut, Rita Bohlen (éd.), *Acta Pacis Westphalicae [APW]. Série II : Korrespondenzen. Section B : Die französischen Korrespondenzen*, vol. 3 : 1645-1646, 2 tomes, Münster, Aschendorff, 1999, t. 1, p. XXXIII-LXXXII, ici p. XXXVIII, XL-XLIV, LI-LIII, LVII-LXIX; F. Dickmann, *Der Westfälische Frieden ... op. cit.*, p. 235-238, 248-250; Georges Livet, *L'intendance d'Alsace sous Louis XIV, 1648-1715*, Paris, La société d'édition Les Belles Lettres, 1956, p. 114-124; Georges Livet, «La guerre de Trente Ans et les traités de Westphalie. La formation de la Province d'Alsace», in Philippe Dollinger (dir.), *Histoire de l'Alsace*, Toulouse, Privat, 1970, p. 259-303, ici p. 276-278; Klaus Malettke, «L'Alsace à l'époque de la guerre de Trente ans et de la paix de Westphalie», in Daniel Tollet (dir.), *Guerres et paix en Europe centrale aux époques moderne et contemporaine. Mélanges d'histoire des relations internationales offerts à Jean Bérenger*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003, p. 181-192, ici p. 183-184, 186-192; Konrad Repgen, «Über den Zusammenhang von Verhandlungstechnik und Vertragsbegriffen. Die kaiserlichen Elsaßangebote vom 28. März und 14. April 1646 an Frankreich», in Konrad Repgen, *Dreißigjähriger Krieg und Westfälischer Friede. Studien und Quellen*, 3^e édition, Paderborn, Schöningh, 2015, p. 849-882; Konrad Repgen, «Die kaiserlich-französischen Satisfaktionsartikel vom 13. September 1646 – ein befristetes Agreement», in K. Repgen, *Dreißigjähriger Krieg und Westfälischer Friede ... op. cit.*, p. 883-920, ici pp. 911-912, 915; Karsten Ruppert, *Die kaiserliche Politik auf dem Westfälischen Friedenskongress (1643-1648)*, Münster, Aschendorff, 1979, p. 188-196, 299-302; Wolfgang Stein, «Das französische Elsaßbild im Dreißigjährigen Krieg», *Jahrbuch für westdeutsche Landesgeschichte*, 5 (1979), p. 131-153; Bernard Vogler, «L'Alsace en 1648 et les conséquences des traités pour la province», in Lucien Bély (dir.), Isabelle Richefort (coll.), *L'Europe des traités de Westphalie. Esprit de la diplomatie et diplomatie de l'esprit*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, p. 189-195.

12. Voir M. Laufs, «In viam pacis» ... *op. cit.*, p. 149-152, 360.

13. Voir Konrad Repgen (éd.), *APW. Série III : Protokolle, Verhandlungsakten, Diarien, Varia. Section C : Diarien*, vol. 1 : *Diarium Chigi. 1639-1651*, t. 1 : *Text*, Münster, Aschendorff, 1984, p. 207, journal de Chigi, 9 mars 1644. Pour des aperçus biographiques, voir Mario Rosa, «Alessandro VII», in *Dizionario Biografico degli Italiani [DBI]*, t. 2, Rome, Treccani, 1960, p. 205-215 et Mario Rosa, Tommaso Montanari, «Alessandro VII», in Massimo Bray (dir.), *Enciclopedia dei papi*, t. 3 : *Innocenzo VIII – Giovanni Paolo II*, Rome, Treccani, 2000, p. 336-348.

lui interdisait d'interagir directement avec les protestants¹⁴. C'est pourquoi Chigi coopérait avec le Vénitien Alvis Contarini, l'autre médiateur, qui était en mesure d'entrer en contact avec les envoyés protestants. Cependant, la médiation papale-vénitienne s'est surtout concentrée sur les ambassadeurs français et impériaux, d'un côté, et sur les plénipotentiaires de la couronne espagnole et de la couronne française, de l'autre¹⁵.

Luigi Bevilacqua a transmis des déclarations depuis son arrivée à Nimègue en juin 1677¹⁶. Comme Chigi, Bevilacqua n'avait pas le droit d'entrer en contact avec les protestants¹⁷. Il a servi principalement de médiateur entre la France, d'une part, et l'empereur et l'Espagne, d'autre part. Le nonce ne collaborait pas avec les médiateurs anglais qui agissaient parallèlement à Bevilacqua¹⁸.

Chigi, Contarini et Bevilacqua communiquaient des déclarations orales et des documents sur des questions préliminaires, ainsi que des

14. Voir F. Dickmann, *Der Westfälische Frieden ... op. cit.*, p. 193; Konrad Repgen, «Fabio Chigis Instruktion für den Westfälischen Friedenskongreß. Ein Beitrag zum kurialen Instruktionswesen im Dreißigjährigen Krieg», in K. Repgen, *Dreißigjähriger Krieg und Westfälischer Friede ... op. cit.*, p. 647-675, ici p. 672.

15. Voir G. Braun, «Les formes de la négociation franco-espagnole» ... *art. cit.*, p. 219-220; Konrad Repgen, «Friedensvermittlung und Friedensvermittler beim Westfälischen Frieden», in K. Repgen, *Dreißigjähriger Krieg und Westfälischer Friede ... op. cit.*, p. 939-963, ici p. 943, 949, 958-960; B. Stollberg-Rilinger, «Parteiische Vermittler?» ... *art. cit.*, p. 129-130. Dans le cadre des négociations entre les Pays-Bas et l'Espagne et entre l'Empire et la Suède, les envoyés se sont mis d'accord pour interagir directement sans l'intervention régulière d'un médiateur. Voir F. Dickmann, *Der Westfälische Frieden ... op. cit.*, p. 213; Simon Groenveld, «Aan het begin van een grote tijd. De Republiek als opkomende mogendheid bij de Vrede van Munster (1648)», in Simon Groenveld, Maurits A. Ebben, Raymond Fagel (dir.), *Tussen Munster & Aken. De Nederlandse Republiek als grote mogendheid (1648-1748)*, Maastricht, Shakers publishing, 2005, p. 9-20, ici p. 15; Jan Joseph Poelhekke, *De Vrede van Munster*, La Haye, Springer, 1948, p. 228-230; Konrad Repgen, «Die Hauptprobleme der Westfälischen Friedensverhandlungen von 1648 und ihre Lösungen», in K. Repgen, *Dreißigjähriger Krieg und Westfälischer Friede ... op. cit.*, p. 425-459, ici p. 430-431; K. Repgen, «Friedensvermittlung und Friedensvermittler» ... *art. cit.*, p. 943. Pour la biographie de Contarini ainsi que pour ses objectifs et ses stratégies diplomatiques lors du congrès de paix de Westphalie voir Stefano Andretta, «La diplomazia veneziana e la pace di Vestfalia (1643-1648)», *Annuario dell'Istituto storico italiano per l'età moderna e contemporanea*, 27/28 (1975/1976), p. 5-128; Gino Benzoni, «Contarini, Alvis», in *DBI*, t. 28, Roma, Treccani, 1983, p. 82-91; Anton Maria Bettanini, «Alvis Contarini. Ambasciatore Veneto (1597-1651)», *Rivista di studi politici internazionali*, 9 (1942), p. 371-416; Angelo Zanon dal Bo, *Alvis Contarini. Mediatore per la Repubblica di Venezia al Congresso di Vestfalia (1643-1648)*, Lugano, Tip. Lepori & Storni S.A., 1971.

16. Voir P. Rietbergen, «Papal Diplomacy and Mediation» ... *art. cit.*, p. 66.

17. Voir K. Repgen, «Fabio Chigis Instruktion für den Westfälischen Friedenskongreß» ... *art. cit.*, p. 672; P. Rietbergen, «Papal Diplomacy and Mediation» ... *art. cit.*, p. 35, 43-44.

18. Voir H. Duchhardt, «Arbitration, Mediation oder bons offices?» ... *art. cit.*, p. 62-64; P. Rietbergen, «Papal Diplomacy and Mediation» ... *art. cit.*, p. 45. Pour la médiation anglaise à Nimègue voir H. Duchhardt, «Arbitration, Mediation oder bons offices?» ... *art. cit.*, p. 23-88; Kenneth H. D. Haley, «English Policy at the Peace Congress of Nijmegen», in J. A. H. Bots, *The Peace of Nijmegen 1676-1678/79 ... op. cit.*, p. 145-155. Pour la biographie de Bevilacqua voir Gaspard de Caro, «Bevilacqua, Luigi», in *DBI*, t. 9, Roma, Treccani, 1967, p. 797-798.

propositions et des réponses substantielles. Leurs transmissions de documents et de déclarations lors des congrès se sont soldées soit par des accords de paix réussis, soit par la rupture des négociations ou bien par l'adoption de la médiation d'autres ambassades¹⁹. Les instructions papales, bien qu'ordonnant une stricte neutralité et passivité, ne prévoyaient pas ou peu de modalités sur la manière de transmettre les positions des parties, de sorte que Chigi et Bevilacqua disposaient d'une grande liberté d'action sur la manière d'organiser la transmission. Au moins, Bevilacqua avait reçu l'ordre de toujours accepter les déclarations des parties oralement et de les transmettre par écrit, bien qu'il n'ait pas toujours respecté cette consigne²⁰.

Les nonces ne faisaient généralement pas eux-mêmes les copies et les traductions des documents. Cette tâche était généralement confiée à leurs secrétaires et à leurs scribes. Cependant, il est impossible de reconstituer la paternité ou la copaternité d'un document à partir de l'écriture ou d'autres sources telles que les correspondances des délégations. Bien que certains membres des nonciatures de Münster et de Nimègue auraient dû être qualifiés pour la reproduction et la traduction en raison de leurs connaissances linguistiques et de leur position au sein de l'ambassade, seul le *familiare* Niccolò Mercier de Bevilacqua a été explicitement qualifié de copiste et de traducteur²¹.

19. Voir AAV, Fondo Favoriti Casoni [FFC] 17, fol. 56-56', Casoni à Favoriti, 12 août 1678; AAV, NP 35, fol. 491, Bevilacqua à Cybo, 19 août 1678; AAV, FFC 17, fol. 65, Casoni à Favoriti, 16 septembre 1678; AAV, NP 35, fol. 757-758', [Bevilacqua à Cybo], 28 décembre 1678; AAV, FFC 17, fol. 98-98', Casoni à Favoriti, 28 décembre 1678; AAV, NP 35, fol. 763, Bevilacqua à Cybo, 30 décembre 1678; AAV, FFC 17, fol. 100, Casoni à Favoriti, 30 décembre 1678; G. Braun, «Les formes de la négociation franco-espagnole» ... *art. cit.*, p. 229; H. Duchhardt, «Arbitration, Mediation oder bons offices?» ... *art. cit.*, p. 78; P. O. Höynck, *Frankreich und seine Gegner ... op. cit.*, p. 182; P. Rietbergen, «Papal Diplomacy and Mediation» ... *art. cit.*, p. 72, 76; M. Rohrschneider, *Der gescheiterte Frieden von Münster ... op. cit.*, p. 467-470; K. Ruppert, *Die kaiserliche Politik auf dem Westfälischen Friedenskongreß ... op. cit.*, p. 358; D. Séré, *La paix des Pyrénées ... op. cit.*, p. 167-168; Anuschka Tischer, *Französische Diplomatie und Diplomaten auf dem Westfälischen Friedenskongress. Außenpolitik unter Richelieu und Mazarin*, Münster, Aschendorff, 1999, p. 290-291.

20. Voir Archivio Bevilacqua Ariosti, Pace di Nimega 8, p. 433-438, Instructions de Cybo pour Bevilacqua, 3 avril 1677; K. Repgen, «Fabio Chigis Instruktion für den Westfälischen Friedenskongreß» ... *art. cit.*, p. 668. Voir également K. Repgen, «Friedensvermittlung und Friedensvermittler» ... *art. cit.*, p. 958; P. Rietbergen, «Papal Diplomacy and Mediation» ... *art. cit.*, p. 59-60; B. Stollberg-Rilinger, «Parteiische Vermittler?» ... *art. cit.*, p. 130.

21. Voir AAV, FFC 17, fol. 4'-5, Casoni à Favoriti, 7 janvier 1678. Pour les personnes ayant éventuellement servi de traducteurs et de copistes, voir AAV, NP 19, fol. 23', Chigi à Pamfilii, 12 janvier 1646; Biblioteca Apostolica Vaticana [BAV], Fondo Chigi [FC] A I 24, fol. 134', Chigi à Guidi di Bagno, 14 avril 1646; Hermann Bücker, «Der Nuntius Fabio Chigi (Alexander VII.)», *Westfälische Zeitschrift*, 108 (1958), p. 1-90, p. 20-21; «Rollo della famiglia di Mons. r. Nunzio Bevilacqua, camerate et altri che hanno la sua tavola», in P. Rietbergen, «Papal Diplomacy and Mediation» ... *art. cit.*, p. 82-83. Voir aussi G. Braun, «Verhandlungs- und Vertragssprachen in der "niederländischen Epoche"» ... *art. cit.*, p. 118.

LES TRADUCTIONS, INSTRUMENTS D'INFLUENCE DES MÉDIATEURS...

...au congrès de paix de Münster

À partir de l'original français, espagnol ou latin, Chigi et Contarini rédigeaient à Münster des demandes et des offres en italien. Parfois traduits en latin, ils présentaient ces documents à la partie qui les recevait et les lisaient aux ambassadeurs²². Comme dans le cas d'une déclaration impériale présentée de vive voix par les médiateurs aux Français en avril 1646, des certifications supplémentaires écrites sur l'exactitude de ces déclarations pouvaient être jointes par la partie expéditrice. Ainsi, la transmission d'un texte écrit garantissait l'authenticité du fond²³.

Il pouvait y avoir plusieurs traductions d'un même texte. Traduire avait une signification ambiguë dans le contexte du congrès. D'une part, elle était nécessaire, étant donné le multilinguisme du congrès; d'autre part, les traductions détaillées ralentissaient les négociations et comportaient des risques de malentendus²⁴. Mais pour Chigi et Contarini, puis pour Bevilacqua, les traductions ont permis d'exercer une influence sur les négociations en faveur de l'établissement de la paix²⁵. Une analyse détaillée du texte de la réplique française de janvier 1646 en est l'illustration.

La réplique française a été présentée par les ambassadeurs de Louis XIV aux médiateurs le 7 janvier. Chigi a rapporté en détail cette procédure. Comme des envoyés protestants étaient présents lors de la

première lecture de la réplique, puisqu'ils étaient alliés aux Français, les plénipotentiaires du Roi Très-Chrétien la présentèrent d'abord à Contarini dans ses quartiers. Pendant quatre heures, les Français dictèrent leurs exigences et leurs offres au Vénitien. Contarini les nota en italien. Le soir, pas avant 19 heures, les ambassadeurs français et Contarini entrèrent dans les appartements de Chigi sans les envoyés protestants. Les notes de Contarini avaient déjà été rigoureusement contrôlées par les plénipotentiaires de Louis XIV. Ces notes furent ensuite lues au nonce, probablement par son collègue médiateur²⁶. Comme le souligne Guido Braun, Chigi n'a rien noté pendant cette procédure, car il voulait éviter de donner l'impression d'approuver les *gravamina* protestants en participant trop activement à la réception de la réplique, contrairement à ce qui est souvent dit dans l'historiographie²⁷.

Avant de remettre la réplique à Contarini, les ambassadeurs français avaient rendu visite à Chigi le 7 janvier pour lui donner un bref résumé du contenu de la réplique. Mais cela ne pouvait guère satisfaire le nonce²⁸. Il écrivit à Rome que le processus de transmission avait été défini par les Français pour éviter les discussions et les critiques à leur égard. Avant la présentation de la réplique, Chigi avait consulté Contarini. De plus, il avait discuté avec le secrétaire de l'ambassade de France, Joseph Boulanger, lui suggérant en vain une transmission de la réplique dans son quartier en l'absence des protestants²⁹.

Dans un premier temps, une copie « fidèle » des notes de Contarini fut rédigée. Le 8 janvier, Chigi et Contarini firent réaliser une copie du texte italien. Le lendemain, cette copie et une traduction latine furent

22. Voir AAV, NP 22, fol. 116, Chigi [à Panciroli], 1^{er} mai 1648; G. Braun, « Une tour de Babel? » ... *art. cit.*, p. 158; G. Braun, « Fremdsprachen als Fremderfahrung » ... *art. cit.*, p. 223; G. Braun, « Verhandlungs- und Vertragssprachen in der "niederländischen Epoche" » ... *art. cit.*, p. 109; G. Braun, « Das Italienische in der diplomatischen Mehrsprachigkeit » ... *art. cit.*, p. 221-222; G. Braun, « Französisch und Italienisch als Sprachen der Diplomatie » ... *art. cit.*, p. 31, 50. Selon la lettre de Chigi, Contarini ne semblait écouter que les déclarations en français. Voir AAV, NP 22, fol. 116, Chigi [à Panciroli], 1^{er} mai 1648.

23. Voir BAV, FC A I 24, fol. 136'-137, Chigi à Guidi di Bagno, 16 avril 1646.

24. Voir G. Braun, « Une tour de Babel? » ... *art. cit.*, p. 168; G. Braun, « Das Italienische in der diplomatischen Mehrsprachigkeit » ... *art. cit.*, p. 223-224; G. Braun, « Französisch und Italienisch als Sprachen der Diplomatie » ... *art. cit.*, p. 35-36, 61-62. Cependant, Chigi n'a pas blâmé Contarini et lui-même pour les transmissions hésitantes et fastidieuses, mais les ambassadeurs français et impériaux qui avaient refusé de négocier directement. Voir AAV, NP 19, fol. 2'-4, Chigi à Pamfili, 1^{er} janvier 1646. Voir également Franz Bosbach (éd.), *APW. Série II : Korrespondenzen. Section B : Die französischen Korrespondenzen*, vol. 2 : 1645, Münster, Aschendorff, 1986, no. 56, p. 181, d'Avaux et Servien à Brienne, 11 mars 1645; A. Tischer, *Französische Diplomatie und Diplomaten* ... *op. cit.*, p. 97.

25. Voir AAV, NP 34, fol. 561-562', Bevilacqua à Cybo, 19 novembre 1677; L. Bély, « La médiation diplomatique » ... *art. cit.*, p. 133; G. Braun, « Das Italienische in der diplomatischen Mehrsprachigkeit » ... *art. cit.*, p. 226-227; G. Braun, « Französisch und Italienisch als Sprachen der Diplomatie » ... *art. cit.*, p. 52-58, 63; P. Rietbergen, « Papal Diplomacy and Mediation » ... *art. cit.*, p. 60-61.

26. Voir *Archives du Ministère des Affaires Étrangères* [AE], Correspondance politique [CP], Allemagne or.-1870 [All.] 63, fol. 126-126', La Barde à Chavigny, 11 janvier 1646; AAV, NP 19, fol. 20, Chigi à Pamfili, 12 janvier 1646; BAV, FC A I 23, fol. 46, Chigi à Melzi, 12 janvier 1646; BAV, FC A I 24, fol. 116, Chigi à Guidi di Bagno, 13 janvier 1646; Karsten Ruppert (éd.), *APW. Série II : Korrespondenzen. Section A : Die kaiserlichen Korrespondenzen*, vol. 3 : 1645-1646, Münster, Aschendorff, 1985, no. 86, p. 123, Nassau et Volmar à Ferdinand III, 9 janvier 1646; *APW II B 3/1* ... *op. cit.*, no. 69, p. 253, Longueville, d'Avaux et Servien à Brienne, 18 janvier 1646; *ibid.*, note 1; F. Bosbach, « Einleitung » ... *art. cit.*, p. XLI; G. Braun, « Französisch und Italienisch als Sprachen der Diplomatie » ... *art. cit.*, p. 31-32. Voir également K. Repgen, « Über den Zusammenhang von Verhandlungstechnik und Vertragsbegriffen », ... *art. cit.*, p. 856.

27. Voir AAV, NP 19, fol. 39, Chigi à Pamfili, 19 janvier 1646; AAV, NP 20, fol. 34', Chigi à Pamfili, 23 février 1646; G. Braun, « Französisch und Italienisch als Sprachen der Diplomatie » ... *art. cit.*, p. 32-33.

28. AE, CP, All. 63, fol. 126-126', La Barde à Chavigny, 11 janvier 1646; AAV, NP 19, fol. 17-17', Chigi à Pamfili, 12 janvier 1646; BAV, FC A I 24, fol. 116, Chigi à Guidi di Bagno, 13 janvier 1646; *APW II B 3/1* ... *op. cit.*, no. 69, p. 253, note 1.

29. Voir BAV, FC A I 24, fol. 114', Chigi à Guidi di Bagno, 6 mars 1646; AAV, NP 19, fol. 14'-17', Chigi à Pamfili, 12 mars 1646.

remises aux Français afin de leur permettre de contrôler les traductions³⁰. Les Français jugèrent la traduction latine très mauvaise, ce qui est remarquable car Chigi en personne était connu pour son éducation humaniste.³¹ Les médiateurs ne s'attendaient pas à devoir patienter deux jours pour obtenir la version corrigée, et les ambassadeurs impériaux ne pensaient pas non plus devoir attendre aussi longtemps pour obtenir la réplique³². Lorsque les médiateurs obtinrent la version latine corrigée de la réplique par les Français le 11 janvier, ils ne furent pas autorisés à la remettre aux plénipotentiaires impériaux. En outre, les Français n'ont pas souscrit à la version révisée. Les médiateurs devaient copier la version latine de la réplique et renvoyer l'original aux plénipotentiaires français. Chigi et Contarini devaient s'excuser auprès des ambassadeurs impériaux de ne pas pouvoir leur remettre immédiatement la réplique. Pour l'instant, ces derniers devaient se contenter des informations que le Vénitien leur avait communiquées oralement³³. Ce n'est que le 18 janvier que Contarini put enfin transmettre la réplique. Chigi n'y participa pas parce qu'il restait cloué au lit, malade, et parce que son partenaire avait déjà couché par écrit seul la réplique française le 7 janvier. Cet acte se déroula après la toute dernière modification d'une formulation à la demande des Français. L'ambassadeur vénitien remit la réplique aux envoyés impériaux et la leur expliqua article par article³⁴. En attendant, Contarini avait compensé ce

retard de neuf jours en communiquant à l'avance aux ambassadeurs de Ferdinand III les principaux enjeux français de vive voix le 9 janvier³⁵.

Les différentes versions conservées de la réplique nous permettent de reconstituer en détail les pratiques de traduction des médiateurs. De ces cinq versions transmises et traduites de la réplique, quatre subsistent encore dans les archives : l'original français, la copie italienne des notes de Contarini, la traduction latine des médiateurs et la version latine corrigée par les Français³⁶. Seules les notes que Contarini avait prises pendant la lecture de la réplique ont disparu.

L'article 13 relatif au dédommagement territorial de la France peut servir de modèle d'illustration des activités de traduction de Chigi et de Contarini. Pour son analyse, il est nécessaire de résumer une partie du contenu de l'article, tel qu'il est exprimé dans le document français. Au nom de la sécurité de la couronne de France, des rois et des états de l'Empire leurs alliés, la réplique réclamait la Haute- et la Basse-Alsace avec quelques territoires adjacents. Louis XIV devait recevoir ces lieux ainsi que les droits que la maison d'Autriche possédait dans ces régions. De plus, la forteresse de Philippsbourg, avec ses dépendances et les lieux nécessaires au maintien des communications avec la France, devait passer à la couronne française en possession permanente. Les Français déclarèrent qu'ils accueilleraient favorablement l'obtention du droit de vote et du siège à la Diète d'Empire liés à leurs nouveaux territoires. Enfin, ils s'engageaient à restituer Worms, Spire et toutes les places prises dans les

30. Voir AAV, NP 19, fol. 23-23', Chigi à Pamfili, 12 janvier 1646; APW II A 3 ... *op. cit.*, no. 86, p. 124, Nassau et Volmar à Ferdinand III, 9 janvier 1646; F. Bosbach, « Einleitung » ... *art. cit.*, p. XLI; G. Braun, « Französisch und Italienisch als Sprachen der Diplomatie » ... *art. cit.*, p. 31-32; K. Repgen, « Über den Zusammenhang von Verhandlungstechnik und Vertragsbegriffen », ... *art. cit.*, p. 857.

31. Voir APW A II B 3/1 ... *op. cit.*, no. 69, p. 253, Longueville, d'Avaux et Servien à Brienne, 18 janvier 1646. Voir également F. Bosbach, « Einleitung » ... *art. cit.*, p. XLI.

32. Voir AAV, NP 19, fol. 23', Chigi à Pamfili, 12 janvier 1646; BAV, FC A I 24, fol. 116', Chigi à Guidi di Bagno, 12 janvier 1646; APW II A 3 ... *op. cit.*, no. 86, p. 123, Nassau et Volmar à Ferdinand III, 9 janvier 1646.

33. Voir AAV, NP 19, fol. 23', Chigi à Pamfili, 12 janvier 1646; AAV, NP 19, fol. 28, Chigi à Pamfili, 12 janvier 1646; APW II A 3 ... *op. cit.*, no. 91, p. 157-158, Nassau et Volmar à Ferdinand III, 11 janvier 1646; APW II A 3 ... *op. cit.*, no. 94, p. 162, Nassau et Volmar à Ferdinand III, 14 janvier 1646; F. Bosbach, « Einleitung » ... *art. cit.*, p. XLI-XLII; K. Repgen, « Über den Zusammenhang von Verhandlungstechnik und Vertragsbegriffen » ... *art. cit.*, p. 857.

34. Voir AAV, NP 19, fol. 37'-39, Chigi à Pamfili, 19 janvier 1646; BAV, FC A I 23, fol. 46', Chigi à Melzi, 19 janvier 1646; BAV, FC A I 24, fol. 118, Chigi à Guidi di Bagno, 20 janvier 1646; APW II A 3 ... *op. cit.*, no. 104, p. 176, Nassau et Volmar à Ferdinand III, 19 janvier 1646; APW II B 3/1 ... *op. cit.*, no. 69, p. 253, note 1; F. Bosbach, « Einleitung » ... *art. cit.*, p. XLI-XLII. Les éditeurs de APW II B 3/1 considèrent que Contarini a lu à haute voix la réplique aux envoyés impériaux, alors que les sources retrouvées par l'auteur de cet article n'en apportent aucune preuve matérielle, mais suggèrent plutôt une remise par écrit. Voir APW II B 3/1 ... *op. cit.*, no. 69, p. 253, note 1.

35. Voir APW II A 3 ... *op. cit.*, no. 86, p. 123-124, Nassau et Volmar à Ferdinand III, 9 janvier 1646; APW II B 3/1 ... *op. cit.*, no. 69, p. 253, note 1.

36. Voir AE, CP, All. 48, fol. 355-368, « Troisième Proposition des Plénipotentiaires de France avec la Réponse des Impériaux à icelle et la Réplique desdits Plénipotent.^{res} de France fait de vive voix à la dite Réponse des Impériaux », [7 janvier 1646]; Venezia, Biblioteca Nazionale Marciana [BNM], Codice Italiano [CI], Classe [Cl.] VII, Codice [Cod.] 1101 (collocazione [coll.] 8151), fol. 16'-19, « Annotationi sop[r]a le repliche de Francesi », 12 janvier 1646; BAV, FC Q III 71, fol. 98-99', Traduction latine de la version italienne de la réplique, [8 janvier 1646] (note ajoutée ultérieurement par erreur : « consig[nata] Caes[are]is 18 lan[uar]ii »). Voir K. Repgen, « Über den Zusammenhang von Verhandlungstechnik und Vertragsbegriffen » ... *art. cit.*, p. 857); AE, CP, All. 59, fol. 41-45, « Summa Capita eorum qua loco Replica ad Responso Caesareanorum Gallici Plenipotentiarum die 7. Januarij 1646 apud Mediatore oretenus fusius exposuerunt ab iisdem Mediatoribus excerpta primum Italico idioma in latinum versa », [11 janvier 1646]; d'autres copies latines de ce dernier se trouvent dans AE, CP, All. 63, fol. 34-38', 97-100, 112-116; BAV, FC A I 10, fol. 9-12' et AAV, NP 19, fol. 24-27. Des versions imprimées se trouvent dans AE, CP, All. 63, fol. 101-106' et Johann Gottfried von Meiern, *Acta Pacis Westphalicae Publica Oder Westphälischer Friedens-Handlungen und Geschichte*, 50 vol., Göttingen, Schmidt, 1743, t. 2, p. 200-203.

Original français AE, CP, All. 48, fol. 366-366.	Pour plus grande seureté des Couronnes et des Princes de l'Empire leurs Alliez comme aussy pour la satisfaction deue ala France. Ils ont dit estre raisonnable qu'oultre les offres qu'on leur a desià faites (quoyque de choses qui appartiennent desià d'ancieneté ala France) que la haute et basse Alsace demeure aux francois y compris le Sontgau, Brisac, et le Brisgau les Villes Forestieres avec tout le droit que les Princes de la maison d'Austriche y avoient avant la presente guerre. Item qu'ils demeurent en Possession de Philisbourg avec son territoire ses dependances es [sic] lieux necessaires pour assurer la communication de cette Place avec le Royaume de France. Que si l'Empereur et l'Empire estiment qu'il leur importe que lesdittes deux Alsaces avec Philisbourg et leurs appartenances relevent de l'Empire la France ne le refusera pas pourveu qu'elle ayt seance et suffrage dans les Dietes comme les autres Princes et Estatz de l'Empire Moiennant cela les Plenipotenciaires de France ont déclaré que pour le bien de la paix on restituera Spire et Worms et tout ce qui a esté occupée dans les trois Electorats de Mayence et Treves et bas Palatinat pourveu toutesfois que ceux du parti contraire restituent aussy en mesme temps tout ce qu'ils tiennent et occupent dans ces trois Electorats :
Traduction italienne BNM, CI, Cl. VII, Cod. MCI, fol. 18-18.	Dichiarano, che p[er] il bene della pace, la Francia restituira tutto l'occupato neli tre Elettorati d'Imp[er]io Magonza; Treveri, et Palatinato Inferiore, con questo però, che la med[esi]ma restitution si faccia da tutti quelli del contrario partito di tutto quello, che anch'essi tenessero occupato neli d[et]ti 3. Elettorati. Dimandano di più p[er] sicurezza della Francia et de Collegati, che oltre le offerte già fattegli (se bene di cose già appartenenti ab antiquo alla Francia) di ritenere l'Alsatia Superiore, et Inferiore compresovi il Sontegau, et Brisgau, le Città Foreste, le Piazze di Brissac, e Philipsburgh, con loro dipendenze, e quel di più Paese, che fusse necessario p[er] com[m]unicar a' drittura con la Francia. Se più l'Imp[er]atore, et l'Imp[er]io trovassero buono che le d[et]te due Alsatie con la Piazza di Philipsburgh, e sue adherenze fossero rilevate dall'Imp[er]io; la Francia non la ricuserà, purché habbia il voto, e sessioni nelle Diete come li altri P[ri]ncipi, e stati d'Imp[er]io, ritenendo nel resto nel modo p[er] appunto, col quale avanti la p[rese]nte guerra, erano posseduti dai p[ri]ncipi di Casa d'Austria.
Traduction latine BAV, FC Q III 71, fol. 99.	Declarant quod ob bonum Pacis Gallia restituet omnia occupata in tribus Electoratibus Imp[er]ij Moguntino Treviren[se] Palatinatu Inferiore Ita tamen ut eadem restitutio fiat ab omnibus adversae partis, omnium illorum quae ipsi detinent in d[ic]tis tribus Electoratibus. Poscunt ulterius pro securitate Galliae et Confoederatorum, ut ultra oblatione, iam ipsis factas (quamvis rerum iam ab antiquo Galliae appertinentium) retinere Alsatiam Superiorem et Inferiorem inclusis Sontgovia, et Brisgovia, Civitatibus Silvestribus, Fortalisijs Brisaco et Philipsburgo cum suis dependentijs, et id terrarum amplius, quod necessarium erit pro communicatione directa cum Corona Galliae. Si tamen Imperator et Imperium existimarent bonum, quod d[ic]tae duae Alsatae cum Fortaltio Philipsburg et suis adhaerentijs recognoscerent[ur] ab Imperio, Gallia non recusabit, modo suffragium habeat, et sessionem in Diaetis, sicut alij P[ri]ncipes et Status Imperij, retinendo illas de reliquo modo supra deducto, quo ante bellum praesens erant possessae a P[ri]ncipibus domus Austriae.
Version latine révisée AE, CP, All. 59, fol. 43-44.	Pro ulteriori securitate Coronarum et Principum Imperij foederatorum nec non pro debita Galliae satisfactione rationi consentaneum esse praeter oblationes jam ipsis factas (quamvis rerum iam ab antiquo ad Coronam pertinentium) ut cedat Galliae Alsatia superior et inferior, inclusis Suntgravia [sic] Brisaco et Brisgavia Civitatibus Sylvestribus, cum omni causa o[mn]i[que] jure quo ante praesens bellum possidebantur a Principibus Domus Austriae. Item maneant in possessione Philisburgi cum suo territorio et dependentijs locis[que] n[ecessari]s ad liberam et securam cum Regno Galliae communicationem. Si tamen Imperator et Imperium e re sua esse judicaverit ut dicta utraq[ue] Alsatia cum Philisburgo et suis adhaerentijs recognoscantur ab Imperio, Gallia non recusabit modo sessionem habeat et suffragium in Dietis sicut alij Principes et Status Imperij. His stantibus declararunt Plenipotentiarij Galliae quod pro bono pacis restituentur Spira Wormatia et omnia occupata in tribus Electoratibus Imperij, Moguntino Trevirensi et Palatinatu inferiori, Ita tamen ut restitutio quo[que] fiat eodem tempore ab omnibus adversae partis adhaerentibus omnium illorum locorum quae ipsi detinent in dictis tribus Electoratibus.

Figure 1 : Tableau comparatif de l'article 13 de la réplique française du 7 janvier 1646 et de ses trois traductions

Électorats de Mayence, de Trèves et du Palatinat, si leurs adversaires restituaient également leurs conquêtes sur ces terres³⁷.

Il n'y a pas de différences significatives entre la copie italienne et sa traduction latine, contrairement au texte français et sa traduction italienne. Entre ces deux derniers documents, les différences sont en effet nombreuses. Tout d'abord, la variation de la structure attire l'attention. Au lieu d'exiger une satisfaction territoriale, la version italienne commence par proposer la restitution des lieux occupés par les Électorats de Mayence, de Trèves et du Palatinat. Sans formuler de revendications au départ, la réplique semble beaucoup plus conciliante. En adoptant un autre ordre, le caractère de la demande française s'en trouve complètement modifié. Le texte français relie également les droits autrichiens aux demandes de cession de l'Alsace et des autres lieux alors que, dans la version italienne, les droits autrichiens suivent la demande éventuelle du vote et du siège à la Diète d'Empire. Cette nouvelle structure donne l'impression que les droits autrichiens servent plutôt de justification à l'éventuelle participation française à la Diète d'Empire, au lieu de représenter une revendication stricte.

De plus, la nomination des « couronnes et des princes de l'Empire, leurs alliés » a été remplacée dans la traduction italienne par « de Collegati »³⁸. En mentionnant explicitement les états de l'Empire, les Français se présentent comme les protecteurs de certains membres du Saint-Empire avec le droit implicite d'intervenir à l'intérieur de l'Empire et savent ainsi la prétention de l'empereur d'être son seul représentant et seul compétent de décider pour celui-ci dans les affaires extérieures. Dans la lutte contre les couronnes française et suédoise ainsi que contre certains états de l'Empire, l'empereur avait déjà dû admettre sa défaite l'année précédente. Il avait abandonné sa prétention d'être le seul représentant légitime de l'empire en envoyant des

37. Voir figure 1. Pour le débat juridique sur les cessions en Alsace et la connaissance des réalités territoriales voir F. Bosbach, « Einleitung » ... *art. cit.*, p. XXXVIII, XL-XLIV, LI-LIII, LVII-LXIX; F. Dickmann, *Der Westfälische Frieden ... op. cit.*, p. 235-238, 248-250; G. Livet, *L'intendance d'Alsace sous Louis XIV ... op. cit.*, p. 114-124; G. Livet, « La guerre de Trente Ans et les traités de Westphalie » ... *art. cit.*, p. 276-278; K. Malettke, « L'Alsace à l'époque de la guerre de Trente ans » ... *art. cit.*, p. 183-184, 186-192; K. Repgen, « Über den Zusammenhang von Verhandlungstechnik und Vertragsbegriffen » ... *art. cit.*, p. 849-882; K. Repgen, « Die kaiserlich-französischen Satisfaktionsartikel vom 13. September 1646 » ... *art. cit.*, p. 911-912, 915; K. Ruppert, *Die kaiserliche Politik auf dem Westfälischen Friedenskongress ... op. cit.*, p. 188-196, 299-302; W. Stein, « Das französische Elsaßbild im Dreißigjährigen Krieg » *art. cit.*, p. 131-153; B. Vogler, « L'Alsace en 1648 » ... *art. cit.*, p. 189-195.

38. « Des alliés ». Figure 1.

invitations à tous les états pour le congrès de la paix³⁹. Apparemment, Chigi et Contarini considéraient la formulation française encore trop provocante. La simple mention des alliés dans le texte italien devait éviter une provocation et un nouveau conflit de préséance entre Paris et Vienne.

En réalité, Chigi et Contarini ne furent pas en mesure d'aboutir à une modération de la réplique parce que les Français retirèrent presque toutes les formulations modifiées par les médiateurs après avoir reçu la traduction latine à des fins de vérification⁴⁰. S'il est vrai que les Français n'apportèrent pas de modifications substantielles à la réplique, ils la formulèrent de manière beaucoup plus provocante et intransigeante, du moins en ce qui concerne l'article 13⁴¹.

Une influence plus positive des médiateurs à travers la traduction de documents est illustrée par un épisode qui se produisit à la fin de l'année 1644, comme l'a souligné Braun. À cette époque, les plénipotentiaires de Louis XIV refusaient d'entamer des négociations sérieuses, jusqu'à ce que le dernier prince de l'Empire n'apparût à Münster ou à Osnabrück. Dans ce contexte, les ambassadeurs de Ferdinand III adressèrent par écrit aux médiateurs une plainte contre l'obstination française. Les deux intermédiaires jugeaient la déclaration trop impolie pour être remise aux Français. Après une discussion entre Chigi et Contarini, ils décidèrent, avec l'approbation de la partie expéditrice, de rédiger une traduction librement interprétée en italien afin de tempérer les formulations. Ils y reprirent l'essentiel de la critique dans un choix de mots plus modéré⁴².

À la demande des Espagnols, les médiateurs présentèrent la plainte aux Français le 24 décembre 1644. Le contenu de la plainte, lu par Contarini, suscita

l'indignation des ambassadeurs français. Ils reprochèrent aux médiateurs de leur avoir présenté ce document. Pour défendre les envoyés impériaux et espagnols, Chigi fit remarquer que le processus de traduction par les médiateurs avait pu donner lieu à des malentendus linguistiques. Cette approche et l'allusion à des formulations vagues avaient été prévues par Chigi avant la présentation de la plainte⁴³. Dans le contexte des conquêtes politico-gouvernementales des dominations territoriales à travers la langue, il était important de transférer les systèmes de signification linguistiques, mais aussi culturels et sociaux⁴⁴. Ici, cependant, Chigi visait le contraire, à savoir créer un certain caractère non contraignant des déclarations. En outre, le nonce assumait la responsabilité de la plainte et disculpa ses véritables initiateurs en présentant le document comme s'il avait été initié par les médiateurs⁴⁵.

De plus, les exemples de la transmission des deux documents, la réplique française et la plainte impériale, montrent que la partie expéditrice ainsi que les médiateurs pouvaient transmettre des déclarations soit en les remettant par écrit soit en les lisant à haute voix, ce qui pouvait également signifier la dictée du document⁴⁶.

39. Voir F. Dickmann, *Der Westfälische Frieden ... op. cit.*, p. 188-189; Christoph Kampmann, *Europa und das Reich im Dreißigjährigen Krieg. Geschichte eines europäischen Konflikts*, Stuttgart, Kohlhammer, 2008, p. 150-151; K. Ruppert, *Die kaiserliche Politik auf dem Westfälischen Friedenskongress ... op. cit.*, p. 86-93; A. Tischer, *Französische Diplomatie und Diplomaten ... op. cit.*, p. 234; Hermann Weber, «Empereur, Électeurs et Diète de 1500 à 1650», *Revue d'histoire diplomatique*, 89 (1975), p. 281-297, ici p. 294.

40. Dans le contexte de la cession de territoires en Alsace, Konrad Repgen souligne déjà le remplacement du verbe *ritenere* ou *retinere* («conserver») par *cedere* («céder») ainsi que le fait que, dans la version latine révisée, les Français ont limité les territoires et les droits en Alsace à l'étendue des privilèges des archiducs d'Autriche. Voir K. Repgen, «Über den Zusammenhang von Verhandlungstechnik und Vertragsbegriffen» ... *art. cit.*, p. 856-857.

41. Voir APW A II B 3/1 ... *op. cit.*, no. 69, p. 253, Longueville, d'Avaux et Servien à Brienne, 18 janvier 1646.

42. Voir AAV, NP 15, fol. 162-162', Chigi à Pamfili, 30 décembre 1644; Karsten Ruppert (éd.), APW. Série II : *Korrespondenzen*. Section A : *Die kaiserlichen Korrespondenzen*, vol. 2 : 1644-1645, Münster, Aschendorff, 1976, no. 64, p. 115, 117, 119, Nassau et Volmar à Ferdinand III, 23 décembre 1644; APW II A 2 ... *op. cit.*, no. 67, p. 123, Nassau et Volmar à Ferdinand III, 30 décembre 1644; G. Braun, «Das Italienische in der diplomatischen Mehrsprachigkeit» ... *art. cit.*, p. 226-227; G. Braun, «Französisch und Italienisch als Sprachen der Diplomatie» ... *art. cit.*, p. 52-54.

43. Voir AAV, NP 15, fol. 163-163', Chigi à Pamfili, 30 décembre 1644. Voir aussi Vienne (Autriche), Reichshofkanzlei, Friedensakten, fascicule 47a, fol. 436-440', plainte présentée par Nassau et Volmar aux médiateurs, 19 décembre 1644 et AAV, NP 15, fol. 172-174', 19 décembre 1644, version italienne de la plainte impériale; Ursula Irsigler (éd.), APW. Série II : *Korrespondenzen*. Section B : *Die französischen Korrespondenzen*, vol. 1 : 1644, Münster, Aschendorff, 1979, no. 338, p. 807, d'Avaux à Brienne, 24 décembre 1644; APW II A 2 ... *op. cit.*, no. 67, p. 123, Nassau et Volmar à Ferdinand III, 30 décembre 1644; APW II B 1 ... *op. cit.*, no. 343, p. 819-820, Servien à Brienne, 31 décembre 1644; G. Braun, «Das Italienische in der diplomatischen Mehrsprachigkeit» ... *art. cit.*, p. 227; G. Braun, «Französisch und Italienisch als Sprachen der Diplomatie» ... *art. cit.*, p. 55-58.

44. Voir Ute Lotz-Heumann, «Sprachliche Übersetzung – kulturelle Übersetzung – politische Übersetzung. Sprache als Element des politischen Prozesses auf den frühneuzeitlichen Britischen Inseln», in Thomas Nicklas, Matthias Schnettger (dir.), *Politik und Sprache im frühneuzeitlichen Europa*, Mainz, von Zabern, 2007, p. 51-70, ici p. 53.

45. Voir APW II A 2 ... *op. cit.*, no. 67, p. 123, Nassau et Volmar à Ferdinand III, 30 décembre 1644; G. Braun, «Das Italienische in der diplomatischen Mehrsprachigkeit» ... *art. cit.*, p. 227. Pour la fonction de disculpation de l'auteur de la traduction voir Louis G. Kelly, *The True Interpreter. A History of Translation Theory and Practice in the West*, Oxford, Blackwell, 1979, p. 68.

46. Voir AAV, NP 15, fol. 162-163', Chigi à Pamfili, 30 décembre 1644; AE, CP, All. 63, fol. 126-126', La Barde à Chavigny, 11 janvier 1646; AAV, NP 19, fol. 20, Chigi à Pamfili, 12 janvier 1646; BAV, FC A I 23, fol. 46, Chigi à Melzi, 12 janvier 1646; BAV, FC A I 24, fol. 116, Chigi à Guidi di Bagno, 13 janvier 1646; AAV, NP 19, fol. 39, Chigi à Pamfili, 19 janvier 1646; APW II A 2 ... *op. cit.*, no. 64, p. 115, 117, 119, Nassau et Volmar à Ferdinand III, 23 décembre 1644; APW II A 2 ... *op. cit.*, no. 67, p. 123, Nassau et Volmar à Ferdinand III, 30 décembre 1644; APW II B 1 ... *op. cit.*, no. 343, p. 819-820, Servien à Brienne, 31 décembre 1644; APW II A 3 ... *op. cit.*, no. 86, p. 123, Nassau et Volmar à Ferdinand III, 9 janvier 1646; APW A II B 3/1 ... *op. cit.*, no. 69, p. 253, Longueville, d'Avaux et Servien à Brienne, 18 janvier 1646; APW II A 3 ... *op. cit.*, no. 104, p. 176, Nassau et Volmar à Ferdinand III, 19 janvier 1646; APW II B 3/1 ... *op. cit.*, no. 69, p. 253, note 1; F. Bosbach, «Einleitung» ... *art. cit.*, p. XLI-XLII; G. Braun, «Das Italienische in der diplomatischen Mehrsprachigkeit» ... *art. cit.*, p. 227; G. Braun, «Französisch und Italienisch als Sprachen der Diplomatie» ... *art. cit.*, p. 31-32, 52-55.

...au congrès de paix de Nimègue

Lors du congrès de Nimègue, Bevilacqua utilisa également les transmissions de documents et leur traduction comme instruments de médiation. Il acceptait à son tour des déclarations en français et en latin et les rédigeait en italien⁴⁷. On peut seulement supposer que Bevilacqua accepta également des déclarations en espagnol. Il n'y en a cependant aucune preuve dans les sources des archives italiennes. Sa chancellerie ne semble pas avoir traduit les versions italiennes en latin, contrairement à la chancellerie de Chigi. En novembre 1677, lorsqu'on lui demanda d'employer le latin au lieu de l'italien, le nonce refusa en invoquant, entre autres, la pratique et la tradition de la transmission. Il affirma qu'il ne recevait pas de documents écrits de la part de l'expéditeur, mais que celui-ci lui dictait ses déclarations. Par conséquent, il avait la possibilité de tempérer les formulations impolies, si le contenu des déclarations n'était pas modifié, ce qui faisait partie des fonctions d'un médiateur. Selon Bevilacqua, Chigi et Contarini avaient également procédé de la sorte à Münster⁴⁸. Il est difficile de déterminer si Bevilacqua dictait ou remettait les documents. Dans ses lettres, Bevilacqua utilisait les expressions de «communiquer» (*partecipare*) en relation avec «l'écoute» (*udire*) de la partie destinataire, mais aussi de «porter» (*portare*) comme synonyme de «donner entre les mains de quelqu'un» (*fare nelle mani*). Ainsi, *portare* peut signifier la remise de documents, mais le mot était également utilisé par le nonce comme synonyme de *partecipare*. Cela montre que *partecipare* peut également indiquer une transmission de documents, tandis que *portare* peut désigner des messages oraux⁴⁹.

47. Voir AAV, NP 34, fol. 561-563, Bevilacqua à Cybo, 19 novembre 1677; L. Bély, «La médiation diplomatique» ... *art. cit.*, p. 133; L. Bély, *L'art de la paix en Europe* ... *op. cit.*, p. 323; G. Braun, «Verhandlungs- und Vertragssprachen in der "niederländischen Epoche"» ... *art. cit.*, p. 118; G. Braun, «Das Italienische in der diplomatischen Mehrsprachigkeit» ... *art. cit.*, p. 229; G. Braun, «Französisch und Italienisch als Sprachen der Diplomatie» ... *art. cit.*, p. 64; H. Duchhardt, «Arbitration, Mediation oder bons offices?» ... *art. cit.*, p. 64; P. Rietbergen, «Papal Diplomacy and Mediation» ... *art. cit.*, p. 60.

48. Voir AAV, NP 34, fol. 561-563, Bevilacqua à Cybo, 19 novembre 1677; L. Bély, «La médiation diplomatique» ... *art. cit.*, p. 133; G. Braun, «Verhandlungs- und Vertragssprachen in der "niederländischen Epoche"» ... *art. cit.*, p. 118; G. Braun, «Das Italienische in der diplomatischen Mehrsprachigkeit» ... *art. cit.*, p. 228-229; G. Braun, «Französisch und Italienisch als Sprachen der Diplomatie» ... *art. cit.*, p. 64; P. Rietbergen, «Papal Diplomacy and Mediation» ... *art. cit.*, p. 60-61. Pour la perception de la médiation par Bevilacqua dans la tradition de Chigi voir également AAV, NP 34, fol. 394-394', Bevilacqua à Cybo, 13 août 1678.

49. AAV, Nunziatura di Francia [NFr.] 329, fol. 224-224', Bevilacqua [à Varese], 15 avril 1678; AAV, NP 35, fol. 195', Bevilacqua à Cybo, 20 mai 1678; AAV, NP 35, fol. 603, Bevilacqua à Cybo, 21 octobre 1678; Archivio di Stato di Lucca [ASL], Archivio Buonvisi [AB] II 55, no. 160, non numéroté, Bevilacqua à Buonvisi, 21 octobre 1678; AAV NP 35, fol. 634, 635, rapport envoyé par Bevilacqua à Cybo, 28 octobre 1678. Pour les prises de position de certains chercheurs au sujet du mode de transmission voir L. Bély, «La médiation diplomatique» ... *art. cit.*, p. 133-134; H. Duchhardt, «Arbitration, Mediation oder bons offices?» ... *art. cit.*, p. 64; P. Rietbergen, «Papal Diplomacy and Mediation» ... *art. cit.*, p. 60-61.

En examinant plus en détail la circulation des déclarations, on peut se faire une idée de l'efficacité de la transmission. Pour cela, la période de négociation allant du 20 octobre au 1^{er} novembre 1678 sera étudiée. Le 20 octobre, les Français et les Impériaux convinrent d'une base commune pour les négociations. Le 1^{er} novembre, les négociations furent interrompues, car les deux ambassades attendaient de nouvelles instructions de Paris et de Vienne. En moins de deux semaines, six déplacements de Bevilacqua eurent lieu. Entre la réception des déclarations par le nonce et la remise des traductions, il ne s'écoulait pas plus d'un jour. L'absence de réponse impériale du 23 au 29 octobre fut la raison pour laquelle les négociations et la transmission des positions ne furent pas encore plus rapides⁵⁰. Ce processus montre que la procédure de transmission et de traduction ne devait pas nécessairement prendre beaucoup de temps⁵¹. Cependant, en octobre 1678, la plupart des déclarations reçues étaient des documents écrits, et non des dictées, contrairement à ce que Bevilacqua avait écrit au secrétaire d'État en 1677⁵². En effet, le 31 octobre 1678, les médiateurs pontificaux et anglais se plaignirent de la surproduction de documents⁵³.

Les conditions de paix françaises d'avril 1678 étaient tout aussi importantes que la réplique française de Münster du 7 janvier 1646, car les deux déclarations fixaient les orientations des futures négociations. Le 14 avril 1678, les Français présentèrent de vive voix leurs conditions de paix à Bevilacqua. Le nonce demanda qu'on les mît sur papier et rappela qu'il ne pouvait prendre part aux affaires protestantes. Dans l'après-midi,

50. Voir AAV, NP 35, fol. 603-603', Bevilacqua à Cybo, 21 octobre 1678; ASL, AB II 55, no. 160, non numéroté, Bevilacqua à Buonvisi, 21 octobre 1678; ASL, AB II 55, no. 161, non numéroté, Bevilacqua à Buonvisi, 25 octobre 1678; AAV, NP 35, fol. 627-627', Bevilacqua à Cybo, Nimègue 28 octobre 1678; AAV, NP 35, fol. 634-635, Bevilacqua à Cybo, 28 octobre 1678; ASL, AB II 55, no. 164, non numéroté, Bevilacqua à Buonvisi, 1^{er} novembre 1678; ASL, AB II 55, no. 165, non numéroté, Bevilacqua à Buonvisi, 1^{er} novembre 1678; AAV, NP 35, fol. 646-647', Bevilacqua à Cybo, 4 novembre 1678; AAV, NP 35, fol. 649-650, Bevilacqua à Cybo, 4 novembre 1678; ASL, AB II 55, no. 168, non numéroté, Bevilacqua à Buonvisi, 8 novembre 1678; AAV, NP 35, fol. 661-661', Bevilacqua à Cybo, 11 novembre 1678; AAV, NP 37, fol. 375, Bevilacqua à Cybo, 11 novembre 1678; AAV, FFC 17, fol. 79, Casoni à Favoriti, 11 novembre 1678; P. O. Höyneck, *Frankreich und seine Gegner* ... *op. cit.*, p. 169-170.

51. Dans d'autres cas, Rietbergen considère la transmission par Bevilacqua comme un processus lourd. Voir P. Rietbergen, «Papal Diplomacy and Mediation» ... *art. cit.*, 61. Voir également Bruno Neveu, «Nimègue ou l'art de négocier», in J. A. H. Bots, *The Peace of Nijmegen 1676-1678/79* ... *op. cit.*, p. 237-260, ici p. 244.

52. Voir AAV, NP 35, fol. 603, Bevilacqua à Cybo, 21 octobre 1678; AAV, NP 35, fol. 634, 635, Bevilacqua à Cybo, 28 octobre 1678; AAV, NP 35, fol. 649-649', Bevilacqua à Cybo, 4 novembre 1678. Les ambassadeurs français ont communiqué de vive voix le contenu de leur réponse écrite le 23 octobre, et ce dès les 20 et 22 octobre. Voir AAV, NP 35, fol. 635, Bevilacqua à Cybo, 28 octobre 1678.

53. Voir AAV, NP 35, fol. 649'-650, Bevilacqua à Cybo, 4 novembre 1678.

les Français ayant remis au nonce un papier contenant leurs conditions de paix, celui-ci en fit rédiger une copie en italien par ses collaborateurs. Comme annoncé, la copie ne mentionnait aucun point concernant les affaires protestantes. Par conséquent, la lecture des conditions de paix françaises, le 15 avril, apparaissait aux ambassadeurs impériaux, espagnols et lorrains comme incomplète et inexacte. Ils informèrent donc Bevilacqua qu'ils ne pouvaient pas lui donner de réponse car ils ne savaient pas quelles conditions leurs alliés protestants avaient reçues⁵⁴. Plus tard, le médiateur anglais Leoline Jenkins leur annonça le contenu intégral des conditions de paix⁵⁵.

Là encore, les sources permettent d'analyser en détail les pratiques de traduction, car les copies du document français et de la traduction italienne se trouvent dans les archives italiennes⁵⁶. En supprimant les conditions de paix pour les puissances protestantes, le nonce ne fut pas en mesure d'énumérer toutes les offres et demandes des alliés catholiques. Ainsi, Bevilacqua ne mentionna pas l'acceptation par la France de l'édification d'une barrière dans les Pays-Bas espagnols, réclamée par l'Angleterre et les États généraux, bien que cela fût également important pour le roi d'Espagne⁵⁷. De ce point de vue, on pourrait penser que la transmission par Bevilacqua des conditions de paix françaises ne devait être qu'un instrument de prestige pour le pape.

54. Dans ses lettres, Bevilacqua indique le 14 avril 1678 comme date de remise des conditions de paix par les Français, et non le 15 avril retenu par Höynck et Rietbergen comme date de leur publication par les envoyés du Roi Très Chrétien. En fait, le 15 avril, le nonce a remis les conditions aux alliés catholiques. Voir AAV, NFr. 329, fol. 224-224', Bevilacqua à Varese, 15 avril 1678. Voir également AAV, NP 35, fol. 140-140', Bevilacqua à Cybo, 15 avril 1678; AAV, NP 37, fol. 242-242', Bevilacqua à Cybo, 15 avril 1678; AAV, NFr. 329, fol. 261, Bevilacqua à Varese, 15 avril 1678; ASL, AB II 55, no. 108, non numéroté, Bevilacqua à Buonvisi, 15 avril 1678. Georges Livet évoque également le 14 avril comme date de transmission. Pour la date de la présentation des conditions de paix par les Français voir P. O. Höynck, *Frankreich und seine Gegner ... op. cit.*, p. 116; Georges Livet, « Colbert de Croissy et la diplomatie française à Nimègue (1675-1679) », in J. A. H. Bots, *The Peace of Nijmegen 1676-1678/79 ... op. cit.*, p. 181-224, ici p. 194; P. Rietbergen, « Papal Diplomacy and Mediation » ... *art. cit.*, p. 73-74.

55. Voir AAV, NFr. 329, fol. 224'-225, Bevilacqua à Varese, 15 avril 1678; AAV, NP 37, fol. 246, Bevilacqua à Cybo, 22 avril 1678.

56. Les copies que Bevilacqua a envoyées aux nonces de Vienne et de Paris sont toujours conservées. Voir AAV, NFr. 329, fol. 263-263', 266-266'; ASL, AB II 55, no. 109, non numéroté, « Messieurs les Ambassadeurs de France ont dit à Messieurs les mediateurs que les Conditions auxquelles Sa Maj[esté] veut bien faire la Paix sont ... », [14 avril 1678]; AAV, NFr. 329, fol. 264-265, ASL, AB II 55, no. 109, non numéroté, « Condizioni esibite dalla Francia per la Pace rispetto alle loro M[ae]stà Imp[er]iale e Cattolica, et al S[igno]r Duca di Lorena », [présenté 15 avril 1678].

57. Voir P. O. Höynck, *Frankreich und seine Gegner ... op. cit.*, p. 150.

<p style="text-align: center;">Original français</p> <p style="text-align: center;">ASL, AB II 55, no. 109, non numéroté.</p>	<p>Premierement : Que la fidelité avec laquelle Sa M[ajesté] s'attache inviolablement à l'observation de ses Alliances, la porte a n'entendre iamais a aucunes propositions de Paix, que la Satisfaction du Roy de Suede pleine et entierre ny fut comprise, aussy luy a elle esté positivement promise par le Roy de la grande Bretagne, comme se faisant fort en ce point pour luy et pour les Estats generaux, elle fait encore aujourd'huy le premier article qu'elle demande, et sans lequel elle ne pourroit conclure sur tous les autres.</p> <p>[...]</p> <p>Que pour ce qui touche l'Empire : Comme S[a] M[ajesté] demeure constante dans les sentiments qu'elle a tesmoigné pour son repos, qu'elle l'a veu troublé avec peyne, et qu'elle s'est trouvée contraincte avec douleur d'y porter la guerre, Elle ne change rien aux declarations publiques qu'elle a fait tant des [sic] fois, qu'elle insistoit seulement sur les [sic] restablissement des traittez de Westphalie dans tous leurs poincts et qu'ils servissent encore une fois pour rendre la paix a l'Allemagne. C'est ce qui fait qu'elle offre l'Alternative Ou de remettre Fribourg et Philipsbourg luy soit remis, ou de garder Fribourg et que Philipsbourg demeure a l'Empereur, sans changer rien dans tout le reste, a ce qui est porté dans lesdits Traittez.</p> <p>Que pour l'Espagne : Comme son interest paroît le plus grand dans cette guerre, et que l'Angleterre, la Hollande et les Estats voisins de la Flandre ont tesmoigné desirer d'avantage qu'il restast a cette Couronne une frontiere aux pays bas, capable de former cette barriere qu'ils croyent si importante a leur repos, Sa M[ajesté] a bien voulu accorder par l'entremise du Roy de la grande Bretagne les moyens de l'establir. C'est dans cette veue, ainsy qu'elle s'en est desjà expliquée a ce Prince, qu'elle a offert et qu'elle offre encore de remettre à l'Espagne les places suivantes</p> <p>Premierement la place de Charleroy</p> <p>[...]</p> <p>Que ces Conditions, sont celles qui peuvent et doivent former le plan de la Paix generale, et dont S[a] M[ajesté] s'est expliquée depuis long temps au Roy de la grande Bretagne, comme le dernier point auquel Elle a peut [sic] se relascher, Et sur lequel ses ennemis peuvent choisir de la Paix, ou de la guerre; Et elle ne pretend pas aussy qu'elles l'engagent au dela dudixiesme du mois de May; parce qu'il ne seroit pas iuste que ses Ennemis les regardassent, comme un party qui leur seroit tousiours libre d'accepter, quelq[ues] nouvelles pertes qu'ils eussent faites, et qu'ils se prevalussent de cette confiance pour faire durer la guerre.</p>
<p style="text-align: center;">Traduction italienne</p> <p style="text-align: center;">ASL, AB II 55, no. 109, non numéroté.</p>	<p>[La satisfaction de la Suède n'est pas mentionnée.]</p> <p>[Le mauvais état de l'Empire et les déclarations publiques passées de Louis XIV sur le rétablissement des dispositions des traités de paix de Westphalie ne sont pas mentionnés.]</p> <p>Per quello che tocca all'Imp[er]ator[e] offerisce S[ua] M[ae]stà l'alternativa, o' di restituire Friburgo e che Filisburgo gli sia restituito, o' di ritenere Friburgo e che Filisburgo resti a S[ua] M[ae]stà Imp[er]iale, rimettendosi tutto il restante nello Stato, in cui si trovava prima della p[rese]nte guerra.</p> <p>[La barrière et la médiation anglaise ne sont pas mentionnées.] Per la Spagna S[ua] M[ae]stà offerisce di restituirla le seguenti Piazze</p> <p>Primieram[en]te la Piazza di Charleroy</p> <p>[...]</p> <p>[La communication au roi d'Angleterre n'est pas mentionnée.] Queste sono le condizioni, che riguardano i P[ri]ncipi Catt[oli]ci impegnati nella p[rese]nte guerra et alle quali S[ua] M[ae]stà intende di restare obligato p[er] tutto li 10 di Maggio prossimo, e non più oltre, e che siano l'ultime, a' cui possa condescendere p[er] la Pace. [La justification de la limitation dans le temps de la validité des clauses de paix n'est pas mentionnée.]</p>

Figure 2 : Tableau comparatif des extraits des propositions de paix françaises du 14 avril 1678 et de leur traduction italienne

Toutefois, dans la version italienne, certaines modifications de formulation sont significatives. Les conditions de paix françaises sont structurées en fonction des destinataires des demandes et des offres. La quatrième section traite des clauses pour l'empire. Bien que l'empereur soit désigné comme représentant et décideur exclusif de l'empire, les Français ne lui adressent pas leurs conditions, mais à l'empire en général⁵⁸. Cela devait sembler comme un affront à l'empereur Léopold I^{er}. C'est pourquoi la version italienne change le destinataire qui passe d'« Empire » en français à l'« Imp[eratore] »⁵⁹ en italien, évitant ainsi d'insulter Léopold.

De plus, Bevilacqua effaça l'introduction de Louis XIV qui exprimait les inquiétudes du roi quant aux souffrances de l'empire dues à la guerre. Le nonce abrégé également les explications françaises sur le fait que ces conditions de paix étaient données sous forme d'ultimatum. Louis XIV y imputait à ses adversaires l'intention de poursuivre la guerre. Cette introduction et la déclaration sur l'ultimatum décrivent l'empereur et ses alliés comme belliqueux. Il s'agissait là d'une véritable provocation, car le roi de France avait commencé la guerre en menant des raids dans les Pays-Bas du Nord. Ainsi, comme Chigi à Münster, Bevilacqua utilisa à son tour la traduction pour exercer une modération sur les parties contractantes.

Cependant, le nonce à Nimègue transcenda sa fonction de médiateur en tenant compte des intérêts papaux dans ses traductions italiennes. Ignorer les questions protestantes signifiait également dissimuler la médiation concurrente du roi d'Angleterre. Or, le texte français mentionne le roi d'Angleterre, mais pas la médiation papale, ce qui représentait une énorme perte de prestige pour Rome.

Le remplacement de certains termes par des formulations aux significations équivalentes servait également les intérêts de Rome. Alors que les Français, dans leur version originale, exigeaient le rétablissement général des conditions de la paix de Westphalie, la traduction de Bevilacqua ne mentionnait plus ces traités. Dans son bref *Zelo domus Dei* antidaté au 26 novembre 1648, le pape Innocent X avait protesté contre la paix de Münster en raison des préjudices et des désavantages qui en résultaient

58. Lors des négociations ultérieures, la question de savoir si l'empereur avait le droit de conclure une paix incluant tous les états de l'Empire devait donner lieu à de nouvelles discussions entre les Français et les envoyés de Léopold I^{er}. Voir P. O. Höyck, *Frankreich und seine Gegner ... op. cit.*, p. 184-187.

59. « Empereur ». Figure 2.

pour l'Église⁶⁰. Si Bevilacqua avait mentionné la paix de Westphalie dans sa traduction, il aurait reconnu la légitimité des traités. Pour éviter une telle reconnaissance, le nonce remplaça la demande française de rétablissement de la paix de Westphalie par la formulation que tout devait être comme avant l'actuelle guerre de Hollande. Plus tard, Bevilacqua fut à nouveau confronté à des références à la paix de Westphalie. Il fit part au cardinal secrétaire d'État Alderano Cybo à Rome de son intention de remplacer ces termes par des formulations équivalentes et, en novembre 1678, il lui déclara qu'il avait toujours omis la paix de Westphalie⁶¹. Contrairement au congrès de Münster, la médiation de Bevilacqua à Nimègue permit un certain lobbying en faveur des intérêts de l'intermédiaire et de son patron⁶².

CONCLUSION

Pour conclure, force est de constater que les traductions servirent d'instruments aux médiateurs pour peser sur les négociations en faveur du rapprochement des parties adverses. Chigi, Contarini et Bevilacqua réussirent à modérer les déclarations sans dénaturer le fond de l'original. Cela correspondait absolument à leur intention et Bevilacqua décrivit ce procédé comme une pratique habituelle lors des congrès de paix de Münster et de Nimègue⁶³. Ils évitèrent ainsi les provocations à l'égard de la partie destinataire et ne laissèrent pas non plus s'insinuer des malentendus substantiels et de fausses déclarations. Dans leurs traductions, les médiateurs utilisaient différentes techniques, principalement des variations de la structure, des classifications des articles dans d'autres connexions, des éliminations de

60. Pour le bref papal *Zelo domus Dei* et son contexte voir Michael F. Feldkamp, « Das Breve "Zelo domus Dei" vom 26. November 1648 », *Archivum historiae pontificiae*, 31 (1993), p. 293-305; Martin Heckel, « "Zelo domus Dei"? Fragen zum Protest des Heiligen Stuhls gegen den Westfälischen Frieden », in Bernd-Rüdiger Kern, Elmar Wadle, Klaus-Peter Schroeder, Christian Katzenmeier (dir.), *Humaniora. Medizin – Recht – Geschichte. Festschrift für Adolf Laufs zum 70. Geburtstag*, Berlin, Heidelberg, Springer, 2006, p. 93-121; Konrad Repgen, « Wartenberg, Chigi und Knöringen im Jahre 1645. Die Entstehung des Plans zum päpstlichen Protest gegen den Westfälischen Frieden als quellenkundliches und methodisches Problem », in K. Repgen, *Dreißigjähriger Krieg und Westfälischer Friede ... op. cit.*, p. 677-728; Konrad Repgen, « Die Proteste Chigs und der päpstliche Protest gegen den Westfälischen Frieden (1648/50). Vier Kapitel über das Breve "Zelo domus Dei" », *ibid.*, p. 729-751; Konrad Repgen, « Drei Korollarien zum Breve *Zelo domus Dei* (26. November 1648) : Editionstechnik, Nachdruckgeschichte, Vorgeschichte », *ibid.*, p. 813-834. Lors du congrès de Nimègue, Bevilacqua a également protesté contre les traités de paix. Voir P. Rietbergen, « Papal Diplomacy and Mediation » ... *art. cit.*, p. 36-37, 71-72, 76.

61. Voir AAV, NP 35, fol. 603, Bevilacqua à Cybo, 21 octobre 1678; AAV, NP 37, fol. 372, Bevilacqua à Cybo, 4 novembre 1678.

62. Voir K. Repgen, « Friedensvermittlung und Friedensvermittler » ... *art. cit.*, p. 962.

63. Voir AAV, NP 34, fol. 561'-562, Bevilacqua à Cybo, 19 novembre 1677.

termes et des remplacements de termes par d'autres ayant une signification équivalente. Même si Chigi et Contarini essayaient d'encourager les parties à négocier directement et même s'ils n'étaient parfois pas satisfaits d'être de « simples porteurs de papiers »⁶⁴, la transmission leur permettait d'utiliser certains instruments d'influence⁶⁵. C'est ce qu'illustrent les demandes françaises d'un siège et d'une voix à la Diète d'Empire pour les possessions habsbourgeoises en Alsace, que les médiateurs de Münster transformèrent – au moins temporairement – en conséquence juridique logique, alors qu'il s'agissait d'une revendication française. Bevilacqua alla plus loin que Chigi et Contarini. Il ne s'écarta pas des pratiques de traduction de Chigi, qui peuvent être considérées comme un moment de continuité. Par ces pratiques, il tenta cependant d'intégrer les intérêts papaux dans les déclarations des parties contractantes, comme l'illustrent le fait de passer sous silence la paix de Westphalie et la dissimulation de la médiation anglaise.

En comparant les transmissions et les traductions à Münster et à Nimègue, il est évident que les parties contractantes approuvèrent la variation des déclarations à travers les traductions par les médiateurs. Toutefois, lorsqu'elles étaient en mesure de contrôler ces traductions, elles limitaient strictement les variations, comme le firent les Français à Münster. De nombreux documents furent transmis par écrit, contrairement à ce que l'on croit souvent. Mais cela ne semble pas avoir perturbé les transmissions, parfois rapides. Cela pourrait s'expliquer par le fait que leur remise officielle était précédée d'explications informelles et présentées de vive voix.

Les résultats de cet article soulignent qu'outre les négociations en face à face, la matérialité au sens large est essentielle pour les approches historiques praxéologiques⁶⁶. Sans un regard sur les documents informels et

les documents de travail, les pratiques de négociation ne peuvent pas être complètement déterminées. Les astuces tactiques de négociation de tiers intervenants, en l'occurrence les médiateurs, qui ont conduit, du moins temporairement, à ce que les exigences françaises en Alsace soient transformées de demandes en un droit légitimé, resteraient sinon cachées.

64. APW II B 2 ... *op. cit.*, no. 56, p. 181, d'Avaux et Servien à Brienne, 11 mars 1645.

65. Voir *ibid.* Voir également A. Tischer, *Französische Diplomatie und Diplomaten ... op. cit.*, p. 97. Les traductions en tant que moyen d'influence ou même de manipulation étaient généralement un élément de la diplomatie des Temps modernes, y compris entre les délégations européennes et non-européennes. Voir Dejanirah Couto, « "Traduttore, traditore". Vicissitudes linguistiques d'une ambassade portugaise dans les deltas du Gange et de l'Irraouaddy (1521) », in D. Couto, S. Péquignot, *Les langues de la négociation ... op. cit.*, p. 163-190, ici p. 183-190.

66. Pour les approches praxéologiques historiques voir Arndt Brendecke, « Von Postulaten zu Praktiken. Eine Einführung », in Arndt Brendecke (dir.), *Praktiken der Frühen Neuzeit. Akteure – Handlungen – Artefakte*, Cologne, Weimar, Vienne, Böhlau, 2015, p. 13-20; Lucas Haasis, Constantin Rieske, « Historische Praxeologie. Zur Einführung », in Lucas Haasis, Constantin Rieske (dir.), *Historische Praxeologie. Dimensionen vergangenen Handelns*, Paderborn, Schöningh, 2015, p. 7-54; Sven Reichardt, « Praxeologische Geschichtswissenschaft. Eine Diskussionsanregung », *Sozial.Geschichte*, 22 (2007), p. 43-65; Theodore R. Schatzki, *Social practices. A Wittgensteinian approach to human activity and the social*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

THÉO BEHRA

De l'atelier à l'usine Zeller-frères, une entreprise des vallées vosgiennes face au processus d'industrialisation (1816-début du xx^e siècle)

Originaire de Sewen, Théo Behra est un jeune membre de la Société d'Histoire de la vallée de Masevaux. Doctorant au laboratoire ARCHE de Strasbourg, il a consacré son mémoire de master à Zeller-Frères, une entreprise emblématique d'Oberbruck. Ses travaux ont abouti à une conférence rassemblant les différents spécialistes de l'entreprise, donnée le 28 avril 2023 à Masevaux.

IL A EXISTÉ UNE IMPORTANTE DIVERSITÉ INDUSTRIELLE dans le Haut-Rhin. Si Mulhouse et son patronat protestant ont fait figure de moteur régional, il ne faut pas occulter le rôle d'un « patronat catholique de seconde zone »¹. Bien qu'en périphérie, certaines dynasties industrielles permirent à l'industrie de pénétrer dans les vallées vosgiennes. C'est le cas de Zeller-Frères, implantée dès 1822 dans la haute vallée de la Doller. Fondée par Joseph et Ferréol Zeller, cette entreprise textile est l'archétype de la société familiale alsacienne. D'une longévité impressionnante, elle survit à l'annexion de 1870 et aux deux guerres mondiales, mais comme beaucoup d'autres, elle a été l'une des premières victimes de la crise du textile dans les années 1950. Au fil du temps, les conditions d'existence de Zeller-Frères ont beaucoup évolué. L'insuffisance des archives entrepreneuriales nous propose de réaliser une étude « par le bas », en accordant un intérêt particulier à la géographie et aux hommes. Cette approche micro-historique, nous permet de retracer la trajectoire d'une entreprise dont le modèle de développement est transposable à bien d'autres sociétés haut-rhinoises.

1. Expression empruntée à Bertrand Risacher, « Une dynastie de petits capitaines d'industrie face aux vicissitudes de l'histoire : les Latscha de Jungholtz (1834-1920) », *Revue d'Alsace*, 140 (2014).

UNE INDUSTRIALISATION À PLUSIEURS VITESSES

La création d'un marché de masse à l'échelle internationale par les fabricants de cotonnades imprimées au XVIII^e siècle enclenche une chaîne de processus de croissance et transformation structurelles². Alors que l'homogénéité des techniques favorise une vive concurrence entre les pays producteurs, le prix de vente devient conditionné par les coûts du travail. Cette situation incite les entreprises anglaises, qui composent avec les salaires les plus élevés, à mécaniser et intégrer leur production³. Les efforts entrepris pour réduire ces frais salariaux passent par la promotion d'une nouvelle organisation du travail qui met fin au morcellement des processus de production. Par conséquent, la réduction du travail à façon⁴ ainsi que la concentration de la main-d'œuvre dans un seul atelier autorise le contrôle et la division du travail.

En France, cette transformation est retardée en raison de la prohibition sur la production et la ventes d'indiennes. Toutefois, Jean-Jacques Schmaltzer, Samuel Koechlin, et Jean-Henri Dollfus profitent de l'enclavement de la République autonome de Mulhouse pour y fonder une fabrique d'indiennes en 1746. Quelques années plus tard, en 1762, une nouvelle manufacture d'impression sur étoffes est établie au pied des Vosges à Wesserling. Ces proto-fabriques⁵ stimulent pour leurs besoins le reste de l'industrie textile régionale. En effet, en 1786 le tissage artisanal alsacien

fournit le tiers des toiles utilisées par les indienneurs⁶; même constat pour le filage qui emploie 25 000 travailleurs pour compléter les arrivages de filés anglais⁷.

Entre 1805 et 1826, l'expansion du marché français des produits textiles ainsi que les difficultés d'importations en filés étrangères accélère la mécanisation du filage. La construction d'établissements textiles intégrés par Dollfus et C^{ie} en 1812, et Koechlin & frères (en 1820) marque le triomphe du *factory system* à Mulhouse. Ces établissements intégrant l'ensemble des procédés, du filage à l'impression, rassemblent environ 4 000 ouvriers chacun⁸. Le développement de la fabrication d'indiennes déclenche un mouvement d'industrialisation remontante⁹. Dans le « Manchester français », la Révolution industrielle qui s'opère s'articule bientôt autour de trois pôles complémentaires : le textile, la construction mécanique et la chimie.

Dans les vallées vosgiennes, le premier essai de filature mécanique a lieu chez Gros, Davillier, Roman et C^{ie} en 1802. Par la suite, l'initiative est reprise par Lhuillier Frères à Sainte-Marie-aux-Mines en 1806, Koechlin & Frères à Masevaux en 1807, ou encore par Schlumberger et C^{ie} à Guebwiller en 1811. Ces fondations entraînent la constitution de plusieurs pôles industriels secondaires, comme à Thann, Cernay, Guebwiller et Masevaux. Ces ensembles sont formés par l'accumulation de petites et de moyennes entreprises, qui sont pour la plupart des succursales de grands groupes mulhousiens. Cependant, le développement de l'industrie dans les vallées ne provoque pas de concentration urbaine et industrielle majeure. Il s'agit donc d'espaces où les notions de « Révolution industrielle » ou de « décollage » ne sont pas applicables.

Franklin Mendels crée dans les années 1960, le concept de « proto-industrie » pour différencier la petite industrie rurale de l'artisanat villageois de subsistance. Dans la plupart des cas, le système économique repose sur le travail à domicile ou le *domestic system*, qui consiste pour un marchand-fabricant à distribuer le travail entre les foyers des villages alentour en leur fournissant la matière première et en récupérant le produit fini ou semi-fini contre rétribution. Pour Mendels, la proto-industrie est un

2. Patrick Verley, *L'Échelle du monde. Essai sur l'industrialisation de l'Occident*, Paris, Gallimard, 1997, p. 160.

3. *Ibid.*, p. 164.

4. Travail à la pièce.

5. Terme utilisé par Patrick Verley pour désigner les établissements concentrés anciens dont la ressemblance avec l'usine du XIX^e siècle était la plus grande, cf. Patrick Verley, *Entreprises et entrepreneurs du XVIII^e siècle au début du XX^e siècle*, Paris, Hachette, 1994, p. 24.

6. Michel Hau, *L'industrialisation de l'Alsace (1803-1939)*, Strasbourg, A.P.U.S., 1987, p. 77.

7. *Ibid.*, p. 212.

8. Nicolas Stoskopf, Régis Boulat, « Le travail à Mulhouse et en Alsace (années 1830-1939) », in F. Knittel, N. Mariotti, Pascal Raggi (dir.), *Le travail en Europe occidentale des années 1830 aux années 1930. Mains-d'œuvre artisanales et industrielles, pratiques et questions sociales*, Paris, Ellipses, 2020, p. 335-347.

9. Nicolas Stoskopf, « Industrialisation et désindustrialisation à Mulhouse, une trajectoire singulière (XVIII^e-XX^e siècles) », *Annuaire historique de Mulhouse*, 18 (2007), p. 73-79.

état transitoire qui serait à terme dans l'incapacité de répondre à l'apparition d'une demande généralisée et faire face à l'éloignement des marchés. Ainsi, le déclin de la manufacture rurale provoquerait la paupérisation de la main-d'œuvre. L'ouvrier-paysan poussé à l'exode devient prolétaire en se proposant à l'usine et en acceptant un mauvais salaire.

Cependant, nous pouvons faire deux constats : premièrement, la transition vers le *factory system* est tardif et incomplet. Il n'intervient qu'à la toute fin du XIX^e siècle, après un développement assez lent et une mécanisation par à-coups. De plus, le travail à domicile et en petit atelier sont des formes d'organisation du travail qui persistent, comme témoigne le démantèlement des derniers métiers à bras du département à Dolleren et Sainte-Marie-aux-Mines en 1898¹⁰.

Deuxièmement, alors que la croissance industrielle entraîne une prolétarianisation de la main-d'œuvre à Mulhouse, se traduisant par la baisse du niveau de vie de ses habitants, la stature passe de 167,5 cm en 1811 à 165 cm en 1841; la durée de vie moyenne diminue de cinq ans entre 1820 et 1827¹¹. Les cantons industriels de Masevaux, Saint-Amarin et Guebwiller voient leur situation s'améliorer, au point d'observer le recul net des maladies liées à la malnutrition chronique à partir des années 1860.

Ces deux observations nous invitent à reconsidérer toute appartenance au modèle proto-industriel de Mendels. Les vallées vosgiennes connaissent donc une situation ambiguë, dans laquelle leurs entreprises ont supplanté la proto-industrie tout en conservant certains de ses éléments essentiels. Il s'agit d'un état intermédiaire où l'arrivée du *factory system* ne remet pas en cause les structures sociales et certaines logiques de production traditionnelle. En somme, la croissance industrielle est entraînée non pas par l'innovation en elle-même, mais par son intégration dans un système organisationnel et technique dans un contexte de proto-industrialisation.

Il existe de nombreuses entreprises familiales prolifiques, telles que les Latscha de Jungholtz (1834-1920), les Stehelin Bitschwiller (1795-1870) ou les Zeller d'Oberbruck (1822-1956) dont les trajectoires rendent compte de cette industrialisation « décalée ». Elles se démarquent par une longévité importante, qui témoigne d'une capacité de résistance et d'adaptation face aux conjonctures politiques et économiques. Notre objectif est de savoir

comment elles ont su organiser leurs productions au sein de ces espaces ruraux en périphérie. Pouvons-nous dégager un modèle de développement propre à ce type d'entreprise ?

Étude de cas : Zeller-Frères, une dynastie industrielle exemplaire

Les fondateurs, Joseph et Ferréol Zeller sont issus d'une famille catholique de mineurs, leur père est notamment négociant de miel et maire de Giromagny entre 1790 et 1800. Anciennement employés à la manufacture Gros-Roman de Wesserling, les deux frères décident de s'installer à Oberbruck en 1816. Surement par manque de capitaux, ils se lancent d'abord dans le négoce de tissus, avant de créer en 1822, la société « Zeller-Frères » avec l'ouverture d'une première filature à Oberbruck. Le démarrage de l'affaire est modeste, nos deux patrons n'opèrent que peu de changements pendant la première décennie.

Le développement progressif des activités pousse l'entreprise à s'étendre d'abord à Sewen en 1836 puis à Wegscheid en 1838. En 1855, les Zeller acquièrent de la famille d'Anthès et Broglie un ensemble de propriétés foncières, dont les forges d'Oberbruck, qui comprennent plusieurs ateliers, étangs et habitations. L'entreprise est largement implantée avec une filature et plusieurs tissages répartis sur l'ensemble de la haute-vallée de la Doller. Elle possède également d'importantes ressources forestières et hydrauliques dont les lacs des Perches et des deux Neuweiher. Sous le Second Empire, Zeller-Frères est un groupe diversifié comportant une filature, plusieurs tissages mécaniques, des forges, une usine de préparation chimique spécialisé dans la distillation du bois, une fabrique de métiers à tisser. Comme la plupart des établissements cotonniers alsaciens, Zeller-Frères est une entreprise de taille moyenne ayant intégré tous ses procédés de fabrication.

Alors que Ferréol meurt prématurément en 1841, Joseph a quant à lui douze enfants qui ont atteint l'âge adulte. Alors qu'un tel nombre d'enfants laisse une grande marge de manœuvre pour le choix de la succession, quatre de ses fils se lancent dans « une course aux diplômes » afin de reprendre les rênes de l'entreprise. Édouard le premier, est pressenti pour la succession et est formé directement aux usines d'Oberbruck. Charles étudie au collège de Strasbourg, puis suit un cursus commercial et industriel à Paris avant de se former en Russie. Entre 1852 et 1853, Gaspard se forme chez *Simpson & Young* à Church en Angleterre, avant de revenir pour créer en 1856, une fabrique de produits chimiques pour l'impression sur tissus à Oberbruck. Victor se forme de 1855 à 1857 chez *Platt Brothers* à Oldham qui est alors le premier producteur mondial de machines à tisser. Un grand nombre de fils aurait pu provoquer à terme

10. Société Industrielle de Mulhouse, *Histoire documentaire de l'industrie de Mulhouse et de ses environs au XIX^e siècle (Enquête centennale)*, 2 tomes, Mulhouse, Veuve Bader & Cie, 1902, t. I, p. 264-266.

11. Laurent Heyberger, *La révolution des corps. Décroissance et croissance staturale des habitants des villes et des campagnes en France, 1780-1940*, Strasbourg, P.U.S., 2005, p. 239-240.

l'émiettement du patrimoine familial. Mais au contraire, les frères Zeller se sont associés pour renforcer la maison-mère d'Oberbruck et éviter la division. La codirection s'appuie sur une répartition des tâches entre des ingénieurs polyvalents ayant des connaissances en matière de fabrication et de commerce. Cette stratégie assure une certaine pérennité à l'entreprise, dans la mesure où le décès d'un des frères ne perturbe qu'assez peu l'organisation de celle-ci.

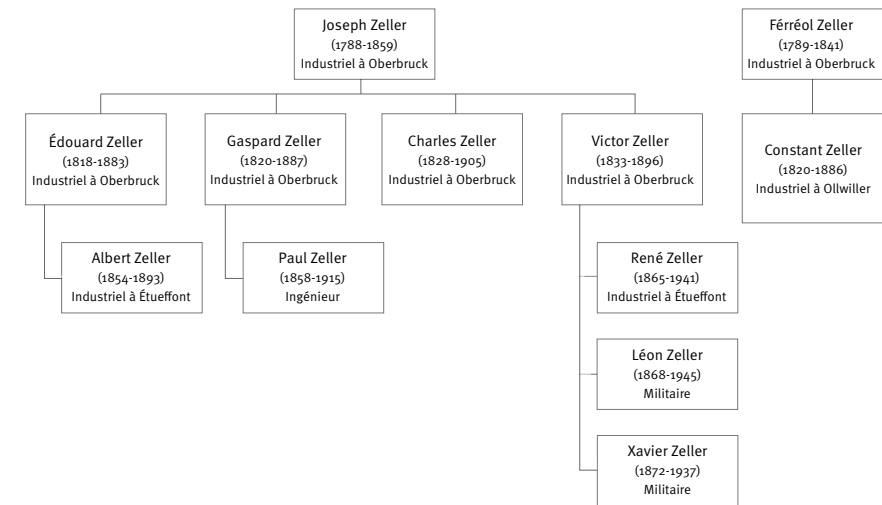
Les Zeller tissent un ensemble d'alliances matrimoniales qui visent à former des réseaux de solidarité avec des entreprises vosgiennes assez similaires. Ils s'allient notamment par mariage avec les Stehelin de Bitschwiller en 1835, avec les Flageollet de Vagney-Zainvilliers en 1853 ou encore avec les Febvrel de Jarménil en 1883. L'objectif est certes de trouver « un bon parti » mais aussi de créer un esprit d'entraide et des liens d'affaires dont l'entreprise ne pouvait se passer en cas de crise. La famille Zeller est aussi coutumière des mariages entre cousines et cousins germains, cette endogamie a pour but d'éviter la dissipation du capital.

La constitution de ces solidarités passe également par une intégration aux réseaux patronaux. En effet, Édouard et Charles rejoignent la Société Industrielle de Mulhouse respectivement en 1847 et 1887. En tant que membres correspondants, ils occupent une place modeste mais participent aux projets visant à augmenter les ressources hydrauliques pour les industries de la vallée de la Doller et de Mulhouse, comme la construction du barrage de l'Alfeld en 1887.

La participation enfin aux institutions municipales accompagne leurs activités économiques. Alors que Ferréol est maire de 1832 à 1842, Édouard Zeller, est chargé, dès 1857, de l'inspection des écoles de Sewen et de Dolleren. Par la suite, ce dernier tente à deux reprises, en 1858 et 1867, de remporter les élections cantonales. Après l'Annexion, Édouard est maire d'Oberbruck jusqu'en 1881, Charles lui succède de 1898 à 1905. Outre le prestige social, ces fonctions permettent d'obtenir les autorisations nécessaires pour le bien-être de la population, mais aussi pour la bonne marche de l'entreprise.

Seulement, la mort des frères-associés (Édouard en 1883, Gaspard en 1887, Victor en 1896, Charles en 1905) marque l'avènement d'une troisième génération, plus éparpillée et hétéroclite. La famille se divise en deux branches, l'une embrassant les carrières militaires, l'autre conservant son identité entrepreneuriale. Cette division disperse le capital, et contraint un passage à la commandite où la gestion de l'entreprise est ouverte à la communauté familiale élargie. L'apport de ces capitaux permet de soutenir le développement de l'entreprise au début du *xx*^e siècle, mais réduit inexorablement l'autorité familiale qui se retrouve diluée entre les différents

actionnaires. La dépersonnalisation de la société atteint son apogée en 1935 avec le rachat de Zeller-Frères par les Établissements Boissière, un groupe originaire de Normandie¹².



Trois générations d'industriels (arbre simplifié)

ZELLER-FRÈRES À SES DÉBUTS, UNE ENTREPRISE DE TRAVAIL À DOMICILE (1816-1822)

Lorsque l'on étudie les types d'organisation de la production, on s'interroge nécessairement sur la genèse de l'usine et les débuts de la concentration du travail. Les frères Zeller commencent leurs activités dès 1816, pourtant la création de la société n'intervient que six ans plus tard avec l'acquisition de la première usine. Pourquoi ce temps d'attente ? Relève-t-il d'un choix ou plutôt d'une adaptation forcée face à l'environnement économique ? Il est légitime de se demander dans quelles conditions naît l'entreprise Zeller-Frères.

12. Paul Zeller, « Zeller-frères une entreprise familiale au *xix*^e siècle », *Patrimoine Doller*, 2 (1992), p. 61-75.

De l'artisanat de subsistance à la proto-industrie

La vallée de Masevaux est confrontée très tôt à la pauvreté de son sol. Si la culture principale est la pomme de terre, les rendements sont bien en dessous des moyennes. Pareil pour la production céréalière qui couvre seulement le tiers de la consommation du canton¹³. Cette agriculture insuffisante ne permet pas de répondre aux besoins de la population. Par conséquent, cette dernière se tourne vers la production de biens manufacturés pour sa subsistance.

Depuis le Moyen Âge, la force motrice de l'eau est utilisée pour l'industrie des moulins, scieries et forges. La région développe un réseau d'artisans varié, autour du travail du bois (tonneliers, sabotiers), du traitement des peaux (tanneurs), ou encore pour la confection textile (couturiers, tailleurs), etc. Ils répondent essentiellement aux besoins locaux, parfois sous forme d'échanges de services. Ce sont pour la plupart des travailleurs pluriactifs qui alternent travail agricole et fabrication. Ils sont une cinquantaine à Masevaux en 1797, mais leurs activités ne sont pas destinées au commerce extrarégional¹⁴.

Contrairement à d'autres sociétés rurales qui ont développé des produits à forte valeur ajoutée – comme la coutellerie Laguiole dans l'Aveyron, l'industrie horlogère dans l'arc jurassien, ou encore la verrerie à Wingen-sur-Moder – on n'observe dans la vallée de la Doller aucun savoir-faire de renom. On constate cependant une spécialisation dans la métallurgie, avec une production de fer de haute qualité¹⁵. À la fin du XVIII^e siècle, la métallurgie est largement implantée avec un haut-fourneau à Masevaux, appartenant à la Marquise de Rosen, produisant quelque trois cents tonnes de fer par an. À Oberbruck la grande forge est exploitée par les héritiers d'Anthès, en aval dans le village se trouve la Renardière ou «Rennschmiede» pour l'affinerie du fer, on y forge 1500 quintaux de fer par an. En 1797, ces manufactures fournissent du travail à 50 charbonniers, 60 bûcherons et 60 mineurs, au total 300 ouvriers dépendent de ce secteur. On constate alors que la métallurgie traditionnelle repose sur le triptyque eau (force motrice), bois (combustible), minerais (matière

première)¹⁶. Ces établissements pratiquent déjà la concentration de la main-d'œuvre et une relative division du travail. En revanche, ils se retrouvent en difficulté avec l'épuisement progressif des gisements locaux à partir du début du XIX^e siècle.

Si la métallurgie est en fin de cycle, c'est bien le textile qui prend la relève. Initialement, l'activité textile de la vallée est faible et disséminée, chaque village ne compte que quelques tisserands et petits ateliers. Le tissage se fait à domicile de manière artisanale et traditionnelle, la pratique est encadrée par une corporation de tisserands jusqu'en 1798. Nul ne pouvait exercer sans adhérer aux statuts de la corporation où le nombre de métiers est limité à quatre par maître. Lorsque la profession se libéralise, il subsiste deux sortes de tisserands : les premiers sont des travailleurs à domicile indépendants, travaillant avec des matériaux grossiers. Les fibres utilisées sont le chanvre, le lin et la laine. Ces tisserands ne disposent pas de réseaux de distribution et leurs produits sont écoulés à l'échelle locale. Il y a alors une faible compétitivité entre eux, qui se fait sur la qualité et non sur le prix du produit.

Les seconds sont ceux qui s'en remettent à un intermédiaire, soit des marchands qui achètent et revendent les toiles, soit à des commissionnaires travaillant pour le compte d'industriels mulhousiens. Les tisserands reçoivent du coton et de la soie pour remplacer les anciennes fibres, trop grossières et peu adaptées à la demande. Alors que le nombre de métiers n'est plus limité par le système corporatiste, certains décident de concentrer un nombre conséquent de travailleurs pour former des ateliers ruraux. Ces établissements de tailles variables, entre 20 et 100 employés, offrent une capacité de tissage non négligeable aux entreprises textiles mulhousiennes.

Dans cette forme d'organisation, l'autorité est transférée de celui qui a les meilleures compétences techniques à celui qui a les meilleures compétences administratives et commerciales. Le petit fabricant, qui s'est longuement constitué un petit capital lui permettant d'avoir une aisance au-dessus de la moyenne, a souvent peur du risque et de l'investissement : le prix élevé du coton nécessite une trésorerie importante, interdisant aux petits entrepreneurs de prendre part au négoce. Les négociants, qui ont souvent les équipements pour la teinture et l'apprêtement, se chargent de la commercialisation, de la spéculation sur les matières premières et de l'acheminement. Ils connaissent les marchés transfrontaliers et savent tirer parti des différentes réglementations. La figure du marchand est donc

13. Archives départementales du Haut-Rhin [ADHR], 2 Z 58, Composition et activités des commissions de statistiques cantonales, enquête agricole, 1852.

14. Archives municipales de Masevaux, droit de patente en l'an VI – état des citoyens assujettis au droit de la patente dans le canton de Masevaux, 1797.

15. Archives du Service Historique de l'armée de Terre à Vincennes, 1 M 1070/15, Description de la vallée de Masevaux par l'ingénieur Siméon, 1783. Texte apporté et annoté par Claude Muller, « Leur aisance vient de ce qui semble la leur ôter », *Patrimoine Doller*, 16 (2006), p. 25-26.

16. Joseph Scheubel, *La cuivrierie de Niederbruck et la Haute Vallée de Masevaux au XIX^e et au XX^e siècle*, Strasbourg, P.U.S., 1971, p. 17.

cruciale, car il fait le lien entre une production campagnarde disséminée et le reste du marché européen. Dans la vallée de Masevaux, ils recherchent une main-d'œuvre peu coûteuse pour amortir leurs prix de revient. En 1797, on retrouve un marchand de draperie et un marchand de toilerie à Masevaux¹⁷. À partir de 1816, les Zeller tiennent ce rôle à Oberbruck.

Le travail dispersé comme première forme de production

Lorsque les frères Zeller s'installent à Oberbruck, la vallée de la Doller est en phase d'industrialisation, mais elle ne constitue pas un pôle suffisamment attractif et l'urbanisation y reste limitée. Malgré l'implantation de Koechlin et Frères à Masevaux en 1807, la majorité du tissage demeure à domicile et en petits ateliers.

Dans un premier temps, de 1816 à 1822, les Zeller ne pratiquent pas la concentration du travail, mais sous-traitent la production aux tisserands à domicile et aux petits ateliers ruraux. Les tisserands travaillent à façon, c'est-à-dire que l'entrepreneur commande la pièce et fournit la matière première, le travail est rémunéré à la façon, indépendamment du temps de travail effectif. Toute la préparation se fait à Oberbruck et deux fois par semaine des voituriers vont distribuer les filés et ramasser les tissus dans les villages. En tout, le tissage à domicile occupe soixante-six métiers à Sewen, Dolleren, Rimbach, Kirchberg et Lauw¹⁸. Parfois, les deux entrepreneurs fournissent eux-mêmes l'outil de production, à savoir plusieurs machines à bras qu'ils peuvent louer et récupérer à souhait.

L'industrie textile se prête volontiers aux formes de production éclatée, car il est d'usage, pour réduire les coûts, de répartir les tâches de filage et de tissage entre différents ateliers et maisons particulières. Ce type de fonctionnement permet de limiter l'immobilisation de capitaux dans des locaux et de l'outillage, ce qui est pratique lorsque le capital de départ est faible et ne permet pas de gros investissements. Les capitaux servent alors davantage à acheter les matières premières, payer les salaires et régler les frais de commercialisation. Cette organisation du travail permet aussi une meilleure flexibilité face à la demande et à la conjoncture. De même, les tisserands ne sont que peu perturbés dans leurs habitudes de travail et jouissent toujours d'une certaine liberté sur la production. Il est difficile de savoir combien de personnes travaillent pour les frères Zeller, mais étant donné le nombre de métiers à tisser exploités, on peut les estimer entre 60 et 100 en fonction des commandes.

17. Archives municipales de Masevaux, droit de patente en l'an VI – état des citoyens assujettis au droit de la patente dans le canton de Masevaux, 1797.

18. P. Zeller, « Zeller-frères... », *art. cit.*

Ainsi, les entreprises qui s'installent à cette période apportent peu de changements structureaux, elles s'appuient sur le tissu proto-industriel déjà en place. Alors que la concentration du travail préexiste, la mécanisation de l'appareil productif reste expérimentale et assez négligeable. En revanche, ces industriels sont capables d'apporter les capitaux nécessaires pour concentrer les propriétés foncières et les moyens de production, tout en ayant accès aux réseaux de clientèles et de fournisseurs.

ZELLER-FRÈRES, DE LA PETITE À LA MOYENNE ENTREPRISE (1822-1870)

À partir de 1822, Zeller-Frères s'étend rapidement et passe de quelques ateliers isolés à un groupe combinant travail en usine et machinisme. Ainsi, l'entreprise entre dans une nouvelle phase d'investissement et d'innovation. Cependant, cette transition a un coût, en particulier pour l'utilisation de la machine à vapeur : chère à l'entretien, elle demande une main-d'œuvre qualifiée et nécessite un approvisionnement régulier en charbon. En raison de ces investissements onéreux, l'entreprise ne modifie pas drastiquement son mode d'organisation. Elle s'appuie sur les structures proto-industrielles tout en ayant un recours modéré aux nouvelles technologies. Il est donc intéressant de savoir comment Zeller-Frères combine tradition et innovation pour optimiser sa productivité.

Un marché du travail favorable

Pour chaque entreprise, le choix du développement industriel est conditionné par les coûts de la main-d'œuvre. À cet égard, Zeller-Frères dispose d'un marché du travail favorable, à la fois abondant et flexible. Avec une agriculture déficitaire, la population du canton est vulnérable à la conjoncture climatique et à toute hausse des prix des denrées alimentaires. Ce constat est aggravé par le morcellement des lopins de terres provoqué par la croissance démographique, le droit à la propriété privée et à l'égalité de partage à la succession apparue en 1789. Au XIX^e siècle, les exploitations agricoles sont devenues nombreuses, mais rares sont les grands propriétaires. En 1862, cinquante-et-une des cinquante-deux exploitations font moins de quatre hectares à Oberbruck¹⁹.

19. ADHR, 2 Z 58, composition et activités des commissions de statistiques cantonales, questionnaire communal, Oberbruck, 1862.

Cette pression sur la propriété foncière, dans un espace déjà densément peuplé, vient rompre l'équilibre social. Les petites parcelles ne permettent plus une bonne productivité, tandis que le prix à l'hectare est à la hausse. Beaucoup perdent l'accès à la propriété et par conséquent aux moyens de subsister. La solution est alors de compenser par la pluriactivité. Le complément d'un salaire industriel devient une nécessité vitale, car celui-ci permet de survivre aux hivers en cas de mauvaise récolte.

Le canton de Masevaux est notamment l'un des cantons les plus pauvres et les plus malnutris du Haut-Rhin. Le taux de malnutrition²⁰ des classes 1827-1838 atteint 30,65 % avec une taille moyenne de 165,76 cm. En comparaison, les espaces céréaliers (les cantons de plaine) sont mieux nourris (16,82 %), une bonne disponibilité alimentaire en est la cause. En revanche, les terres peu fertiles des Vosges ne permettent pas une bonne alimentation, c'est pourquoi la situation sanitaire des cantons montagnards est préoccupante.

À l'échelle du canton, les villages de fonds de vallée subissent de plein fouet la pression démographique, cette population à la limite de la pauvreté est particulièrement vulnérable. Presque la moitié des conscrits réformés pour malnutrition habitent en amont de Masevaux : Sewen, Dolleren et Rimbach sont des bastions où sévissent goître et crétinisme²¹.

Ainsi, l'entrepreneur se trouve dans une situation avantageuse où il peut distribuer des salaires bas sans rencontrer de revendications. L'abondance d'une main-d'œuvre bon marché offre aux Zeller un avantage comparatif considérable. À titre de comparaison, en 1853, un bobineur (un ouvrier non qualifié) gagne 0,40 franc (F) par jour dans une vallée vosgienne contre 0,55 F à Mulhouse, 1 F à Lille et 1,5 F à Rouen²².

En parallèle, l'entreprise recourt à une échelle jusque-là encore inconnue à l'embauche des femmes et des enfants. La mobilisation de cette main-d'œuvre dans la production usinière présente un certain nombre d'avantages. Légalement non autonomes et soumis à l'autorité du chef de maison, ils ne peuvent prétendre au même salaire. Deux à trois fois inférieur aux revenus masculins, leur salaire permet à l'industriel de comprimer ses coûts de revient. De plus, cette main-d'œuvre est particulièrement adaptée à certaines tâches de manutentions demandant de la minutie, comme le bobinage, l'ourdissage et le rattachement des fils.

20. Le taux de malnutrition s'obtient selon le calcul suivant : conscrits réformés pour trouble de malnutrition/conscrits examinés x 100.

21. Le goître (une hypertrophie de la thyroïde) et le crétinisme (une dégénérescence physique et mentale) sont dus à une absence d'iode dans l'eau et les aliments. Ces deux maladies sont typiques des zones montagnardes.

22. M. Hau, *L'industrialisation de l'Alsace...*, op. cit., p. 289.

Cantons	Taux de malnutrition (%)	Stature moyenne (cm)
Plaine	16,82	166,31
Andolsheim	15,45	166,28
Ensisheim	16,09	167,03
Colmar	17,53	165,38
Neuf-Brisach	18,45	166,72
Vignoble	17,94	165,59
Kaysersberg	15,61	165,83
Ribeauvillé	16,46	165,77
Soultz	16,96	166,43
Rouffach	17,85	165,98
Wintzenheim	19,77	164,79
Guebwiller	20,75	165,01
Vosges	32,06	163,49
Munster	28,44	163,53
Masevaux	30,65	165,76
Ste-Marie-aux-Mines	33,17	162,39
Lapoutroie	35,98	162,26

Tableau 1 : Données physiopathologiques et anthropométriques des conscrits haut-rhinois au XIX^e siècle²³

23. Tableau tiré de Karim Djedid, Michel Hau, « Stature et malnutrition dans l'Alsace de la première moitié du XIX^e siècle », *Histoire, économie & société*, 28-1 (2009), p. 35-56. On y a ajouté nos données concernant le canton de Masevaux.

Commune	Stature moyenne (cm)
Soppe-le-Bas	169,71
Haut-Soultzbach (Soppe-le-Haut, Mortzwiller)	169,21
Rougemont	167,09
Sentheim	166,96
Sickert	166,47
Lauw	166,31
Niederbruck	165,71
Masevaux	165,11
Kirchberg	164,81
Leval	164,74
Wegscheid	164,24
Dolleren	163,66
Sewen	163,43
Oberbruck	162,87
Rimbach	162,81

Tableau 2 : Stature moyenne par commune dans le canton de Masevaux

Exploité presque sans limites au début du XIX^e siècle, le travail des enfants est régulé avec la loi du 22 mars 1841, interdisant le travail des moins de huit ans et limitant le travail des huit-douze ans à huit heures journalières. Néanmoins, en 1845 la filature d'Oberbruck emploie toujours 150 ouvriers dont 100 femmes et 25 enfants, les tissages emploient quant à eux 295 ouvriers dont 170 femmes et 75 enfants²⁴.

Une mécanisation modérée

En 1822, Joseph et Ferreol Zeller créent la société en nom collectif «Zeller Frères» avec un emprunt de 80 000 francs qui sera remboursé en dix ans et qui est gagé sur les terrains et ateliers existants. Ils acquièrent une taillanderie qu'ils convertissent en une filature mécanisée avec une capacité initiale de 1 800 broches²⁵. L'état nominatif des ouvriers Zeller fait état de soixante-et-un ouvriers en 1822, la concentration du travail permet aux Zeller de contrôler l'ouvrier et sa production. De manière générale l'adoption du *water frame*, impose la concentration dans un seul local d'un grand nombre de travailleurs.



Image 1 : Filature d'Oberbruck au début du XX^e siècle, carte postale
Disponible sur : <https://ogygie.pagesperso-orange.fr/localusines.htm>

24. M. Verazzi, *L'impact de l'industrialisation dans la vallée de Masevaux (1800-1870)*, mémoire, histoire contemporaine, Université de Haute-Alsace, 1995, p. 54.

25. *Ibid.*, p. 38.

Durant les premières décennies, la stratégie de l'entreprise est de développer la filature afin d'être autosuffisante et de ne plus dépendre d'importations en filés. L'augmentation sans relâche du nombre de broches est dans un premier temps le moyen le plus simple et le plus efficace pour augmenter la production manufacturière. En 1829, la filature d'Oberbruck est reconstruite pour l'installation de nouveaux métiers, portant ainsi les broches à 5 400 unités²⁶. Ce même nombre est monté à 8 000 en 1836, puis à 10 000 en 1846²⁷.

La mécanisation du tissage est plus tardive et modérée. Les premiers métiers à tisser mécaniques sont introduits en 1834 avec l'installation de soixante-quinze machines à Oberbruck²⁸. Ces métiers, entraînés par la force hydraulique, sont deux fois plus productifs qu'un métier à bras. En revanche, même si la force motrice de l'eau est « gratuite », les variations de vitesse dues au débit peuvent provoquer des irrégularités et des incidents conduisant à des arrêts de la production. C'est donc dans le but d'augmenter et de régulariser cette dernière que, progressivement, les ateliers sont équipés de machines à vapeur. D'abord mises en place à Oberbruck en 1833, puis à Sewen en 1842, et enfin à Wegscheid en 1861, ces dernières apportent une force mécanique importante. Les machines sont remplacées en moyenne tous les trente ans par des modèles plus puissants, par exemple la machine initiale d'Oberbruck est remplacée la première fois en 1846 par un modèle de 30 CH²⁹.

Le système combiné hydraulique et vapeur permet de régulariser la production en s'appuyant sur l'une ou l'autre énergie quand la situation l'impose. Cette modernisation provoque une transformation des structures de travail car les arrêts de production sont plus rares. Le travail devient régulier et continu, au même titre que la rémunération qui devient journalière. Elle provoque également l'apparition d'ouvriers qualifiés comme les contremaîtres ou les mécaniciens, qui sont nécessaires pour l'entretien des machines. De la même façon, en 1856, l'entreprise intègre le secteur de la chimie dans son processus de fabrication avec l'installation d'une usine de préparation à Oberbruck. Celle-ci nécessite l'emploi de plusieurs teinturiers et apprêteurs, ainsi qu'un chimiste pour la distillation du bois (pour produire du gaz manufacturé).

26. P. Zeller, « Zeller-frères... », *art. cit.*, p. 63.

27. M. Verazzi, *L'impact de l'industrialisation...*, *op. cit.*, p. 50.

28. P. Zeller, « Zeller-frères... », *art. cit.*, p. 63.

29. C. Weinzaepflen, *La Doller dans tous ses états : concurrence et complémentarité des énergies dans la haute vallée de la Doller entre 1850 et 1950*, mémoire de master, histoire, philosophie et médiation des sciences, Université de Strasbourg, 2016, p. 52.

La régularisation du travail et la spécialisation d'une partie de la main-d'œuvre engendrent des frais salariaux importants mais largement amortis par les gains en productivité. En revanche, la mécanisation de la totalité du tissage demande des capitaux que Zeller-Frères ne pouvait apporter. De plus, le travail en usine impose une discipline à laquelle une partie de la main-d'œuvre ne pouvait se plier. En effet, les ouvriers-paysans sont réticents à l'idée d'accepter du travail supplémentaire en période d'activité agricole sans augmentation de la rémunération. Ces éléments sont des obstacles face à l'affirmation du système usinier, poussant l'entreprise à conserver certaines structures traditionnelles, à savoir des formes de travail plus souples et décentralisées. De façon paradoxale, les premières filatures mécaniques favorisent le travail dispersé en offrant de la matière première aux tisserands que l'on mobilise pour une production d'appoint. Contrairement à ce que l'on peut penser, l'usine ne sonne pas le glas de l'industrie à domicile.

Une politique extensive en travail

Dès lors, Zeller-Frères décide d'organiser une partie de sa production autour d'une politique qui est extensive en travail (*labour intensive*), c'est-à-dire en employant une grande quantité de travail peu qualifié sur des machines peu coûteuses. Cette stratégie est utilisée pour limiter les investissements dans de l'outillage qui immobilise beaucoup de capitaux et car les salaires industriels sont largement compressibles en raison du surpeuplement rural³⁰.

La manufacture concentrée, même si elle ne juxtapose pas simplement des ouvriers qui utilisent le même outillage que le travailleur à façon, et qu'elle met en œuvre des machines plus complexes avec une relative division du travail, n'a pas une productivité du travail beaucoup plus grande que l'atelier³¹. Ceci explique pourquoi nous nous retrouvons, déjà en 1822 puis encore dans les années 1860, dans une organisation où la forme productive la plus importante est le petit atelier rural. De taille et d'importance très inégales, certains sont des succursales, d'autres sont tenus par de petits entrepreneurs locaux. Ils sont dans la majorité sans grande envergure, ne dépassant pas la cinquantaine de métiers. Il s'agit du rassemblement dans un seul local, une grange, ou une cave en général, d'une unité de production qui dépasse la sphère familiale. On admet en général qu'ils regroupent entre dix et cent métiers à bras. Un inspecteur du travail note que « ces

30. P. Verley, *Entreprises et entrepreneurs...*, *op. cit.*, p. 35.

31. *Ibid.*, p. 22.

petits ateliers travaillent pour leurs voisins ou pour le compte d'établissement dont le siège est hors du canton»³². Cela révèle une organisation du travail complexe qui se fonde sur la sous-traitance, le travailleur ou le chef d'atelier ne vend pas directement sa production au consommateur. Il offre sa marchandise, ou sa force de travail à un commerçant.

Une seconde forme de sous-traitance mobilise le travailleur à domicile, qui œuvre de manière isolée et produit des articles de qualités variables pour son compte ou pour le compte d'un seul marchand. Ceux qui sont proches géographiquement des grandes fabriques traitent directement avec l'entrepreneur. Les plus éloignés s'en remettent à des facteurs-commissionnaires, des chefs de dépôt, ou des chefs d'atelier présents dans chaque village³³. Ceux-ci servent d'intermédiaires, ils livrent les filés qu'on leur donne à la filature, distribuent les billets avec les indications de fabrication, une fois les pièces achevées ils les rassemblent et les renvoient à la fabrique. C'est une forme de travail difficile à quantifier, dans la mesure où les ateliers de moins de vingt ouvriers ne sont pas pris en compte dans les statistiques. Le commissaire du canton après avoir fait l'état des ateliers cités ci-dessus, fait remarquer la chose suivante : « Il y a environ 200 métiers à bras, en inactivité, répartis dans de petits ateliers et des maisons particulières. Un fabricant de Sainte-Marie-aux-Mines est en ce moment ici pour offrir de l'ouvrage à ceux des ouvriers qui connaissent cette partie (tissu coton et laine pour robe) ce qui serait très avantageux³⁴ ».

La sous-traitance permet de ne pas assumer toutes les charges relatives à la main-d'œuvre, les prix des façons sont marchandés au préalable, le commerçant accorde une rémunération au chef d'atelier, sur laquelle celui-ci s'octroie une petite commission, en général 50 centimes par pièce de 54 mètres. La rémunération est variable; si le commerçant doit fournir l'huile à brûler ou fournir le métier à bras, le prix du matériel est déduit³⁵.

Le travail à façon est apprécié en raison de sa flexibilité et de son faible coût, l'entrepreneur peut reporter sur la main-d'œuvre les aléas du marché et l'instabilité conjoncturelle. Son adaptabilité est d'autant plus appréciable que celui-ci est rythmé par la conjoncture climatique et agricole. Le prix du coton et la capacité de la demande en sont tributaires.

32. ADHR, 2 Z 67, Rapport de l'inspecteur sur la loi relative au travail des enfants employés dans les manufactures, usines et ateliers, 1841.

33. Marie-Madeleine Kahan-Rabecq, *L'Alsace économique et sociale sous le règne de Louis-Philippe*, Paris, Les Éditions des Presses modernes, 1939, p. 100-101.

34. ADHR, 2 Z 66, Situation industrielle, rapport du commissaire au sous-préfet, 1862.

35. M.-M. Kahan-Rabecq, *L'Alsace économique et sociale...*, op. cit., p. 100-101.

Tissage	Localisation	Nombre d'employés	Observation
Tissage Gasser	Dolleren	?	/
Tissage travaillant à façon pour Koechlin	Kirchberg	?	/
Tissage à bras Zeller	Kirchberg	39	/
Tissage Moritz	Langenfeld	28	/
Tissage à bras Zeller	Lauw	13	/
Tissage de Walger Jean	Lauw	17	/
Tissage travaillant à façon pour Koechlin	Lauw	?	/
Tissage à bras Zeller	Rimbach	55	/
Tissage Behra	Rimbach	14	/
Tissage travaillant à façon pour Koechlin	Rimbach	58	/
Tissage travaillant à façon pour Baumgartner & Cie de Mulhouse	Rimbach	?	Partage 400 métiers à bras avec l'atelier éponyme de Wegscheid
Tissage à bras Zeller	Sewen	31	Tissage à différencier du tissage mécanique
Tissage Steger	Sewen	34	/
Tissage travaillant à façon pour Kohler & Cie de Mulhouse	Sewen	36	/
Tissage travaillant à façon pour Koechlin	Sewen	?	/
Tissage travaillant à façon pour Kohler & Cie de Mulhouse	Wegscheid	?	/
Tissage de Coll Jacques	Wegscheid	22	/
Tissage Roll Jean	Wegscheid	9	/
Tissage Reitzer	Wegscheid	22	/
Tissage d'Ehret Antoine	Wegscheid	9	/
Tissage travaillant à façon pour Baumgartner & Cie de Mulhouse	Wegscheid	?	Partage 400 métiers à bras avec l'atelier éponyme de Rimbach
Tissage travaillant à façon pour Koechlin	Wegscheid	?	/
Total : 22 ateliers		387	

Tableau 3 : Les petits ateliers ruraux en 1841³⁶

36. *Ibid.*

Le maintien du tissage à bras peut paradoxalement s'expliquer par la pression de la concurrence du métier mécanique. Les tisseurs à bras, pour continuer à capter des commandes, acceptent des prix à façon plus bas, l'entrepreneur est lui-même heureux de réaliser des économies d'échelle³⁷. En outre, cette organisation permet de contourner les problèmes liés à la concentration de la main-d'œuvre, comme l'apparition de revendications ou la syndicalisation.

Le travail industriel à l'année n'étant pas stable, l'entrepreneur est souvent en train de puiser dans une main-d'œuvre au contour flou. Il est difficile de mettre des barrières entre ces formes de travail, tant les fluctuations et les roulements saisonniers sont importants. Un ouvrier peut ainsi passer d'un organe de production à un autre sans que cela soit rédhibitoire. La substitution du métier mécanique au métier à bras est tardive et progressive, le progrès technique est inégal et nous sommes encore, à la moitié du siècle, dans une stratégie de développement qui est extensive en travail. Tant que l'extension, presque illimitée, du travail à façon et du métier à bras offre un avantage concurrentiel, il est conservé ; le faible coût de la main-d'œuvre ne rend pas pertinente une rationalisation et une mécanisation complète de la production.

Les années 1822 à 1870 sont caractérisées par la genèse lente et complexe d'une entreprise dont le modèle entrepreneurial a embrassé les caractéristiques de la proto-industrie locale. La lente mécanisation ainsi qu'une gestion astucieuse de la main-d'œuvre permettent à Zeller-Frères d'atteindre un grand développement. Toutefois, l'Annexion a un coût considérable, perturbant les efforts fournis jusque-là.

ZELLER-FRÈRES APRÈS L'ANNEXION, CHANGER DE MODÈLE POUR SURVIVRE (1870-1918)

Le passage dans le Reich allemand impose à l'entreprise des conditions de développement totalement nouvelles. Les lois sur le travail évoluent, les règles d'impositions changent, les marchés et la concurrence ne sont plus les mêmes... À tout cela s'imposent des changements structureaux, il s'agit de modifier la politique de gestion de la main-d'œuvre et des capitaux, de trouver de nouveaux débouchés, d'envisager la concentration technique et industrielle.

37. Didier Terrier, *Les deux âges de la proto-industrie. Les tisserands du Cambrésis et du Saint-Quentinois, 1730-1880*, Paris, Éditions de l'École des études en sciences sociales, 1996, p. 170.

De nouvelles contraintes

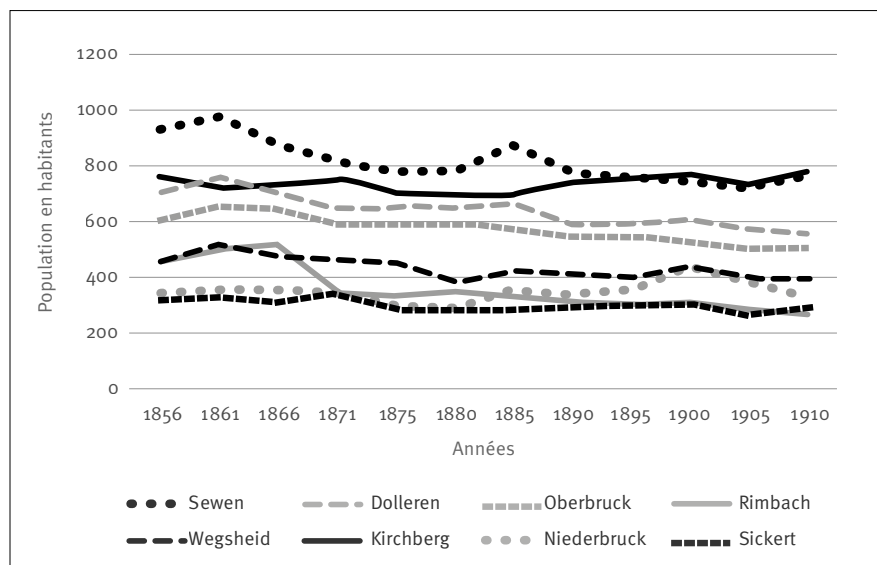
En 1870, l'intégration à l'union douanière allemande pose certains problèmes, la région est isolée de sa clientèle et de ses fournisseurs français. La vente et l'approvisionnement sont soumis à des droits de douane. Les industriels alsaciens ne bénéficient que d'une courte période de transition jusqu'au 1^{er} janvier 1873, qui ne leur laisse que peu de marge de manœuvre.

Avec son réseau routier épars et peu développé, le massif vosgien est particulièrement délaissé. Pendant des décennies, les frères Zeller ont établi leur marché essentiellement en France, en traitant peu avec les Allemands. L'entreprise qui bénéficiait d'une proximité avec les marchés lorrains et franc-comtois, se retrouve maintenant isolée. Pire encore, elle est écartée des mines de Ronchamp (Haute-Saône) qui lui fournissent le combustible. Trouver une alternative pour l'acheminement est délicat, Oberbruck n'est pas encore relié au réseau ferroviaire alsacien, la ligne locale la plus proche étant Cernay-Sentheim (ouverte en 1869), elle-même reliée à la ligne Mulhouse-Thann-Wesserling (1839). Là où certains industriels mulhousiens peuvent s'adapter aux marchés allemands grâce à des infrastructures de communication de pointe, Zeller-Frères qui transportent encore ses marchandises par voiturier, en est incapable.

À la fin du régime transitoire, la situation devient urgente. Pour conserver leurs marchés français, la maison Zeller installe dans le Territoire de Belfort, un tissage à Étueffont-le-Bas en 1879 puis une filature à Étueffont-Haut en 1890. Le site est choisi pour plusieurs raisons : les terrains sont bon marché, il y a une rivière comme source d'énergie disponible, il permet de maintenir l'acheminement depuis Ronchamp et est proche des réseaux de communication belfortains. Le site d'Oberbruck est conservé, mais devient presque secondaire.

L'implantation de la première usine d'Étueffont exige un investissement conséquent, laissant la trésorerie presque à vide. Après le décès d'Édouard, fils de Joseph, en 1883, ses frères Charles, Gaspard et Victor opèrent la transformation de l'entreprise en commandite par actions dont la raison sociale devient « Zeller Frères et C^{ie} ». Ils détiennent 900 actions de 800 marks chacune qui représentent l'apport immobilier qu'ils font des installations dans la vallée et à Étueffont. 700 autres actions sont émises au pair contre espèces. Le choix de la société par commandite est dicté par la nécessité d'attirer et de regrouper les capitaux familiaux, à un moment où la famille est en cours de dispersion. Aussi, elle permet de consolider d'anciennes relations d'affaires tout en se trouvant de nouveaux débouchés commerciaux.

Le marché du travail est lui aussi en pleine mutation. Alors que 10,3 % de la population alsacienne trouve refuge en France de l'intérieur ou en Algérie³⁸, on observe une décreue démographique dans tous les villages, privant les fabricants de la main-d'œuvre dont ils ont besoin. De 1870 à 1890, le solde migratoire du canton est largement négatif. Ce n'est qu'au début du xx^e siècle que l'on observe un redressement provoqué par l'arrivée du chemin de fer. Enfin, les effectifs industriels subissent également l'attrition provoquée par l'essor économique de Belfort et de Montbéliard. Cette fuite est favorisée par la proximité immédiate du Territoire de Belfort que l'on peut facilement joindre par le sommet du Baerenkopf. Dans son carnet d'idées, Gaspard Zeller anticipe déjà une hausse des salaires : « Il faut d'ailleurs s'attendre à voir la main-d'œuvre augmenter de prix d'une manière notable et les heures de travail réglementaires fortement limitées »³⁹.



Graphique : Démographie de la haute-vallée de Masevaux, 1856-1910

Zeller-Frères doit également s'accoutumer de la législation allemande. Les travailleurs bénéficient maintenant de trois lois concernant chacune des trois branches des assurances sociales : la Loi sur l'assurance-maladie

38. Yves Frey (dir.), *Ces Alsaciens venus d'ailleurs. Cent cinquante ans d'immigration en Alsace*, [Nancy], Éditions Place Stanislas, 2009, p. 29.

39. *Carnet de Gaspard Zeller*, manuscrit, 1878, p. 46-49, collection privée de Gilles Febvrel [En ligne : http://www.gillesfebvrel.fr/MNSEH_20180122a/GF_HTML_Page-002a_Bouton-Ve-Autre-rubrique-du-2018-01-18.html, consulté le 29/08/2023].

du 15 juin 1883, la loi sur l'assurance accident du travail du 6 juillet 1884 et celle du 22 juin 1889 relative à l'assurance invalidité-vieillesse (assurance pension). Elles sont réunies dans une *Reichsversicherungsordnung* promulguée le 19 juillet 1911⁴⁰. Elles contraignent notamment les employeurs à verser d'importantes cotisations salariales pour financer les caisses locales et régionales. À Oberbruck la caisse d'assurance invalidité-retraite est financée à 75 % par les Zeller. Certains patrons alsaciens critiquent le système des caisses fédérales, car il impose des charges patronales pour des prestations auparavant prises en charge par les caisses d'entreprises.

La raréfaction de la main-d'œuvre et les nouvelles protections sociales font monter les coûts du travail. À l'échelle alsacienne, les salaires augmentent de 40 %, de 1864 à 1894⁴¹. Au début des années 1860, le salaire industriel moyen oberbruckois n'était que de 1,6 à 1,8 franc par jour (F/j). Vingt ans plus tard, celui-ci a presque doublé en passant à 2,5 et 3 F/j. La poussée salariale se poursuit jusqu'à la Grande Guerre où les salaires moyens atteignent respectivement 3,55 F/j puis 4,9 F/j, en 1914 et 1918⁴².

Salaire/année	1860	1883	1914	1918
Salaire moyen homme	1,6 - 1,8	2,5 - 3	3,55	4,9
Salaire moyen femme	/	1 - 2,5	2,82	4,25
Salaire moyen enfant	/	0,6 - 0,7	2,1	3,65
Salaire moyen canton	/	/	3,6	5,9
Salaire fileur	/	4,5 - 5	4,6	5
Salaire ourdisseuse	/	/	2,3	2,5
Salaire moyen fileur canton	/	/	3,81	4,3
Salaire tisseur	/	2,5 - 3	2,6	2,9
Salaire tisseuse	/	/	2	2,3
Salaire moyen tisseur canton	/	/	3,6	4,1

Tableau 4 : Progression des salaires chez Zeller-Frères entre 1860 et 1918⁴³

40. Jacques Brasseul, « Genèse de l'État-providence et naissance de la social-démocratie : Bismarck et Bernstein », *Les Tribunes de la santé*, 34-1 (2012), p. 71-88.

41. M. Hau, *L'industrialisation de l'Alsace...*, op. cit., p. 302-303.

42. ADHR, 16 AL2, 127, Renseignements recueillis auprès des ouvriers de la vallée de Masevaux par l'agent Valentin du S.R. du 34^e Corps, 1916.

43. *Ibid.*

Zeller-Frères doit faire face à d'énormes contraintes sur le marché du travail. Ainsi, la stratégie de compression des salaires utilisée jusqu'en 1860-1870 est remise en cause par la fin de l'abondance de main-d'œuvre. Entre 1870 et 1880, alors que les ventes diminuent et les salaires augmentent, Zeller-Frères qui se repose en partie sur un outil de production archaïque et disséminé, se retrouve dans une impasse. Le niveau des salaires ne permet plus de compenser l'utilisation de métier à bras, à domicile ou en petit atelier. Il devient donc nécessaire de transformer et moderniser les structures productives.

La concentration technique et industrielle

Sous la pression d'un marché du travail défavorable, Zeller-Frères n'a d'autre choix que d'opérer une transition vers l'industrie moderne. Sa nouvelle politique de développement et de gestion de la main-d'œuvre repose dorénavant sur la concentration technique et industrielle. En 1884, l'entreprise dispose d'un nombre conséquent d'établissements : à Oberbruck, elle possède une filature, une usine de préparation de tissage, un atelier de teinturerie, un atelier de tissage et une usine à gaz; à Sewen, un tissage mécanique et une usine à gaz; à Kirchberg, un tissage à bras; à Étueffont, un tissage mécanique; à Wegscheid, un tissage mécanique et une usine à gaz⁴⁴. Les filatures sont des établissements organisés en usines avec des moteurs hydrauliques ou à vapeur, tandis que le tissage, partiellement manuel, demeure très dispersé et mobilise des effectifs considérables⁴⁵.

La concurrence impitoyable des centres mieux équipés de l'étranger et du Nord, celle, interne des autres établissements alsaciens où le tissage est complètement mécanisé, provoque le recul irréversible du métier à bras⁴⁶. On observe une véritable décrue des petits ateliers ruraux et de l'industrie à domicile, qui reste toutefois difficile à quantifier. En effet, la modernisation des structures de production demande des moyens de financements que seuls les grandes familles industrielles et leurs sous-traitants directs peuvent apporter.

L'entreprise Zeller augmente considérablement sa capacité de production; à Oberbruck en 1890, le nombre de broches est porté à 13 850, en 1918 l'usine atteint les 20 000 broches. La filature d'Étueffont compte 9 000 broches en 1890. À Sewen et Wegscheid, le métier à bras est

complètement abandonné, les deux tissages fonctionnent avec 300 métiers mécaniques chacun. Les Zeller n'ont pas fait qu'accroître l'outillage, ils ont augmenté la productivité en décuplant la capacité énergétique des fabriques : en 1885, le tissage de Sewen est équipé d'une machine à vapeur Corliss de 75 CH, qui est couplée en 1901 par une nouvelle turbine de 70 CH; la Renardière est équipée en 1885 d'une turbine de 30 CH avec une nouvelle conduite forcée, qui est couplée en 1901 par une deuxième turbine de 30 CH; en 1901, une chaudière de fabrication Koechlin est installée dans la filature d'Oberbruck, en 1905 et 1908, on y installe respectivement une machine à vapeur Corliss de 150 CH et une turbine Francis de 320 CH; enfin, en 1904, le site de Wegscheid est équipé d'une machine à vapeur Corliss de 150 CH⁴⁷.

Les effectifs suivent une évolution parallèle, rien que sur le site d'Oberbruck, l'entreprise emploie 609 ouvriers en 1875 contre 447 en 1845⁴⁸. Les sites de Sewen et de Wegscheid emploient presque 200 ouvriers chacun. À Étueffont, le tissage donne du travail à 140 personnes en 1881, 196 en 1889 et 247 en 1892; la filature emploie 59 personnes en 1892. Au début du xx^e siècle, Zeller-Frères emploie plus de 1 300 personnes de manière concentrée, soit presque le double qu'il y a cinquante ans auparavant. Une grande partie de la main-d'œuvre dispersée, qui travaillait pour eux de manière intermittente, s'est retrouvée à travailler dans les grandes fabriques.

Les sous-traitants directs de Zeller-Frères mécanisent également leur production. L'usine de Dolleren travaillant exclusivement pour les Zeller se mécanise dès 1867 avec l'installation d'une première machine à vapeur de six chevaux et d'une chaudière en tôle de 5 m 80 de long. Pourtant, la mécanisation n'est pas complète. Alors qu'une grande partie des métiers à bras du Haut-Rhin sont supprimés entre 1875 et 1880, Dolleren est la dernière commune, avec Sainte-Marie-aux-Mines, où l'on utilise cet outillage archaïque. Le dernier métier à bras y est démantelé très tardivement, en 1898⁴⁹. En 1920, l'usine de Dolleren compte 120 métiers à tisser mécaniques pour 60 ouvriers.

À Langenfeld, le tissage travaillant à façon pour Zeller atteint une nouvelle dimension : en 1870, le nouveau propriétaire Charles Quinfé crée une teinturerie, puis en 1877, il agrandit l'atelier pour y installer 29 nouveaux métiers mécaniques. L'établissement brûle en 1879, puis est reconstruit une

44. Statuts de la société en commandite par actions sous la raison sociale Zeller-Frères, 1884 (document manuscrit, collection de la Société d'Histoire de la Vallée de Masevaux).

45. Jean-Claude Daumas, *Les territoires de la laine. Histoire de l'industrie lainière en France au XIX^e siècle*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2004, p. 187.

46. *Ibid.*, p. 213.

47. C. Weinzaepflen, *La Doller dans tous ses états...*, *op. cit.*, p. 102-103.

48. M. Verazzi, *L'impact de l'industrialisation...*, *op. cit.*, p. 54.

49. Société Industrielle de Mulhouse, *Histoire documentaire...*, *op. cit.*, t. I, p. 264-266.

année plus tard avec l'ajout de 95 métiers mécaniques. En 1891, le tissage dispose de 250 métiers à tisser mécaniques pour 158 ouvriers⁵⁰.

L'extension du potentiel de production s'accompagne d'une politique d'intégration. En effet, Zeller-Frères commence à racheter ses sous-traitants : en 1909, l'entreprise rachète, au prix de 241 500 francs, le tissage Warnod-Boigeol à Étueffont-Haut, qui compte 189 employés. En 1920, ils font l'acquisition d'une usine de serrurerie à Giromagny, pour l'élaboration de pièces destinées à l'industrie textile ; le terrain comprend environ 14 ares, dont 400 m² couverts par des ateliers. En 1921, ils acquièrent le tissage de Dolleren et celui de Langenfeld. Enfin, à une date qu'on ignore – probablement dans les années 1920 – ils prennent possession du tissage de Mortzwiller qui compte 200 métiers desservis par 80 ouvriers.

Zeller-Frères prend progressivement le contrôle du marché du travail, cette situation provoque la disparition des petits fabricants qui ont vu leurs débouchés se refermer. La régularisation du marché et le développement des moyens de communication rend caduque la flexibilité de la main-d'œuvre, les entreprises préférant se reposer sur une gestion astucieuse des stocks de coton et de filés.

À cette fin, les Zeller ont été les principaux promoteurs pour l'extension du chemin de fer vers la haute-vallée. Le prolongement en 1901 de la ligne de Masevaux jusqu'à Sewen facilite l'acheminement des matières premières et l'exportation des articles textiles. La voie ferrée devient l'artère vitale de l'économie industrielle. En effet, le remplacement de la charrette par la locomotive, qui peut atteindre 40 km/h, permet de faire venir la houille de Ronchamp assez rapidement. Les livraisons par la voie ferrée varient entre 30 et 40 tonnes selon les mois, 45 wagons au total sont mobilisés pour acheminer le précieux combustible. La main-d'œuvre employée par Zeller s'occupe du déchargement du charbon dans la gare d'arrivée et du transport vers la filature ou vers un des tissages. Le charbon est livré à Oberbruck, mais également à Kirchberg, Wegscheid, Dolleren et Sewen. Cette organisation nécessite une gestion des stocks et une coordination des flux entre les différents sites. Ce qui a pour conséquence la division accrue des tâches administratives, se traduisant par l'apparition de cadres comptables.

Une entreprise moderne aux faiblesses structurelles

La mécanisation, la concentration et l'intégration ont fait des progrès décisifs, le recul de la sous-traitance marque le triomphe de l'usine concentrée sur le travail disséminé. L'entreprise atteint enfin un stade moderne

et totalement industriel. Les efforts entrepris ont permis d'obtenir une puissance de production considérable capable de satisfaire à l'extension des marchés de consommation. Sous la pression de la concurrence au niveau national de la production à grande échelle, Zeller-Frères optimise son modèle d'organisation pour continuer à gagner des parts de marché. Néanmoins, trois faiblesses structurelles plongèrent l'entreprise dans des difficultés chroniques, qui mirent fin au cycle de réinvestissement et provoquèrent la fin de Zeller-Frères.

Premièrement, les avantages initiaux du site d'Oberbruck, à savoir la rivière et la main-d'œuvre, étaient devenus obsolètes. La rivière avait été remplacée par la machine à vapeur et par le moteur électrique ; le coût de la main-d'œuvre avait énormément augmenté et était devenu uniforme sur l'ensemble du territoire. L'isolement d'Oberbruck par rapport aux grands axes de communications devenait un inconvénient trop important. À l'échelle régionale, les capitaux et la main-d'œuvre ont commencé à fuir les Vosges alsaciennes pour se concentrer autour de trois pôles industriels : Mulhouse, Belfort et Montbéliard.

Deuxièmement, en se spécialisant dans la confection d'articles de coton, l'entreprise tourna le dos à la diversification commerciale. L'intégration des procédés de fabrication et la multiplication de l'outillage spécialisé, ont été des choix techniques qui ont déterminé et contraint les décisions ultérieures. Ainsi, cela a rendu plus difficile l'adaptation à une demande sensible au prix, ils n'avaient d'autres choix que d'étendre leur production pour assurer leur compétitivité. Avec le recul des ventes à partir des années 1930, puis des années 1950, la taille de l'appareil productif devenait démesurée par rapport à la demande. Si la mode et la clientèle avaient évolué, la stratégie commerciale de l'entreprise n'était plus adaptée à la réalité. Surement par volonté de conserver la situation déjà acquise et d'éviter des licenciements trop nombreux, la direction choisit l'austérité et la limitation des investissements. C'est pourquoi aucune reconversion ne fut opérée au profit des articles de luxe ou du tourisme.

Troisièmement, le passage à une production mécanisée et concentrée chez Zeller-Frères, a été, comparativement aux autres industries du Haut-Rhin, tardif et incomplet. Pour cause, la société paysanne et l'ouvrier-paysan ont été un frein à l'industrialisation. Une forte tradition de travail à domicile a perduré ; cette spécificité a été respectée par Zeller-Frères qui n'avait d'autre choix que de faire preuve de souplesse avec ses employés. C'est pourquoi l'avènement du système usinier n'a pas bouleversé et remis en cause les structures sociales.

50. *Ibid.*

CONCLUSION

Au cours de son histoire, les conditions d'existence et de fonctionnement de Zeller-Frères se sont profondément transformées. Trois modèles entrepreneuriaux distincts se sont succédés, chacun dicté par les fluctuations du marché du travail et les réalités économiques changeantes. Cette étude met en évidence que l'industrialisation n'est pas un processus linéaire et uniforme, mais plutôt une évolution graduelle qui prend différentes formes selon les spécificités. L'une des forces de Zeller-Frères, a été sa capacité à concilier innovation technologique et structures proto-industrielles. Plutôt que d'adopter une approche radicale, l'entreprise a su trouver un équilibre entre les pratiques traditionnelles et les avancées technologiques. Cette combinaison lui a permis de s'adapter aux mutations économiques et de prospérer malgré les défis rencontrés. Zeller-Frères est un cas d'école pour l'industrie haut-rhinoise, en particulier pour l'espace vosgien. Car ses caractéristiques archétypales nous permettent de transposer son modèle de développement à beaucoup d'autres entreprises locales.

GAËL BOHNERT

Le changement climatique remet-il en cause l'identité des vins et des vignobles dans le Rhin Supérieur ?

Gaël Bohnert est doctorant en géographie au laboratoire CRÉSAT (Université de Haute Alsace) et ingénieur en systèmes agricoles et agroalimentaires durables au sud. Sa thèse porte sur les stratégies d'adaptation au changement climatique en viticulture et grandes cultures et aux réseaux mobilisés par les agriculteurs dans l'espace transfrontalier du Rhin Supérieur.

LE RHIN SUPÉRIEUR POSSÈDE DES VIGNOBLES RENOMMÉS dont la spécificité repose sur des cépages particuliers et notamment le *Riesling*. Leur importance paysagère est aussi déterminante pour l'attractivité touristique du territoire. Mais le changement climatique représente un important défi. Les entretiens menés auprès d'acteurs viti-vinicoles en France, Allemagne et Suisse montrent comment ils y répondent. Puisque le changement climatique modifie les conditions naturelles, les facteurs humains doivent aussi être adaptés. C'est alors l'identité viti-vinicole de chaque domaine et celle de la région qui est à redéfinir, pour allier respect des héritages, maintien des spécificités locales et préparation aux conditions futures. Un rapprochement des trois pays pourrait alors être envisagé dans la construction de cette identité.

THE UPPER RHINE HOLDS RENOWN VINEYARDS whose specificity relies on particular grape varieties and especially *Riesling*. Their landscape importance is also decisive for the touristic attractivity of the territory. But Climate Change represents an important challenge. Interviews conducted with wine actors in France, Germany and Switzerland show how they respond to it. Since Climate Change modifies the natural conditions, the human factors must also be adapted. It is then the identity of each winegrower and of the region which has to be redefined, so as to combine respect of heritages, maintenance of local specificities and preparation to future conditions. Bringing the three countries together could then be considered in the construction of this identity.

Du fait de la diversité des conditions naturelles, des sociétés humaines et de leur histoire, une multitude de vignobles se distinguent à travers le monde. Chacun a ses spécificités en termes de pratiques d'élaboration des vins et de culture de la vigne, et de paysages ainsi créés. Autant de caractéristiques qui donnent une identité propre à chacun de ces vignobles et contribuent fortement à l'attractivité touristique des territoires viti-vinicoles dans le cadre de la mondialisation.

Les évolutions climatiques rapides observées depuis le dernier siècle et particulièrement depuis les trente à quarante dernières années¹ pourraient néanmoins mettre en péril la production et l'identité des vignobles, contraints de s'adapter.

L'adaptation est un concept utilisé dès les années 1970 par exemple par Ian Burton, Robert Kates, et Gilbert White dans un livre de synthèse publié en 1978, *The Environment as Hazard*. Mais il a ensuite été abandonné dans les années 1980 en raison de critiques quant à son caractère insuffisamment radical², et car il était jugé plus pertinent d'agir sur les causes du changement climatique, autrement dit l'atténuation³. L'adaptation est définie comme l'ensemble des mesures permettant de réduire la vulnérabilité au

1. Matthieu Sorel, Simon Mittelberger, Christine Berne et Aurélien Ribes, « Bilan climatique de l'année 2022 », *La Météorologie*, 120 (2023), fig. 1.

2. Thomas J. Bassett et Charles Fogelman, « Déjà vu or something new ? The adaptation concept in the climate change literature », *Geoforum*, 48 (2013), p. 4253 [En ligne : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0016718513000821>].

3. Guillaume Simonet, « Une brève histoire de l'adaptation : l'évolution conceptuelle au fil des rapports du GIEC (1990-2014) », *Natures Sciences Sociétés*, Supplément 3 (2015), p. 5264 [En ligne : <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2015-Supp.%203-page-52.htm?contenu=resume>].

changement climatique et donc, les impacts de celui-ci⁴. Plus de quarante ans après le début des négociations sur le climat⁵, ce concept bénéficie à nouveau d'une attention accrue, en particulier depuis le 4^e rapport du GIEC (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) en 2007⁶, car il est devenu illusoire de croire que l'atténuation seule permettra de se prémunir des conséquences du changement climatique⁷. Mais jusqu'en 2014 et le 5^e rapport du GIEC, adaptation reste synonyme d'« ajustement » et continue de ce fait à concentrer les critiques⁸. Ce n'est qu'alors qu'est introduite une dimension transformative⁹, appelant une restructuration systémique afin d'agir sur les causes structurelles de la vulnérabilité¹⁰.

L'adaptation repose sur des actions concrètes ou « options d'adaptations »¹¹, que nous appelons mesures, et qui correspondent dans notre cas à des pratiques agricoles. Celles-ci sont généralement articulées de façon plus ou moins cohérente et planifiée, afin d'atteindre un but et selon une vision propre à l'acteur qui prend ces décisions. C'est cet ensemble qui forme une stratégie d'adaptation¹². Ce concept est donc plus général et englobe toute une série de motivations et de facteurs qui guident consciemment ou inconsciemment les choix.

Ces questions sont particulièrement prégnantes pour les vignobles rhénans, situés majoritairement sur les coteaux de part et d'autre de la frontière (Figure 1). Ceux-ci sont en effet mondialement reconnus pour

4. Sabrina de Matos Carlos, Dênis Antônio da Cunha, Marcel Viana Pires et Fabiana Rita do Couto-Santos, « Understanding farmers' perceptions and adaptation to climate change : the case of Rio das Contas basin, Brazil », *GeoJournal*, 85-3 (2020), p. 805821 [En ligne : <https://doi.org/10.1007/s10708-019-09993-1>].

5. La première conférence internationale sur le climat a été organisée en 1980 : Jacques Theys, « Le climat : une question de temps », *Natures Sciences Sociétés*, Supplément 3 (2015), p. 1-2.

6. G. Simonet, « Une brève histoire de l'adaptation », *art. cit.*

7. Paul Averbeck, Oliver Frör, Nathalie Gartiser, Nadja Lützel et Florence Rudolf, « Climate change preparedness of enterprises in the Upper Rhine region from a business perspective – A multidisciplinary, transboundary analysis », *NachhaltigkeitsManagementForum / Sustainability Management Forum*, 27-2 (2019), p. 8393 [En ligne : <http://link.springer.com/10.1007/s00550-019-00485-x>].

8. Siri H. Eriksen, Andrea J. Nightingale et Hallie Eakin, « Reframing adaptation : The political nature of climate change adaptation », *Global Environmental Change*, 35 (2015), p. 523-533 [En ligne : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0959378015300509>].

9. Guillaume Simonet, « Note de recherche. L'adaptation, un concept systémique pour mieux penser les changements climatiques », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 245-4 (2017), p. 113125 [En ligne : <https://journals.openedition.org/norois/6252#tocto3n1>].

10. T.J. Bassett et C. Fogelman, « Déjà vu or something new ? », *art. cit.*

11. Sandra Lavorel, Bruno Locatelli, Matthew J. Colloff et Enora Bruley, « Co-producing ecosystem services for adapting to climate change », *Philosophical Transactions of the Royal Society B*, 375-1794 (2020), p. 20190119.

12. *Ibid.*

leurs vins et leurs paysages, dont la spécificité repose sur des cépages et des types de vins particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique, qui pourraient être de grande ampleur dans la région¹³. Le Rhin Supérieur est une région tri-nationale partagée entre la France, l'Allemagne et la Suisse. Les vignobles dans ces trois pays présentent de nombreuses similitudes (pédologie, climat, culture de la vigne, élaboration des vins, etc.). Les problématiques sont donc *a priori* identiques, mais, de part et d'autre des frontières, des différences culturelles ou réglementaires peuvent conduire à des approches et des opportunités différentes lorsqu'il s'agit de s'adapter aux conséquences du changement climatique.

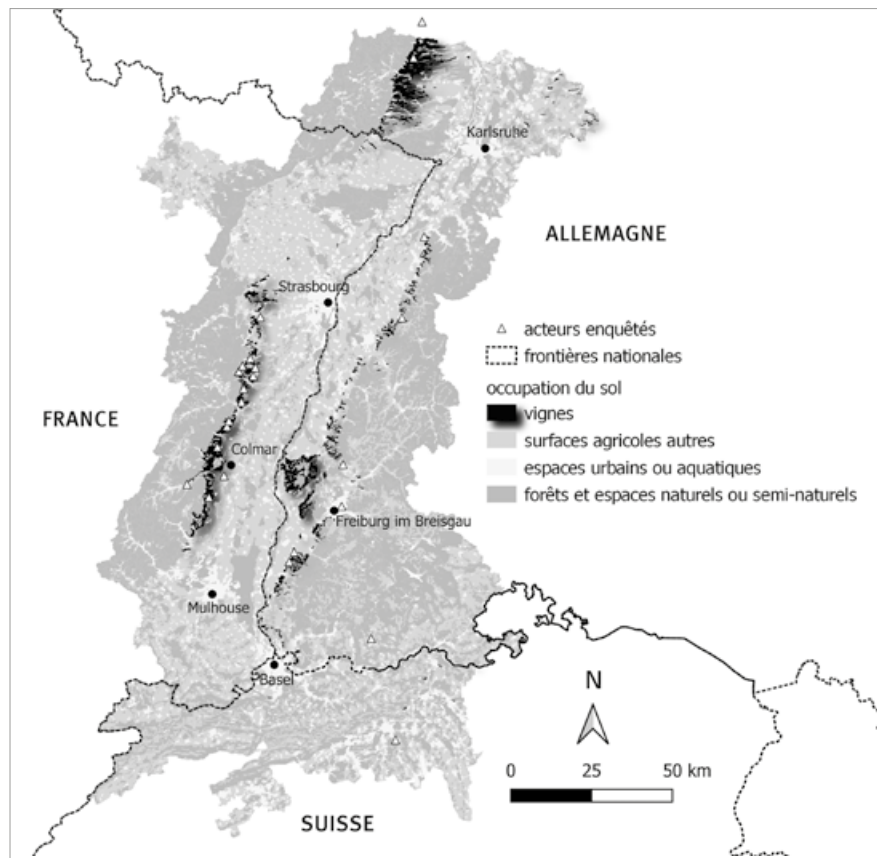


Figure 1 : Localisation des vignobles du Rhin Supérieur et des acteurs enquêtés. Sources : GeoRhena, GADM. Réalisation : Gaël Bohnert, CRÉSAT

13. Nils Riach, Nicolas Scholze, Rüdiger Glaser, Sophie Roy et Boris Stern, « Changement climatique dans le Rhin Supérieur : un dossier bilingue avec 24 cartes et 6 textes d'accompagnement », 2019 [En ligne : www.georhena.eu/fr/Carthoèque].

Dans ce contexte, quelles sont les mesures d'adaptation employées et comment se répercutent-elles sur l'identité des vins et des paysages viticoles rhénans ? Et, dans cet espace partagé entre trois pays, des circulations transfrontalières d'informations et de pratiques contribuent-elles à solutionner ces problématiques semblables de part et d'autre de la frontière ?

Pour répondre à ces questions, cette recherche s'appuie sur une trentaine d'entretiens auprès d'acteurs des filières viti-vinicoles française, allemande et suisse, principalement des producteurs, mais aussi des acteurs intervenant en amont et/ou en aval : coopératives, sociétés de conseils, acteurs de la recherche (Tableau). Il s'agit de questionner les acteurs sur leur vécu du changement climatique et sur ses conséquences, sur leurs stratégies d'adaptation, particulièrement les motivations, freins et leviers associés à leur mise en place. L'analyse des entretiens s'efforce de mettre en évidence la manière dont l'identité des vins et des paysages est prise en compte, que ce soit pour la préserver ou pour s'en démarquer, afin d'identifier des bonnes pratiques qui pourraient être partagées et transposées.

Tableau : caractéristiques de l'échantillon

type	pays	surfaces de vigne	modes de commercialisation	activités de diversification	label	ancienneté dans la profession et perspectives
salariée	France	15ha	100% vinifié et embouteillé	gîte	AB	fin de carrière
salariée	France	45ha	100% vinifié et embouteillé	musée	en conversion AB	début de carrière
exploitante	France	12ha	100% vinifié et embouteillé		AB, Demeter	fin de carrière
exploitant	France	3,9ha	majoritairement vinifié et embouteillé, un petit peu de raisin livré au négoce	aucune	en conversion AB	
exploitant	France	10ha	100% vinifié et embouteillé	arboriculture (3ha)	AB	fin de carrière, reprise par le fils
exploitant	France	19ha	raisin livré à deux coopératives	petite activité de négoce	HVE	milieu de carrière; conversion AB en réflexion
salarié	France	15-16ha	100% vinifié et embouteillé	aucune	AB, Demeter	milieu de carrière
exploitant	France	20ha	100% vinifié et embouteillé	arboriculture (6ha)	AB, Demeter	début de carrière
exploitant	France	65ha	100% vinifié et embouteillé			

exploitant	France	32ha	100% vinifié, 95% embouteillé, 5% du vin en vrac au négoce	aucune	HVE, Terra Vitis	milieu de carrière
exploitant	France	10ha	50% vinifié et embouteillé; 50% raisins vendus à une coopérative et un négoce	grandes cultures (30ha), asperges (1ha)	HVE, partiellement AB	milieu de carrière; objectif de passer intégralement en AB dans les prochains 5-10 ans
exploitant	France	17ha	100% vinifié et embouteillé	aucune	HVE, en conversion AB	
exploitant	France		100% vinifié et embouteillé	aucune	AB	début de carrière
conseiller	France					
conseillère	France					
chercheur	France					
chercheur	France					
salarié	Allemagne	30ha	100% vinifié et embouteillé	aucune	Fair N Green	milieu de carrière; conversion bio en réflexion
exploitant	Allemagne	35ha	100% vinifié et embouteillé	aucune	conversion bio et Demeter	début de carrière; restaurant en construction
exploitant	Allemagne	?	100% vinifié et embouteillé	aucune	Bioland	fin de carrière
salarié	Allemagne	65ha	100% vinifié et embouteillé	aucune	Demeter	
exploitant	Allemagne	12ha	100% vinifié et embouteillé	restaurant	Bioland	fin de carrière
exploitante	Allemagne	7,5ha	1/3 vinifié et embouteillé, 2/3 de raisins en cave coopérative	grandes cultures (50-60ha selon nos estimations), arboriculture (1,5ha), petit élevage (bovins, ovins, caprins, porcins, poules)	Naturland, EcoVin, Demeter	fin de carrière; pas de repreneur
exploitant	Allemagne	7,5ha	1/3 vinifié et embouteillé, 2/3 de raisins en cave coopérative	grandes cultures (50-60ha selon nos estimations), arboriculture (1,5ha), petit élevage (bovins, ovins, caprins, porcins, poules)	Naturland, EcoVin, Demeter	fin de carrière; pas de repreneur
conseiller	Allemagne					
conseillère	Allemagne					
chercheur	Allemagne					
conseiller	Allemagne					
conseiller	Suisse					
exploitant	Suisse	8ha	vente au caveau	sélection de cépages	bio	fin de carrière

LES CONSÉQUENCES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE REMETTENT EN CAUSE L'IDENTITÉ DES VINS

Une modification des caractéristiques des vins...

L'augmentation des températures perturbe considérablement la maturation des raisins, qui gagnent en sucres et perdent en acidité, donnant des vins plus sucrés et alcoolisés¹⁴. Il est vrai que ces évolutions étaient souvent perçues positivement, les conditions étant parfois trop froides il y a quelques décennies pour une maturité optimale, et les vendanges plus tardives coïncidant avec des périodes plus humides responsables de maladies cryptogamiques :

Ils sont tous contents que le climat se réchauffe, parce que ça va améliorer la qualité des vins d'Alsace [...] Les vins mûrissent beaucoup mieux, il y a une belle maturité [...] La qualité a augmenté. Elle est devenue bien meilleure ces dernières vingt années [...] les vendanges, c'était beaucoup plus tardif. Et ensuite il y a des années où ça ne mûrissait pas, où ça pourrissait [...] Et le printemps souvent était merdique, il pleuvait¹⁵.

Néanmoins, les évolutions sont rapides, et l'optimum est déjà passé. En effet, selon certaines études, le climat alsacien serait déjà trop chaud en 1990 pour faire des vins de qualité avec les cépages actuels¹⁶. S'il convient de relativiser le rôle des facteurs physiques face aux facteurs humains dans la qualité des vins¹⁷, nous montrerons néanmoins que la modification du climat nécessitera d'importants efforts des acteurs viti-vinicoles pour maintenir la qualité ou la typicité des vins. La viticultrice précédemment citée oppose ainsi à la satisfaction qu'elle relève chez beaucoup

14. P. Aigrain, B. Bois, F. Brugière, E. Duchêne, I.G. de Cortazar-Atauri, J. Gautier, E. Giraud-Heraud, R. Hammond, H. Hannin, N. Ollat et J.M. Touzard, « L'utilisation par la viticulture française d'un exercice de prospective pour l'élaboration d'une stratégie d'adaptation au changement climatique », *BIO Web of Conferences*, 12 (2019), p. 03020 [En ligne : <https://www.bio-conferences.org/10.1051/bioconf/20191203020>].

15. Entretien avec une employée d'un domaine viticole depuis plus de trente ans et issue d'une famille de viticulteurs, Beblenheim.

16. Gregory V. Jones, Michael A. White, Owen R. Cooper et Karl Storchmann, « Climate Change and Global Wine Quality », *Climatic Change*, 73-3 (2005), p. 319343 [En ligne : <http://link.springer.com/10.1007/s10584-005-4704-2>].

17. Philippe Baumert, « Les vins d'Alsace et le vignoble alsacien dans l'œuvre de Roger Dion : relecture et actualité de la pensée d'un des plus grands géographes français du XX^e siècle », in H. Pina et F. Martins, *The Overarching Issues of the European Space. Spatial Planning and Multiple Paths to Sustainable and Inclusive Development*, Porto, Universidade do Porto – Faculdade de Letras da Universidade do Porto, 2015, p. 336-352.

de ses collègues ses craintes pour l'avenir des cépages typiques d'Alsace : «Le *Riesling* n'existera plus en Alsace, ça c'est déjà des pronostics [...] Pour les cépages, comme les *Riesling* et *Pinot*, on fera d'autres cépages»¹⁸. Pour elle, les perceptions des conséquences du changement climatique sur la qualité des vins dépendent surtout de l'échelle temporelle, privilégiant souvent vision à court terme plutôt que vision à long terme; «ils ne se posent pas trop de questions de ce qu'il arrivera en 2050. D'ici là ils seront peut-être morts»¹⁹.

Le réchauffement inquiète donc, surtout à long terme, les viticulteurs les plus jeunes et ceux qui s'inscrivent dans la perspective d'une transmission intergénérationnelle de plus en plus difficile à assurer. L'augmentation de la concentration en alcool et en sucre est problématique en raison de l'évolution des modes de consommation, notamment à l'international, puisque beaucoup de consommateurs se tournent vers des vins peu sucrés et peu alcoolisés :

Les consommateurs demandent moins les grands liquoreux. Tout ce qui est vendanges tardives, sélection grains nobles²⁰.

Maintenant avec la météo des dernières années, les conditions climatiques, on a des vins plus alcoolisés. C'est pour ça aussi qu'on va vendanger tôt, pour éviter justement ça. Mais même si on vendange tôt, parfois ça arrive quand même. Donc si jamais ça continue ça, on va perdre un peu notre créneau marketing²¹.

Certains viticulteurs rencontrés, à l'image de la viticultrice citée ci-dessus, s'adaptent à cette tendance en réduisant leur production de vins doux et en misant encore plus sur les vins secs, qui sont aussi les plus sensibles au changement climatique. Cette observation chez les viticulteurs est également corroborée auprès des commerciaux du vin par Geneviève Teil²².

18. Entretien cité note 54.

19. *Ibid.*

20. Entretien avec une viticultrice, Obermorschwihr.

21. Entretien avec un viticulteur, Rorschwihr.

22. Geneviève Teil, «Les vigneronns seraient-ils climato-sceptiques? Les effets du changement climatique analysés par les vigneronns dans les appellations d'origine protégée d'Anjou et d'Alsace», *Cahiers Agricultures* (2020), p. 9 [En ligne : <https://www.cahiersagricultures.fr/articles/cagri/abs/2020/01/cagri190166/cagri190166.html>].

En dehors de l'élévation générale des températures, des périodes caniculaires ou très sèches dont la probabilité augmente fortement²³ provoquent de plus en plus des stress thermiques et hydriques, induisant des blocages de maturités. Plusieurs viticulteurs parlent alors de vins aux «goûts de sécheresse». Ils décrivent des feuilles flétries qui tombent, et qui ne permettent donc plus la photosynthèse. La vigne ne produit donc plus de sucre et les raisins ne mûrissent pas, restant petits, flétris et très acides.

... qui remanie leur identité rhénane

Par ailleurs, ces évolutions représentent un enjeu pour l'identité des vins rhénans. L'identité peut se définir, à la suite de Guy Di Méo, par un double jeu de différenciation et de rapprochement : «s'identifier [...] revient à se différencier des autres tout en affirmant son appartenance à des catégories, des groupes, ou encore des espaces»²⁴. Mise en avant par la notion de terroir, l'identité des vignobles dépend autant de facteurs naturels que de facteurs humains²⁵. Le terroir se définit donc d'une part par un «ensemble géologique et biologique homogène»²⁶, et comme une «construction sociale»²⁷, à laquelle participent d'importants processus historiques et collectifs²⁸. Les vins rhénans sont avant tout des vins blancs secs. Le cahier des charges de l'AOC Alsace définit par exemple ce type de vins comme «secs et minéraux, à l'acidité tendue et mure»²⁹. L'augmentation de la concentration en sucres et en alcool est donc particulièrement dommageable non seulement pour les vins de la région, mais aussi pour la réputation du vignoble. En effet, s'il ne peut plus produire ses vins phares ou si la qualité de ceux-ci se détériore, ce sont les fondations de sa réputation qui s'ébranlent et sont

23. Yoann Robin, Agathe Drouin, Jean-Michel Soubeyroux, Aurélien Ribes et Robert Vautard, «Comment attribuer une canicule au changement climatique?», *La Météorologie*, 115 (2021), p. 28-36; Serge Planton, Laurent Bopp, Éric Brun, Julien Cattiaux, Fabrice Chauvin, Matthieu Chevallier, Philippe Ciais, Hervé Douville, Gérald Giraud, Jean-Michel Soubeyroux et Laurent Terray, «Évolution du climat depuis 1850», *La Météorologie*, 88 (2015), p. 48-55.

24. Guy Di Méo, «Le rapport identité/espace. Éléments conceptuels et épistémologiques», HAL SHS 2008, <halshs-00281929>.

25. Jean-Claude Hinnewinkel, «Les terroirs vitivinicoles, des systèmes géographiques complexes», *Historiens & géographes*, 404 (2008), p. 69-77.

26. Morgane Millet, *Hommes, milieux, brebis et laits à la croisée des fromages*, thèse de doctorat, Université de Corse Pasquale Paoli, 2017 [En ligne : <https://hal.inrae.fr/tel-02788804>].

27. Mark Anthony Arceño, «Variability and Change. Terroir and the Place of Climate among Central Ohio Winegrowers», *Anthropology of food*, S14 (2020) [En ligne : <http://journals.openedition.org/aof/10723>].

28. Laurent Rieutort, «Terroir», *Hypergeo* (2012), p. 1-2 [En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00922129>].

29. *Cahier des charges AOC Alsace ou Vin d'Alsace* [En ligne : https://ava-aoc.fr/sites/default/files/cdcalsace_homologation_b.o.agri_ndeg2021-32.pdf].

à reconstruire. De plus, les cépages emblématiques de la région et le *Riesling* tout particulièrement sont menacés. En effet, des conditions fraîches sont particulièrement importantes pour un bon développement aromatique de celui-ci³⁰, et c'est «vraiment le cépage qui souffre le plus du stress hydrique» selon certains viticulteurs. Selon eux, il pourrait par conséquent être amené à disparaître d'ici quelques années, au même titre que certains vins spécifiques, comme les «vins de glace», qui nécessitent des températures descendant sous les -7 °C³¹. Et avant même de disparaître, ces caractéristiques des *Riesling* et autres cépages risquent de complètement changer. De ce fait, les vins pourraient ne plus du tout correspondre au «type», tel que défini dans les cahiers des charges des appellations. La typicité des vins d'une appellation est en quelque sorte son identité, puisqu'elle relève bien du même double processus de différenciation et de rapprochement. En effet, un vin typique est «similaire aux autres vins d'une zone d'appellation»³², et implicitement également différent de ceux qui en sont exclus. L'année 2003 peut donner une idée des conditions à venir, l'été ayant été très chaud et sec. Une viticultrice par exemple se souvient des conséquences sur le Sylvaner, qui était «atypique. Ça ne ressemblait pas du tout à un Sylvaner [...] ça n'avait plus rien à voir. Ça avait complètement changé les caractéristiques du vrai Sylvaner». D'une part, le vin était très sucré, mais il s'était aussi coloré «comme un vin orange presque», car il faisait tellement chaud que le raisin avait commencé à macérer sur la vigne. Si ces modifications ne rendent pas forcément les vins mauvais, ils ne sont plus spécifiques des vignobles rhénans et n'en sont plus l'étendard. L'enjeu qui se pose est alors de redéfinir le «type» correspondant aux vins rhénans.

Par ailleurs, cela entraîne une remise en cause des terroirs et de leur expression. En effet, c'est sur les terrains granitiques que le *Riesling* exprime le mieux son potentiel aromatique selon certains viticulteurs, mais c'est aussi là où il souffre le plus de la sécheresse, ce qui conduit paradoxalement à délaisser ces terrains ou à y planter d'autres cépages. Certains lieux-dits très reconnus (Grands Crus) pourraient ainsi perdre leur aptitude à produire des vins de qualité, en tout cas avec les cépages habituels :

30. Éric Duchêne et Christophe Schneider, «Grapevine and climatic changes : a glance at the situation in Alsace», *Agronomy for Sustainable Development*, 25-1 (2005), p. 9399 [En ligne : <http://www.edpsciences.org/10.1051/agro:2004057>].

31. Manfred Frietsch et Sofia Hesser, «Dem Eiswein wird es in der Region Freiburg grundsätzlich zu heiß – Eichstetten – Badische Zeitung», *Badische Zeitung*, 14 janvier 2021 [En ligne : <https://www.badische-zeitung.de/dem-eiswein-wird-es-in-der-region-freiburg-grundsatzlich-zu-heiss>].

32. Sylvaine Boulanger, «Traditions et innovations : une interaction gagnante dans les vignobles français», *Revue de géographie historique*, 19-20 (2021) [En ligne : <https://journals.openedition.org/geohist/2864>].

Et après il y en a d'autres qui voudraient carrément déplacer certains vignobles exposés, et abandonner ceux qui sont trop exposés, et surtout sur des sols granitiques, [...] qui créent du stress hydrique, surtout sur les *Riesling* [...] Mais c'est là que tu fais les meilleurs *Riesling*, c'est sur du granite³³.

Le changement climatique ne modifie pas seulement les potentialités des terroirs, mais aussi leur expression. En effet, celle-ci dépend de la profondeur d'enracinement, liée notamment à l'âge de la vigne. Or, lors d'hivers trop doux, la sève continue de circuler, ce qui épuise la vigne, qui devra être replantée plus fréquemment³⁴. Des vieilles vignes à l'enracinement profond pourraient donc devenir plus rares, ce qui entraînerait une moindre expression des terroirs dans les vins et, *in fine*, une forme de banalisation.

Le changement climatique entraîne donc une modification des facteurs naturels définissant le lieu et, par conséquent, du terroir et de l'identité viti-vinicole. Cependant, ces évolutions ne sont pas seulement subies, mais offrent aussi une opportunité pour produire de nouveaux types de vins et de nouveaux cépages. Le vin orange, par exemple, qui commence à être produit en Alsace, est issu de la macération de raisins blancs avec la peau, comme pour les vins rouges. Le réchauffement apparaît d'ailleurs davantage favorable aux vins rouges, qui connaissent un intérêt croissant en Alsace³⁵ :

On fait de plus en plus de rouges [...] Moi j'aime bien les vins un peu type côtes du Rhône. Alors bien sûr c'est *Pinot noir* donc on n'aura pas un côte du Rhône, mais un effet de forte maturité avec un début de séchement du raisin. Et ça, ça amène un certain type de goûts, de tannins, de velours en bouche. Moi je trouve des clients pour ces vins-là [...] Donc pour certains rouges ça ne pose pas tant de problèmes que ça le réchauffement climatique³⁶.

Pour les cépages, des expérimentations sont menées avec des variétés mieux adaptées aux conditions chaudes et sèches, comme la Syrah, dont les

33. Entretien avec une viticultrice, Beblenheim.

34. *Idem*.

35. Jean Daniel Kientz, «Viticulture. Les grands crus alsaciens s'ouvrent au rouge», *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 26 septembre 2022 [En ligne : <https://www.dna.fr/economie/2022/09/26/le-hengst-un-etalon-qui-se-pare-de-rouge-a-wintzenheim>].

36. Entretien avec un viticulteur à Rohrschwihr.

résultats sont remarquables, même si l'on verra que ces introductions font face à de nombreux blocages (voir *infra*, la partie sur les stratégies d'adaptation entre préservation de la tradition et renouvellement des vignobles).

LES STRATÉGIES D'ADAPTATION MODIFIENT LES PAYSAGES

Des transformations de pratiques qui laissent des marques...

Les stratégies d'adaptation modifient les paysages, la transformation la plus étendue étant probablement l'enherbement des vignobles. En 2002, seuls 30 à 35 % du vignoble alsacien était en effet enherbé³⁷ alors que cette proportion atteint désormais la quasi-totalité du vignoble (97 % en 2021), avec le système d'au moins un rang sur deux laissé en herbe³⁸. L'enherbement du vignoble allemand et suisse s'était largement répandu dès les années 1970, et aurait même inspiré les viticulteurs alsaciens³⁹. Ainsi, un viticulteur alsacien nous a expliqué que quand il a commencé à semer des couverts dans ces vignes, cette pratique était très peu répandue en Alsace, et il se procurait donc les mélanges de graines chez un fournisseur allemand. L'enherbement n'est en général pas motivé directement par l'adaptation au changement climatique du point de vue du producteur. Elle peut venir d'une incitation ou contrainte réglementaire, en Allemagne et en Suisse afin de réduire la pollution de l'eau et, en Alsace, pour lutter contre l'érosion⁴⁰. Ce dernier aspect relève bien d'un objectif d'adaptation au changement climatique, mais il s'agit plutôt d'une injonction « par le haut » que d'une mesure d'adaptation consciente des producteurs, comme par exemple dans le cas d'un viticulteur allemand qui a enherbé ses vignes pour respecter un zonage de protection contre la pollution des eaux aux nitrates. On parle alors d'adaptation fortuite (« *incidental* »⁴¹). L'enherbement est toutefois aussi parfois à l'initiative des viticulteurs, en raison d'aspects

37. Yves Le Bissonnais, Jacques Thorette, Cécile Bardet et Joël Daroussin, *L'érosion hydrique des sols en France*, IFEN, INRA, 2002.

38. I.N., « Enjeux de campagne. L'agriculture alsacienne soutenue dans sa transition », *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 19 avril 2021 [En ligne : <https://www.dna.fr/politique/2021/04/18/l-agriculture-alsacienne-soutenue-dans-sa-transition>].

39. Caroline Grégoire et Jens Lange, « Exploitation (et limites) de la notion de symétrie pour la quantification du transfert de pesticides dans les vignobles badois et alsaciens », *Revue Géographique de l'Est*, 47-2 (2007), p. 79-90 [En ligne : <https://journals.openedition.org/rge/93>].

40. *Ibid.*

41. Mark Pelling et Chris High, « Understanding adaptation : What can social capital offer assessments of adaptive capacity ? », *Global Environmental Change*, 15-4 (2005), p. 308-319 [En ligne : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0959378005000154>].

pratiques et techniques. Ainsi, l'adoption de cette pratique coïncide chez certains avec leur conversion à l'agriculture biologique. En effet, le désherbage mécanique est trop compliqué et coûteux sur des parcelles en coteaux et, sans herbicide ; il est alors plus simple de le réduire :

L'enherbement, on le fait finalement depuis relativement longtemps. [...] Depuis qu'on est en bio, plus ou moins. [...] Parce qu'auparavant on désherbait, plus ou moins. Enfin il y avait un peu de désherbage, pas trop non plus. Ce n'était jamais trop prononcé niveau produits phytos⁴².

Les viticulteurs ont néanmoins rapidement découvert l'intérêt de l'enherbement pour s'adapter au changement climatique, et notamment pour retenir la fraîcheur :

Ça maintient aussi un peu l'humidité, la rosée du matin, et ça... je crois qu'ils avaient mesuré. Tu as 2 ou 3 °C de différence, si tu as de l'herbe. Enfin 2 °C de moins quoi. Tu as beaucoup plus de fraîcheur s'il y a de l'herbe sous les pieds⁴³.

Quoiqu'en soit la raison, l'enherbement du vignoble produit une réelle différence paysagère (Figure 2). En effet, selon la saison, les sols nus et enherbés se différencient nettement, et des couleurs différentes apparaissent, du brun du sol au vert de l'herbe, parfois agrémenté de fleurs telles que les muscaris et les tulipes des vignes qui avaient presque totalement disparu du fait des traitements phytosanitaires.

L'agroforesterie, qu'elle soit intra-parcellaire ou sous forme de haies en bordure de parcelle, représente un changement paysager encore plus impressionnant, même si cette pratique reste plus marginale. En effet, l'arbre est un élément paysager très visible. De plus, il s'accompagne chez l'un des viticulteurs pratiquant l'agroforesterie intra-parcellaire d'un mode de palissage différent et d'un écart plus important entre les rangs de vigne, ce qui facilite le passage des tracteurs. L'espace occupé par les arbres est ainsi compensé, alors que la gêne occasionnée est le principal frein à cette pratique mentionné par les producteurs. Comme pour l'enherbement, ce viticulteur met en avant le paysage créé par ce mode de conduite, et se fabrique une nouvelle identité spatio-productive en plaçant l'arbre et le système de palissage en lyre au centre de son étiquette. Dans les

42. Entretien avec une viticultrice, Beblenheim.

43. *Idem.*



Figure 2 : Les bandes de sol nu sont bien visibles dans le paysage.
Cliché : Gaël Bohnert, CRÉSAT



Figure 3 : Vue depuis le vignoble de Wihr-au-Val.
Cliché : Gaël Bohnert, CRÉSAT

entretiens, s'adapter au changement climatique apparaît clairement comme une motivation à la plantation d'arbres, ceux-ci permettant d'atténuer les fortes chaleurs et ainsi de préserver la qualité des vins : « Les arbres peuvent aider, pour avoir de la fraîcheur [...] Il faut détourner effectivement la puissance solaire »⁴⁴. De plus, ils constituent aussi des barrières au ruissellement, et protègent donc le vignoble de l'érosion et des coulées d'eaux boueuses.

D'autres mesures d'adaptation ne sont pas non plus sans impacts paysagers, telles que l'aménagement de terrasses pour limiter l'érosion et les coulées d'eaux boueuses, ou les filets de protection contre la grêle et le gel. Au-delà de ces pratiques, les paysages peuvent aussi être modifiés par un déplacement des vignobles, sur les versants Nord ou plus en altitude⁴⁵. Ainsi, des vignes réapparaissent dans certaines vallées, qui étaient jusqu'à présent dominées par des paysages de prairies ou de forêts : un des exemples les plus remarquables de reconquête des versants forestiers concerne le vignoble de Wihr-au-Val au cœur de la vallée de Munster, désormais le plus élevé d'Alsace, alors qu'il a disparu entièrement dans la commune voisine de Gunsbach (Figure 3).

... perçues différemment selon les acteurs et les époques

L'appréciation de ces modifications paysagères est très subjective, et elle varie selon les acteurs, leur idéologie et celle de leur époque. Elles peuvent être perçues positivement et mises en avant, comme par exemple sur l'étiquette mentionnée précédemment, car elles symbolisent un « verdissement du produit », associé à une image de nature. Mais puisqu'elles transforment les paysages habituels, elles remettent aussi en cause une partie de l'identité du métier de viticulteur. Ainsi, si l'enherbement est largement accepté aujourd'hui, cela n'a pas toujours été le cas, et encore actuellement, certaines formes d'enherbement ou l'agroforesterie sont parfois rejetées car créant un paysage trop « sauvage » (Figure 4), alors que la vigne devrait être « propre », signe d'une bonne gestion⁴⁶. De plus, elle ne correspond alors plus à l'image véhiculée d'un « vignoble homogène, graphique et ordonné » et d'un « paysage construit et maîtrisé »⁴⁷. Les paysages viticoles ont en effet

44. Entretien avec un viticulteur, Andlau.

45. É. Duchêne, F. Huard, V. Dumas, C. Schneider et D. Merdinoglu, « The challenge of adapting grapevine varieties to climate change », *Climate Research*, 41-3 (2010), p. 193-204 [En ligne : <http://www.int-res.com/abstracts/cr/v41/n3/p193-204/>].

46. Entretien avec un viticulteur, Andlau.

47. Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, *Portrait du Piémont Viticole*, http://www.paysages.alsace.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?article137#sommaire_2, consulté le 2 février 2022.

été construits par l'action humaine et son histoire, conférant une spécificité à chaque vignoble. Ces vignobles moins structurés s'éloigneraient donc de l'unité du vignoble et de ses paysages typiques. Néanmoins, ils répondent aussi à un enjeu de diversification paysagère. Les vignobles alsaciens et badois présentent en effet des paysages variés qu'il s'agit de préserver⁴⁸, mais également de promouvoir alors que les représentations du vignoble ont tendance à s'uniformiser⁴⁹. Les arbres dans les parcelles ou en bordure et les terrasses peuvent largement contribuer à cette diversification paysagère, de même que d'autres modes de conduite (enherbement, palissage, etc.).



Figure 4 : Certains types d'enherbement peuvent donner à la vigne un aspect sauvage renvoyant à la perception d'un manque d'entretien. Cliché : Gaël Bohnert, CRÉSAT

Finalement, des modifications de paysages pourraient favoriser le maintien des caractéristiques des vins. En réponse à l'évolution des facteurs naturels, ce sont les facteurs humains qui sont mobilisés pour agir sur l'identité viti-vinicole. Cela permet en partie son maintien en ce qui concerne les produits, mais peut amener à une évolution de l'identité paysagère. Face à de tels changements, beaucoup appellent à redéfinir l'identité viti-vinicole de la région plutôt que de vouloir en maintenir à tout prix tous les aspects.

48. Deutsches Weininstitut GmbH, Baden, <https://www.germanwines.de/tourism/wine-growing-regions/baden/>, consulté le 2 février 2022 ; Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, *Dynamiques et enjeux paysagers du Piémont Viticole*, <http://www.paysages.alsace.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?article140>, consulté le 2 février 2022.

49. Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, *Représentations et images du Piémont Viticole*, <http://www.paysages.alsace.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?article139>, consulté le 2 février 2022.

LES STRATÉGIES D'ADAPTATION ENTRE PRÉSERVATION DE LA TRADITION ET RENOUVELLEMENT DES VIGNOBLES

Adaptation et préservation de la tradition, deux objectifs contradictoires ?

Les vins et les paysages de la région constituent un patrimoine, construit au cours de l'histoire par le terroir et défendu par les AOC. Il est considéré par beaucoup de viticulteurs et de consommateurs comme une partie de l'identité locale, richesse à préserver absolument. Pourtant, nous avons vu que les évolutions causées par le changement climatique sont indéniables. Certains considèrent alors qu'il est illusoire d'espérer préserver à la fois les caractéristiques des vins et les pratiques traditionnelles. Il est alors nécessaire de s'adapter à ces évolutions, et il vaut mieux les anticiper pour ne pas se laisser dépasser. Mais ces adaptations sont fortement contraintes par la volonté de préserver la tradition :

Nous on a tendance avec nos AOC à vouloir être plutôt conservateurs [...] on a trouvé des réponses. Mais des réponses où on sort un petit peu du cadre [...] il y a un effet boule-de-neige qui peut vous amener jusqu'à la limite de la législation⁵⁰.

D'autres sont vraiment en train de se dire, pour nous dans notre secteur ce serait bien qu'on puisse quand même mettre des choses [...] Et d'autres vont dire on ne veut pas. Parce que si on ouvre les portes à ça... On va être dépendants. Je ne sais pas ce qui peut arriver derrière. Donc qualitativement est-ce que l'image va être dégradée ?⁵¹

Les cépages offrent une excellente illustration de ces tensions. Les blocages les plus évidents sont réglementaires, en lien avec les AOC, alors que le vin hors AOC ne représentait que 1,3 % de la production du pays de Bade⁵², 1 % de la surface en Alsace⁵³, et 10 % de la production en Rhénanie-Palatinat⁵⁴. Les cépages autorisés sont ainsi beaucoup plus

50. Entretien avec un viticulteur, Rorschwihr.

51. Entretien avec un conseiller viticole.

52. Statistisches Landesamt Baden-Württemberg, *Weinmosternte in Baden-Württemberg seit 2002 nach Qualitätsstufen und Weinbaubereichen*, <https://www.statistik-bw.de/Landwirtschaft/Weinwirtschaft/Weinmosternte.jsp>, consulté le 28 octobre 2021.

53. Agreste, *Vignes selon le statut et l'orientation de l'exploitation – Disar-Saiku*, https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-saiku/?plugin=true&query=query/open/G_0018#query/open/G_0018, consulté le 24 août 2021.

54. Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz, *Weinbestände am 31. Juli 2019, 2019* [En ligne : https://www.statistik.rlp.de/fileadmin/dokumente/berichte/C/4023/C4023_201900_1j_L.pdf].

restreints dans l'AOC Alsace et Jura⁵⁵. Les cépages non traditionnels ne peuvent ainsi pas se développer en Alsace et dans le Jura suisse comme en Allemagne et le reste de la Suisse. Les appellations d'origine apparaissent alors comme barrière aux circulations de pratiques, et sont critiquées pour leur rigidité :

J'ai des cépages qui vont avec le climat, c'est tout simple [...] On crée un problème qui n'existe pas [...] Il faut arrêter avec les cépages traditionnels, c'est tout simple [...] Il y a la politique qui empêche de mettre de nouveaux cépages sur le marché, parce que la tradition... [...] La loi est le problème, pas le climat [...] Avec les appellations, on essaie de créer... je ne sais pas quoi à la fin. Parce que c'est tellement débile. Une agriculture qui se tue soi-même tout simplement⁵⁶.

Ce qui amène certains viticulteurs à s'en détacher⁵⁷. Ils mettent alors en avant d'autres arguments pour promouvoir leurs vins que l'AOC : certification agriculture biologique ou biodynamie, paysages associés à la nature, etc. Ainsi, leur communication ne repose plus sur la typicité, mais davantage sur la différenciation :

C'est des bouteilles qui se vendent bien. C'est un vin qui se démarque. Donc la nouveauté, dans quelque chose de carré, ça fait toujours un petit appel d'air⁵⁸.

Un passage d'une recherche de typicité vers celle de l'authenticité ?

De plus, la médiatisation du changement climatique contribue à une prise de conscience de la part des consommateurs (et des producteurs), dont les attentes évoluent vers davantage de prise en compte des problématiques environnementales. L'agriculture biologique et les représentations de

55. *Cahier des charges AOC Alsace ou Vin d'Alsace, op. cit.*; AOC Jura, Aargau : «Weinbauverordnung» [En ligne : https://gesetzessammlungen.ag.ch/app/de/texts_of_law/915.712/versions/2766]; AOC Basel Landschaft, Basel Stadt et Solothurn : «Verordnung über den Pflanzenbau» [En ligne : https://bl.clex.ch/frontend/versions/pdf_file_with_annex/2428]; AOC Baden : «Antrag auf eine neue Änderung» [En ligne : <https://ec.europa.eu/geographical-indications-register/eambrosia-public-api/api/v1/attachments/38384>]; AOC Pfalz : *Publication of a communication of approval of a standard amendment to a product specification for a name in the wine sector referred to in Article 17(2) and (3) of Commission Delegated Regulation (EU) 2019/33 2022/C 272/05, 2022* [En ligne : [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:52022XC0715\(03\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:52022XC0715(03))].

56. Entretien avec un viticulteur jurassien membre du réseau PIWI International, Soyhières.

57. J.D. Kientz, «Viticulture. La Grange de l'oncle Charles tourne le dos à l'AOP Alsace», *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 3 novembre 2021 [En ligne : <https://www.dna.fr/economie/2021/11/04/video-la-grange-de-l-oncle-charles-tourne-le-dos-a-l-aop-alsace>].

58. Entretien avec un responsable technique.

«nature» sont d'excellents moyens de se différencier. Il s'agit de montrer que ses pratiques sont plus écologiques et que ses produits sont plus naturels, donc que le domaine est différent des autres.

Cela montre que l'innovation, définie ici comme l'introduction d'une nouveauté au sein d'un vignoble⁵⁹, n'est pas forcément technologique, même si c'est souvent quasi exclusivement dans ce sens qu'elle est représentée dans les imaginaires, en raison notamment des discours médiatiques et politiques largement dominants de promotion de l'innovation technologique. Elle peut aussi reposer sur la naturalité et l'authenticité, concept mal défini⁶⁰, qui met souvent en avant l'artisanat, par opposition justement à la technologie⁶¹. S'il est assez logique pour un vigneron «typique» de se revendiquer authentique, il est aussi possible de rechercher l'authenticité par l'innovation et en se différenciant du reste de l'appellation. Les vins «naturels» ou «nature» sont un parfait exemple. Ils constituent en effet une innovation puisqu'ils instaurent une nouveauté dans le monde du vin. Ils se différencient du reste de l'appellation, tout en évitant au maximum les procédés technologiques. Le contexte de changement climatique, et plus largement de crise environnementale, est propice aux innovations qui se réclament de l'authenticité, car beaucoup de consommateurs sont à la recherche de produits naturels, artisanaux, au sens où ils sont le fruit de processus naturels et d'un travail humain, plutôt que d'outils technologiques qui inspirent parfois peu confiance. Le fort engouement pour les vins biologiques, biodynamiques ou «natures» montre bien cette tendance :

On a commencé à faire des vins naturels et on a trouvé ça intéressant [...] Et puis on commençait à avoir des clients pour ces vins-là⁶².

Ceux qui ne passeraient pas bio n'auront pas d'avenir [...] Alors à un moment on n'a pas passé le cap de la biodynamie parce que c'est assez contraignant en vinification. Mais on y va aussi, parce qu'on voit bien que s'il y a un effet de masse sur le bio, il va y avoir un effet de différenciation qui va s'atténuer⁶³.

59. Ce qui ne signifie pas non plus nécessairement qu'innovation doit être opposée à tradition : voir S. Boulanger, «Traditions et innovations», *art. cit.*

60. Jay Gatrell, Neil Reid et Thomas L. Steiger, «Branding spaces : Place, region, sustainability and the American craft beer industry», *Applied Geography*, 90 (2018), p. 360370 [En ligne : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0143622816301977>].

61. S. Boulanger, «Traditions et innovations», *art. cit.*

62. Entretien avec une viticultrice, Obermorschwihr.

63. Entretien avec un viticulteur, Rorschwihr.

C'est clairement de cette stratégie alliant innovation et authenticité que relèvent les solutions fondées sur la nature⁶⁴ comme l'agroforesterie, l'enherbement et le palissage mis en scène sur l'étiquette décrite plus haut, ou par la vinification en Qvevri⁶⁵ par exemple. Il est intéressant de voir avec les cépages PIWI qu'une stratégie s'éloignant de la typicité peut en même temps se réclamer de l'authenticité. En effet, l'objectif affiché est de produire avec moins d'intrants, donc de façon plus naturelle et avec moins d'aides technologiques. On peut pourtant aussi considérer ces cépages comme des aides technologiques, puisqu'ils sont issus de la création variétale. Il apparaît donc que la définition de l'authenticité varie selon ce que les acteurs perçoivent comme naturel ou technologique.

Par ailleurs, l'adaptation peut aussi passer par la mobilisation et l'amélioration d'anciennes pratiques. Nous avons, par exemple, assisté à une journée de formation organisée par un groupe de viticulteurs et de prestataires utilisant la traction équine. Cette pratique offre de nombreux intérêts : moins de tassement du sol, pas de consommation de carburant et donc moins d'émissions de gaz à effet de serre, etc. Elle rentre également dans une logique de naturalité et d'authenticité, mais elle illustre dans le même temps l'articulation entre tradition et innovation, puisque toutes sortes d'outils, même les plus modernes, peuvent être adaptés à la traction équine grâce notamment à de l'auto-construction. Le cheval facilite de plus le passage de certains outils dans des parcelles difficilement mécanisables, et élargit ainsi la gamme des opérations possibles.

Mais puisque les productions hors AOC restent minoritaires, et que celles-ci sont considérées comme des freins à certaines stratégies d'adaptation, des débats émergent aussi pour faire évoluer les cahiers des charges. L'autorisation de nouveaux cépages ou l'irrigation est notamment exigée. Mais tous les viticulteurs ne sont pas du même avis sur les évolutions à apporter, comme l'illustre la question de l'irrigation. Celle-ci est en effet interdite dans l'AOC Alsace⁶⁶ alors qu'il n'y a aucune restriction dans les AOC allemandes et suisses. Certes, l'irrigation reste aussi très rare en Allemagne, et cela malgré des programmes de subvention européens pour le goutte-à-goutte, car l'eau est peu disponible sur les coteaux et qu'il est nécessaire de signaler les prélèvements dans le milieu selon des procédures très strictes afin d'éviter la concurrence avec d'autres usages.

64. Il s'agit de mesures s'appuyant sur les processus écosystémiques, qui doivent pour cela être préservés ou restaurés : <https://uicn.fr/solutions-fondees-sur-la-nature/>, consulté le 08/07/2022.

65. Il s'agit d'une grande jarre en terre cuite originaire de Géorgie, utilisée semi-enterrée par l'une des viticultrices rencontrées pour vinifier certains vins.

66. *Cahier des charges AOC Alsace ou Vin d'Alsace*, op. cit.

L'irrigation demande de plus une charge de travail non négligeable. Malgré ces obstacles qui n'ont rien à voir avec les cahiers des charges, plusieurs viticulteurs alsaciens militent pour l'autorisation de l'irrigation : « J'aimerais bien irriguer, mais je n'ai pas le droit »⁶⁷, en se référant notamment à ce qui se fait dans d'autres vignobles : « j'ai déjà vu en Suisse, ils irriguent »⁶⁸. D'autres s'y opposent⁶⁹, d'une part en raison de considérations pour la pérennité de la ressource à long terme :

Moi je reste persuadé que l'irrigation n'est pas une bonne solution. [...] il suffit de regarder l'Australie et la Californie. L'usage excessif de l'eau à tort et à travers, à un moment, on raréfie complètement, on a des feux de forêt, on accélère l'effet...⁷⁰.

D'autre part, l'irrigation est aussi rejetée car celle-ci ne permettrait pas l'expression des terroirs et du potentiel qualitatif de la vigne : « Irriguer c'est souvent signe d'excès de production, de baisse de qualité »⁷¹. Le rejet de l'irrigation s'inscrit ainsi à la fois dans le respect des pratiques traditionnelles et de la « naturalité », puisque l'argument évoqué est que la vigne doit faire son cycle naturellement, en tirant les ressources de son milieu, quitte à réduire les rendements. Cet argument réfère donc à « l'authenticité », puisqu'il s'inscrit dans la volonté de produire le plus naturellement et artisanalement possible, avec un minimum d'aides technologiques, pour obtenir des vins qui révèlent les qualités du terroir et le savoir-faire du vigneron.

Les garants de la tradition, producteurs ou consommateurs ?

Comme on le voit, les blocages réglementaires ne sont pas forcément les plus forts. La tradition viti-vinicole locale est aussi défendue par les consommateurs, voire les viticulteurs eux-mêmes. En effet, bien que beaucoup de cépages soient autorisés en Allemagne, les cépages traditionnels restent largement majoritaires, car des cépages plus inhabituels seraient largement méconnus et rejetés par la majorité des consommateurs :

67. Entretien avec une employée viticole alsacienne, Barr.

68. Entretien avec un conseiller viticole alsacien.

69. DNA, « Viticulture. Pour les jeunes vigneronns alsaciens, l'irrigation n'est pas la solution », *Dernières Nouvelles d'Alsace*, 1^{er} août 2019 [En ligne : <https://www.dna.fr/economie/2019/08/01/pour-les-jeunes-vignerons-l-irrigation-n-est-pas-la-solution>].

70. Entretien avec un viticulteur alsacien, Rorschwihr.

71. Entretien avec un conseiller viticole alsacien.

Du point de vue de la production, c'est génial. C'est parfait. Du point de vue de la vente, c'est très difficile [...] Le consommateur allemand se focalise beaucoup sur les cépages. Il boit préférentiellement des mono-cépages, comme ça sonne si bien en français. Ils veulent du *Pinot gris*, du *Pinot blanc*, du *Chardonnay*, ou du *Pinot noir*, ou du *Chasselas*. Mais ils ne veulent pas de *Johanniter*, ou ils ne s'intéressent pas au *Broner*⁷².

Ainsi, malgré des possibilités fort différentes selon les pays, les cépages utilisés restent très similaires, marquant une culture commune dont il est difficile de se détacher quelle que soit la réglementation. La typicité reste donc un critère déterminant du succès des vins.

Enfin, des blocages sont aussi associés à une forme de pression sociale exercée entre viticulteurs. Ceux qui adoptent des pratiques ou des types de vins trop différents de leurs voisins risquent d'être marginalisés et isolés. Cela est bien visible pour les premiers à s'être convertis à l'agriculture biologique ou à la biodynamie : « J'étais le premier à cet endroit. Et ils m'ont dit que j'étais fou. – Parce que vous étiez bio ? – Oui ! Absolument cinglé »⁷³, ou dans le cas de l'enherbement et de l'agroforesterie qui donnent une apparence trop sauvage, comme nous l'avons expliqué avant, ou encore de ceux qui adoptent des modes de palissage inhabituels :

Je n'ai pas beaucoup, échanges de connaissances, puisque mes idées ne sont pas forcément... Enfin par rapport aux vignes en lyre, comme les autres n'ont pas les perspectives de développement, puisqu'ils ont normalisé les plantations de vignes... Donc ça n'intéresse personne globalement. À part effectivement les clients. Mais dans les producteurs viticoles...⁷⁴.

C'est donc aussi l'adoption de certaines pratiques par quelques viticulteurs « pionniers » qui peut amener à leur diffusion localement, s'ils parviennent à convaincre leur entourage. Un viticulteur nous a par exemple raconté avoir été sollicité après sa conversion à l'agriculture biologique par des collègues souhaitant faire de même. De plus, les viticulteurs eux-mêmes restent souvent attachés aux cépages traditionnels, car emblématiques de la région, ils correspondent à leur identité et leur savoir-faire. Ils voudraient ainsi

72. Entretien avec un viticulteur allemand membre du réseau PIWI International, Heitersheim (notre traduction).

73. Entretien avec un viticulteur certifié agriculture biologique depuis 1985, Hainfeld (notre traduction).

74. Entretien avec un viticulteur, qui apparaît très isolé en raison de ses pratiques atypiques, Andlau.

par exemple « rester spécialistes des blancs »⁷⁵, puisque c'est sur ces cépages que s'est construite la notoriété des vins rhénans. Produire d'autres cépages, notamment rouges comme la Syrah, présente le risque de perdre la spécificité des vins de la région et de ne plus réussir à vendre : « c'est bien beau de mettre de la Syrah, mais si tout le monde fait de la Syrah... On en fait déjà dans le Sud »⁷⁶. Si les vins rhénans ne se distinguent plus par leurs cépages particuliers, il faut pouvoir redéfinir leur identité et poser d'autres bases à leur spécificité.

Un paradoxe apparaît finalement dans la volonté de préserver la tradition viti-vinicole locale : il est impossible de préserver les caractéristiques des vins sans modifier les pratiques et les paysages. Des évolutions sont donc inévitables, et il est important de définir collectivement quelles identités sont souhaitées pour les vignobles, afin de ne pas subir ces évolutions, mais d'orienter leur direction.

DISCUSSION : UN CONTEXTE TRANSFRONTALIER POUR TROUVER DES SOLUTIONS COMMUNES ?

Le Rhin Supérieur pourrait offrir un contexte propice pour contribuer à répondre aux questions que pose le changement climatique concernant la préservation ou la modification des vins et des paysages, en raison des similitudes des conditions naturelles et humaines et des logiques de coopération transfrontalière.

Premièrement, il forme une entité cohérente partagée entre trois pays. Il s'agit en effet d'un fossé d'effondrement, constitué d'une plaine, séparée en deux par la frontière matérialisée par le Rhin, et encadrée de deux massifs de moyenne montagne : les Vosges et la Forêt-Noire. Ceux-ci sont « assez semblables dans leurs formes structurales et dans leur nature géologique », y compris dans la forme des vallées⁷⁷. Les similitudes ne sont pas seulement Est-Ouest, mais aussi Nord-Sud, puisque les Vosges se prolongent dans le Palatinat⁷⁸, et que la Forêt-Noire remonte également jusqu'au Nord du pays de Bade⁷⁹. Entre plaine et montagnes se trouvent

75. Entretien avec une employée viticole, Beblenheim.

76. *Idem*.

77. Jacques-Pierre Millotte, « L'homme et l'environnement naturel dans la vallée du Rhin supérieur », in P. Jud et S. Plouin (dir.), *Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'âge du fer*, Dijon, ARTEHIS Éditions, 2003, p. 1526 [En ligne : <http://books.openedition.org/artehis/17101>].

78. *Ibid*.

79. Georges Dubois et Camille Dubois, *La géologie de l'Alsace. Aperçu général et excursions géologiques*, Strasbourg, Service de la carte géologique d'Alsace et de Lorraine, 1955 [En ligne : https://www.persee.fr/doc/sgeol_0080-9020_1955_mon_13_1].

les piémonts, qui sont eux aussi semblables du côté français et allemand⁸⁰. Outre la topographie, la carte de la géologie de surface rend également compte de la similitude des conditions⁸¹. C'est majoritairement ici que se situent les vignobles, ainsi qu'à l'embouchure de certaines vallées (Figure 1). Ils bénéficient donc de conditions remarquablement symétriques⁸².

Les vignobles rhénans se caractérisent par ailleurs par une culture commune, qui se manifeste par les cépages, puisque nous avons vu que *Riesling* et *Pinot* sont des cépages emblématiques des vins alsaciens comme allemands. Les vins alsaciens sont d'ailleurs dénommés non pas selon le terroir, mais selon le cépage, ce qui est une particularité en France, et crée une proximité avec le système viti-vinicole allemand. Nous avons également vu la prédominance des vins secs en France comme en Allemagne. Ces vignobles sont donc très similaires, et font face aux mêmes problématiques. Une réflexion commune pourrait donc être utile, afin de partager les bonnes pratiques, puisque la frontière peut fournir des « opportunités résultant des différences de systèmes »⁸³. Et ce d'autant que le Rhin Supérieur est souvent cité comme un exemple de coopération transfrontalière⁸⁴. Deux principaux objectifs ont été poursuivis au cours de son histoire : le développement de l'économie, mais aussi d'une « conscience régionale » apte à rapprocher les populations. Il s'agissait aussi de trouver des solutions à des problèmes communs, entre autres environnementaux⁸⁵. Les conséquences du changement climatique sur les vignobles s'insèrent parfaitement dans ce type d'enjeux, et se prêtent donc particulièrement bien à une démarche conjointe dans ce cadre transfrontalier.

80. *Ibid.*

81. <https://sdi.georhena.eu/mapfishapp/map/a0644d6e7d3d110efae2933204f64e8>, consulté le 1^{er} décembre 2021.

82. Caroline Grégoire et Jens Lange, « Exploitation (et limites) de la notion de symétrie pour la quantification du transfert de pesticides dans les vignobles badois et alsaciens », *Revue Géographique de l'Est*, 47-2 (2007), p. 7990 [En ligne : <https://journals.openedition.org/rge/93>].

83. Bernard Reitel, « Le Rhin Supérieur, une région transfrontalière en construction ? Une approche géographique d'une situation frontalière », in *Vivre et penser la coopération transfrontalière*, vol. 1 : *Les régions frontalières françaises. Contributions du cycle de recherche sur la coopération transfrontalière de l'Université de Strasbourg et de l'Euro-Institut de Kehl*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 2010, p. 289306.

84. Pauline Pupier, « La 'région métropolitaine trinationale du Rhin supérieur' : contrer la périphérie étatique par la centralité métropolitaine », *Belgeo. Revue belge de géographie*, 2 (2019) [En ligne : <http://journals.openedition.org/belgeo/32078>].

85. Birte Wassenberg, « Qu'est-ce qui motive la coopération transfrontalière dans l'espace franco-germano-suisse ? Approche historique », in *Vivre et penser la coopération transfrontalière*, *op. cit.*, vol. 1, p. 95115.

Pourtant, les frontières restent très hermétiques. Certes, les similitudes de ces vignobles résultent aussi d'influences mutuelles, notamment pour l'enherbement. Mais les échanges entre viticulteurs des trois pays restent néanmoins très rares, malgré des initiatives institutionnelles visant à les rapprocher, comme le projet *Interreg Vitifutur* entre 2017 et 2019. Les différences réglementaires peuvent être des barrières aux circulations, comme l'illustre le cas des cépages. La langue peut évidemment également être un obstacle important. Mais surtout, il semble que les producteurs ne se saisissent pas de cette échelle intermédiaire que constitue l'échelle transfrontalière, préférant s'appuyer sur des réseaux locaux, plus accessibles, et mondiaux, permettant de se confronter à des différences plus marquées.

CONCLUSION

Alors que les caractéristiques des vins, les pratiques et les paysages sont toutes des composantes de la tradition viti-vinicole régionale défendue par les AOC, il est paradoxalement nécessaire de faire évoluer les pratiques pour préserver les caractéristiques des vins, ce qui se répercute aussi sur les paysages. Les modifications paysagères observées concernent pour le moment surtout l'échelle de la parcelle, en raison des modes de conduite de la vigne. Néanmoins, certains viticulteurs envisagent déjà de repenser la localisation de leurs terrains, délaissant certaines zones pour en gagner d'autres. Si ces mouvements sont actuellement restreints par les délimitations des appellations, on pourrait s'attendre à ce que dans quelques années émerge le débat sur la définition de ces zones, de même que ce qu'on observe déjà pour les cépages ou l'irrigation. Le changement climatique pourrait donc rapidement induire des modifications paysagères à une échelle bien plus visible.

On assiste ainsi à une remise en cause du lieu dans l'identité des vins, compensée par une mise en valeur accrue des pratiques. À cela s'ajoute une recherche croissante de différenciation, misant sur la singularité individuelle du domaine et sur des paysages et pratiques plus naturels ou écologiques, plutôt que sur l'identité collective de l'appellation et des vignobles de la région, autrement dit sur la typicité. Il n'empêche que celle-ci reste un déterminant majeur des stratégies des acteurs viti-vinicoles, en raison notamment du poids des cahiers des charges et des consommateurs. Que les évolutions soient choisies ou subies, les vins pourraient néanmoins de plus en plus s'éloigner du « type » tel qu'il a été défini par le lieu et par l'histoire, car le changement climatique modifie les facteurs naturels, et conduit indirectement à modifier les facteurs humains.

L'adaptation des vignobles met donc en jeu de profondes questions identitaires, qui génèrent de vifs débats, voire des conflits. Il ne faut cependant pas éviter ces débats, puisqu'il est nécessaire de redéfinir collectivement l'identité viti-vinicole régionale face à ces évolutions. Les échanges entre les acteurs des filières viti-vinicoles apparaissent alors indispensables et le débat sur l'évolution des appellations doit également être ouvert.

Par ailleurs, les vignobles du Rhin Supérieur font face à des problématiques communes alors qu'ils partagent des conditions proches et une forme de culture viti-vinicole commune, mise en évidence notamment par les cépages. La faiblesse des échanges entre viticulteurs français, allemands et suisses, malgré l'exemplarité de la coopération transfrontalière sur le plan institutionnel interroge. Si nous partons de l'hypothèse que les échanges transfrontaliers peuvent être de véritables atouts pour l'adaptation des vignobles rhénans au changement climatique, comment lever alors les difficultés auxquelles ils font face ? Dans ce contexte d'évolution des identités viti-vinicoles, les proximités existantes, à la fois géographiques et culturelles, pourraient, par exemple, être mises à profit pour un rapprochement des vignobles rhénans français, allemands et suisses, pour créer ou renforcer une identité viti-vinicole rhénane, permettant ainsi de mieux mettre en valeur les spécificités des vignobles et leur ancrage spatial et historique dans cette région.

RETOUR AUX SOURCES _____

DAVID BOURGEOIS

Les sources de la coopération transfrontalière : l'exemple de l'agglomération de Bâle à travers les fonds de Saint-Louis Agglomération

David Bourgeois est doctorant en histoire médiévale (Université de Haute-Alsace – CRÉSAT), chargé de cours en archivistique, responsable des Archives de l'Agglomération de Saint-Louis et président de la Société d'Histoire et de Géographie de Mulhouse. Ses principaux thèmes de recherche portent sur l'histoire économique et religieuse du Rhin supérieur à la fin de l'époque médiévale et au début du xvi^e siècle.

La position de l'agglomération bâloise est en elle-même une particularité née de la géographie et de l'histoire. Héritière d'une histoire pluriséculaire qui l'a placée au centre des échanges européens, Bâle a mis en œuvre les mesures lui permettant d'amoindrir les contraintes liées aux frontières qui l'enserrent. Mieux, elle a su en faire un atout. Profitant d'une économie en constante mutation depuis la fin de l'époque médiévale, la ville rhénane a dès cette époque constitué un pôle d'attraction régional fort. Le dynamisme du continent après la Seconde Guerre Mondiale et la construction européenne ne l'ont pas isolée, bien au contraire. Le dialogue porté par les édiles fédérales et locales a permis de nouer des coopérations avec ses voisines immédiates, la France et l'Allemagne. Son rayonnement n'a fait qu'augmenter à mesure que se développaient et se diversifiaient les secteurs industriels alors que le secteur bancaire se structurait au point de faire de cette ville l'une des places fortes de la finance continentale¹.

Pour poursuivre son développement, la coopération transfrontalière revêtait pour Bâle une importance stratégique. Deux axes majeurs constituent encore aujourd'hui les leviers de son développement : les transports aussi bien pour traverser la ville que pour assurer la pendularité essentielle à son économie et l'urbanisme, coordonné, pour lui permettre une croissance démographique, culturelle et économique, garante de son attractivité dans le concert des métropoles du continent. Le bassin de vie de Bâle, conséquent démographiquement, regroupe près d'un million d'habitants.

1. Voir entre autres Heinz Polivka, *Basel und seine Wirtschaft. Eine Zeitreise durch 2000 Jahre*, Lenzburg, Verlag Merker im Effingerhof, 2016.

Axes essentiels du développement de l'agglomération de Bâle, les aspects transfrontaliers de sa politique constituent un cas d'école et d'étude. Acteur de premier plan du dialogue transfrontalier, la Communauté d'Agglomération de Saint-Louis a endossé, peu à peu, le leadership en termes de dialogue trinational. Logiquement, le fonds d'archives de cette intercommunalité s'est enrichi de versements qui permettent l'étude du développement d'une agglomération à cheval sur trois pays, cas unique de collaboration et de compromis².

À partir de ces sources, utiles à l'étude du développement urbain de l'agglomération bâloise, il est possible d'analyser les structures soutenant son développement et ses déclinaisons en termes d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

LES PROGRAMMES D'AGGLOMÉRATION DE BÂLE (PA-AP), COLONNE VERTÉBRALE DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

Portés par l'Office fédéral du développement territorial ARE (Confédération helvétique), les projets d'agglomération invitent trente-deux territoires à déposer leurs programmes en faveur de l'amélioration

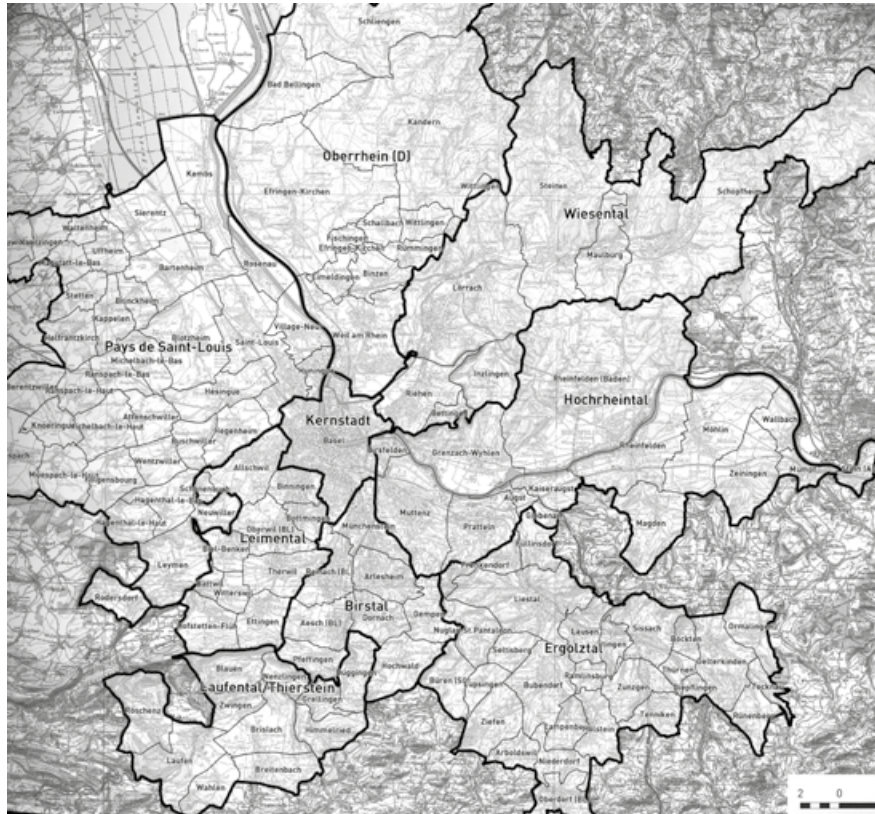
2. Les cotes des fonds d'archives renvoient aux documents conservés par Saint-Louis Agglomération. Ces archives sont communicables aux chercheurs, sur rendez-vous, selon les dispositions du Code du Patrimoine en ce qui concerne les archives publiques (rendez-vous via le site internet de SLA : www.agglo-saint-louis.fr). Les versements d'archives de la direction générale et du pôle aménagement et développement du territoire de SLA constituent les sources essentielles à l'étude de la coopération transfrontalière. Ils sont classés dans la série W (archives contemporaines). On y ajoutera utilement les fonds des collectivités constitutives de SLA. L'ensemble de ces fonds et versements sont classés et leurs inventaires et bordereaux de versement peuvent être transmis sur demande.

des infrastructures de transport en leur sein³. Le gouvernement fédéral, en retenant un certain nombre de projets selon leur cohérence et leur importance stratégique, les finance jusqu'à hauteur de 50 % pour une enveloppe de 1,6 milliard de francs suisses dans le cadre des projets d'agglomération de quatrième génération. Bâle constitue l'une des portes d'entrée de la Suisse dans les flux routiers nord-sud (Europe du Nord – Bassin méditerranéen via le Bade-Wurtemberg; Europe du nord-ouest – Bassin méditerranéen via l'Alsace). Elle est aussi l'unique accès de la Confédération à la mer. En effet, la Convention de Mannheim (17 octobre 1868) établit les conditions de circulation sur le fleuve tout en garantissant la libre-circulation pour la Suisse jusqu'au débouché du Rhin⁴.

Les transports sont donc une problématique capitale pour Bâle, à la fois pôle économique de premier ordre dans le Rhin supérieur et, plus largement en Europe, mais aussi nœud de communications et véritable verrou tant les diverses voies qui y convergent forment un hub. En plus d'être destinatrice d'échanges ponctuels et d'être également un lieu de transit, Bâle attire quotidiennement un contingent sans cesse croissant de travailleurs, transnationaux ou non. Au cours des quatre premières générations de projets d'agglomération, les autorités bâloises, en étroite collaboration avec les cantons voisins mais aussi avec le Landkreis Lörrach, le Regionalverband Hochrhein-Bodensee (pour la partie allemande), Saint-Louis Agglomération (pour la partie française), ont conçu des projets d'amélioration des conditions de transport conciliant les problématiques de développement durable. Pour ce faire, le territoire de l'agglomération a été subdivisé selon la logique des corridors, en secteurs s'articulant

3. Les projets (ou programmes) d'agglomérations ont été initiés par le Gouvernement de la Confédération helvétique en 2001. Quatre générations de programmes d'agglomérations se sont succédées. D'une durée de quatre ans, chaque programme est évalué quant à sa conception et sa réalisation par les autorités fédérales. Le premier a été déposé en 2007 (approuvé en 2010), le second en 2012 (approuvé en 2014), le troisième en 2016 (approuvé en 2019), le quatrième en 2021 (le rapport d'évaluation est attendu en 2023). La cinquième génération, qui sera déposée en 2025, est d'ores et déjà en gestation. Les programmes d'agglomération ont une portée à moyen terme mais également à long terme selon le principe des *Visions d'avenir* qui porte actuellement à l'horizon 2040. Les programmes d'agglomérations sont formellement publiés en plusieurs volumes d'analyses, synthèses et recueils de cartes traitant tous les enjeux en termes de périmètre, urbanisme, transports, zones à protéger. Voir particulièrement les versements 183W, 186W et 205W (Aménagement du territoire et Coopération transfrontalière).

4. Convention révisée pour la navigation du Rhin du 17 octobre 1868 : https://ccr-zkr.org/files/conventions/convrev_f.pdf.



Périmètre de l'agglomération de Bâle (Doc AggloBasel)

autour des lignes de chemin de fer la structurant⁵. L'objectif principal de ces programmes est de fluidifier les conditions de trafic à travers les agglomérations et non pas de l'améliorer en leur cœur. Concernant cet aspect, les autorités cantonales ont mis en œuvre un fonds de concours dédié, le Penderfonds⁶. De plus, les programmes d'agglomérations, constamment évalués, permettent une étude sociologique de l'agglomération tout en étudiant les logiques de pendularité des transports et des zones de celle-ci

5. Depuis le programme de troisième génération, la collaboration entre partenaires se déroule avant tout dans le cadre des corridors. Neuf zones sont définies. En dehors du cœur de l'agglomération (Bâle-Ville), huit corridors sont définis : Corridor Birsstadt, Corridor Ergolzta, Corridor Hochrhein, Corridor Laufental/Thierstein, Corridor Leimental, Corridor Oberrhein/Kandental, Corridor Saint-Louis, Corridor Wiesental.

6. Introduit en 2013 par le Canton de Bâle-Ville, le Penderfonds permet de financer des projets visant à réduire la part du stationnement et à transférer le trafic vers des solutions de transport en commun ou partagé. Le Penderfonds est financé à partir des recettes de stationnement. Voir 205W123-128.

qui pourraient profiter d'une amélioration de ces conditions. À ce titre, les programmes d'agglomération se penchent sur les questions du développement urbain et sur la préservation des zones naturelles à l'échelle des trois pays. Ainsi, la partie française de l'agglomération constitue un poumon vert essentiel à travers la réserve naturelle de la Petite Camargue alsacienne.

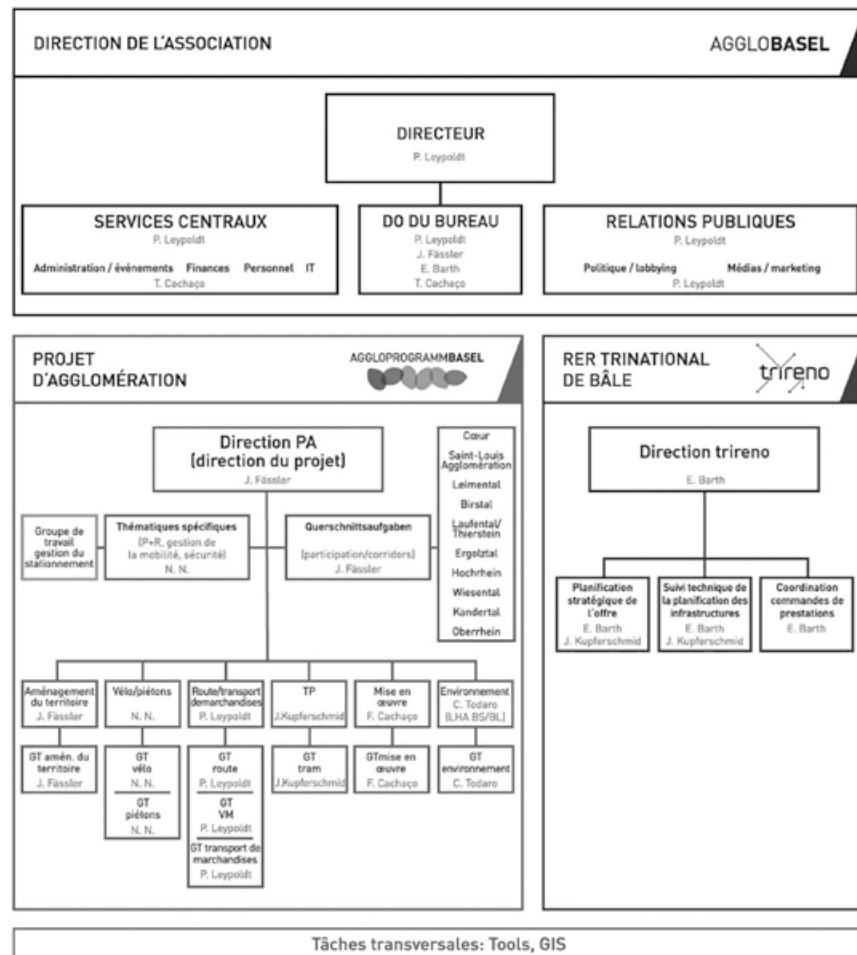
Le mode de portage politique et technique est tout à fait original. Constituée en une association, «Agglo Basel», la structure porteuse, regroupe à la fois les exécutifs de ses neuf institutions membres, une base de salariés assurant la conception et l'exécution des projets en association avec les services opérationnels de ses membres. Les programmes d'agglomération sont ainsi discutés lors de réunions des groupes de pilotage politiques et techniques mais également lors de réunions publiques sur l'ensemble du territoire dans un esprit de démocratie de proximité.

Par ailleurs, depuis la quatrième génération, l'association coordonne la mise en œuvre du projet Tirreno, RER destiné à être déployé sur l'ensemble de l'agglomération et ainsi devenir l'épine dorsale des transports publics. Le dialogue intercantonal et international ne se limite pas aux programmes d'agglomération mais se coordonne par le biais de l'Euro-métropole trinationale de Bâle (ETB). Structure associative également, elle siège à Village-Neuf à hauteur du pont du Palmrain. Œuvrant pour la coopération transfrontalière mais également porteuse de projets transfrontaliers (3Land, Vis-à-vis, Trois Pays à Vélo, IBA Basel), elle regroupe quatre-vingt-une communes des trois pays⁷. Dans le cadre d'une stratégie d'action à l'horizon 2032, elle coordonne notamment le financement d'action par des fonds Interreg en tant qu'association partenaire de l'Union européenne⁸. À ce titre, l'ETB a un rôle central d'animation et de dialogue pour le développement transfrontalier de l'agglomération bâloise⁹.

7. Du côté suisse : les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, le Planungsverband Fricktal Regio (Argovie), les arrondissements de Thierstein (Soleure) et Dorneck (Soleure), le Forum Schwarzbubenland du canton de Soleure. Du côté allemand : les villes et communes du Landkreis Lörrach, ainsi que les villes de Wehr et Bad Säckingen du Landkreis Waldshut-Tiengen. Du côté français : Saint-Louis Agglomération et ses environs, la Collectivité européenne d'Alsace, la Région Grand Est.

8. Les fonds Interreg, introduits par l'Union européenne en 1989, sont essentiels pour le financement des actions transfrontalières, dans un large cadre d'actions. De nombreuses initiatives ont ainsi été financées dans le cadre géographique de l'agglomération bâloise : Passerelle des Trois Pays, extension de la ligne 3 du tramway de Bâle, IBA Basel, etc. Le fonds Interreg Rhin supérieur est fléché pour les actions de coopération transfrontalière dans la région.

9. Les archives de l'ETB ont fait l'objet, en 2021, d'un traitement archivistique par Floriane Legendre, étudiante en Master 2 Archivistique à l'Université de Haute-Alsace. Voir ses travaux déposés au Learning Center de l'UHA. Dans les fonds de Saint-Louis Agglomération, on consultera en particulier les versements 73W (Secrétariat général), 183W, 184W, 205W (Aménagement du territoire et Coopération transfrontalière).



Organigramme politique et technique de AggloBasel

Assurant un rôle de coordination entre ces associations (et d'autres), l'association *Regio Basiliensis* déploie son action dans tous les domaines de développement de l'agglomération¹⁰. Au niveau local, sa collaboration l'amène à œuvrer de concert avec l'ETB, la plateforme Infobest-Palmsrain mais également avec la Conférence métropolitaine de Bâle, cette dernière jouant un rôle de conception des enjeux du bassin de vie de Bâle, bien au-delà de l'agglomération, de Freiburg/Breisgau à l'Argovie en passant par

10. *Regio Basiliensis* a été créée en 1963. Les séries les plus pertinentes, dans les fonds de SLA, sont comprises dans les fonds des anciens SIPES et District des Trois Frontières et dans les versements du Secrétariat général (73W).

le Jura suisse. L'ensemble des structures évoquées ici concourent aux divers aspects du développement de l'agglomération bâloise, par-delà les frontières helvétiques. Sur le sol français, les actions de ces différents acteurs ont pu se traduire par un certain nombre d'initiatives.

LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ÉVOLUTION DES MODES DE TRANSPORTS

Dans la partie française de l'agglomération de Bâle, les actions les plus concrètes en matière de transport sont de plusieurs ordres. Tout d'abord, l'amélioration de la desserte ferroviaire de l'Euroairport est un projet dont les premières études ont été publiées il y a plus de quarante ans¹¹. De manière plus globale, la question de l'Euroairport est centrale aussi bien pour l'aménagement du territoire de SLA que pour celui, plus général en termes d'accessibilité, de l'ensemble de l'agglomération bâloise. À ce titre, les archives de SLA font état de la coopération interétatique pour connecter l'aéroport aux réseaux ferroviaires nationaux aussi bien que la coopération entre collectivités pour connecter la plateforme aéroportuaire aux réseaux de transports en commun locaux, au premier chef à celui des tramways de Bâle. Dans son ensemble, l'Euroairport, véritable porte d'entrée de Bâle, est l'enjeu d'opérations d'urbanisme d'ampleur¹².

Le tramway, justement, est l'une des manifestations les plus spectaculaires de l'action transfrontalière sur le territoire français. De Bourgfelden à la gare de Saint-Louis, l'extension de la ligne 3 constitue une première étape pour la connexion de l'Euroairport au réseau de transports en commun de Bâle. Lauréats des projets d'agglomération, largement favorisés par la tenue de l'IBA Basel, les travaux de la ligne 3 auront permis de réaliser une extension en un temps relativement court (trois ans entre l'enquête d'utilité publique et la mise en service). Cette opération permet également

11. 185W8, étude menée en 1979, publiée en 1980. Pour mémoire, l'Euroairport est inauguré le 8 mai 1946 tandis que les aspects diplomatiques encadrant sa construction, son développement et son fonctionnement sont formalisés par une convention signée à Berne le 4 juillet 1949 (Ministère des Affaires étrangères, Base Traités et accords de la France : https://basedoc.diplomatie.gouv.fr/exl-php/util/documents/accede_document.php?1682414219588, consulté le 25/04/2023).

12. La zone du Technoport fait l'objet d'aménagements et d'études afin d'en faire une zone d'activité industrielle, tertiaire et commerciale majeure de l'agglomération. Le Syndicat mixte pour l'Aménagement du Technoport (SMAT) a été créé à ces fins en 1996 avant d'être dissous en 2022. Ses activités ont été reprises par SLA. Voir les fonds du SMAT : 16TRA et 17TRA. De nombreux projets de valorisation de cette zone ont été envisagés dont celui porté par Unibail-Rodamco-Westfield (multinationale française, premier groupe mondial de l'immobilier commercial).

de constater les tensions entre pratiques administratives nationales. Ainsi, alors secrétaire d'État en charge des transports, Frédéric Cuveillier intervient lui-même pour coordonner le versement des financements français et suisses afin de ne pas ralentir le projet¹³.

Enfin, en termes de transports toujours, le projet de liaison Zubringer Bachgraben-Allschwyl (Zuba) doit permettre de connecter la rocade nord de Bâle et l'autoroute A3 au réseau autoroutier français. Dans ce cas, à nouveau, la coopération transfrontalière permet de coordonner un projet d'ampleur permettant de fluidifier le trafic routier dans le secteur français qui constitue un goulot d'étranglement dans le réseau de l'agglomération de Bâle. De plus, le tracé proposé permettra le contournement des communes françaises d'Hégenheim et Hésingue, ce qui aura pour conséquence de désengorger des zones de fort trafic. La concertation, en termes d'aménagement du territoire, est équilibrée entre parties françaises et suisses¹⁴.

La coordination transfrontalière en termes de transport vise à fluidifier le trafic quel qu'en soit la nature (routier et ferroviaire) mais aussi à développer les conditions de mise en œuvre de solutions de transport durable et des mobilités douces. Ces aspects convergent avec la philosophie mise en œuvre dans la mise en place de projets d'urbanisme transfrontaliers.

LES PROJETS D'URBANISME

Le développement économique de Bâle est en forte croissance depuis plusieurs décennies. Le campus Novartis et la transformation de l'emprise des établissements Roche en sont la manifestation la plus visible¹⁵. Ce développement économique a provoqué une forte croissance démographique. Les besoins en logements de standing ne cessent d'augmenter, Bâle attirant de plus en plus un personnel qualifié et à fort pouvoir d'achat. Le parcellaire disponible à Bâle étant limité, les regards se sont donc portés sur ses voisines françaises et allemandes. En 2003, le célèbre cabinet bâlois Herzog & De Meuron livrait sa vision pour le développement urbanistique

13. 205W132. Le versement des aides gouvernementales françaises est généralement plus long que ce qu'il se constate du côté suisse.

14. 205W157-180 : études des tracés et réunions des comités politiques et techniques.

15. Visibles de loin, les *Roche towers* sont les gratte-ciels les plus hauts de Suisse. Dessinées par le cabinet Herzog & de Meuron, ces tours, au nombre de deux (Roche 1 : 178 mètres – 2015 ; Roche 2 : 205 mètres – 2022), seront rejointes par une troisième à l'horizon 2024 (Roche 3 : 221 mètres). À proximité de Huningue, dans le quartier Saint-Jean, le Campus Novartis, quant à lui, réunit des bâtiments élaborés par plusieurs grands cabinets d'architecture, sur une période s'étalant de 2005 à 2030.



Un exemple d'analyse de risques/besoins : la densité de population au rapport de la qualité de desserte des transports publics (Doc AggloBasel)

de l'agglomération¹⁶. Cette vision exerça une certaine influence dans la structuration des projets mis en œuvre par la suite.

En 2010, les acteurs politiques de la région, à travers l'ETB, ont mis en œuvre, pour une période de dix ans, l'IBA Basel 2020 (Internationale Bau Ausstellung) dans la pure tradition allemande¹⁷. Le slogan de cette exposition

16. Herzog & de Meuron, *Vision Dreispitz. Eine städtebauliche Studie*, Bâle, Christoph Merian Verlag, 2003.

17. Principalement les cotes suivantes : 183W37-72 ; 205W108-122. Voir également l'ouvrage de synthèse : Internationale Bauausstellung IBA Basel (dir.), *Gemeinsam Grenzen überschreiten – Au-delà des limites, ensemble*, Munich, Georg GmbH & Co, 2021.



Le quartier « Les Jetées » (Huningue), sous-projet du 3Land transfrontalier (Doc Constructa)



Un exemple de zone naturelle protégée : l'étang T (Petite Camargue alsacienne. Photo : David Bourgeois, octobre 2022)

entrait en cohésion parfaite avec la nature transfrontalière de l'agglomération de Bâle : *Au-delà des frontières, ensemble – Gemeinsam über Grenzen wachsen*. Structure trinationale, ses principaux objectifs étaient les suivants :

- Orienter de manière transfrontalière et à long terme la croissance et l'intégration de la région urbaine ;
- Réaliser des projets transfrontaliers d'excellence, significatifs et apporter une plus-value concrète pour les collectivités territoriales et les porteurs de projet, en soutenant ceux-ci lors de leur développement, des procédures d'autorisation et par le déclenchement d'investissements consécutifs ;
- Améliorer l'efficacité et la visibilité des engagements transfrontaliers en utilisant les relations publiques et en fixant des priorités claires.
- Améliorer le rayonnement international et l'ancrage régional de la région urbaine trinationale.

À l'échelle de l'espace français, les projets de l'IBA Basel 2020 se sont concrétisés par la réalisation de l'extension de la ligne 3 du Tramway de Bâle, de la cité des métiers d'arts et rares à Saint-Louis (Cité Danzas), par la revalorisation des gares et de leurs abords (projets « Gares actives »), la construction de la médiathèque de Sierentz ou encore le projet 3Land.

Le projet 3Land a pour but d'aménager les bords du Rhin en aval de Bâle, à cheval entre les territoires bâlois, français et allemand en un quartier de quatre cent trente hectares mettant en œuvre zones d'habitations de qualité et de services tout en préservant les zones naturelles et en favorisant les mobilités douces sur le fleuve ou le long de son cours¹⁸. Sous-projet du projet 3Land, le projet Vis-à-Vis porte en particulier sur l'aménagement d'un quartier fluvial à Huningue, aux pieds de la Passerelle des Trois Pays¹⁹. Ce quartier, « Les Jetées » dont la réalisation est en grande partie confiée au cabinet Constructa (Pietri architecture) relie à la fois le centre-ville d'Huningue revalorisé au fleuve et, dans le sens nord-sud, Huningue au

18. 183W28-36. Voir la synthèse de concept urbain en 6 volumes (*Huningue, Weil am Rhein, Basel, 3Land*, 2015).

19. La Passerelle des Trois Pays est inaugurée en 2007. Pont piéton et cyclable reliant Huningue à Weil am Rhein, il détient le record de plus longue passerelle de sa catégorie. Sa réalisation, œuvre de l'architecte franco-autrichien Dietmar Feichtinger, a été primée, entre autres, par la médaille Arthur Hayden lors de l'International Bridge Conference à Pittsburgh en 2008 (prix conservé aux archives de SLA).

centre-ville de Bâle par des voies de mobilité douce. Le quartier sort actuellement de terre²⁰.

Au-delà de la conception de nouvelles zones de vie, l'action de la coopération transfrontalière parvient à mettre l'accent sur la préservation des zones naturelles (la Petite Camargue alsacienne, l'un des poumons verts de l'agglomération dont les mesures de protection s'étendent désormais sur l'Île du Rhin entre Rosenau et Kembs) mais aussi sur la renaturation de zones précédemment anthropisées. Ainsi, le Parc des Carrières, entre Bâle, Allschwyl, Saint-Louis et Hégenheim permet, à travers onze hectares de parc, de renaturer un ensemble plus vaste de trois cents hectares. Lauréat de l'IBA Basel, le parc des Carrières dont l'aménagement se poursuivra jusqu'en 2028, a pour vocation d'être un élément structurant du nord de l'agglomération²¹.

Ainsi, les fonds d'archives de SLA recèlent les sources historiques essentielles à l'étude de la coopération transfrontalière sous les aspects de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Originalité de ce territoire – et donc de ces sources – le caractère trinational des actions mises en œuvre semble provoquer une forme d'émulation qui permet de surmonter le caractère a priori peu conciliable de trois cultures politiques. Les structures à même de porter ces projets (la formule associative est la plus souvent retenue) semblent en capacité de surmonter les écueils culturels. Cette zone du Rhin supérieur demeure l'une des plus dynamiques et l'une des plus soucieuses de concilier développement urbain et préservation de l'environnement. Les sources produites et reçues par SLA constituent un matériau de choix pour l'étude des dynamiques transfrontalières du Rhin supérieur.

20. L'instruction des dossiers d'urbanisme est effectuée par le service Autorisations Droit des Sols de SLA par délégation des communes membres. Cependant, les dossiers sont reversés aux communes. Pour le projet des « Jetées », il conviendra de consulter les archives de la commune de Huningue.

21. 183W; 205W.

BULLETIN

ACTIVITÉS ET PROJETS

Manifestations scientifiques en 2022

Collective Identities, European Identities?

Colloque en ligne EPICUR, 25 et 26 février 2022

L'Epicamp III a été réalisé par Catherine Roth (direction scientifique et organisation) en tant que colloque en ligne du groupement EPICUR d'universités Erasmus+ regroupant les universités de Haute-Alsace, de Strasbourg, d'Amsterdam, de Freiburg, de Karlsruhe (KIT), de Thessalonique (Aristote), de Poznań, de Vienne (Ressources naturelles) et du Danemark du Sud, les 25 et 26 février 2022, voir <https://epicur.education/the-programme-of-epicamp-iii-collective-identities-european-identities/>.

203

Comparative privacy and the literacies of a networked age : a critical approach

Colloque, Mulhouse, 24 et 25 mai 2022

Organisé par Sabine Bosler avec Carsten Wilhelm, préconférence de l'ICA (International Communication Association) sur « Vie privée comparée et Littérature à l'âge des réseaux : approche critique », réunissant 34 communicants, dont certains à distance ; la publication des actes est en cours.

Les Vosges à l'heure des humanités environnementales

Journée d'étude, 11 juin 2022

La journée d'étude «Les Vosges à l'heure des humanités environnementales» a été organisée par Gaël Bohnert, doctorant contractuel au CRÉSAT, le 11 juin 2022, à la chapelle Notre-Dame-des-Chaumes au col de la Schlucht. Elle visait à rassembler les jeunes chercheurs des différentes disciplines des SHS travaillant sur des questions environnementales en lien avec le massif vosgien. Un format original a été expérimenté, avec une matinée classique de présentations, et l'après-midi sous forme de conférence marchée.

Exposer les modes. Une histoire du mannequinage au musée

Colloque, Mulhouse, 23 et 24 juin 2022

Ce colloque a été organisé par Aziza Gril-Mariotte, membre titulaire du Centre de Recherches sur les Économies, les Sociétés, les Arts et les Techniques (CRÉSAT) jusqu'à l'été 2022, à l'Université de Haute-Alsace, le musée de l'Impression sur étoffes de Mulhouse et le GIS Acorso. Il s'est déroulé du 23 au 24 juin 2022.

Le colloque était organisé en lien avec l'exposition *L'imprimé dans la mode, la mode de l'imprimé*, du 9 octobre 2021 au 26 mars 2023 au musée de l'Impression sur étoffes de Mulhouse dont l'Université est partenaire et avec le soutien du Groupement d'intérêt scientifique *Apparences, corps et sociétés* (GIS Acorso), dont le CRÉSAT est membre. Le colloque a été l'occasion de rassembler des chercheurs et des professionnels travaillant sur la muséographie de la mode et les conditions de présentation des vêtements anciens et contemporains.

Diffusion de la recherche : le colloque a démarré par une visite de l'exposition *À la mode, l'art de paraître au 18^e siècle*, réalisée par Galliera, le musée de la Mode de la ville de Paris et le musée des Beaux-Arts de Dijon, du 13 mai au 22 août 2022. Cette visite a permis d'appréhender les pièces de vêtements et leur exposition, permettant une entrée en matière concrète dans le sujet.

Formation par la recherche : le colloque s'est poursuivi au musée de l'Impression sur étoffes dans le cadre des cours en 3^e année d'histoire sur les arts industriels et en histoire économique, un moment a été dédié aux étudiants pour leur montrer comment des chercheurs construisent ensemble des savoirs sur un sujet qui peut paraître très éloigné des thèmes généraux abordés en cours. Des rendus de la part des étudiants ont été attendus à l'issue du colloque. Des étudiants en muséologie et en restauration textile ont pu également suivre à distance les interventions du colloque.

Cette manifestation scientifique était accessible en présentiel au musée et en distanciel, permettant de toucher un plus grand nombre de public, près de 150 personnes se sont ainsi connectées.

Hortus : Regards transversaux sur les jardins historiques en Alsace

Colloque, 23 et 24 juin 2022

La saison *Hortus* dans la région de Guebwiller a été co-organisée par Cécile Modanese, chercheuse associée au CRÉSAT et ancienne doctorante du laboratoire. Cette saison s'est déroulée sous forme d'exposition et de colloque.

L'exposition *Hortus Beaucus : Regards croisés sur les jardins historiques*, au château de la Neuenbourg à Guebwiller, a eu lieu du 2 juin au 4 septembre 2022. Cette exposition sur les jardins historiques, à l'échelle alsacienne, a croisé les regards de l'historien et des photographes professionnels. Plusieurs artistes ont proposé leur vision actuelle de ces jardins notamment hérités des XVIII^e et XIX^e siècles. Leurs photographies ont mis en valeur les éléments patrimoniaux de ces sites naturels et historiques, rencontrant les plans anciens de jardins et autres documents originaux, éclairant l'évolution de ces lieux patrimoniaux aux influences multiples.

Le colloque *Hortus : Regards transversaux sur les jardins historiques en Alsace*, a appréhendé les jardins historiques selon une approche transdisciplinaire, mettant en évidence l'omniprésence des jardins dans le paysage culturel alsacien ainsi que son interconnexion avec des champs d'études périphériques tels que

la botanique, l'horticulture, l'urbanisme, la gestion actuelle de ces lieux, tant du point de vue patrimonial que technique. Le colloque a été organisé par la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller, en partenariat avec le CRÉSAT-UHA et la Société Savante d'Alsace, les 23 et 24 juin 2022.

Identitates : Identités plurielles et langages politiques. Les mots et les choses : Antiquité, Humanisme et ère numérique

Journée d'études internationale, Mulhouse, 22 novembre 2022

La première journée d'étude du projet UHA « *Identitates* : constructions d'identités plurielles et langages politiques de l'Antiquité à nos jours » porté par le CRÉSAT avec les laboratoires Archimède et IRIMAS, a été organisée par Myriam Chopin-Faron (CRÉSAT) et Airton Pollini (Archimède) avec le concours de Guido Braun et de Catherine Roth ainsi qu'une conférence de Luciano Piffanelli du côté du CRÉSAT. Cette journée a été l'occasion de questionner le concept d'identité d'une manière générale sur le plan historique avec des intervenants historiens de différentes époques, de l'Antiquité à aujourd'hui. Côté humanités numériques, la capacité des méthodes d'analyse factorielle à extraire automatiquement de l'information d'un ouvrage historique a été questionnée.

La journée a mis en relief la polyvalence du concept d'identité, sa pluralité et ses constructions et déconstructions constantes dont l'analyse nécessite une approche fortement pluridisciplinaire combinant histoire, sociologie, anthropologie, psychologie, philosophie et linguistique, notamment. La publication des actes est prévue en 2024 ; le projet se poursuit en 2023 et 2024 (voir la rubrique Projets).

Journées d'Histoire Industrielle sur la thématique des « Fleuves industriels »

Co-organisées par le CRÉSAT à Rouen, 24 et 25 novembre 2022

Le CRÉSAT a participé à l'édition 2022 des Journées d'Histoire Industrielle sur la thématique des « Fleuves industriels ». La manifestation a été organisée les 24 et 25 novembre 2022 à Rouen par l'Université de Rouen-Normandie (laboratoire GRHis), l'UHA (CRÉSAT, Régis Boulat) et l'Université de Technologie de Belfort-Montréal (FemtoST/RECITS).

La localisation d'activités industrielles le long des grands fleuves a été considérée comme une évidence du fait des facilités de circulation permises par ces cours d'eau. La longueur du fleuve était synonyme de possibilité de pénétration à l'intérieur des terres, pour le transport des marchandises et en particulier des pondéreux. Le débouché maritime, avec son estuaire et ses ports, ouvrait vers le grand large et une circulation mondiale des productions. Alors que l'histoire des ports a connu, ces dernières années, de profonds renouvellements et que l'histoire maritime s'est progressivement structurée, l'histoire des fleuves est restée en retrait.

C'est pourquoi, dans le sillon tracé par des historiens et des géographes qui depuis les années 1930 articulent les questions d'aménagement, de circulation et de localisation des industries, ces 9^{es} Journées d'Histoire Industrielle ont choisi de mettre l'accent sur les fleuves industriels. Les organisateurs et participants se sont intéressés notamment aux enjeux environnementaux, à la question de la construction de bassins industriels au fil de l'eau et à leur rôle en matière de circulation et de voies de communication.

Le colloque s'est articulé autour de trois axes :

1. *Fleuves industriels : des bassins industriels au fil de l'eau ?*
2. *Fleuves industriels, voies de communication et de circulation*
3. *Fleuves industriels et environnement.*

Frontières et environnement : temps, espaces, méthodes

Colloque du RUCHE, Mulhouse, du 1^{er} au 3 décembre 2022

Organisé par Benjamin Furst et Brice Martin, le Colloque international du RUCHE «Frontières et environnement : temps, espaces, méthodes» s'est tenu à l'Université de Haute-Alsace du 1^{er} au 3 décembre 2022 avec une cinquantaine de participants.

En préparant la manifestation, les organisateurs ont constaté que l'opposition entre histoire et géographie, fondée notamment sur une césure souvent artificielle entre temporalités et spatialités, masque les points communs et les convergences entre les deux disciplines, qui se rejoignent voire se recoupent dès lors que l'histoire revêt une dimension spatiale ou que les géographes intègrent une dimension diachronique à leur étude. Sous des vocables différents et des rattachements affichés à l'une ou l'autre discipline, on trouve ainsi des terrains, des méthodes et surtout des résultats communs, parfois même des collaborations. Nombre de ces convergences impliquent de près ou de loin la question environnementale, qu'elle soit envisagée sous l'angle de la géohistoire de l'environnement ou de l'histoire environnementale, si bien que les deux disciplines auraient tout à gagner en approfondissant les échanges entre elles et avec des disciplines voisines.

Le colloque «Frontières et environnement : temps, espaces, méthodes» organisé à Mulhouse a été l'occasion de poursuivre et renforcer ce dialogue sur les questions environnementales, en mettant au cœur des discussions la notion de frontière, comme objet historique et géographique, ou pour questionner les limites disciplinaires, institutionnelles, méthodologiques ou didactiques. Ce colloque a ainsi permis d'interroger et (r)établir les liens entre l'histoire environnementale d'une part, la géographie et la géohistoire de l'environnement d'autre part, et plus généralement de réfléchir aux interactions entre l'environnement, le temps et l'espace.

La publication des actes est prévue aux Presses Universitaires de Rennes, en 2024.

Langues et diplomaties, du Moyen Âge à nos jours

Colloque international, Mulhouse, du 7 au 9 décembre 2022

Le colloque international «Langues et diplomaties», co-organisé par deux membres du CRÉSAT (Guido Braun et Renaud Meltz) avec Camille Desenclos (Université de Picardie Jules-Verne), à l'Université de Haute-Alsace, du 7 au 9 décembre 2022 a réuni vingt conférenciers et huit présidents de section de six pays différents pour réfléchir sur la question des langues en contexte diplomatique.

Les pratiques communicationnelles des acteurs étatiques, para-étatiques ou non étatiques des relations extérieures ainsi que les processus de traduction qui y sont liés ont récemment suscité un intérêt accru de la part des chercheurs. Malgré la prépondérance successive d'une langue (le latin, le français et maintenant l'anglais), les relations extérieures se révèlent être marquées par le multilinguisme de la fin du Moyen Âge à nos jours. L'utilisation de certaines langues n'est cependant pas arbitraire, mais liée au contexte et répond à des normes, des coutumes ou des accords. Le multilinguisme entraîne d'une part des problèmes de traduction linguistique et culturelle; les traductions et les traducteurs, qui sont souvent en même temps des médiateurs culturels, jouent d'autre part un rôle important de passerelle.

Le colloque s'est concentré sur les langues des relations extérieures de manière transpériode – du royaume de Naples à la fin du Moyen Âge à l'ONU actuelle en passant par la Révolution française – et interdisciplinaire en combinant histoire, linguistique et traductologie. Une attention particulière a été accordée aux acteurs et aux pratiques de la traduction.

La publication des actes en français et en anglais est prévue dans la collection «Forum Historische Forschung» publiée par les éditions Kohlhammer, Stuttgart, en 2024.

Colloques sur le nucléaire et les héritages coloniaux

Organisés par Renaud Meltz

« Des essais au désert ? Pour une histoire comparée et transnationale des sites des essais nucléaires »

Colloque international et pluridisciplinaire de Paris, 19-21 janvier 2022, CRÉSAT, MSHP, INALCO, co-organisé avec Alexis Vrignon, voir <http://www.cresat.uha.fr/colloque-nucleaire-2022/>.

« Histoire et mémoires du CEP : un deuxième contact ? »

Colloque de Papeete, UPF, MSH-P, UHA-CRÉSAT, IUF, Université de la Polynésie française, 11-13 mai 2022.

« Héritages coloniaux »

Journée d'étude regroupant des chercheurs en SHS des universités de Fribourg et KIT (Allemagne), Bâle (Suisse), Strasbourg et Mulhouse, avec Wiebke Keim (Unistra, SAGE), 10 novembre 2022.

Projets de recherche

Éducation à l'approche critique

Le groupe de recherche « Éducation à l'approche critique » est constitué d'un noyau de 15 chercheurs et chercheuses, coordonné par Sabine Bosler (CRÉSAT), Aude Seurrat et Sarah Labelle. Il se propose de penser l'apport des SHS à l'approche critique. L'objectif de ce travail collectif est la rédaction d'un rapport proposant un état de l'art, une enquête par entretien ainsi que des pistes concrètes d'actions pour l'éducation à l'approche critique.

211

EPICradle CoCon

Le projet EPICradle CoCon (*CO-constructing sustainable farm practices against pest infestation*; septembre-novembre 2022), mené pour le CRÉSAT par Gaël Bohnert, doctorant contractuel, vise à co-construire avec des agriculteurs des méthodes de détection précoce d'infestations afin de faciliter l'emploi de moyens de contrôle alternatifs aux insecticides chimiques, grâce à une équipe largement pluridisciplinaire alliant ingénierie optique, géoécologie, entomologie et géographie.

Géopolitique des corridors de l'uranium (GeoCorUran)

Ce projet (PIR-UHA), porté par Teva Meyer, propose de mener des travaux exploratoires sur la géopolitique des corridors d'approvisionnement en uranium naturel de l'industrie nucléaire européenne. Il vise à identifier les itinéraires de transports de la matière depuis son extraction au Kazakhstan jusqu'au continent

européen et à documenter la part des facteurs géopolitiques dans la détermination de ces corridors. Il s'intéresse donc au système d'acteurs responsables de ces transports, à leurs stratégies ainsi qu'aux facteurs qui déterminent ces tracés, et plus particulièrement aux rôles des représentations des risques géopolitiques associées à l'approvisionnement en combustibles nucléaires. À ce stade, il ne couvre qu'un échantillon de ces corridors : le transport d'uranium naturel jusqu'aux usines de conversion, du Kazakhstan à la France. Alors que de nombreux travaux ont été menés sur la géopolitique des tubes, les corridors de l'uranium n'ont pour l'instant jamais été étudiés. Tandis que l'énergie nucléaire connaît un regain d'intérêt tant à l'échelle française qu'européenne, ce déficit de connaissances sur les routes de l'uranium constitue un risque non négligeable pour la sécurité énergétique. Il s'appuie sur un croisement méthodologique entre les outils de la géopolitique critique, ceux de l'approche *follow the things*, ainsi que de la géographie des risques. Opérationnellement, les données seront récoltées par un travail de constitution de corpus documentaire sur la littérature grise et la presse spécialisée dans le nucléaire, ainsi que par un ensemble d'entretiens semi-directifs menés à Paris, Luxembourg et Vienne.

Identitates : Constructions d'identités plurielles et langages politiques de l'Antiquité à nos jours

Ce projet UHA (2022-2024) réunit des chercheurs de plusieurs laboratoires de l'Université de Haute-Alsace (CRÉSAT, Archimède et IRIMAS) et de disciplines différentes du CRÉSAT (Histoire et Sciences de l'information et de la communication), grâce à la participation de trois titulaires (Myriam Chopin-Faron, Catherine Roth et Guido Braun). Le projet vise une analyse interdisciplinaire et transpériode des constructions d'imaginaires et d'identités à travers l'approche des langages politiques. Il s'inscrit dans le développement de l'axe 4 du CRÉSAT où les identités ont récemment été identifiées comme l'un des points fédérateurs. Le projet est en même temps susceptible de renforcer considérablement la coopération transpériode et interdisciplinaire avec d'autres laboratoires.

Les questions des identités des groupes sociaux et les interactions culturelles de différents groupes en contact font l'objet de réflexions depuis le XIX^e siècle, avec une très forte charge idéologique. Plus récemment, la recherche dans plusieurs domaines des sciences sociales a forgé plusieurs concepts ou notions pour aider l'interprétation, tels transferts culturels, métissage, identité ethnique, etc. Ces notions, conçues pour l'analyse des réalités contemporaines, ont été transposées aussi aux contextes du passé, mais dans les deux cas, la réflexion se concentrait surtout sur les aspects ethnique, culturel et religieux. Or, les identités des groupes sociaux sont très complexes et incluent également une composante politique, visible notamment dans l'emploi d'un certain langage politique, dans le passé et dans le présent. Dans plusieurs contextes historiques, les identités culturelles et politiques ne coïncident pas, comme par exemple le cas des élites romaines impériales qui pouvaient exercer des charges politiques importantes et relever d'identités culturelles très différentes dans l'Orient hellénophone ou dans l'Occident provincial, et se réclamer des appartenances multiples. Or, dans la recherche contemporaine, on constate, sauf pour des contextes spécifiques, que la confrontation entre les identités culturelles et politiques est relativement moins traitée dans son épaisseur historique de longue durée.

Par conséquent, le projet se consacre à cet aspect du problème, pour analyser l'évolution que certaines définitions identitaires ont pu avoir. Dans plusieurs contextes historiques, on peut constater certaines constructions particulières d'un imaginaire et de représentations intellectuelles (dans les discours, les images ou autres) qui méritent des analyses sur le temps long, seule approche qui permet de montrer les effets d'évolution ou de reconstructions, de retour ou d'innovation.

Dans une autre perspective, l'analyse des réalités du passé est tributaire d'un langage et de concepts conçus dans le temps présent, ce qui conditionne en quelque sorte une forme d'anachronisme inévitable, quand on interroge le passé avec des catégories différentes de nos sources. Inversement, intellectuels et personnalités politiques, dans leur réflexion et dans la légitimation de leur discours, ont souvent fait référence à leurs prédécesseurs, y compris d'un passé lointain, remontant souvent à Platon ou Aristote, les auteurs de l'Antiquité constituant une référence majeure même pour les auteurs des XVI^e-XVIII^e siècles. Il s'agit ainsi d'un éternel dialogue entre présent et passé, où le passé peut

éclairer le présent, mais où l'analyse du passé se fait à partir de la perspective des questionnements de notre temps.

Pour aborder cette dialectique, dans le sens heuristique, et pour interroger la complexité des identités et la confrontation entre identités culturelles et politiques, les membres du groupe de recherche ont choisi une approche à partir de l'étude des langages politiques. Ces derniers sont entendus ici dans des sens assez larges, qui ne se limitent pas au vocabulaire et à l'usage des langues, mais qui peuvent se décliner autour de multiples aspects (langue, vocabulaire; gestes, postures, images; topographie et spatialité; les identités dans le cadre européen).

Le nouveau projet, lancé en 2022, se propose de faire dialoguer présent et passé, dans la longue durée, pour étudier les aspects polymorphes, multiples, des identités des groupes sociaux. Par le passé et dans l'actualité très vive, l'on peut en effet constater l'utilisation des langages politiques pour essayer de justifier des exclusions, des ségrégations, dans une claire manipulation des imaginaires collectifs. Or, l'objectif premier du projet est d'analyser les constructions des imaginaires et des identités multiples, qu'elles soient des identités politiques ou culturelles, notamment à partir de l'approche des langages politiques, pris dans des sens assez larges. Ce projet souhaite faire dialoguer des historiens et d'autres spécialistes des sciences sociales pour mettre en parallèle et interroger les notions liées aux identités dans plusieurs contextes différents.

Médiations dans la gestion des enjeux post-démantèlement de la centrale nucléaire de Fessenheim (MEPADE), OHM Fessenheim – LabEx DRIHM (Laboratoire d'Excellence, Dispositif de Recherche Interdisciplinaire sur les Interactions Hommes-Milieus)

Projet porté en 2022-2024 par Valentine Erne-Heintz (chercheuse associée au CRÉSAT) en collaboration avec le LIVE UMR 7362, CNRS / Université de Strasbourg

Ce projet complète des travaux initiés dans le cadre du projet NEEDS, Nucléaire – Énergie – Environnement – Déchets – Société (porté par Teva Meyer, CRÉSAT, démarche comparative sur la

reconversion des territoires nucléaires). Ce nouveau projet porte un regard réflexif et pluridisciplinaire sur les controverses naissantes autour du Projet d'Avenir du Territoire de Fessenheim.

MyFrenchFilmFestival

Ce projet porté par le Labex ICCA (Université Paris 13), mené par Sabine Bosler (CRÉSAT) en collaboration avec Olivier Thévenin, Kira Kitsopanidou et Simon Renoir, consiste à étudier la circulation et la diffusion des films et des contenus audiovisuels français à l'international dans un contexte changeant, caractérisé par la numérisation de la société et la mondialisation des marchés audiovisuels, ainsi que par la crise sanitaire du Covid 19 qui a renforcé la tendance à la consommation de contenus via les plateformes numériques.

SOSI Polynésie française. Observatoire des héritages du Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP)

Projet porté par Renaud Meltz

Au terme d'un programme de recherche sur l'histoire du Centre d'Expérimentation du Pacifique (« Histoire et mémoires du CEP », 2018-2021), est apparue une forte demande sociale en Polynésie française sur les héritages des essais nucléaires menés à Moruroa et Fangataufa de 1966 à 1996, qu'ils soient sanitaires ou socio-culturels. Il s'agit de reconstituer à partir d'archives régaliennes déclassifiées et de témoignages le système institué pour prendre en compte la dimension sanitaire des essais par les autorités militaires et civiles depuis l'état des lieux sanitaires dressé en amont des premiers tirs jusqu'à la mise en œuvre des essais et le suivi de leurs conséquences. Comment le système de soin mis en place a pris en compte les effets sanitaires et environnementaux des essais depuis la politique de prévention et d'information sur les risques, à la lumière des connaissances de l'époque, jusqu'aux soins, en passant par la mesure des expositions aux retombées? L'étude considère en trois lieux la façon dont les politiques de santé se sont déployées et se sont confrontées aux facteurs sociaux d'exposition aux radiations : un bâtiment de la marine hébergeant des opérateurs européens et polynésiens

pendant les essais ; un atoll habité, proche de Moruroa ; un district de l'archipel de la Société. L'enquête aura une dimension à la fois prosopographique et biographique, en proposant des récits de vie de vétérans choisis en fonction de leur diversité de profils et d'expériences liées au CEP. Cette socio-histoire de la santé élargit le spectre des héritages du CEP par-delà les retombées radioactives, à savoir les modifications de mode de vie, d'alimentation et de rapport à l'environnement, en tenant compte des prises en charge de ces conséquences sanitaires (obésité, diabète, etc.) en considérant le système de santé polynésien après la fermeture du CEP qui le fait passer d'un régime étatique et militaire à une organisation civile et territoriale, dans le cadre du statut d'autonomie du territoire. Il s'agit de documenter les impacts socio-culturels du CEP avec ses enjeux linguistiques, géographiques, socio-économiques. Nous postulons que les impacts socio-culturels du CEP se comprendront mieux dans un cadre élargi pour considérer les circulations (de choses, de personnes, d'idées) et permettre une approche comparative entre les différents sites d'essais depuis le choix du site polynésien, qui s'est fait dans un Pacifique déjà nucléarisé, jusqu'aux processus de reconnaissance et d'indemnisation des victimes des essais.

Brèves

Nouvelles inscriptions en doctorat

Sous la direction de membres titulaires du CRÉSAT

Représenter « le monstrueux » en France : Le droit public impérial dans la littérature francophone au temps de l'Ancien Régime

Édouard Decauchy, thèse en Histoire du Droit et des Institutions, sous la direction de Guido Braun (Université de Haute-Alsace, laboratoire CRÉSAT) et Nicolas Leroy (Université de Montpellier, Institut d'Histoire du Droit, IHD)

La thèse est en préparation, depuis le 1^{er} octobre 2022, à l'École Doctorale Droit et Science Politique de l'Université de Montpellier. Elle est financée par un contrat doctoral de cet établissement.

Ce travail tente de reconstituer les images du droit public d'Allemagne dans la littérature francophone depuis les écrits de Jean Bodin jusqu'à l'œuvre remarquable de Simon Jacquet, étude en six volumes publiée à la fin du XVIII^e siècle, pleinement consacrée à la constitution « monstrueuse » du vieil Empire. L'étude porte exclusivement sur l'analyse des ouvrages publiés en langue française traitant de cette matière sous l'Ancien Régime. Grâce à leur large diffusion, un grand nombre de savants français ont pu s'instruire sur le droit public impérial ainsi que sur d'épineuses problématiques constitutionnelles débattues en Allemagne. Durant près de deux siècles, de fascinantes curiosités du droit public germanique ont été abordées, théorisées et discutées par des juristes, historiens, géographes et diplomates de grande, mais aussi de petite, renommée. Par leurs contributions,

chacun de ces auteurs a participé à l'édification d'une image précise du modèle impérial. Ce travail a pour ambition d'analyser et de confronter de manière méthodique chacune des conceptions françaises portant sur les institutions ainsi que sur les lois fondamentales du Saint-Empire dans le but de reconstituer le portrait de cet « État traditionnel et composite » véhiculé dans la France d'Ancien Régime.

Les essais nucléaires français en Océanie dans les relations internationales : coopérations et rivalités diplomatico-militaires entre les puissances régionales (1957-1998)

Manatea Tiarui, thèse en Histoire contemporaine, sous la direction de Renaud Meltz (Université de Haute-Alsace, laboratoire CRÉSAT), en codirection avec Éric Conte (MSH-P).

La thèse est en préparation en Polynésie française, dans le cadre de l'École doctorale du Pacifique (Faaa) depuis septembre 2022. Elle est financée par un contrat doctoral du ministère des Armées.

Cette thèse tend à étudier les essais nucléaires français en Polynésie au prisme des relations internationales entre 1957, date de la recherche des « sites lointains », et 1998, année du démantèlement du Centre d'expérimentation du Pacifique. Les expérimentations recomposent les relations militaires et diplomatiques entre les États du Pacifique Sud : France, États-Unis, Grande-Bretagne, Australie, Nouvelle-Zélande et États insulaires. Une intense activité diplomatique s'opère par ces États à la fois pour justifier et contester les campagnes de tirs. Entre enjeux stratégiques et enjeux politiques dans le contexte de la Guerre froide, la Polynésie française se trouve au cœur des coopérations, surveillances et rivalités entre les acteurs étatiques et privés, qu'ils soient français, américains, britanniques, australiens ou néo-zélandais. La mise au point de la bombe française, notamment thermonucléaire en 1967-1968, est réalisée en partie grâce aux appuis techniques, logistiques et matériels des Américains et des Britanniques. Les circulations d'expertises et mobilités d'acteurs permettent également aux Français d'acquérir un savoir-faire. Ainsi, les enjeux technoscientifiques et technopolitiques prennent toute leur place dans cette étude. Cette thèse est réalisée sous l'angle transnational et tend à montrer que les essais nucléaires s'inscrivent dans une histoire globale et connectée.

La Nouvelle-Calédonie, à la croisée des enjeux identitaires et stratégiques de la France indopacifique

Marcello Putorti, thèse en Histoire contemporaine, sous la direction de Renaud Meltz (Université de Haute-Alsace, laboratoire CRÉSAT), en codirection avec Géraldine Giraudeau (Droit, Saclay)
La thèse est en préparation à l'UHA (laboratoire CRÉSAT) depuis avril 2022. Elle est financée par un contrat CIFRE.

Dans le contexte local du processus de sortie de l'accord de Nouméa et d'évolution rapide de l'environnement régional indopacifique, la thèse se propose de déterminer l'intérêt que constitue la Nouvelle-Calédonie pour la stratégie en Indopacifique de la France. Pour cela, elle entreprend de caractériser comment l'identité complexe de la France, qui comprend la propre complexité de la Nouvelle-Calédonie, détermine son intérêt et comment ce dernier détermine cette identité. Cette recherche s'articule en trois approches.

En concentrant le champ de la recherche sur la sous-région indopacifique de l'environnement régional calédonien, la thèse vise à clarifier les concepts mobilisés et les volontés avancées par les décideurs et les populations concernées, afin d'élaborer une approche théorique de l'intérêt de la France dans sa complexité. L'incertitude constitutive du devenir de l'environnement et des acteurs concernés – en Nouvelle-Calédonie et dans sa région – porte cette recherche à tenter de dégager des variables et des constantes sur lesquelles appuyer l'action en conséquence des intérêts définis. Les résultats attendus de ces approches permettent d'envisager l'opérationnalisation des orientations stratégiques afin d'évaluer ce qui est fait, par l'ensemble des acteurs concourants ou pouvant concourir à la réalisation des intérêts de la France, et ce qui pourrait l'être.

La thèse se donne donc un équilibre entre des ambitions théorique, prospective et opérationnelle afin d'éclairer l'action multidimensionnelle de la France en Nouvelle-Calédonie et dans sa région.

Publications

Nos chercheurs ont publié en 2022

Chercheurs titulaires et contractuels

SABINE BOSLER «L'éducation aux médias en Allemagne», in Laurence Corroy (dir.), *Éducation aux médias en Europe. Histoire, enjeux et perspectives*, Paris, L'Harmattan, 2022, p. 15-29.

RÉGIS BOULAT Avec Serge Neunlist (dir.), *L'Ingénieuse ou l'École de chimie de Mulhouse depuis 1822*, Mulhouse, Mediapop, 2022.

Avec Laurent Heyberger, *Communication et entreprises (XVIII^e-XXI^e siècles)*, Belfort, Pôle éditorial de l'UTBM, 2022.

«La plus ancienne école de chimie française (1822-1930)», in R. Boulat et S. Neunlist (dir.), *L'Ingénieuse ou l'École de chimie de Mulhouse depuis 1822*, Mulhouse, Mediapop, 2022, p. 10-35.

«Une fondation autonome privée reconnue d'utilité publique», in R. Boulat et S. Neunlist (dir.), *L'Ingénieuse ou l'École de chimie de Mulhouse depuis 1822*, Mulhouse, Mediapop, 2022, p. 37-65.

«L'école depuis 1977», in R. Boulat et S. Neunlist (dir.), *L'Ingénieuse ou l'École de chimie de Mulhouse depuis 1822*, Mulhouse, Mediapop, 2022, p. 67-101.

«Des Alpes à la Fashion Week : l'odyssée de la doudoune», *Entreprises et histoire*, n° 106, 2022/1, p. 103-118 [En ligne : <https://www.cairn.info/revue-entreprises-et-histoire-2022-1-page-103.htm>].

«Les Trente glorieuses», in O. Dard, C. Boutin et F. Rouvillois (dir.), *Dictionnaire du progressisme*, Paris, Cerf, 2022, p. 1078-1082.

«La mesure de la consommation par l'État : la genèse du Crédoc», *Silomag*, n° 16, décembre 2022 [En ligne : <https://silogora.org/la-mesure-de-la-consommation-par-letat-la-genese-du-credoc/>].

«La désindustrialisation, face cachée des Trente glorieuses», *L'Histoire*, février 2022, p.64-65.

GUIDO BRAUN

(Directeur éditorial), *Revue du Rhin supérieur*, 4 (2022), version imprimée et en ligne (<https://www.ouvroir.fr/trs/index.php?id=234> [mise en ligne 14-11-2022]).

Avec Aziza Gril-Mariotte (coordination du dossier thématique), «Les circulations techniques du Moyen Âge à nos jours. Acteurs, espaces, stratégies», *Revue du Rhin supérieur*, 4 (2022), p. 11-129 (et en ligne : <https://www.ouvroir.fr/trs/index.php?id=234> [mise en ligne 14-11-2022]).

«Introduction» au dossier thématique «Les circulations techniques du Moyen Âge à nos jours. Acteurs, espaces, stratégies», *Revue du Rhin supérieur*, 4 (2022), p. 13-22 (et en ligne : <https://www.ouvroir.fr/trs/index.php?id=248> [mise en ligne 14-11-2022]).

«Der Wohlfahrtsausschuss in der Französischen Revolution. Eine Studie zur Grundlegung der Architektur revolutionärer Macht», in Karsten RUPPERT (dir.), *Die Exekutiven der Revolutionen : Europa in der ersten Hälfte des 19. Jahrhunderts*, Paderborn, Brill/Schöningh, 2022, p. 17-39.

Compte rendu de «Philipp Lintner, Erfahrungen bayerischer Soldaten in den Napoleonischen Kriegen, München, C.H. Beck, 2021 (Schriftenreihe zur bayerischen Landesgeschichte, 175)», *Historische Zeitschrift*, 314/3 (2022), p. 796-798 (et en ligne : <https://doi.org/10.1515/hzhz-2022-1231>).

Compte rendu de «Stefanie Freyer, Siegrid Westphal (dir.), Wissen und Strategien frühneuzeitlicher Diplomatie, Berlin/Boston, De Gruyter Oldenbourg, 2020 (Bibliothek Altes Reich, 27)», *Historische Zeitschrift*, 315/3 (2022), p. 787-789 (et en ligne : <https://doi.org/10.1515/hzhz-2022-1461>).

Compte rendu de «Florian Kühnel, Christine Vogel (dir.), Zwischen Domestik und Staatsdiener. Botschaftssekretäre in den frühneuzeitlichen Außenbeziehungen, Cologne/Weimar/Vienne, Böhlau, 2021 (Externa. Geschichte der Außenbeziehungen in neuen Perspektiven, 15)», *Zeitschrift für Historische Forschung*, 49 (2022), p. 528-530.

Compte rendu de «Marco Cavarzere, Historical Culture and Political Reform in the Italian Enlightenment, Liverpool, Liverpool University Press, 2020 (Oxford University Studies in the Enlightenment)», *Zeitschrift für Historische Forschung*, 49 (2022), p. 588-589.

Compte rendu de «Alain J. Lemaître, Odile Kammerer (dir.), L'Alsace au XVIII^e siècle. L'aigle et le lys, Berlin, Erich Schmidt Verlag, 2022 (Studien des Frankreich-Zentrums der Albert-Ludwigs-Universität Freiburg, 27)», *sehpunkte*, 22 (2022), n° 9 [mise en ligne 15-09-2022], URL : <http://www.sehpunkte.de/2022/09/37083.html>.

AUDE-MARIE CERTIN

«Tisser les liens intergénérationnels. Les écrits de mémoire des citoyens allemands à l'aube de l'époque moderne», in C. Martin et R. Battiston (dir.), *Lien(s)*, Journées doctorales des Humanités et des Sciences Humaines et Sociales 2021, Mulhouse, Université de Haute-Alsace, 2022 [En ligne : <https://jdh2021uha.wordpress.com/home/>].

«Histoire familiale et histoire urbaine dans les livres de famille du Sud de l'Empire (XIV^e-XVI^e s.)», *Histoire urbaine*, dossier thématique sur *Activité historique et appartenances urbaines* coordonné par N. Schapira, 65 (2022), p. 33-46.

MYRIAM CHOPIN-FARON

«Écrire le temps au Moyen Âge. Temps de l'histoire et temps de la mémoire», *Revue reCherches*, «Temps multiples au croisement des disciplines», n° 27 (janvier 2022), p. 23-38.

«De la peste au choléra», in L. Cappelletti, P. Heurtel, St. Lefebvre (dir.), *Crise de la connaissance et connaissance de la crise. Les points de vue du Conservatoire national des arts et métiers*, Caen, EMS, 2022, p. 337-345.

Avec Olivier Faron, *Histoire de la pilule, libération ou enfermement*, Paris, Passés composés, 2022.

PIERRE FLUCK

«Forge Sainte-Barbe. Pétrographie des matériaux de construction», in J. Gauthier, *Le carreau Sainte-Barbe. Massif de l'Altenberg, Sainte-Marie-aux-Mines (68)*, Rapport de fouille programmée, SRA Grand Est, 2021, p. 71-82.

Avec Delphine Bauer, *Place de la Fleur, Ste-Marie-aux-Mines*, Rapport de campagne de sondages 2021, SRA, 46 p.

Avec Edmond Hérold (collaborateur), Brigitte Klinkert, Michèle Lutz, Luc Gaillet (préfaciers), *La colline aux cent tourelles. Le Rebbeg à Mulhouse*, Barr, Éditions du Verger, 2022, 192 p.

«La Collection de minéralogie de l'École de Chimie», in R. Boulat et S. Neunlist (dir.), *L'Ingénieuse ou l'École de chimie de Mulhouse depuis 1822*, Mulhouse, Mediapop, 2022, p. 64.

«Ces ruines qui magnifient l'industrie», in R. Belot et Ph. Martin (dir.), *Patrimoine, péril et résilience*, Paris, Maisonneuve & Larose et Hémisphères éditions, 2022, p. 271-290.

Avec J. Gauthier, A. Gebhardt, T. Jeannot, A. Stock, J.F. Bouvier, E. Camizuli, «From ore to metal and from 11th to 18th c.: the Sainte-Barbe mining site, a central working place on the Altenberg (Sainte-Marie-aux-Mines, France)», *Acta rerum naturalium*, 2023.

«Éditorial», *Pierres et Terre*, 38, 2022, p. 3-4.

En collaboration avec D. Bauer, «L'actualité de la recherche dans le massif vosgien : Place de la Fleur à Ste-Marie-aux-Mines», *Pierres et Terre*, 38, 2022, p. 123.

**BENJAMIN
FURST**

«La cartographie au service de l'histoire environnementale des cours d'eau (Alsace-Canada, XVII^e-XVIII^e siècles)», in St. Frioux, R. Bécot (dir.), *Écrire l'histoire environnementale au XXI^e siècle. Sources, méthodes, pratiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2022, p. 155-176.

Avec Brice Martin, Teva Meyer, «Au-delà des radiations. L'impact environnemental», in R. Meltz, A. Vrignon (dir.), *Des bombes en Polynésie. Les essais nucléaires français dans le Pacifique*, Paris, Vendémiaire, 2022, p. 491-514.

Compte rendu de «François Jarrige et Thomas Le Roux, *La contamination du monde. Une histoire des pollutions à l'âge industriel*, Paris, Éd. du Seuil, 2017», *Annales. Histoire, sciences sociales*, 77^e année (2022/1), p. 203-205 [En ligne : <https://doi.org/10.1017/ahss.2022.67>].

**AZIZA
GRIL-MARIOTTE**

Les indiennes. La création des toiles imprimées, des Indes aux manufactures alsaciennes (18^e-19^e siècle), Milan, Silvana Editoriale, 2022.

Avec Céline Borello (direction), *Imageries religieuses à l'ère industrielle. Support, diffusion et usages (XVII^e-XIX^e siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2022.

«Les motifs religieux dans les toiles imprimées pour ameublement ou comment la foi s'affiche dans les intérieurs au XIX^e siècle», in C. Borello et A. Gril-Mariotte (dir.), *Imageries religieuses à l'ère industrielle. Support, diffusion et usages (XVII^e-XIX^e siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2022, p. 111-127.

Avec Guido Braun (coordination du dossier thématique), «Les circulations techniques du Moyen Âge à nos jours. Acteurs, espaces, stratégies», *Revue du Rhin supérieur*, 4 (2022), p. 11-129 (et en ligne : <https://www.ouvroir.fr/rrs/index.php?id=234> [mise en ligne 14-11-2022]).

«“L'art de faire l'indienne”, savoir théorique ou savoir-faire dans l'Europe des Lumières», *Revue du Rhin supérieur*, 4 (2022), p. 63-78 (et en ligne : <https://www.ouvroir.fr/rrs/index.php?id=264> [mise en ligne 14-11-2022]).

Avec Hervé Doucet (coordination), *SOURCE(S), Arts, Civilisation et Histoire de l'Europe*, n° 19 (2022), dossier *L'architecture et son décor. Une certaine idée d'un art total*.

«L'architecture et le tissu, les acteurs du décor textile dans les intérieurs au XVIII^e siècle», *SOURCE(S), Arts, Civilisation et Histoire de l'Europe*, n° 19 (2022), p. 13-26.

«De l'entreprise au musée, valoriser l'objet design», *Entreprises et histoire*, n° 108 (2022/3), p. 84-93.

«Muséifier les étoffes, la patrimonialisation des tissus en France au XIX^e siècle», *Revue de l'art*, n° 216 (2022-2), p. 38-49.

«Marque de fabrique, image de marque, quand la législation a contribué à la visibilité des produits de l'indiennage au XVIII^e siècle», in R. Boulat et L. Heyberger (dir.), *Communication et entreprises (XVIII^e-XXI^e siècles)*, Belfort, Pôle éditorial de l'UTBM, 2022, p. 19-37.

«La couleur des indiennes, du coloriste au chimiste (XVIII^e-XIX^e siècle)», in S. Ludwig, A. Starck-Adler, A. Karliczek (dir.), *Couleurs & cultures : explorations interdisciplinaires/Colors & cultures : interdisciplinary explorations*, Berkeley/Mulhouse/Iéna, Salana, 2022, p. 282-293.

«Exposer l'objet industriel. L'impact des modes décoratives sur les pratiques muséographiques», in D. Poulot (dir.), *L'effet musée. Objets, pratiques et cultures*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2022, p. 175-193.

«The Art of Printed Textiles: Selecting motifs in the 18th century», in Y. Biro, N. Étienne (dir.), *Rhapsodic Objets, Art, Agency and Materiality (1700-2000)*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2022, p. 41-56.

BRICE MARTIN

Avec Benjamin Furst, Teva Meyer, «Au-delà des radiations. L'impact environnemental», in R. Meltz, A. Vrignon (dir.), *Des bombes en Polynésie. Les essais nucléaires français dans le Pacifique*, Paris, Vendémiaire, 2022, p. 491-514.

Avec Florie Giacona, Nicolas Eckert, «Comment interpréter une chronologie événementielle en géohistoire ? L'exemple de deux siècles et demi d'avalanches dans le Massif vosgien», *Cybergeo : European Journal of Geography*, Espace, Société, Territoire, document 1033 [En ligne : URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/39644> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cybergeo.39644>].

Avec Audrey Sérandour, Teva Meyer, «Territorialiser la gestion du risque nucléaire au Royaume-Uni : une approche politique et géo-légale de la nucléarité de l'espace», *Cybergeo : European Journal of Geography*, Espace, Société, Territoire, document 1040 [En ligne : URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/39996> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cybergeo.39996>].

Avec Michael Kahle, Michael Kempf, Rüdiger Glaser, «Classifying the 2021 “Ahrtal” flood event using hermeneutic interpretation, natural language processing, and instrumental data analyses», *Environmental Research Communications* 4 051002 [Mise en ligne le 17-05-2022 : URL : <https://iopscience.iop.org/article/10.1088/2515-7620/ac6657> ; DOI : 10.1088/2515-7620/ac6657].

Avec Nicolas Scholze, Rüdiger Glaser, Nils Riach, Gaël Bohnert, «Climate Change Impacts and Adaptation Efforts in Different Economic Sectors of the Trination Metropolitan Region Upper Rhine», SSRN [Mise en ligne le 25-07-2022 : <https://ssrn.com/abstract=4171547> ; DOI : <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.4171547>].

Avec Gaël Bohnert, Laurent Zimmermann, «Überschwemmungen im Rheingraben : vergessenes Risiko oder Risiko unter Kontrolle? Die Herausforderungen an Information und Kommunikation im Kontext eines niederfrequenten Risikos», in J. Breugnot (dir.), *Défis linguistiques et culturels pour la gestion des risques dans l'espace rhénan et ailleurs*, Bruxelles et al., Peter Lang, 2022, p. 65-106.

- RENAUD MELTZ** Avec Alexis Vrignon (co-direction), *Des bombes en Polynésie. Les essais nucléaires français dans le Pacifique*, Paris, Vendémiaire, 2022.
- Avec Alexis Vrignon, « Introduction générale : La rencontre de deux mondes », in R. Meltz, A. Vrignon (dir.), *Des bombes en Polynésie. Les essais nucléaires français dans le Pacifique*, Paris, Vendémiaire, 2022, p. 5-25.
- « Pourquoi la Polynésie ? », in R. Meltz, A. Vrignon (dir.), *Des bombes en Polynésie. Les essais nucléaires français dans le Pacifique*, Paris, Vendémiaire, 2022, p. 37-90.
- « Construire le CEP », in R. Meltz, A. Vrignon (dir.), *Des bombes en Polynésie. Les essais nucléaires français dans le Pacifique*, Paris, Vendémiaire, 2022, p. 91-142.
- « Sous le signe du secret. Les campagnes d'essais aériens », in R. Meltz, A. Vrignon (dir.), *Des bombes en Polynésie. Les essais nucléaires français dans le Pacifique*, Paris, Vendémiaire, 2022, p. 185-270.
- Avec Alexis Vrignon, « Conclusion générale : Vers une mémoire partagée ? », in R. Meltz, A. Vrignon (dir.), *Des bombes en Polynésie. Les essais nucléaires français dans le Pacifique*, Paris, Vendémiaire, 2022, p. 647-654.
- « Une opinion publique européenne arbitre des relations internationales dans le premier XIX^e siècle ? », in A.-S. Nardelli-Malgrand, A. Pialoux (dir.), *L'arbitre de l'Europe ? Penser, fixer, contester les hiérarchies politiques en Europe, du XVI^e au XX^e siècle*, Chambéry, Presses universitaires Savoie-Mont Blanc, 2022.
- « Petite anthropologie historique des violences impériales : le paradoxe libéral face au prosélytisme chrétien en Polynésie », in É. Conte, G. Molle, S. Tcherkézoff (dir.), *À la croisée des vagues, Océaniens et Occidentaux. Anthropologie historique de la violence (XVI^e-XIX^e)*, [Faa'a, Tahiti], Publication de la Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique, 2022 [Téléchargeable en version numérique en accès libre : <http://www.mshp.upf.pf/sites/default/files/A%20la%20Croisee%CC%81e-version-light.pdf>], p. 255-287.
- « Tahiti et le procès du libéralisme : impérialisme, démocratie, internationalisme », in É. Conte, G. Molle, S. Tcherkézoff (dir.), *À la croisée des vagues, Océaniens et Occidentaux. Anthropologie historique de la violence (XVI^e-XIX^e)*, [Faa'a, Tahiti], Publication de la Maison des Sciences de l'Homme du Pacifique, 2022 [Téléchargeable en version numérique en accès libre : <http://www.mshp.upf.pf/sites/default/files/A%20la%20Croisee%CC%81e-version-light.pdf>], p. 289-327.
- Compte rendu de « Isabelle Dasque, *Les Diplomates de la République (1871-1914)*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2020, 720 p. », *Relations internationales*, vol. 189, no. 1 (2022), p. 134-138.

- TEVA MEYER** « Les dimensions géopolitiques de l'énergie en Europe : (mé)compréhensions franco-allemandes », *Revue internationale et stratégique*, 127-3 (2022), p. 121-129.
- « Non-radioactive but nuclear? Containment and circulation of wastes from the French nuclear tests in Polynesia », *SHS Web of Conferences*, 136 (2022) [En ligne : DOI: 10.1051/shsconf/202213601001].
- « Vestiges et déchets, les héritages matériels des essais nucléaires en Polynésie », in R. Meltz, A. Vrignon (dir.), *Des bombes en Polynésie. Les essais nucléaires français dans le Pacifique*, Paris, Vendémiaire, 2022, p. 519-549.
- Avec Benjamin Furst, Brice Martin, « Au-delà des radiations. L'impact environnemental », in R. Meltz, A. Vrignon (dir.), *Des bombes en Polynésie. Les essais nucléaires français dans le Pacifique*, Paris, Vendémiaire, 2022, p. 491-514.
- Les matières premières critiques de l'industrie nucléaire : hafnium, indium, niobium, zirconium*, Paris, IRIS - Institut de Relations Internationales et Stratégiques, 2022.
- Avec Audrey Sérandour, Brice Martin, « Territorialiser la gestion du risque nucléaire au Royaume-Uni : une approche politique et géo-légale de la nucléarité de l'espace », *Cybergeo : European Journal of Geography*, Espace, Société, Territoire, document 1040 [En ligne : URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/39996> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cybergeo.39996>].
- ELENI MITROPOULOU** Avec Carsten Wilhelm, co-direction du dossier de revue « Culture.s du technique, de l'innovation et de la communication : imaginaires, potentialités, utopies », *Interfaces Numériques*, vol. 11-1 (2022) [Mise en ligne le 11-04-2022 : <https://doi.org/10.25965/interfaces-numeriques.4730>].
- CATHERINE ROTH** *La Nation entre les lignes. Les Saxons de Transylvanie et la question des identités*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, 2022.
- Naturaliser la montagne ? Le Club Carpatique Transylvain, XIX^e-XXI^e siècle*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, 2022.
- « Be(R)geisterung : ein wichtiges Buch über den Bergtourismus in den Karpaten », compte rendu du livre « Kravatzky Manfred (dir.), 140 Jahre SKV und seine Nachfolgevereine, Sibiu/Hermannstadt, Honterus Verlag, 2021 », *Siebenbürgische Zeitung* (octobre 2022) [Mise en ligne sur *SbZ-Online* le 08-11-2022 : <https://www.siebenbuerger.de/zeitung/artikel/verschiedenes/23265-be-r-geisterung-ein-wichtiges-buch.html>].
- « L'enfer c'est les autres », sur l'œuvre de l'artiste Marten Vanden Eynde, *Exhumer le futur*, journal d'exposition, La Kunsthalle Mulhouse, Centre d'Art contemporain, juin 2022, p. 19.
- « Europe : mutatis mutandis », sur l'œuvre de l'artiste Marten Vanden Eynde, *Exhumer le futur*, journal d'exposition, La Kunsthalle Mulhouse, Centre d'Art contemporain, juin 2022, p. 50.

**NICOLAS
STOSKOPF**

« Essai de définition de la Haute Banque du XIX^e siècle », in H. Bonin et L. Quennouëlle-Corre (dir.), *Explorer les archives et écrire l'Histoire. Autour de Roger Nougaret*, Genève, Droz, 2022, p. 451-467.

« Les enjeux de la fondation du Musée alsacien », *Revue d'Alsace*, n° 147 (2022), p. 221-246.

« Histoire de la Banque de Mulhouse (1872-1929) », *Annuaire historique de Mulhouse*, t. 33 (2022), p. 43-69.

Notices « Haeffely », « Hartmann-Liebach », « Hatt » (4 notices), « Heilmann » (3 notices), « Hentsch », « Herrenscheidt » (4 notices), « Herrensneider », « Hofer », « Hottinguer » (6 notices), « Hubner », « Hugentobler », « Jacquel », « Jaquet », « Johannot », « Kampmann », « Kestner » (2 notices), « Kiener » (2 notices), « Kleinknecht » (2 notices), « Koechlin » (63 notices), « Koenig », « Kreiss » (3 notices), « Kuhlmann », « Kullmann », « Lalance », « Lamey », « Leblois », « Lederlin », « Lefebvre », « Lichtenberger » (2 notices), in P. Cabanel et A. Encrevé (dir.), *Dictionnaire biographique des protestants français de 1787 à nos jours*, t. 3 (H-L), Paris, Les Éditions de Paris Max Chaleil, 2022.

« New Bank and the culture of the Haute Banque in France in the second half of the 19th century », in R. Nougaret et H. Bonin (dir.), *The Worldwide Legacy of Haute Banque*, Berne, EABH-Peter Lang, 2022, p. 67-79.

**CARSTEN
WILHELM**

Au sein du groupe d'étude et de recherche GENIC, dossier de revue « Questionner l'éthique depuis les SIC en contexte numérique », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 25 (2022) [En ligne : <https://journals.openedition.org/rfsic/10889>].

Avec Eleni Mitropoulou, co-direction du dossier de revue « Culture.s du technique, de l'innovation et de la communication : imaginaires, potentialités, utopies », *Interfaces Numériques*, vol. 11-1 (2022) [Mise en ligne le 11-04-2022 : <https://doi.org/10.25965/interfaces-numeriques.4730>].

Avec Ina Dietzsch, « Interview avec Ina Dietzsch », *Interfaces Numériques*, vol. 11-1 (2022) [Mise en ligne le 11-04-2022 : <https://doi.org/10.25965/interfaces-numeriques.4730>].

Avec Lars Rinsdorf, « A German Perspective on Research Ethics in Communication Studies. Interview with Lars Rinsdorf », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 25 (2022) [En ligne : <http://journals.openedition.org/rfsic/13198>; DOI : <https://doi.org/10.4000/rfsic.13198>].

Avec Christine Barats, « L'université à la maison ou la plasticité de la vie privée en temps de Covid-19 », *Quaderni*, 106 (2022), p. 65-80.

Avec Christine Barats, Dmitry Epstein, Nicolas John, Andra Siibak, « Enseignement en ligne et vie privée : premiers résultats d'une enquête comparative en Estonie, en France et en Israël », *Les Cahiers de la SFSIC*, n° 17 (2022), Rubrique « Questions de recherche » [En ligne : <https://www.sfsic.org/publications-sfsic/cahiers/cahiers-de-la-sfsic-17/>].

Doctorants**DAVID
BOURGEOIS**

Avec Antoine Herbrecht, Odile Kammerer, *Chronique de la famille Zu-Rhein (450-1640)*, Mulhouse, Société d'Histoire et de Géographie de Mulhouse, 2022.

Notices « Schickhardt (Heinrich) » ; « Deschamps (Desle) » ; « Stoer de Stoerenbourg (Jean-Rodolphe) » ; « Saint-Mauris (Famille) » ; « Salives (Famille) » ; « Barressols (Famille) » ; « Vesoul (Famille de) » ; « Marie de Bourgogne » ; « Vaudrey (Jean de) », in P. Delsalle (dir.), *Dictionnaire historique de la Franche-Comté de Philippe le Beau à Louis XIV*, Besançon, Cêtre Éditions, 3 tomes, 2022-2024 (tome 1 paru, tome 2 sous presse, tome 3 à paraître en 2024).

Collaboration à Pierre Fluck (dir.), *La colline aux cent tourelles. Le Rebbert à Mulhouse*, Barr, Éditions du Verger, 2022 (biographies de la famille Schlumberger).

« Préface », in C. Kohler, *Shooting Covid. Carnet de voyage d'une photographe à Mulhouse*, Mulhouse, Médiapop, 2022.

« Savoirs et savoir-faire miniers et métallurgiques dans le Rhin supérieur au Moyen Âge », *Revue du Rhin supérieur*, 4 (2022), p. 25-37 (et en ligne : <https://www.ouvroir.fr/trs/index.php?id=249> [mise en ligne 14-11-2022]).

Avec Caroline Danforth, « Lectures du quotidien dans le Rhin supérieur à la fin du Moyen Âge », *Annuaire de la Société d'Histoire et de Géographie de Mulhouse*, tome 33 (2022), p. 27-32.

« Paroisses et démographie minières dans les Vosges méridionales », *Pierres et Terre*, 38 (2022).

« Voyage à travers l'histoire de nos communes », in *Mieux Ensemble* (Bulletin d'information de Saint-Louis Agglomération). Texte, notices, carte, mars 2022, p. 16-17.

**LAURENT
ZIMMERMANN**

« La réintroduction de la cigogne dans les paysages du Japon, de Suisse et d'Alsace », *Design, Arts, Médias*, 5 (2022) [En ligne : <https://journal.dampress.org/issues/faire-avec-le-milieu-art-design-et-medialite-du-paysage/la-reintroduction-de-la-cigogne-dans-les-paysages-du-japon-de-suisse-et-d%27alsace/>].

« Bec et ongles contre l'extinction : une approche géohistorique et géopolitique de la cohabitation entre hommes et cigognes blanches en Alsace », *Revue du Rhin supérieur*, 4 (2022), p. 133-151 (et en ligne : <https://www.ouvroir.fr/trs/index.php?id=255> [mise en ligne 14-11-2022]).

Chercheurs associés

LAETITIA BRACCO «Promoting Open Science through bibliometrics : a practical guide to build an open access monitor», *LIBER Quarterly : The Journal of the Association of European Research Libraries*, 32 (2022), p. 1-18 [En ligne : <https://doi.org/10.5337/1q.11545>].

«Accompagner les chercheurs pour les aider à mieux gérer leurs données de recherche : le métier de data librarian», *Réalités industrielles. Annales des mines* (2022), p. 55-58 [En ligne : <https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03763270>].

«Mesurer l'ouverture de la science : le cas de l'Université de Lorraine», *Revue Française des Sciences de l'Information et de la Communication*, 24 (2022) [En ligne : <https://doi.org/10.4000/rfsic.12474>].

VALENTINE ERNE-HEINTZ «Déconstruire la nucléarité après le démantèlement d'une centrale : le cas de Fessenheim», *Revue Norois. Environnement, aménagement, société*, 264-265 (2022), p. 53-69 [En ligne : <http://journals.openedition.org/norois/12707>].

Avec H. Arbousset, M. Leger, M. Rambour, E. Charre, T. Schellenberger, M.-B. Lahorgue, «Synthèse de droit nucléaire», *Droit de l'environnement*, n° 307 (janvier 2022), p.31-40.

YVES FREY «Qui est étranger dans le bassin potassique de Haute-Alsace ? L'acculturation des Polonais en Alsace après la guerre», in A.-L. Depoil et S. Plyer (dir.), *Frontière, migrations et mobilités en Alsace de 1870 aux années 1930*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2022, p. 181-201.

«L'hospitalité dans les campagnes d'Alsace de 1918 à 1939», in D. Rosenblatt, G. Schlaffhauser (dir.), *Frontières et hospitalité. Questions alsaciennes*, Lautenbach, Association Stockbrunna, 2022, p. 145-157.

MICHEL HAU «Jean Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique 1972-1974», in G. Le Béguec, J. Pozzi (dir.), *Jean Charbonnel. Un intellectuel gaulliste en politique*, Paris, L'Harmattan, 2022, p. 203-237.

JEAN-FRANÇOIS HEIMBURGER «Le système de prévention et de gestion des catastrophes météorologiques au Japon», Note de la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS), 1^{er} février 2022, 28 p. [En ligne : <https://www.frstrategie.org/sites/default/files/documents/programmes/programme-coree-securite-diplomatie/publications/2022/012022.pdf>].

«Protection, sauvetage et évacuation des Japonais à l'étranger. Leçons en prévision d'une situation d'urgence en Corée et à Taïwan», Note de la Fondation pour la Recherche Stratégique (FRS), 12 juillet 2022, 18 p. [En ligne : <https://www.frstrategie.org/sites/default/files/documents/programmes/Programme-Taiwan/2022/2.pdf>].

PHILIPPE JÉHIN

«L'Alsace face aux enjeux environnementaux, le regard d'un historien», in B. Huin-Morales, G. Muller (dir.), *Au-delà du ruisseau. Actes du premier Festival d'Histoire d'Alsace de Zimmerbach*, [21 mai 2022], Huningue, Presses universitaires Rhin & Danube, 2022, p. 31-50.

«Du roi de la forêt à l'hôte indésirable, le cerf dans le massif vosgien (XVIII^e-XXI^e siècles)», *Cahier du Groupe d'Histoire des forêts françaises (GHFF)*, 32 (2022), p. 25-33.

«Chiens et chasse dans l'espace rhénan (Alsace, Lorraine, Bade, Wurtemberg, Jura suisse) du XVI^e au XVIII^e siècle», in J. Förstel, M. Plouvier (dir.), *L'Animal : un sujet de loisirs. Actes du 141^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques tenu à Rouen en 2016*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2022 [Mise en ligne sur Open Edition Books le 10-05-2022 : <https://books.openedition.org/cths/15971>].

«L'Homme et la faune sauvage dans les pays du Rhin supérieur du XVI^e au XVIII^e siècle (Position d'habilitation à diriger des recherches)», *Revue d'Alsace*, 148 (2022), p. 355-366 [En ligne : <https://journals.openedition.org/alsace/5427>].

ODILE KAMMERER

«Archives, mémoire, histoire. À propos de la guerre civile à Mulhouse de 1586 à 1587», in L. Delobette, J.-M. Yante (coord.), *«S'en retournant des Fandres, il alloit à Besançon»*. *Mélanges offerts à Paul Delsalle*, 2 tomes, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté et Éditions Franche-Bourgogne, 2022, t. 1, p. 161-167.

STÉPHANE LAUNEY

«Le CEP à l'écran. Images militaires et télévisuelles», in R. Meltz, A. Vrignon (dir.), *Des bombes en Polynésie. Les essais nucléaires français dans le Pacifique*, Paris, Vendémiaire, 2022, p. 379-405.

«État des lieux de la présence militaire dans les Établissements français de l'Océanie (1901-début 1914)», *Bulletin de la Société des études océaniques*, 358-3 (2022), p. 97-118.

CÉCILE MODANESE

La région de Guebwiller, une Alsace loin des clichés, Strasbourg, Nuée Bleue, 2022, 192 p.

La métamorphose des jardins européens, les Baumann de Bollwiller, XVIII^e-XX^e siècles, Tours, PUFR, 2022, 494 p.

«Imprimés textiles, vecteurs de diffusion des végétaux nouvellement arrivés du bout du monde ?», in O. Blanc, M. Coppens, A. Leicher (dir.), *Textile et jardin*, Paris, Les Indes Savantes, AFET, 2022, p. 141-150.

«Le jardin arboré : un écrin pour l'immeuble, à travers des exemples en Alsace», *SOURCE(S), Arts, Civilisation et Histoire de l'Europe*, n° 19 (2022), p. 27-48.

« Les jardins dans l'évolution de la trame urbaine et périurbaine », in *Paysages & patrimoines naturels. Villes et pays d'art et d'histoire d'Occitanie. Séminaire des guides conférenciers, Auch, 24-26 novembre 2021*, [Figeac], Association nationale des animateurs de l'architecture et du patrimoine – réseau Occitanie, 2022, p. 20-23.

Notices « Obst – arbres fruitiers » et « Orangerie », in *Dictionnaire historique des institutions d'Alsace du moyen âge à 1815*, lettre o, n°16, Strasbourg, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, 2022.

PASCAL RAGGI Avec Philippe Mioche, Éric Godelier et Ivan Kharaba, *Dictionnaire historique de la sidérurgie française*, Aix-en-Provence, PUP, 2022, 814 p.

« Les couleurs rouillées et grises du passé industriel. Les représentations des usines sidérurgiques par la photographie (des années 1950 jusqu'au début du XXI^e siècle) », *Le Pays Lorrain*, vol. 103 (juin 2022), p. 133-140.

Compte rendu de « James Suzman, Travailler. La grande affaire de l'humanité, trad. de l'angl. par Marie-Anne de Béru, Paris, Flammarion, 2021, 480 p. », 20 & 21. *Revue d'histoire*, n° 154 (2022/2), p. 194-195.

Notices « Bonnet, Serge », « Chérèque, Jacques », « Crise de 1974-1978 », « Désindustrialisation », « Effectifs, emplois et qualifications », « Fer (minerai et minette) », « Florange (affaire) », « Lorraine », « Maîtres de forges », « Mitterrand François », « Neuves-Maisons (usine) », « Sacilor », « Saint Éloi », « Savoir...Fer (dictionnaire) », « Sollac », in Ph. Mioche, É. Godelier, I. Kharaba et P. Raggi, *Dictionnaire historique de la sidérurgie française*, Aix-en-Provence, PUP, 2022, 814 p.

ANNE RAUNER « Le cloître de Roda, un obituaire lapidaire », *In-Scriptio : revue en ligne d'études épigraphiques*, quatrième livraison (10 janvier 2022) [En ligne : <https://in-scriptio.edel.univ-poitiers.fr:443/in-scriptio/index.php?id=430>].

« Images de la communauté : le contenu », *In-Scriptio : revue en ligne d'études épigraphiques*, quatrième livraison (10 janvier 2022) [En ligne : <https://in-scriptio.edel.univ-poitiers.fr:443/in-scriptio/index.php?id=410>].

Avec Vincent Debiais, « L'histoire poétique des évêques », *In-Scriptio : revue en ligne d'études épigraphiques*, quatrième livraison (10 janvier 2022) [En ligne : <https://in-scriptio.edel.univ-poitiers.fr:443/in-scriptio/index.php?id=412>].

« Des exemplaires multiples de l'obituaire au cœur du conflit entre clercs et laïcs dans la paroisse Saint-Georges de Haguenau (début du XV^e siècle) », *Revue d'Alsace*, 148 (2022), p. 33-55.

MARIE-CLAIRE VITOUX « L'Alsace, zone de métamorphisme de contact », in D. Rosenblatt, G. Schlaffhauser (dir.), *Frontières et hospitalité. Questions alsaciennes*, Lautenbach, Association Stockbrunna, 2022, p. 335-345.

« Les mots de la Résistance alsacienne-mosellane », in B. Merle (dir.), *50 mots pour comprendre la Résistance alsacienne, 1939-1945*, Strasbourg, Éditions du Signe, 2022, p. 6-7.

L'équipe du CRÉSAT

Liste des membres du CRÉSAT
au 30 juin 2023

Chercheurs titulaires et contractuels

Sabine Bosler | Maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication

Régis Boulat | Maître de conférences en histoire économique contemporaine

Guido Braun | Professeur d'histoire moderne

Benoît Bruant | Maître de conférences en muséologie

Aude-Marie Certin | Maîtresse de conférences en histoire médiévale

Myriam Chopin | Maîtresse de conférences en histoire médiévale

Gérald Cohen | Maître de conférences en sciences de gestion

Pierre Fluck | Professeur émérite d'archéologie industrielle

Benjamin Furst | Ingénieur de recherche, docteur en histoire

Brice Martin | Maître de conférences en géographie

Renaud Meltz | Professeur d'histoire contemporaine, en détachement au CNRS

Teva Meyer | Maître de conférences en géopolitique et géographie

Eleni Mitropoulou | Professeure en sciences de l'information et de la communication

Luciano Piffanelli | Docteur et enseignant-chercheur contractuel en histoire moderne-archivistique

Cécile Robin | Professeure en droit privé

Catherine Roth | Maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication

Hocine Sadok | Maître de conférences en droit public

Nicolas Stoskopf | Professeur émérite d'histoire contemporaine

Carsten Wilhelm | Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication

Appui à la recherche

Mélanie Edeline | Chargée de communication, CRÉSAT et CREGO

Post-docs

Audrey Sérandour | Docteure en géographie

Albane Rossi | Docteure en archéologie

Doctorants

Gaël Bohnert | Géographie ; dir. R. Meltz, B. Martin

Valéry Bordoïs | Histoire contemporaine ; dir. R. Meltz, B. Martin, en césure

David Bourgeois | Histoire médiévale ; dir. P. Fluck, J.-J. Schwien

Sébastien Donsez | Géographie ; B. Martin, V. Erne-Heintz, T. Meyer

Mathilde Haentzler | Histoire de l'art ;
dir. R. Meltz, A. Gril-Mariotte

François Magar | Archéologie industrielle ;
dir. P. Fluck, J.-J. Schwien

Clémence Maillochon | Histoire
contemporaine ; dir. R. Meltz, T. Meyer

Nina Pösch | Histoire ; dir. G. Braun,
L. Schilling

Marcello Putortì | Histoire contemporaine ;
dir. R. Meltz, G. Giraudeau

Belinda Ravaz | Géographie ; dir. B. Martin,
P.-H. Bombenger, M. Capezzali

Samuel Vitalis | Histoire contemporaine ;
dir. R. Meltz

Laurent Zimmermann | Géographie ;
dir. B. Martin, V. Erne-Heintz, T. Meyer

Chercheurs associés

Michèle Archambault | Docteure
en sciences de l'information et de la
communication, Directrice adjointe INSPÉ
de l'Académie de Strasbourg

Laetitia Bracco | Conservatrice des
bibliothèques, Université de Lorraine

Caroline Daviron | Conservatrice des
bibliothèques, Université de Toulon

Karin Dietrich-Chénel | Maîtresse de
conférences honoraire en allemand, UHA

Jérémie Descamps | Urbaniste et
sinologue, enseignant à l'ENSA Paris-Val
de Seine

Valentine Erne-Heintz | Maîtresse de
conférences HDR en sciences économiques
et aménagement de l'espace – urbanisme
au laboratoire CERDACC, UHA

Virginie Fiesinger | Responsable du
Service Partenariat et Valorisation, CNRS,
Délégation Alsace, docteure en histoire
des sciences et des techniques

Silvia Flaminio | Post-doctorante en
géographie, Université de Lausanne

Yves Frey | Professeur agrégé retraité,
docteur en histoire

Joseph Gauthier | Chargé de recherche
CNRS, Chrono-environnement UMR-6249

Florie Giacona | Chargée de recherche
INRAE Grenoble, docteure en histoire

Aziza Gril-Mariotte | Professeure en
histoire de l'art, université d'Aix-Marseille

Pierre-Christian Guiollard | Chef
d'installation, Pôle Géosciences Orano
Mining, docteur en histoire des sciences
et des techniques

Michel Hau | Professeur émérite d'histoire
économique et sociale

Paul-André Havé | Professeur agrégé,
docteur en histoire, chargé de cours à l'UHA

Jean-François Heimbürger | Journaliste,
spécialiste du Japon

Iso Himmelsbach | Historien indépendant

Bernard Jacqué | Maître de conférences
honoraire en histoire de l'art, UHA

Philippe Jehin | Professeur agrégé, lycée
Bartholdi/Colmar, docteur en histoire, HDR

Odile Kammerer | Professeure honoraire
d'histoire médiévale, UHA

Ludovic Laloux | Professeur d'histoire des
techniques, Université de Valenciennes

Stéphane Launey | Archiviste, docteur
en histoire de l'art

Fleur Laronze | Maîtresse de conférences
HDR en droit privé, Université de
Haute-Alsace

Nicolas Le Moigne | Professeur agrégé
d'histoire, lycée Jean Sturm/Strasbourg,
chargé de TD à l'UHA

Daniel Lougot | Ancien DR au CNRS,
ENSCMu, historien

Paul-Philippe Meyer | PRAG honoraire
en musicologie

Cécile Modanese | Docteure en histoire,
responsable du Pôle culturel et touristique
de la Neuenbourg

Pascale Nachez | Docteure en archéologie
industrielle

Laetitia Neuviller | Géographe, spécialiste
en risques naturels, hydrologie et
environnement

Patrick Perrot | Ingénieur retraité
de Wärsilä

Pascal Raggi | Maître de conférences HDR
en histoire contemporaine, Université
de Lorraine

Anne Rauner | Professeure agrégée
d'histoire, docteure en histoire médiévale

Olivier Richard | Professeur d'histoire
médiévale, Université de Fribourg (CH)

Bertrand Risacher | Proviseur adjoint
au lycée Jean-Jacques Henner d'Altkirch,
docteur en histoire

Éric Tisserand | Professeur agrégé, lycée
Jacques-Callot de Vandœuvre-lès-Nancy,
docteur en histoire

David Tournier | Inspecteur de l'Éducation
nationale, docteur en histoire

Jennifer Tournois | Responsable
partenariats recherche à l'Université
de Polynésie française, docteure en biologie
marine

Marie-Claire Vitoux | Maîtresse de
conférences honoraire en histoire
contemporaine, UHA

Alexis Vrignon | Maître de conférences
en histoire contemporaine à l'Université
d'Orléans

Anaïs Voy-Gillis | Docteure en géographie

Lauriane With | Historienne des risques
naturels, Conseil départemental
du Haut-Rhin, docteure en histoire

Correspondants

Dan Bernfeld | Eurocultures

Georges Bischoff | Professeur émérite
d'histoire médiévale

Bernard Bohly | Archéologue minier

Céline Borello | Professeure d'histoire
moderne, Le Mans Université

Jean-Michel Chézeau | Professeur
honoraire de chimie, Université
de Haute-Alsace

Marianne Coudry | Professeure émérite
d'histoire romaine

Camille Desenclos | Maîtresse de
conférences en histoire moderne,
Université de Picardie Jules Verne

Thierry Fischer | Chargé d'études,
ADAUHR-ATD

Philippe Fluzin | Directeur de recherche,
Laboratoire Métallurgies et Cultures
UMR-5060

Frédéric Guthmann | Magistrat, ENA

Pierre Lamard | Professeur d'histoire
industrielle, Université de Technologie
Belfort-Montbéliard

Isabelle Laboulais | Professeure d'histoire
moderne, Université de Strasbourg

Éliane Michelon | Directrice des Archives
municipales de Mulhouse

Airton Pollini | Maître de conférences
d'histoire grecque, Université
de Haute-Alsace

Bernard Reitel | Professeur de géographie,
Université d'Artois

Maria-Teresa Schettino | Professeure
d'histoire romaine, Université
de Haute-Alsace

Franck Schwarz | Chercheur Patrimoine
industriel, Inventaire général du Patrimoine
Culturel – Alsace

Olivier Thévenin | Professeur de
sociologie, Université Sorbonne-Nouvelle

Gilles Wolfs | Professeur agrégé, lycée
Charles-de-Gaulle/Pulversheim, docteur
en histoire

Table des matières

DOSSIER : LES ÉLITES RHÉNANES, XVIII^e–XX^e SIÈCLE

15 Régis Boulat
Introduction

CONTRIBUTIONS

23 Régis Boulat
La Société Industrielle de Mulhouse et les débuts de la coopération
transfrontalière (1962-1975)

47 Cécile Modanese
Le rapport à l'art des industriels alsaciens et suisses au XIX^e siècle

77 Thomas Grandjean
Douze hommes aux aguets : la Sogenal, observatoire privilégié
des mutations industrielles de l'Alsace (1945-1982)

VARIA

103 Markus Laufs
Transformer l'Alsace d'une demande en un droit.
La traduction comme instrument de médiation
de la paix à l'époque moderne

129 Théo Behra
De l'atelier à l'usine Zeller-frères, une entreprise
des vallées vosgiennes face au processus d'industrialisation
(1816-début du XX^e siècle)

157 Gaël Bohnert
Le changement climatique remet-il en cause l'identité
des vins et des vignobles dans le Rhin Supérieur?

RETOUR AUX SOURCES

185 David Bourgeois
Les sources de la coopération transfrontalière :
l'exemple de l'agglomération de Bâle à travers les fonds
de Saint-Louis Agglomération

BULLETIN DU CRÉSAT

ACTIVITÉS ET PROJETS

- 203 **Manifestations scientifiques en 2022**
Collective Identities, European Identities?
Comparative privacy and the literacies of a networked age :
a critical approach
Les Vosges à l'heure des humanités environnementales
Exposer les modes. Une histoire du mannequinage au musée
Hortus : Regards transversaux sur les jardins historiques en Alsace
Identities : Identités plurielles et langages politiques.
Les mots et les choses : Antiquité, Humanisme et ère numérique
Journées d'Histoire Industrielle sur la thématique
des « Fleuves industriels »
Frontières et environnement : temps, espaces, méthodes
Langues et diplomatie, du Moyen Âge à nos jours
Colloques sur le nucléaire et les héritages coloniaux
- 211 **Projets de recherche**
Éducation à l'approche critique
EPICradle CoCon
Géopolitique des corridors de l'uranium (GeoCorUran)
Identities : Constructions d'identités plurielles et langages
politiques de l'Antiquité à nos jours
Médiations dans la gestion des enjeux post-démantèlement de la
centrale nucléaire de Fessenheim (MEPADE), OHM Fessenheim –
LabEx DRIIHM (Laboratoire d'Excellence, Dispositif de Recherche
Interdisciplinaire sur les Interactions Hommes-Milieus)
MyFrenchFilmFestival
SOSI Polynésie française. Observatoire des héritages du Centre
d'Expérimentation du Pacifique (CEP)
- 217 **Brèves**
Nouvelles inscriptions en doctorat
- 221 **Publications**
Nos chercheurs ont publié en 2022
- 235 **L'équipe du CRÉSAT**
Liste des membres du CRÉSAT
au 30 juin 2023

Conditions de soumission

Chaque numéro accueille un dossier thématique, en lien avec les axes de recherche de l'unité de recherche CRÉSAT. Ce dossier thématique fait l'objet d'un appel à communication dédié, publié au cours de l'année universitaire.

En sus du dossier thématique, les rubriques *Varia* et *Retour aux sources* permettent aux chercheurs en Sciences humaines et sociales (histoire, histoire de l'art, géographie, sociologie, littérature, droit, information-communication, etc.) de publier tout article inédit pour peu qu'il entre dans les axes de travail du CRÉSAT :


- Histoire et patrimoines de l'industrie : industrialisation/désindustrialisation ; histoire des arts et des patrimoines industriels ; dynamiques économiques, culturelles et sociales du territoire transfrontalier du Rhin supérieur du XVIII^e siècle à nos jours.
- Territoires intelligents : systèmes d'interactions nature/sociétés, acteurs/ groupes sociaux ; représentations, héritages, imaginaires et construction du territoire ; fabrique décisionnelle, organisationnelle ou politique ; identification des acteurs au territoire.
- Figures et médiations des transitions : innovations, médias, milieux (temps, espace, société, culture) ; stratégies des acteurs économiques et politiques ; actualité des médias, des usages et des dispositifs.
- Espaces publics, identités collectives et circulations internationales : espaces d'échanges et de débats du Moyen Âge à nos jours ; circulations et communautés politiques, idéologiques, culturelles ou confessionnelles ; conscience et imaginaire politique communs à une société (locale, nationale ou européenne) ; constitution d'identités collectives (locales, nationales, transfrontalières ou supranationales).

Une attention particulière sera portée aux contributions mobilisant une logique bi- ou multi-nationale et/ou le territoire rhénan.

Toute proposition d'article est à envoyer à :
revuedurhinsuperieur.cresat@uha.fr

Les normes éditoriales peuvent être téléchargées sur le site internet du CRÉSAT (<http://www.cresat.uha.fr/activites/publications/rrs/>). Tout article ayant déjà fait l'objet d'une publication (papier ou électronique), y compris dans une autre langue, sera automatiquement refusé.

Achévé d'imprimer
en décembre 2023
par l'Imprimerie Im'serson
sur papier offset 90 grammes
composé en caractères Meta Pro
et Nexus Serif Pro



LA REVUE DU RHIN SUPÉRIEUR est une revue interdisciplinaire en Sciences humaines et sociales, créée en 2018 et éditée par le Centre de Recherche sur les Économies, les Sociétés, les Arts et les Techniques (UR 3436, Université de Haute-Alsace). Elle s'attache à renforcer la connaissance des pouvoirs politiques et des institutions, de l'économie et de la société, de la culture ou encore du territoire. Par ailleurs, compte tenu de la dynamique territoriale, au cœur du Rhin supérieur, dans laquelle s'insère l'Université de Haute-Alsace, la revue met plus particulièrement en valeur les recherches consacrées à cet espace multinational et aux logiques transfrontalières (France – Suisse – Allemagne).

Créé en 1984 et dirigé depuis 2021 par Guido Braun, le CRÉSAT est une équipe pluridisciplinaire regroupant historiens, géographes, historiens de l'art, chercheurs en sciences de l'information et de la communication, juristes, ... Ses chercheurs développent une activité scientifique variée, organisée autour de quatre pôles de recherche : Histoire et patrimoine de l'industrie; Territoires intelligents; Figures et médiations des transitions : innovations, médias, milieux; Espaces publics, identités collectives et circulations internationales.

